

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma  
général  
d'aménagement  
de la France

# agricultures pour demain

SCENARIOS ET PERSPECTIVES

80

**TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE**

**schéma  
général  
d'aménagement  
de la France**

**agricultures  
pour demain**

**SCENARIOS ET PERSPECTIVES**

JUILLET 1980



# Avant-propos

Les agricultures de demain : ce document ne prétend pas en présenter les images. Il a pour ambition de poser les termes essentiels du problème, au regard de l'aménagement du territoire. L'incertitude a gagné la prospective en matière agricole depuis une dizaine d'années. Les paradoxes ne manquent pas. Le moindre d'entre eux n'est pas celui qui résulte des multiples espoirs fondés sur ce secteur depuis le début de la crise.

On demande beaucoup à l'agriculture : qu'elle participe à la réduction de nos importations et à l'amélioration de notre balance commerciale ; qu'elle permette d'aménager le territoire et de réduire l'augmentation du chômage. Les deux séries d'exigences semblent pour le moins difficiles à satisfaire et peut-être incompatibles dans un contexte où la reproduction même de la population active agricole se fait difficilement et où les dépenses de l'Etat en faveur de l'agriculture ne semblent pas pouvoir être sensiblement augmentées.

Depuis quelques années, les transformations subies par l'économie française, consécutives à la crise, n'ont pas épargné l'agriculture. Le modèle de production « industriel » qui a permis le bond en avant des années soixante paraît atteindre un seuil : sa rentabilité est mise en question et ses effets sur le peuplement et le développement des campagnes inquiètent.

L'intégration de l'agriculture à la D.I.T. s'est faite progressivement dans le cadre de la politique agricole commune et par l'intermédiaire de firmes industrielles agro-alimentaires. Ce mouvement va s'accélérer et l'avenir de l'agriculture française dépendra de plus en plus de l'environnement international et des stratégies de nos concurrents, européens et non européens.

Le parti-pris du SESAME pour le lancement de ces études fut de ne pas s'engager dans la constitution de scénarios globaux intégrant tous les éléments de la réalité agricole mais de privilégier deux questions et deux types d'approche. Les études présentées sont donc hétérogènes quant à leur méthode et à leurs objectifs :

Des scénarios d'économie agricole ont été demandés à la SEDES, qui privilégient les effets de l'environnement européen et international sur la production agricole, son volume, sa localisation, sa contribution à l'équilibre commercial extérieur.

Sous la responsabilité de l'AREA, un travail exploratoire a été effectué autour du problème de la marginalisation sociale et économique des agriculteurs.

Deux faces de la même réalité, deux points de vue aussi qui concourent à préciser, parfois à infléchir les nombreux avènements promis à l'agriculture.

## **Des scénarios pour l'an 2000**

Sur la base de données techniques et économiques rassemblées dans des dossiers de filières (1), trois scénarios ont été élaborés ; les trois hypothèses qui ont été retenues sont :

(1) Céréales, fruits et légumes, engrais, chimie agricole, protéines.

— la poursuite de l'intégration et de l'élargissement européens : la logique de la politique agricole commune a été poussée jusqu'à son terme ; elle conduit à une certaine spécialisation des productions à l'intérieur de l'Europe (Scénario Un) ;

— l'affaiblissement de la politique agricole européenne qui se traduit, sous la pression américaine, par l'alignement progressif des prix européens sur les prix mondiaux. Par rapport à cette nouvelle donnée, on a supposé deux politiques possibles pour la France :

Dans le deuxième scénario, un effort de productivité intense supposant de lourds investissements et une accélération de l'exode est fait pour affronter la concurrence internationale ;

Dans le troisième scénario, au contraire, les producteurs français sont relativement protégés dans le cadre d'une politique plus autarcique.

Ces trois scénarios ne doivent pas être considérés comme trois « images » possibles et contrastées de l'agriculture en 2000 : leur objectif était de formaliser les jeux de force qui peuvent peser et qui pèseront sans doute simultanément sur la stratégie française et d'identifier les tensions régionales les plus extrêmes. On doit en effet s'attendre à ce que jouent des pressions favorables et opposées à l'intégration des agricultures européennes, que soient prises des mesures à tendances protectionnistes et d'autres visant à rendre l'agriculture ou certains de ses secteurs compétitifs sur le marché mondial.

En l'état actuel du rapport de forces international, il est difficile de déceler des tendances plus nettes. C'est pourquoi le premier scénario (intégration européenne) a été établi comme base de référence, le deuxième et le troisième étant des réajustements du premier dans une hypothèse « moins européenne ».

Dans le scénario Un, la France occupe une place fortement exportatrice en céréales (vers tous ses partenaires), moyennement de lait (vers l'Europe du Sud) tandis qu'elle équilibre sa balance commerciale pour les vins. Elle importe des viandes de l'Europe du Nord, accepte un fort déficit en fruits et légumes (malgré sa position exportatrice pour les conserves) en provenance d'Europe du Sud. Le problème essentiel dans cette configuration est posé par la nécessaire diminution des productions et des surfaces viticoles, fruitières et légumières, la reconversion céréalière ne pouvant être opérée que sur les grandes exploitations.

Le second scénario, qui suppose l'alignement des prix européens de production sur les prix mondiaux, implique une forte mobilisation des potentiels nationaux : la France concurrence l'Europe du Sud pour le vin et limite son déficit en fruits et légumes au prix d'une modernisation accentuée des exploitations méridionales (mécanisation des récoltes, agrandissement des exploitations). L'inévitable limitation de la production céréalière n'est qu'en partie compensée par l'extension des productions animales aux exploitations céréalières moyennes.

Le troisième scénario autorise le maintien de prix élevés qui passe par une réduction des échanges extérieurs. Cela ne signifie pas obligatoirement que la balance commerciale s'améliore, certains postes d'importation étant difficilement compressibles (énergie, machines agricoles et dans une certaine mesure, aliments du bétail). La population agricole diminue moins vite, mais corrélativement le revenu moyen se dégrade.

## **L'évolution des structures d'exploitations**

Dans un contexte de forte concurrence internationale et de ralentissement du rythme de production (le taux de croissance de l'agriculture française a été ramené dans les scénarios de 3 % à 1 ou 1,5 %), l'agriculture française devra de toute façon poursuivre et dans certains cas accélérer la modernisation de ses structures.

Globalement on assiste à une diminution de moitié du nombre d'exploitants entre 1975 et 2000. La population active agricole représenterait en 2000, 5 % de la population active (contre 10 % en 1975). Cette diminution s'accompagne d'une accentuation de la stratification à l'intérieur de la paysannerie.

Les petites exploitations de moins de 20 ha non spécialisées diminuent fortement dans les deux premiers scénarios, un peu moins dans le troisième. Quoi qu'il en soit elles représentent environ 40 % des exploitations, ce qui demeure important mais sans commune mesure avec la situation de 1970. On assisterait à un déplacement de l'enjeu des politiques agricoles, le problème le plus crucial se posant pour les exploitations de polyculture de 20 à 50 ha qui évoluent de façon très contrastée selon les scénarios : c'est le scénario 2 qui leur est le plus défavorable puisqu'elles pâtiront de la baisse des prix des céréales et par contrecoup de la concurrence des grandes exploitations céréalières françaises. Les régions concernées risquent alors de connaître un fort exode lié à la restructuration de ce type d'exploitation. Dans le scénario 3 se posent les mêmes problèmes atténués par la possibilité d'une reconversion des céréales aux oléagineux, mais sans éviter une baisse des revenus et une accentuation de la concurrence interrégionale (avec l'Ouest en particulier).

## **Le débat sur la technologie**

Dans le domaine de la technologie, il faut s'attendre à ce que le progrès scientifique proprement dit joue un rôle plus important dans les industries d'amont (chimie, mécanique, semences, aliments du bétail) que dans les IAA où l'innovation prend surtout la forme du lancement de produits nouveaux.

L'effet des innovations technologiques varie selon les politiques imposées par chacune des situations. Ce qui a paru déterminant en effet, ce sont les rapports de force politiques européens et internationaux et les choix stratégiques français dans le cadre de ces contraintes. C'est en fonction de telle ou telle stratégie que l'on pourra voir se développer telle ou telle technologie, moyen d'une politique plutôt que motrice de changements.

C'est le second scénario qui permet le développement maximal des innovations liées à l'amélioration de la production dans la mesure où la France doit améliorer la rentabilité de ses exploitations céréalières, augmenter sa production de viande (ateliers hors sol) et concurrencer plus directement certaines productions d'Europe du Sud (mécanisation des récoltes et des vendanges). Le scénario 3 voit aussi se développer ce type d'innovation pour ce qui concerne la production de céréales dont les prix baissent.

Le scénario 2 semble aussi le plus favorable au développement des innovations liées à la fourniture de matières premières d'origine agricole dans la mesure où il suppose une utilisation plus systématique des ressources nationales.

Il va de soi néanmoins que ces innovations dépendent fortement de l'évolution du prix du naphta et du gaz naturel et ce, quel que soit le scénario.

La question est ouverte de savoir en quoi la recherche scientifique pourra infléchir les tendances à l'industrialisation et à l'intensification agricoles telles qu'on les a connues au cours des vingt dernières années. Quels types d'exploitations seront les plus à même d'intégrer ces nouvelles connaissances et ces nouvelles techniques ? Permettront-elles d'atténuer les difficultés rencontrées par les exploitations moyennes ?

Pour certains, les recherches en matière de systèmes de productions plus « autonomes et plus économes » fondées sur une meilleure connaissance et une plus grande maîtrise des processus biologiques, permettront d'améliorer la rentabilité des exploitations moyennes dont les résultats technico-économiques restent médiocres (exploitations de 20 à 50 ha, d'élevage par exemple).

A cela, d'autres objectent que l'adoption de technologies nouvelles n'est possible que par les exploitations les plus modernes, celles qui ont les rendements les plus élevés et pour lesquelles l'augmentation du coût énergétique entraîne un déplacement de l'optimum de production.

La plupart des exploitations n'auraient encore d'autre issue que l'intensification sur le modèle traditionnel.

Enfin, la constitution du « complexe agro-alimentaire » au sein duquel l'agriculture n'assume qu'une des fonctions de production a pour effet de dessaisir les agriculteurs d'une grande partie de la maîtrise du progrès technique. L'observation du passé récent montre que la plupart des grandes innovations techniques ont été mises en œuvre par les entreprises d'amont et d'aval et ne se sont pas traduites par une augmentation d'un taux « d'auto-provisionnement » (1) des agriculteurs : l'exemple de l'agriculture biologique aujourd'hui ne semble pas contredire ce modèle : « Une grande partie des agriculteurs biologiques est liée plus ou moins étroitement à des firmes qui lui fournissent des produits de fertilisation et de traitements. L'une de ces firmes détient une position très largement dominante qui lui permet d'établir avec les agriculteurs un système de relation qui se rapproche des formes d'intégration pratiquées dans l'agriculture industrialisée » (2).

En résumé, le choix et l'adoption de techniques nouvelles concerneraient donc dans l'immédiat sans doute, les plus modernes et les plus compétitifs (une minorité) ; en dynamique, les « innovants » qui s'installent et constituent une population originale mieux formée mais très marginale.

Certes, l'installation des jeunes peut ou doit peut-être se faire sur la base de modèles moins « productivistes » et plus économes car ils feront l'agriculture à venir.

Il n'en reste pas moins que l'agriculture de l'an 2000 risque de rester marquée par le retard technologique relatif de la majorité des agriculteurs français.

(1) Au contraire, on est passé d'un système relativement clos à un système ouvert où l'agriculteur achète de plus en plus hors de l'agriculture ce qui lui est nécessaire pour produire (aliments du bétail, semences, etc...).

(2) Yves Lepape : L'agriculture biologique, une alternative ? Economie Rurale n° 128.

En tout état de cause, on peut se demander si de grands bouleversements dans le système de dépendance agro-industriel ne seraient pas nécessaires pour que ces innovations se traduisent par une plus grande « autonomie » des exploitations agricoles.

L'existence au sein du monde agricole de secteurs et d'exploitations peu compétitifs, les liens de dépendance qui le lient à l'appareil industriel doivent donc être pris en compte mais l'intégration de ces facteurs n'entre pas facilement dans le champ de la prospective purement technologique.

### **Les effets régionaux**

Aucun des trois scénarios ne peut strictement être regardé comme plus ou moins « probable » que les autres. Il n'était pas dans l'objectif du SESAME de prouver ou de contester le bien-fondé de telle ou telle stratégie mais de montrer la logique de chacune d'elles et d'en mesurer les effets relatifs sur les régions françaises.

On peut raisonnablement penser que dans les années à venir la pression internationale — et surtout américaine — sur la politique agricole commune et sa politique de prix se fera sentir de plus en plus précisément. Néanmoins, il est difficile de concevoir que l'essentiel des accords européens soit remis en question, et ce pour des raisons d'ordre politique et économique dont la sécurité des approvisionnements qui, dans un contexte international tendu, représente un avantage singulièrement précieux.

Le scénario le plus « réaliste », résultant d'un jeu combiné de contraintes et d'intérêts parfois contradictoires — la position américaine par rapport à la CEE en est un exemple — se situe sans doute entre le scénario Un et le scénario Deux. Certains éléments de la politique décrits dans le scénario Trois seront alors mis en œuvre (mesures de protection ou de soutien de certaines productions, développement des cultures nouvelles, énergétiques ou protéiniques, etc...) visant à compenser les dommages sociaux et régionaux d'un effort de productivité accru.

Du point de vue de l'aménagement du territoire cela signifie, quel que soit le scénario, mais avec une intensité plus ou moins accusée :

— que les régions de production animale de l'Ouest seront « fragilisées », dans la mesure où elles subiront une double concurrence : celle des pays du nord-ouest de l'Europe et celle des zones céréalières françaises à structure moyenne qui auront intérêt à transformer leurs céréales. Ce phénomène est déjà à l'œuvre et ne pourrait que s'accroître sous l'effet de la baisse du prix des céréales ;

— que les zones méridionales n'échapperont pas à une restructuration qui peut prendre des formes différentes mais suppose un ralentissement de leur production et une rationalisation de leurs systèmes d'exploitation ;

— que les risques de marginalisation, voire de paupérisation, menacent les zones les moins spécialisées ou les zones non intensives pour lesquelles des politiques nouvelles doivent être recherchées.

### **Des agriculteurs marginalisés**

C'est dans cet esprit — la recherche de politiques nouvelles — qu'une réflexion plus directement axée sur les innovations dans le domaine agricole a été entreprise.

La question posée était de savoir en quoi les modèles originaux de production pouvaient ou non permettre de ranimer des zones rurales en voie de désertification ou de relayer dans des régions fragiles des productions menacées.

Il est rapidement apparu qu'en fait de « marginalisation », l'intérêt porté aux plus pauvres, pour justifié qu'il soit, masquait une réalité plus inquiétante : peu d'agriculteurs parviennent à réaliser les normes de compétitivité définies par le modèle dominant qui suppose une certaine superficie, un haut niveau de capitalisation, le dégagement d'un surplus à réinvestir ; ce sont les exploitations dites « intégrées » à la Division Internationale du Travail, celles de plus 50 ha de SAU, auxquelles il faut adjoindre quelque 40 000 exploitations spécialisées de 20 ha de SAU (1). En l'an 2000, selon les estimations de la SEDES, ce type d'exploitation représenterait 30 % de l'ensemble, et ce, dans une hypothèse « optimiste » de forte restructuration des exploitations, supposant dans certains cas des efforts financiers importants (scénario Deux).

Les « autres » agriculteurs s'adaptent et s'adapteront plus ou moins bien, handicapés par les coûts croissants de l'intensification, de l'extension des exploitations, un niveau insuffisant de formation et d'équipement techniques.

Dans cette perspective, les « marginaux », c'est-à-dire la petite agriculture et les non compétitifs ne sont qu'un cas particulier, plus grave, d'une situation commune.

Cette partition en deux (ou trois) agricultures n'est pas nouvelle.

Le rapport Mansholt avait entériné la notion d'agriculture « compétitive » opposée à une agriculture « non compétitive marginale ». Si ces notions ne recouvrent que très imparfaitement les réalités des exploitations, elles sous-tendent à la fois les politiques agricoles de « modernisation » et l'idéologie des « deux agricultures », la moderne et l'archaïque, l'économique et la sociale, la compétitive et la non compétitive, dont l'une — la première — doit s'étendre et l'autre disparaître.

Les travaux de la Commission Vedel avaient certes débouché sur des distinctions plus nuancées et plus réalistes, qui devaient permettre de moduler la politique de modernisation agricole en fonction des structures d'exploitation existantes et du comportement économique des agriculteurs. Ceux-ci, en tant qu'agents économiques, devaient choisir entre trois options : l'option de la compétition économique, l'option de transition, l'option de sécurité. Chacune d'elles était assortie de « droits et de devoirs » correspondant en quelque sorte à un contrat passé avec l'Etat (fiscalité et conditions de prêts différentes selon les formes d'accès au marché) (2).

Toutefois, le postulat de base restait le même. On a longtemps supposé que l'exode agricole touchant principalement les petites exploitations, l'évolution se ferait inéluctablement et rapidement vers une agriculture « industrielle » compétitive et garantissant aux agriculteurs la parité des revenus avec les autres catégories d'actifs.

Le bilan, vingt ans après la première loi d'orientation, est plus complexe : Les écarts de revenus que l'on observe ne mesurent pas seulement des différences quantitatives mais des différences qualitatives et structurelles dont on comprend qu'elles se reproduisent au fur et à mesure que les

(1) SEDES - Analyse prospective du secteur agro-industriel français.

(2) Document pour la définition d'une politique économique en agriculture - Ministère de l'Agriculture - Août 1968.

normes de compétitivité se transforment : « Entre petits et gros agriculteurs il y a l'écart entre un revenu qui ne permet pas d'assurer l'investissement et un revenu qui permet l'accumulation du capital » (1).

Par ailleurs, l'analyse de l'évolution des structures de taille montre que si le mouvement de concentration des exploitations est indéniable, en revanche l'écart entre les grandes et les petites (en excluant les extrêmes) demeure le même entre 1955 et 1970 (il passe de 1 à 8 à 1 à 7).

En estimant grossièrement le seuil de compétitivité en 1955 à 35 ha, on observe qu'il s'élèverait à 50 ha en 1975, excluant aux deux dates une grande majorité des exploitations. Ce seuil se situerait dans une fourchette de 50 à 100 ha dans la période 1980-2000 (2). En le reportant aux prévisions proposées par la SEDES pour 2000 on observe que près de 70 % des exploitations se situeraient au-dessous de ce seuil (en tenant compte des exploitations spécialisées de + 20 ha).

Autrement dit, la modernisation des structures agricoles produirait et reproduirait les « deux agricultures » en un perpétuel mouvement de « périphérisation » ou de marginalisation de la majorité des exploitations, le modèle dominant ne parvenant ni à s'imposer partout ni à supprimer des modèles plus fragiles.

L'environnement économique de crise risque de se traduire par une augmentation de ce type d'exploitations sub-compétitives ou non compétitives. En effet, et bien que les statistiques en la matière restent aléatoires, on observe un ralentissement de l'exode agricole corrélé au ralentissement de création d'emplois industriels et tertiaires. Le phénomène ne se réduit pas à l'évolution de structure démographique de la population active agricole. Il aura certes peu d'influence sur le montant global du nombre d'agriculteurs en l'an 2000, en revanche, ses conséquences peuvent être importantes sur la transformation des structures de certaines entreprises agricoles. On assistera en effet dans certains cas à un maintien de la main-d'œuvre familiale sur l'exploitation, ou à des installations indépendantes sur des exploitations qui « auraient dû être abandonnées ».

Ces exploitations se caractérisent en général par une superficie relativement faible, elles sont plutôt orientées vers les productions animales nécessitant une main-d'œuvre abondante, même si les résultats économiques restent médiocres. Par ailleurs, elles se heurteront à des difficultés financières, les organismes de prêts et de crédits n'accordant pas facilement leur confiance à ce type d'entreprise.

### **Des espaces marginalisés**

Il ne semble pas que cette « marginalisation » soit strictement localisée ; certes, les cas les plus évidents concernent les zones de montagne et de piémont pour lesquelles la dégradation de l'agriculture s'est traduite par l'effondrement démographique. Ces zones font d'ailleurs l'objet de politiques spécifiques. Cependant, et certaines études l'ont montré, la pauvreté et la non compétitivité agricoles se maintiennent à l'intérieur même des zones réputées riches (par exemple le Bassin Parisien).

Dans l'avenir, on peut s'attendre à ce que ce phénomène touche des zones rurales jusqu'alors équilibrées et denses : ces espaces pâtiront d'autant plus de la paupérisation agricole que la création d'emplois non agricoles ne pourra que médiocrement ranimer une économie rurale fragilisée.

(1) Un dossier sur les agriculteurs - Economie et Statistiques n° 88, avril 1977.

(2) Jean-Louis Durand-Drouhin : L'avenir de la politique agricole en Europe - Futuribles : « L'avenir des campagnes occidentales », 1977.

Une prospective spatiale de la marginalisation mériterait un travail à elle seule. On doit néanmoins retenir que la carte établie par l'AREA sur la base de trois critères — bas revenus agricoles, faible taux de pluriactivité, forte diminution de la population rurale départementale — recoupe à bien des égards les pronostics que la SEDES fonde sur ses analyses de filières. « Cette carte s'écarte des zones d'intervention actuelles ; elle porte moins d'attention à la montagne, et plus à des plaines (Centre, Pays de la Loire, Normandie, Poitou-Charentes) » (1).

### **L'innovation périphérique**

Deux séries d'enquêtes, qui ont porté sur deux types de régions — le Sud-Ouest et le Val de Loire — ont permis de tracer des voies privilégiées d'innovations agricoles qui s'écartent du modèle dominant.

Ce modèle de production très capitalistique, coûteux, ne permet pas d'assurer des revenus suffisants aux agriculteurs sauf à accentuer l'exode et la faible densité (voir scénario Deux). Les voies de l'innovation s'orientent donc vers des solutions aux problèmes fonciers (locations de terres), des types d'organisation du travail permettant l'utilisation optimale des forces de travail (G.A.E.C., prise en charge d'ateliers particuliers par la femme d'exploitant), etc...

Sous la pression des transformations de l'environnement économique et des conditions de production agricole, le métier d'agriculteur sera amené à se transformer dans le sens d'une plus grande technicité et d'une véritable « professionnalisation » : l'exploitant aura à porter son effort sur la gestion de son entreprise et sur la maîtrise des moyens de production.

Les agriculteurs enquêtés, et en particulier, les agriculteurs « biologiques », ont pour la plupart un niveau de formation supérieur à la moyenne des agriculteurs ; une bonne partie de leur travail sur l'exploitation est constituée par la gestion et l'organisation de la production ; ils expriment tous un besoin de connaissances techniques et d'information qu'ils n'obtiennent pas des institutions d'encadrement officielles. De ce point de vue, ils ne font que traduire un problème général à l'agriculture française, plus ou moins perçu et exprimé. C'est d'ailleurs l'un des intérêts de ce travail d'enquête : dégager par l'étude de quelques cas « dissidents » les questions qui se posent et se poseront dans l'avenir à « l'agriculteur moyen ».

### **Une économie agricole duale ?**

La question reste posée de savoir si on peut fonder sur l'agriculture même en redéfinissant les normes de production et les systèmes agraires, la reconstitution d'une économie rurale.

Certains vont de ce point de vue assez loin dans l'imagination prospective et voient chez les innovants les bases d'une « autre économie » qui romprait partiellement avec l'économie dominante, déterritorialisée, internationale, capitalistique.

« Aux marges de l'espace industriel "normal", s'étend un espace géographique et économique peu ou mal intégré qui comporte ses propres lois

---

(1) AREA - L'innovation périphérique.

de reproduction et échappe très largement à l'analyse économique. L'existence et la pérennité de cet espace "marginal" commencent à être prises en compte. On parle d'économie duale. En matière agro-alimentaire, on pourrait poser comme hypothèse l'étude du fonctionnement du "secteur bis" comme la clé d'une analyse post-industrielle » (1).

Le dualisme en agriculture, fondement d'une nouvelle organisation économique de l'espace, deviendrait explicitement « fonctionnel ». La petite agriculture fournissait jusqu'à une date récente, en s'éteignant progressivement, de la main-d'œuvre pour les autres secteurs ; un rôle d'entretien du territoire lui est peu à peu attribué (agriculture de montagne).

Dans l'hypothèse d'une crise prolongée, de ces deux « fonctions » l'une perd de son actualité, l'autre paraît coûteuse et à tout le moins difficilement généralisable : « l'innovation périphérique, l'auto-consommation, les mini-autarcies locales » semblent alors porteuses d'une « spécificité économique et sociale possédant leur propre rationalité économique et capable d'assurer à certains espaces un développement économique « autonome et économe » (1).

L'analogie avec les analyses du sous-développement est évidente : dégradation des revenus, exode, inégalité des termes de l'échange, domination économique et culturelle du modèle industrialo-urbain, caractérisent beaucoup de zones rurales françaises.

Les « solutions agricoles » envisagées appartiennent, elles aussi, à une réflexion sur le développement : rupture partielle avec le système dominant, modèle différent de constitution du capital, meilleure utilisation du facteur travail, circuits de commercialisation spécifique (locaux, spécialisées, labellisées, voire constitution d'un « double marché » (2).

On ne peut pas oublier toutefois que la petite agriculture a souvent joué le rôle de « laboratoire d'expérimentation ». Au fur et à mesure que les techniques de production se perfectionnent et que l'on maîtrise mieux les processus biologiques, la rentabilité d'une spéculation s'affirme, l'agriculture dite conventionnelle ou dominante prend en charge des productions qu'elle avait délaissées (l'exemple de l'industrialisation de l'élevage le montre aisément).

Par ailleurs, ne peut-on pas faire, dans l'hypothèse d'une crise prolongée un pronostic différent ? L'autarcie complète étant difficilement concevable, ces exploitations innovantes devront produire pour le marché. Elles rencontreront alors la concurrence des exploitations moyennes classiques qui peuvent elles aussi développer des productions « marginales ». La notion de « marché réserve » est-elle défendable en période de crise ? Une structure économique duale équilibrée (3) pourrait-elle survivre en l'absence d'une organisation institutionnelle qui, par certains aspects, serait contradictoire avec les normes et les moyens d'une économie libérale ?

Une hypothèse plus « pessimiste » mais peut-être plus réaliste pourrait être élaborée à partir des réflexions sur la dualité économique. L'extension des « innovations périphériques » rencontre des obstacles importants qui ont été évoqués : niveau de formation technique et économique des exploitants, vieillissement de la population active agricole, inertie des institutions de développement et de crédit...

(1) Marie Elisabeth Chassagne : Quelle agriculture pour la société post-industrielle. Politique Aujourd'hui n° 1-2 - Janvier-février 1980.

(2) François Le Bel : Quel avenir pour l'agriculture de montagne ? Economie Rurale n° 128.

(3) C'est-à-dire qui ne soit pas le masque du sous-développement.

On peut alors voir se dessiner une partition de l'agriculture en trois secteurs :

— le secteur de « production de masse », grandes exploitations de productions végétales très mécanisées, ateliers d'élevage de type industriel...

— un secteur « bis » d'expérimentation dont la compétitivité serait assurée par le haut niveau technique des entrepreneurs, la mise en place de circuits de commercialisation spécifiques, la recherche de marchés nouveaux mais relativement étroits. Une ouverture à l'exportation pourrait leur être assurée dans le domaine des équipements agricoles destinés à certains pays en voie de développement ;

— du troisième secteur constitué par ceux qu'on a pu appeler « les modernistes déclassés », il faudra évaluer l'importance : ces « nouveaux pauvres » sont relativement jeunes... ils ont participé à la modernisation en recourant massivement à l'emprunt... ils luttent encore aujourd'hui en intensifiant leur travail et même en continuant à investir, quitte à comprimer leur consommation, ils se trouvent en état permanent de « faillite larvée » (1).

### **L'agriculture, chance ou contrainte pour l'aménagement du territoire**

L'avenir de l'espace rural est encore déterminé par l'évolution des structures agricoles : trois familles de zones rurales semblent se dessiner :

— les plus riches, relativement peu denses, recèlent peut-être de « pétrole vert » de la France ;

— les plus pauvres, elles aussi faiblement peuplées, se voient dans certains cas attribuer des fonctions économiques nouvelles parce qu'elles possèdent des atouts que la société industrielle valorise. Leur avenir demeure néanmoins incertain.

— les « campagnes moyennes » de polyculture ou d'élevage intensif, où la population active agricole est importante, connaîtront sans doute les transformations économiques les plus aiguës. Toutes ne pourront pas atteindre un niveau suffisant de développement.

Cette distinction ne recoupe pas strictement les « trois agricultures » qui ont été définies précédemment : il est en effet difficile en l'état actuel des données de régionaliser les phénomènes de « marginalisation ». Serait-il d'ailleurs judicieux de le faire ?

L'agriculture aura à l'avenir moins besoin d'hommes que de capitaux, une spécialisation s'impose à la France dans le cadre de l'Europe communautaire élargie. La configuration des espaces ruraux dépendra beaucoup de la politique agricole : accentuation ou atténuation des disparités de peuplement, aggravation ou rééquilibrage des disparités de revenus...

Jusqu'à présent, la politique agricole consistait surtout à améliorer la compétitivité des plus dynamiques, tout en assurant par des aides diverses la survie des autres. Ces deux « volets » de la politique agricole ne sont peut-être plus adéquats pour des raisons autant économiques que budgétaires.

L'entretien et le développement du potentiel productif de l'agriculture, l'amélioration de la qualité des produits, l'élévation du niveau de formation, la recherche d'une plus grande « autonomie » de l'agriculture, autrement dit la définition d'un autre modèle de développement agricole s'avé-

(1) Bernard Kayser : *Quels paysans ?* Le Monde Diplomatique - Avril 1980.

rerait plus adapté aux exigences actuelles : améliorer la productivité de l'ensemble du secteur en prenant pour cible les exploitations les moins compétitives.

C'est en ce sens que l'agriculture peut être une chance pour l'aménagement du territoire : en tant que potentiel économique à valoriser ou à sauvegarder dans des régions ou dans des zones où les normes du modèle dominant imposaient jusqu'à présent ou risquent d'imposer dans l'avenir son dépérissement.

Michelle LAPERROUSAZ,  
Chargée de Mission au SESAME.

**ANALYSE PROSPECTIVE  
DU SECTEUR  
AGRO-INDUSTRIEL  
FRANÇAIS**

**Scénarios pour l'an 2000**

Cette étude a été réalisée par la  
Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social  
(SEDES)

# Sommaire

	<b>Pages</b>
<b>Résumé</b>	19
<b>Avertissement</b>	23
<b>Première partie</b>	
<b>ELEMENTS D'ENCADREMENT DES SCENARIOS 2000</b>	<b>25</b>
I. 1 - Cadre général des scénarios . . . . .	31
I. 2 - Le contexte International . . . . .	27
I. 3 - Premier scénario L'intégration de marché européen . . . . .	33
I. 4 - Deuxième scénario Le ralentissement de la construction européenne et l'exposition des producteurs à la concurrence internationale . . . . .	36
I. 5 - Troisième scénario Le ralentissement de la construction européenne et la mise en place d'une protection des producteurs face à la concurrence internationale . . . . .	38
I. 6 - L'évolution des classes sociales . . . . .	40
I. 7 - La stratégie des firmes . . . . .	43
I. 7. 1 - Les firmes de l'amont de l'agriculture . . . . .	43
I. 7. 2 - Les firmes de l'aval de l'agriculture . . . . .	47
I. 8 - La consommation . . . . .	51
I. 8. 1 - Productions végétales . . . . .	52
I. 8. 2 - Productions animales . . . . .	52
I. 9 - La technologie . . . . .	54
I. 9. 1 - Innovations en rapport avec l'amélioration de la productivité des facteurs . . . . .	55
I. 9. 2 - Innovation en rapport avec l'évolution des modes de consommation . . . . .	56
I. 9. 3 - Des innovations en rapport avec la fourniture de matières premières d'origine agricole . . . . .	56
I. 10 - L'action de l'Etat . . . . .	57
I. 10. 1 - L'organisation d'une capacité exportatrice . . . . .	57
I. 10. 2 - La contribution de l'agriculture aux approvisionnements en matières premières et énergie . . . . .	58

## Deuxième partie

<b>LES GRANDS EQUILIBRES MACRO-ECONOMIQUES A L'HORIZON 2000</b>	<b>59</b>
<b>II. 1 - Scénario 1</b>	
L'intégration européenne . . . . .	62
II. 1. 1 - Les surfaces . . . . .	62
II. 1. 2 - Bilan céréales . . . . .	63
II. 1. 3 - Bilan viandes et œufs . . . . .	66
II. 1. 4 - Bilan lait . . . . .	67
II. 1. 5 - Bilan matières riches en protéines . . . . .	72
II. 1. 6 - Bilan fruits . . . . .	74
II. 1. 7 - Bilan légumes . . . . .	75
II. 1. 8 - Bilan vin . . . . .	77
II. 1. 9 - Aspects régionaux . . . . .	79
<b>II. 2 - Scénario 2</b>	
Le ralentissement de la construction européenne et l'exposition des producteurs à la concurrence internationale . . . . .	87
II. 2. 1 - Céréales, protéagineux et productions animales ..	87
II. 2. 2 - Fruits, légumes et vins . . . . .	89
II. 2. 3 - Aspects régionaux . . . . .	91
<b>II. 3 - Scénario 3</b>	
Le ralentissement de la construction européenne et la mise en place d'une protection des producteurs face à la concurrence internatio- nale . . . . .	94
II. 3. 1 - Céréales, protéagineux et productions animales ..	94
II. 3. 2 - Fruits, légumes et vins . . . . .	96
II. 3. 3 - Aspects régionaux . . . . .	97
<b>Troisième partie</b>	
<b>ELEMENTS DE COMPARAISON DES TROIS SCENARIOS</b>	<b>99</b>
III. 1 - Energie et matières premières . . . . .	101
III. 2 - La balance commerciale . . . . .	106
III. 3 - Les revenus nationaux et régionaux . . . . .	109
<b>Conclusion</b>	<b>113</b>

# Analyse prospective du secteur agro-industriel, français

## Scénarios pour l'an 2000

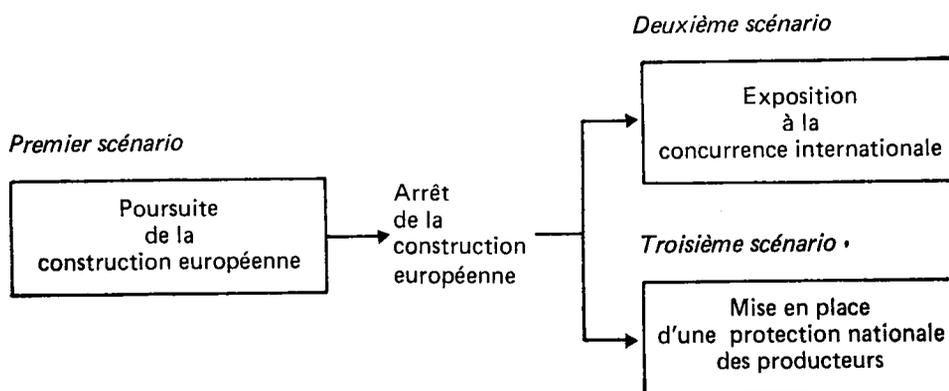
### RESUME

L'agriculture française affrontera d'ici l'an 2000 un contexte caractérisé par :

- des tendances défavorables de la consommation intérieure, qui approchera de la saturation pour de nombreux produits,
- des marchés extérieurs difficiles, en raison des pressions américaines sur les céréales, de l'Europe du Nord sur les productions animales et de l'Europe du Sud sur les productions végétales intensives,
- des promesses de progrès technologiques dans différents domaines (énergie, chimie, génétique) mais dont on ne sait pas si elles pourront réellement s'exprimer d'ici cette date,
- l'affaiblissement de l'exutoire que pouvait fournir le reste de l'économie aux excédents traditionnels de main-d'œuvre agricoles.

Dans ce contexte difficile, le cadre jusqu'ici favorable de la construction européenne risque lui aussi d'être détérioré. Il nous a semblé que c'était là l'élément majeur de la prospective, en ce sens que même si l'on pense que l'arrêt de l'intégration européenne est un événement de faible probabilité, il est important de réfléchir sur sa signification pour l'agriculture française.

Trois scénarios ont donc été conçus :



1 - *Le premier scénario* est donc caractérisé par la poursuite de la construction européenne.

Sur le plan des productions, il va se traduire par l'acquisition d'une position très fortement exportatrice de l'agriculture française basée sur les céréales : auterme de 2000, la France sera en effet en mesure de combler l'ensemble du déficit céréalier de l'Europe des Neuf.

En contrepartie, la France sera importatrice de viande (de l'Europe du Nord), de fruits et de légumes (de l'Europe du Sud).

La balance commerciale sera excédentaire et les revenus agricoles relativement élevés, les départs de population active ayant ramené à cette date le nombre total d'exploitations à la moitié de ce qu'il est aujourd'hui. Cette situation sera satisfaisante pour la majeure partie des agriculteurs de l'Ouest, du Centre, du Nord, de l'Est de la France.

Les pouvoirs publics auront à ce moment la tâche de se pencher essentiellement sur le sort de l'agriculture méridionale. Celle-ci restera en effet, en l'absence d'actions correctrices, caractérisée par des structures petites, des revenus faibles — même si ceux-ci sont souvent complétés par le produit d'activités extérieures — et des perspectives de marché difficiles en raison de la concurrence de l'Europe du Sud au sein du Marché Commun.

2 - *Le second scénario* est caractérisé par l'exposition des producteurs à la concurrence internationale, après l'arrêt de la construction européenne.

Disons tout de suite que ce scénario ne se conçoit pas sans sorties de population hors de l'agriculture : il faut donc que le contexte économique général soit organisé pour absorber ce nouvel afflux, qui pourrait bien atteindre 10 % de la population agricole (prévue dans le scénario 1).

Le niveau général des prix agricoles est ici en baisse. La production globale se contracte, en raison du recul important des céréales, que ne réussissent pas à combler les augmentations de production de viande, oléagineux, fruits, légumes et vins.

Néanmoins, la réorganisation de la production sur une base plus intensive en capital permet des progrès de productivité et, dans l'ensemble, le revenu moyen est sauvegardé.

Toutefois, le solde de la balance extérieure, tout en restant positif, est dégradé.

Seules, dans ce contexte, les régions céréalières sont paradoxalement avantagées : elles compensent en effet la baisse de leurs rentrées céréalières de plusieurs manières :

— c'est dans ces régions que s'accélérera le plus vite l'exode agricole et la concentration des exploitations,

— les exploitations moyennes qui subsistent prendront rapidement le tournant de la transformation en viande de leurs céréales ; d'autres, qui envisageraient primitivement d'abandonner la production laitière, ajourneront cette réorientation et rationaliseront leur production.

Les régions de l'Ouest, elles, seront surtout touchées par cette nouvelle concurrence suscitée sur les productions animales. On peut prévoir ici des baisses de revenus difficiles à enrayer.

Les régions méridionales, enfin, bénéficieront peu de l'augmentation de la production domestique de fruits, légumes et vins : la nécessité d'affronter la concurrence internationale ne sera pas moindre que dans le premier scénario : l'aide de l'Etat tendra à la modernisation des structures capables de progrès de productivité (mécanisation, etc.), le revenu moyen sera sauvegardé mais non amélioré par rapport au premier scénario.

3 - *Le troisième scénario* correspond à une hypothèse de mise en place d'un système protectionniste, à la suite de l'arrêt de la construction européenne.

On assistera ici aussi à une contraction de la production finale, moins forte peut-être que dans le second scénario en raison de prix plus élevés.

Mais les revenus seront les plus faibles dans ce cas : c'est qu'ici, on ne peut plus compter sur l'organisation de transferts de population agricole en dehors de ce secteur, transferts devenus problématiques dans le climat général d'autarcie de ce scénario. Au contraire, il faut penser que la population agricole sera ici la plus forte, notamment en raison des hausses survenues sur les productions végétales intensives (fruits et légumes).

Au plan régional, les régions du Centre-Nord-Est sont ici moins avantagées, en l'absence de départs supplémentaires de l'agriculture. Elles ne peuvent empêcher une dégradation de leurs revenus, qu'elles n'enrayent que par le passage à la viande et aux oléagineux (qui sont ici fortement revalorisés).

Les régions de l'Ouest restent de leur côté soumises à la concurrence des régions précédentes, pour les mêmes raisons que dans le scénario précédent.

Les régions méridionales enfin, moins bien armées pour passer aux productions animales et aux protéagineux (à moins de progrès technologiques importants dans l'acclimatation du soja), ne bénéficient pas non plus, au plan des revenus, de la remontée des fruits et légumes : leurs prix élevés permettent en effet le maintien d'exploitation de faible productivité, baissent la moyenne d'ensemble du revenu.

Si l'on voulait, par conséquent, porter un jugement au terme de cet examen sur l'apport de l'agriculture aux objectifs des pouvoirs publics, on pourrait formuler les hypothèses suivantes :

- en matière de balance commerciale, la situation, de bonne dans le premier scénario, se détériore en passant du premier au second, et du second au troisième ;
- sur le plan démographique, il est peu probable que l'on puisse demander à l'agriculture de beaucoup contribuer à résoudre le chômage, si l'on veut maintenir et même améliorer — au moins dans les deux premiers scénarios — sa compétitivité ;
- sur le plan social, la situation pourrait être préoccupante régionale-ment, surtout dans l'Ouest, en cas d'arrêt de la construction européenne. Quant au Midi, quel que soit le scénario, l'amélioration de sa base productive semble indispensable. Reste le problème de l'apport de l'agriculture aux approvisionnements en énergie et matières premières.

D'une manière générale, il pourrait s'agir là d'un invariant des trois scénarios, dans la mesure où la mobilisation des ressources agricoles pour cet objectif dépend avant tout du prix du pétrole, lui-même faiblement lié à la réalisation de tel ou tel scénario.

Néanmoins, on peut estimer que le scénario 3 est plus favorable à cette tendance dans la mesure où d'une part, les matières émises sont plus importantes (paille d'oléagineux remplaçant la paille de céréales) et d'autre part, la dégradation des excédents commerciaux renforce l'urgence d'économies sur les importations pétrolières.

Dans le meilleur des cas, en faisant des hypothèses réalistes, on peut espérer produire près de 15 % des engrais azotés de synthèse et 30 % de l'énergie primaire nécessaire à la ferme à partir de filières forestières et agricoles. Cela n'est pas négligeable et mérite que l'on s'y attache.

#### Balance commerciale agricole (millions de F) (1)

	I	II	III
Balance de base	+ 9 879	+ 5 697	+ 491
Economies pétrolières (engrais et énergie)	926	1 332	2 722
	<u>10 805</u>	<u>7 029</u>	<u>3 213</u>

#### Productions finales par exploitation (1 000 F) (1)

	I	II	III
Ouest	253	214	224
Midi	132	132	123
Centre-Nord-Est	264	308	246
France	210	208	191

(1) Les chiffres ici avancés ne peuvent être considérés que comme des indicateurs permettant de comparer, d'un scénario à l'autre, l'évolution de quelques grands agrégats.

# Avertissement

Les scénarios pour l'an 2000 que présente le document suivant n'ont pas pour objectif de dessiner des images possibles de l'agriculture française à ce terme. Leur fonction est de faire apparaître trois visages contrastés, obtenus en poussant à l'extrême soit les évolutions déjà constatées soit les réactions que ces évolutions mêmes risquent de susciter.

Il appartiendra alors à l'analyse de faire ressortir les invariants de ces images didactiques, invariants qui pourront constituer les points d'ancrage des politiques régionales.

Rappelons par ailleurs comment s'est élaborée l'ossature de la démarche :

- rassemblement d'éléments d'analyse sur les principales filières de production,
- réflexion sur l'évolution du contexte international,
- construction des scénarios.

Il s'agit donc là d'une approche qui n'a visé à aucun moment la totalité : l'insertion de l'agriculture dans l'ensemble du contexte socio-économique français n'y est pas plus traitée que ne sont pris en considération les éléments autres que productifs qui pourraient caractériser cette agriculture.

**Première partie**

---

**ÉLÉMENTS D'ENCADREMENT  
DES SCÉNARIOS A L'AN 2000**

---

## I. 1 - CADRE GENERAL DES SCENARIOS

Les éléments assemblés sur les différentes filières de production agro-industrielle, tant sur le plan économique qu'en matière technologique, permettent à présent de tenter un essai de synthèse à l'échéance 2000.

Ce n'est pas à une véritable prospective que l'on s'est livré ici dans la mesure où l'on a moins essayé de quantifier tel ou tel élément aujourd'hui négligeable, mais qui risque demain d'infléchir plus ou moins fortement la situation finale, que de prolonger les tendances constatées dans le passé et de s'interroger sur la cohérence des images finales ainsi obtenues.

Ces tendances ainsi privilégiées ne résultent pas simplement du jeu mécanique des ajustements statistiques. Pour chaque production, en effet, un choix a été fait entre les différents ajustements possibles : certes, un des critères de ce choix a été la plus ou moins bonne qualité observée de telle ou telle fonction statistique. Mais un autre critère, non moins important, a porté sur l'opinion que l'on se fait aujourd'hui de l'influence à long terme d'un certain nombre d'éléments sur les décisions de production.

Parmi ces éléments, trois nous ont paru fondamentaux :

1 - les tendances de la consommation : elles sont défavorables pour à peu près l'ensemble des productions : soit cette consommation ne progresse que faiblement (lait, fruits, légumes, par exemple), soit elle régresse (céréales, vin). Seule la viande échappe encore pour un temps à ce phénomène de saturation.

2 - les tendances de la technologie : rien ne laisse réellement présager aujourd'hui — en dehors des perspectives encore incertaines de l'hybridation généralisée des semences —, que d'ici l'an 2000, l'agriculture ait à vivre des révolutions aussi fortes que l'ont été l'introduction du machinisme et de la chimie dans le passé. Il en est apparemment de même de la technologie des produits alimentaires en aval. On semble plutôt aller vers une rationalisation de l'emploi des consommations intermédiaires comme des investissements, donc plutôt vers la recherche d'une meilleure maîtrise des moyens de production que vers celle d'une augmentation à tout prix de cette production.

Seul élément contraire à mentionner : l'incertitude sur le rôle exact que pourraient jouer les produits agricoles comme substitut du pétrole d'ici 2000. Mais vingt ans seulement nous séparent de cette échéance : c'est, là encore, peu pour une révolution.

3 - Enfin, le contexte international va en se durcissant : de nombreux pays vont chercher à rééquilibrer leurs balances commerciales par des exportations accrues de produits agricoles : céréales et tourteaux pour les Etats-Unis ; fruits, légumes et vin pour l'Europe du Sud ; lait et viande pour l'Europe du Nord.

La France, à qui son climat permet de produire et d'exporter l'ensemble de ces productions, va avoir à faire face au cours de ces vingt ans à une très vive concurrence à l'extérieur.

Pour l'ensemble de ces raisons, les ajustements statistiques privilégiés à long terme ont été ceux conduisant aux productions les plus modestes. Le taux de croissance de l'agriculture française a été ainsi ramené de

3 % environ au cours des vingt dernières années à un chiffre se situant entre 1 et 1,5 % pour les vingt suivantes.

On a ainsi abouti à un scénario 2000 (dit scénario 1) que l'on pourrait qualifier de tendanciel, et qui répond à une double caractéristique :

— il est l'aboutissement d'un processus concrétisant la prise de conscience que la période d'expansion de l'agriculture française qui a prévalu au lendemain de la guerre à 1970 est terminée : cet infléchissement de la tendance est déjà lisible pour un certain nombre de productions entre 1970 et 1975 (maïs, fruits et légumes, lait) ; il est généralisé pour tous les produits à partir de 1975,

— privilégiant les tendances de ces dernières années, il marque l'aboutissement de l'Europe agricole à travers laquelle règne une division du travail poussée : la France devrait s'y retrouver fortement exportatrice de céréales (vers tous ses partenaires), moyennement de lait (vers l'Europe du Sud), équilibrée sur le vin et importatrice de viande (d'Europe du Nord), fruits et légumes (d'Europe du Sud).

Dans la mesure où, cependant, on peut penser que les Etats-Unis exerceront de vives pressions pour éviter la perte d'un de leurs marchés céréaliers les plus importants, et en tout cas l'un des plus solvables, les pressions seront très fortes qui s'exerceront pour limiter cette intégration européenne.

On a donc conçu *un second scénario*, dans lequel les complémentarités — et donc les échanges — sont moins poussées entre les partenaires. Mais il ne faut pas concevoir ce scénario comme le retour à une certaine forme d'autarcie, à l'abri de barrières protectionnistes : c'est en fait du contraire qu'il s'agit. Les producteurs sont ici exposés à la concurrence internationale et s'il y a réduction du commerce extérieur, celle-ci est due justement à la disparition de la protection européenne.

Le cheminement nous paraît donc devoir passer par un alignement — plus ou moins important — des prix européens sur les prix mondiaux des céréales et des productions animales. Cet alignement fera que de nombreuses exploitations de polyculture ne trouveront plus un revenu suffisant dans la vente de céréales en l'état et devront les transformer en productions animales intensives. Faute de marchés suffisants, d'autres exploitations devront être agrandies, aboutissant à un exode agricole supplémentaire.

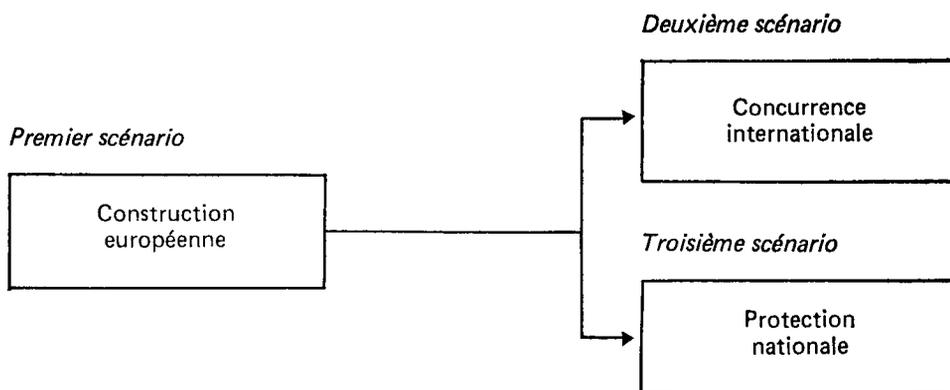
En matière de fruits, légumes et vins, il s'agira de limiter fortement les importations et même d'exporter. Cela impliquera une maîtrise accrue des coûts de production et la mise en place de grandes exploitations spécialisées et mécanisées.

Ce scénario — qui prévoit également l'amélioration du taux de couverture des protéines pour l'élevage — se présente donc comme la recherche de l'exploitation plus approfondie des potentialités nationales, mais cela au prix de restructurations importantes de l'appareil de production, se traduisant par des départs plus importants de l'agriculture, accompagnés par des investissements productifs également plus intenses que dans le premier scénario, qu'il s'agisse d'étendre encore les ateliers animaux hors sol, ou de favoriser la mécanisation des exploitations fruitières, légumières et viticoles.

On peut également à coup sûr prévoir, dans ce dernier scénario, une vive poussée du travail à temps partiel qui débordera le cadre des exploitations de moins de 20 ha pour atteindre celles de 20 à 50 ha. En effet, et ce sera là une autre des caractéristiques de ce scénario, c'est la classe médiane des exploitations, celle qui pouvait espérer se développer

à l'abri pour un temps de la protection européenne qui va se trouver frappée de plein fouet par l'alignement sur les conditions de production extra européennes.

Nous avons enfin développé un *troisième scénario* qui apparaît comme la seconde branche de l'alternative en réponse à un affaiblissement possible de la construction européenne : il consiste à mettre en place une protection des producteurs face à la concurrence internationale :



Dans cette image, le commerce extérieur devrait encore plus se réduire : notamment, la trilogie céréales-protéines-viande devrait finir par se trouver à peu près équilibrée, mais vraisemblablement au prix d'un sacrifice de revenus pour les producteurs (ou pour la collectivité, en cas de transferts).

Les déficits du commerce extérieur en fruits et légumes seraient encore plus réduits que dans le scénario 2, mais dans des conditions de productivité médiocres, donc à l'abri de prix plutôt élevés, cependant que le rééquilibrage du marché du vin ne pourrait pas plus permettre que dans le scénario 1 d'éviter un certain tassement.

Du point de vue de la production, enfin, on a adopté dans les trois cas l'hypothèse d'un effort important de réduction des excédents laitiers.

Quant à l'utilisation des *produits agricoles comme source d'énergie et de matières premières industrielles*, on peut estimer que, pour une assez large part, il s'agit d'une orientation qui dépend de l'évolution du prix du pétrole — sans oublier celui du charbon —, laquelle n'est pas forcément en rapport avec l'un ou l'autre des scénarios.

Ce qui différencierait les différentes images, de ce point de vue, serait alors une intensité plus ou moins grande de l'effort consenti en ce domaine, un tronc commun restant inévitable. On pourrait alors admettre que cet effort ait des chances d'être plus grand dans le troisième scénario dont les caractéristiques plus autarciques imposent davantage que dans les deux précédents, la recherche d'une réduction des importations pétrolières.

Du point de vue de la population enfin, il est clair que c'est le troisième scénario qui comportera le plus grand nombre d'exploitations agricoles, mais aussi les revenus les plus réduits.

Sans qu'il soit réellement possible de chiffrer les écarts de revenus dans le cadre de ce travail limité, on peut en effet dès à présent formuler les évaluations qualitatives suivantes :

— dans le premier scénario, l'agriculture française, à l'abri de la protection européenne, bénéficie d'un marché important et d'un système de prix élevés. Elle se caractérisera donc à l'échéance 2000 par un commerce extérieur globalement très excédentaire, même si des déficits sont encore enregistrés en matière de viande, aggravés pour les protéines, fruits et légumes, cependant que seraient réduits les excédents laitiers.

La population active se situe alors autour d'un chiffre compatible avec des progrès moyens de la productivité.

— dans le second scénario, l'agriculture française exposée à la concurrence internationale, perd à la fois son marché européen protégé et le système de prix correspondant. A l'échéance 2000, son commerce extérieur, encore excédentaire, s'est forcément contracté. La restructuration nécessaire pour accroître fortement les progrès de la productivité entraîne une diminution plus rapide du nombre des exploitations.

Par le jeu de cette diminution simultanée de la production finale et du nombre des producteurs, le revenu moyen est vraisemblablement sauvegardé. La collectivité nationale, mis à part le soutien aux investissements de modernisation nécessaires, pourrait ainsi faire l'économie de transferts supplémentaires, mais à condition de pouvoir offrir les emplois indispensables à ceux qui quitteront en plus grand nombre l'agriculture.

— dans le troisième scénario, l'agriculture française est certes protégée par des barrières nationales : mais du coup, elle perd encore plus la capacité d'exporter. Son commerce extérieur demeure peut-être légèrement excédentaire, mais la tendance est nettement désormais, à l'équilibre, donc à une contraction de la production finale : cette contraction est cependant moins accentuée que dans le second scénario, du fait de la recherche systématique de réduction de tous les déficits de production et d'un meilleur système de prix pour l'agriculture.

Mais le contexte autarcique de ce scénario s'oppose à des sorties de population de l'agriculture aussi rapides que dans les deux premiers. La productivité est donc moins élevée, ainsi que les revenus, à transferts inchangés.

Par ailleurs, et la remarque valable pour le second scénario l'est a fortiori pour le troisième, la réduction de l'excédent du commerce extérieur agricole est inquiétante : la France, comme les Etats-Unis, ne l'oublions pas, doit nécessairement exporter, et à prix compétitifs, pour compenser ses propres importations d'énergie, de matières premières, ou de biens industriels. Ce n'est pas que la réduction globale de l'ensemble du commerce extérieur français soit impossible. Mais il faudrait alors en accepter les conséquences sur le niveau de vie, du moment que l'on se donnerait comme objectif de produire sur le seul territoire national à peu près l'ensemble des biens nécessaires à la population, et cela quel qu'en soit le prix.

## I. 2 - LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Le contexte international dans lequel va se mouvoir l'agriculture française au cours des vingt prochaines années sera dominé par deux éléments :

1° : La nécessité de rééquilibrer leur balance des paiements, fortement obérée par les importations énergétiques comme par celles de biens de consommation, va conduire les Etats-Unis à peser de tout leur poids pour obtenir une libéralisation des marchés mondiaux, notamment en matière céréalière.

Cette libéralisation s'appuiera sur le plan intérieur sur l'état compétitif auquel est parvenue l'agriculture américaine : la taille moyenne des exploitations est ainsi passée de 86 ha en 1950 à 154 ha en 1974, cependant que pour la même période, la part de subvention aux exportations céréalières par rapport au prix perçu par le fermier américain était ramenée de 44 à 13 % (rapport RIBOUD au C.A.P.).

L'action américaine visera donc à obtenir de la CEE un niveau progressivement moins élevé de soutien à ses propres céréaliculteurs, de manière à laisser le champ plus libre aux exportations américaines aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du marché européen.

2° : La volonté des Gouvernements de la CEE actuelle d'amarrer à leur entreprise les Etats d'Europe du Sud et cela, non seulement dans un but économique mais aussi dans un but de stabilisation politique de l'ensemble de l'Europe Occidentale.

Pour les Etats-Unis, il s'agit là d'une opération à double tranchant : d'une part, ils y sont favorables dans la mesure où ils peuvent transférer sur l'Allemagne, en tant que pays relais, la responsabilité — et donc la charge financière — de cette stabilisation politique, tout en se servant des nouveaux pays ainsi intégrés comme levier de leur intervention à venir pour obtenir un assouplissement de la politique agricole commune céréalière ; d'autre part, en cas d'échec sur ce dernier point — l'Europe du Sud acceptant d'importer désormais à prix forts les céréales françaises contre la promesse de débouchés accrus en matière de fruits, légumes et vins — ils courent le risque de perdre une de leurs marchés solvables les plus importants.

L'examen de ces deux éléments fondamentaux du contexte international des échanges agricoles, fait bien apparaître la contradiction qui les oppose : si l'Europe se construit sur la base d'une division du travail rigoureuse entre les différentes agricultures, les Etats-Unis risquent de perdre progressivement 20 % de leurs marchés d'exportation pour l'ensemble des céréales. Parallèlement, le mouvement de transformation de la polyculture française en céréaliculture — au détriment des productions animales — est conforté, cependant que fruits, légumes et vins perdent en importance.

Si en revanche, la pression américaine est suffisamment forte pour obtenir par le biais de baisses de prix un tassement assez net de la production céréalière européenne, ce sera en contrepartie l'intégration de l'Europe du Sud qui sera freinée, la France, face à des difficultés accrues de commercialisation de ses céréales sur les marchés européens, n'ayant pas de raison de faire des concessions en matière de productions végétales intensives.

Compte tenu de ces considérations, on voit clairement que ce n'est pas le critère du libéralisme qui pourra réellement différencier des scénarios

d'avenir : si, en effet, les agricultures américaine et européenne entament un processus de concurrence en matière de production céréalière, c'est un mouvement de nature plutôt inverse qu'il faut prévoir entre pays européens pour les fruits, légumes et vin : la France ne pourrait pas, dans un tel contexte, laisser se dégrader la balance commerciale à la fois sur tous les postes de ses productions agricoles, et simultanément courir le risque de troubles sociaux sur l'ensemble de son territoire. A contrario, une intégration européenne stricte caractérisée par une spécialisation française céréalière contre l'abandon des créneaux végétaux intensifs, aurait la double signification d'un libéralisme interne à l'Europe, mais d'un protectionnisme vis-à-vis de l'extérieur, le marché céréalière de la CEE étant à ce moment isolé du reste du monde.

De la même manière, ce n'est pas non plus le concept de « polarité » qui pourrait caractériser une alternative future : il est certes apparent que l'intégration européenne stricte défavorise les Etats-Unis et, semble donc plus compatible avec l'idée d'un monde multipolaire. Mais comment oublier que, même dans ce cas, les Etats-Unis conservent un quasi monopole sur pratiquement tous les facteurs de la production agricole européenne :

— sur le matériel, par exemple, rappelons qu'en matière de tracteurs, la production sur le territoire national est détenue à 70 % par les Américains (en y incluant Massey-Ferguson, bien sûr), et la commercialisation à 51 % (Renault n'assure que 17 % du volume des ventes sur le marché français),

— sur les engrais, l'azote, pilier de la fumure, voit sa fabrication se faire à 80 % par des procédés américains,

— sur les aliments du bétail, la dépendance est très forte : les tourteaux provenant des Etats-Unis ou de pays satellites (Brésil) représentent plus de 60 % des besoins en protéines fournis par l'ensemble des adjuvants riches en protéines,

— sur les semences, la domination américaine reste extrêmement lourde, notamment en maïs et fruits, et semble amenée à s'appesantir encore avec les progrès attendus de l'hybridation.

Il est par ailleurs trop tôt pour déceler si la pression américaine en vue d'obtenir une moindre intégration européenne — donc une hypothèse davantage bi-polaire, URSS-USA, au détriment de l'émergence d'un pôle européen — s'accompagnerait de mesures positives vis-à-vis de la France, à la fois pour compenser les pertes occasionnées à son agriculture sur les céréales, comme pour la détacher de l'Allemagne : on ne voit en effet pas clairement d'indices de coopération systématique franco-américaine, ni dans les industries d'amont, ni dans celles d'aval de l'agriculture, mis à part le rapprochement récemment réalisé entre les coopératives céréalières (1).

Pour toutes ces raisons, le mieux serait de s'en tenir par la suite aux trois scénarios suivants, basés comme on l'a déjà expliqué plus haut sur la plus ou moins forte intégration européenne, s'opposant symétriquement soit à une intégration plus ou moins grande du marché céréalière mondial, soit à un repliement protectionniste.

(1) L'UNCAC (Union Nationale des Coopératives Agricoles de Céréales) s'associe avec un groupe de coopératives européennes et américaines (Hollande SEVECO, Coopérative of Indiana, USA, le groupe Hand & Lakes, USA) et Toepfer, l'une des principales sociétés de commerce de céréales et d'oléagineux au niveau mondial. L'UGCAF est, elle, liée à la société Louis Dreyfus — au sein d'un groupement d'intérêt économique UFC (Union Financière des Céréales).

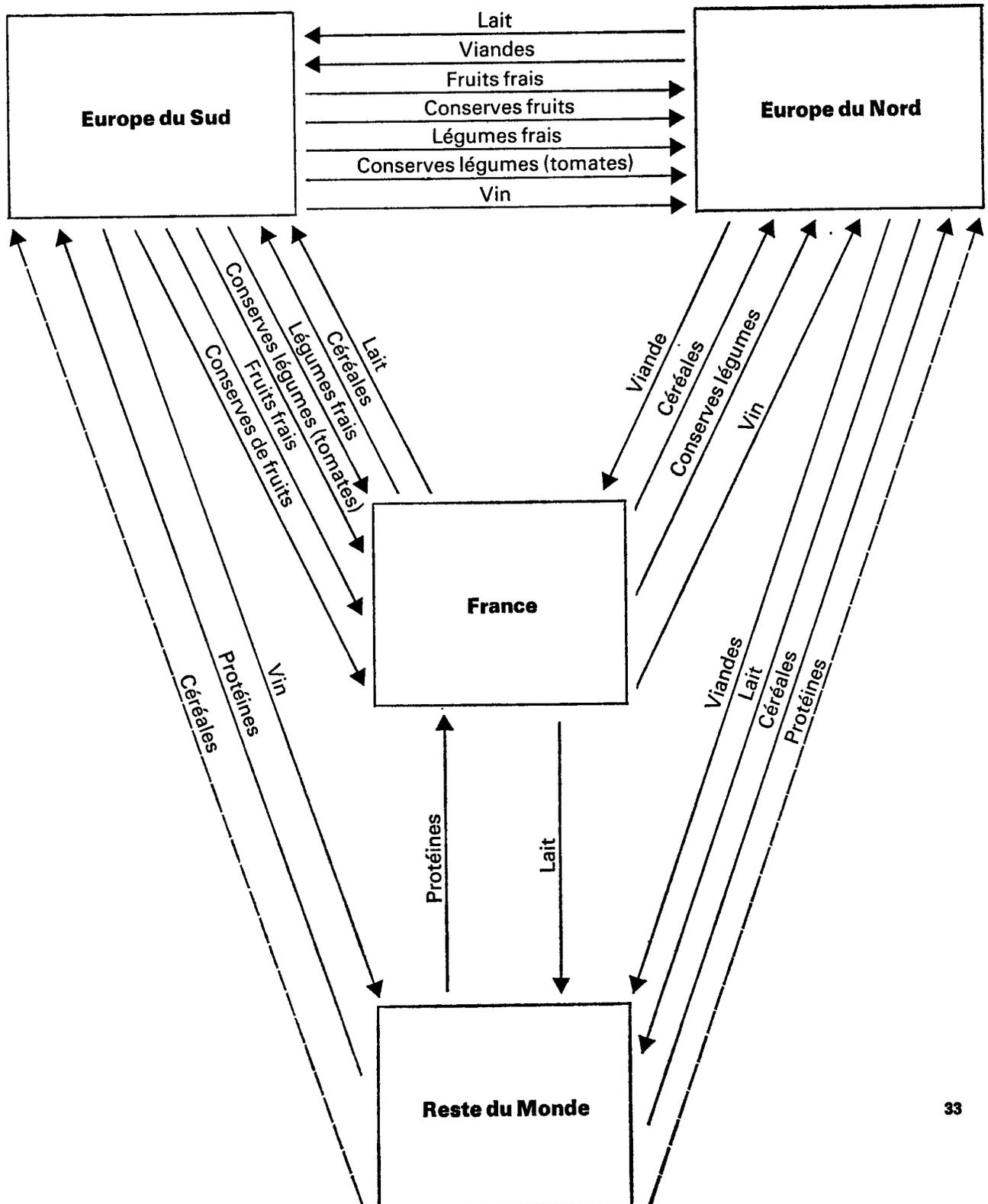
### I. 3 - PREMIER SCENARIO : L'INTEGRATION DU MARCHÉ EUROPEEN

Sans rappeler ce qui vient d'être dit, l'idée d'ensemble est que la prolongation des tendances observées au cours des dernières années devrait déboucher sur une Europe fortement intégrée, c'est-à-dire, à forte division du travail interne.

Cela donnerait le schéma simplifié suivant :

TABLEAU n° 1

#### SCHEMA DES PRINCIPAUX COURANTS D'ECHANGES EXTERIEURS DU SCENARIO 1



Géographiquement, ce scénario s'explique comme suit :

— *l'Europe du Nord* est :

1° - une zone de consommation pour les productions végétales intensives : fruits, légumes, vin que lui fournissent l'Europe du Sud essentiellement et la France pour une moindre part.

2° - une zone de transformation des céréales et des protéines qu'elle importe de France en grande partie pour les céréales, et du reste du monde pour les protéines et une petite partie des céréales (en pointillé). Ces matières premières sont transformées en lait et viande, exportées en Europe du Sud, en France (viande) et dans le reste du monde : c'est notamment la seule zone européenne à vocation explicitement exportatrice de viande, la France étant condamnée à une certaine retenue, si elle veut exporter ses céréales.

— *l'Europe du Sud* est :

1° - une zone de consommation pour les productions animales qu'elle fabrique à partir des céréales et protéines importées (en grande partie de France pour les céréales), ou qu'elle importe d'Europe du Nord surtout et de France partiellement pour le lait,

2° - une zone d'exportation pour les productions végétales intensives : pour les fruits et légumes, à destination de France et d'Europe du Nord (la conserve de légumes autre que de tomate restant cependant l'apanage de la France) ; pour le vin à destination de l'Europe du Nord et du reste du monde : c'est la seule zone européenne à vocation exportatrice mondiale de vins (de table), la France étant là encore induite à une certaine retenue en contrepartie des céréales et du lait qu'elle y exporte, et de la place qui lui est reconnue pour les conserves de légumes.

— *la France* est :

1° - une zone d'importation pour les fruits et légumes frais et pour les conserves de fruits et de tomates en provenance d'Europe du Sud,

2° - une zone d'exportation vers l'Europe du Nord et du Sud pour les céréales,

3° - une zone d'exportation de vin et de conserves de légumes vers l'Europe du Nord,

4° - une zone d'exportation de lait vers l'Europe du Sud et le reste du monde,

5° - une zone d'autarcie pour l'ensemble viandes-œufs.

La position française est donc à facettes multiples : ses partenaires lui reconnaissent :

— un rôle primordial comme fournisseur de matières premières (céréales),

— un rôle secondaire comme fournisseur de certaines productions végétales intensives (vin, conserves de légumes) ou animales (lait),

— et l'aident à exporter ses excédents dans le monde (lait).

En contrepartie, la France :

— devient fortement importatrice de fruits et légumes frais et de conserves de fruits en provenance d'Europe du Sud,

— s'abstient de devenir exportatrice de viande et donc de concurrencer l'Europe du Nord,

— s'abstient de concurrencer l'Europe du Sud en exportant du vin vers le reste du monde (hors vins AOC, bien entendu).

Naturellement, il faut avoir à l'esprit que le schéma est simplificateur et représente surtout des soldes et des agrégats : dans les faits, par exemple, en détaillant davantage :

— bien entendu, les autres pays européens continueront à importer des céréales des pays tiers (céréales secondaires), et la France continuera à en exporter vers les pays tiers également (blé surtout et céréales secondaires),

— des courants d'importation de conserves de tomates et de fruits continueront du Maghreb vers la France,

— la France continuera d'exporter certains fruits vers l'Europe du Nord (pommes),

— la France continuera d'exporter du vin vers des pays tiers (AOC notamment),

— la France importera certaines viandes (porc) et en exportera d'autres (bovins, volailles),

— etc...

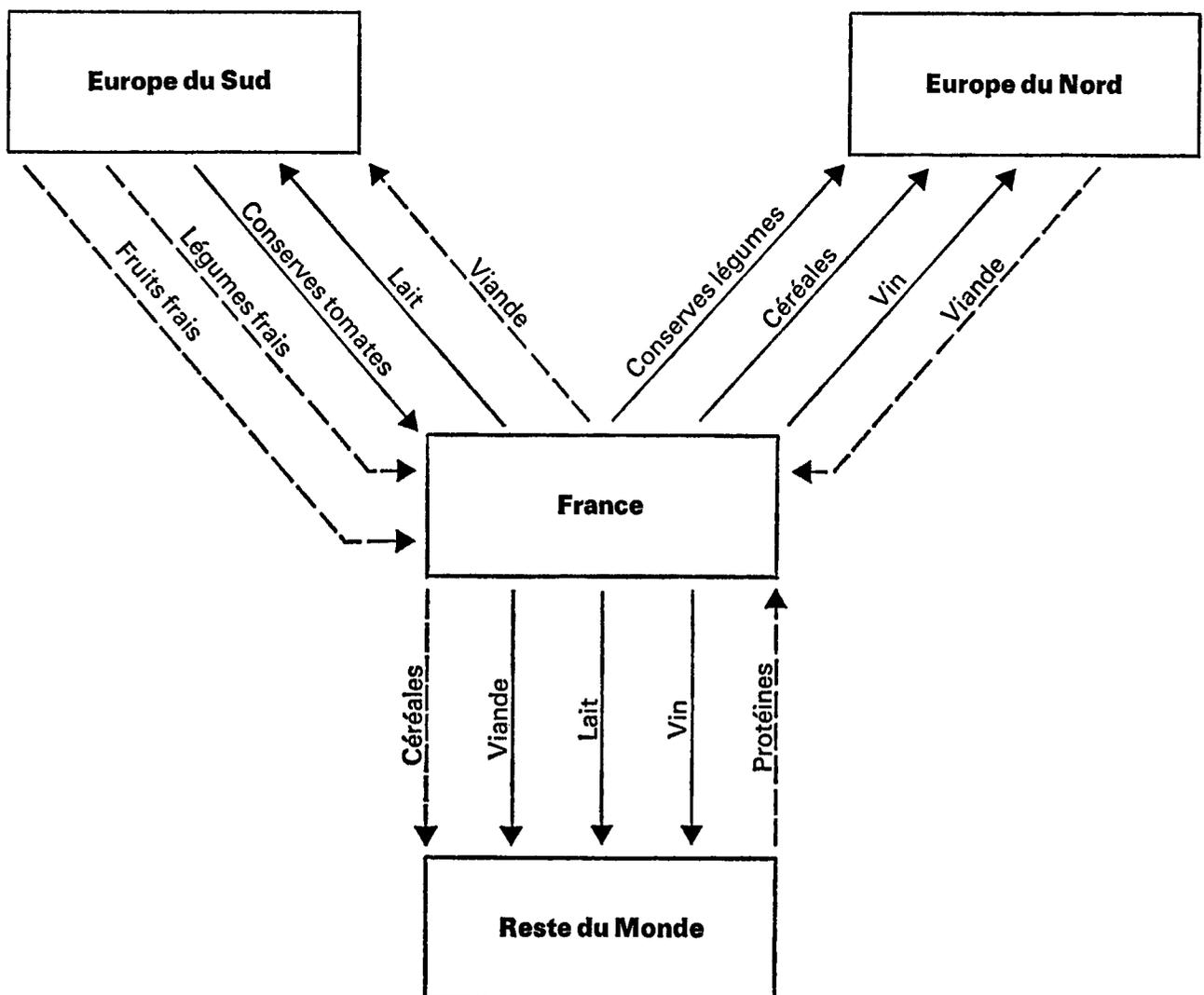
Mais l'esprit d'ensemble des spécialisations devrait rester celui du schéma.

**I. 4 - DEUXIEME SCENARIO :  
LE RALENTISSEMENT DE LA CONSTRUCTION  
EUROPEENNE ET L'EXPOSITION DES PRODUCTEURS  
A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE**

On peut reprendre le scénario précédent et le modifier en ne faisant apparaître, pour simplifier, que les relations de la France avec ses trois partenaires (à l'exclusion des relations bilatérales entre les dits partenaires) : il s'agit ici de se représenter la situation d'une Europe beaucoup moins intégrée.

TABLEAU n° 2

**SCHEMA DES PRINCIPAUX COURANTS  
D'ECHANGES EXTERIEURS DU SCENARIO 2**



Les différences avec le scénario précédent sont les suivantes du point de vue français :

1° - En matière de productions végétales intensives, la France ne ménage plus l'Europe du Sud : si elle admet la permanence d'un déficit réduit en fruits et légumes frais (en pointillé sur le schéma), en revanche, elle concurrence l'Europe du Sud sur les marchés des pays tiers pour le vin, y compris celui de consommation courante.

2° - En matière de céréales et de productions animales, la France se sent obligée de limiter fortement ses excédents exportables de céréales (baisse de prix). En contrepartie, elle n'est plus tenue à la même réserve de non concurrence de l'Europe du Nord sur les viandes et elle se met donc à en exporter, vers l'Europe du Sud et le reste du monde (Moyen-Orient),

3° - La baisse de prix des céréales s'accompagne d'une revalorisation mécanique relative des prix des protéagineux, mais peut-être aussi d'une revalorisation supplémentaire voulue par l'Europe afin de contribuer à résorber l'excédent céréalier par substitution en culture des protéagineux aux céréales. C'est pourquoi le flux de protéines vers la France, en provenance du reste du monde, est ici mis en pointillé : il reste cependant loin d'être supprimé.

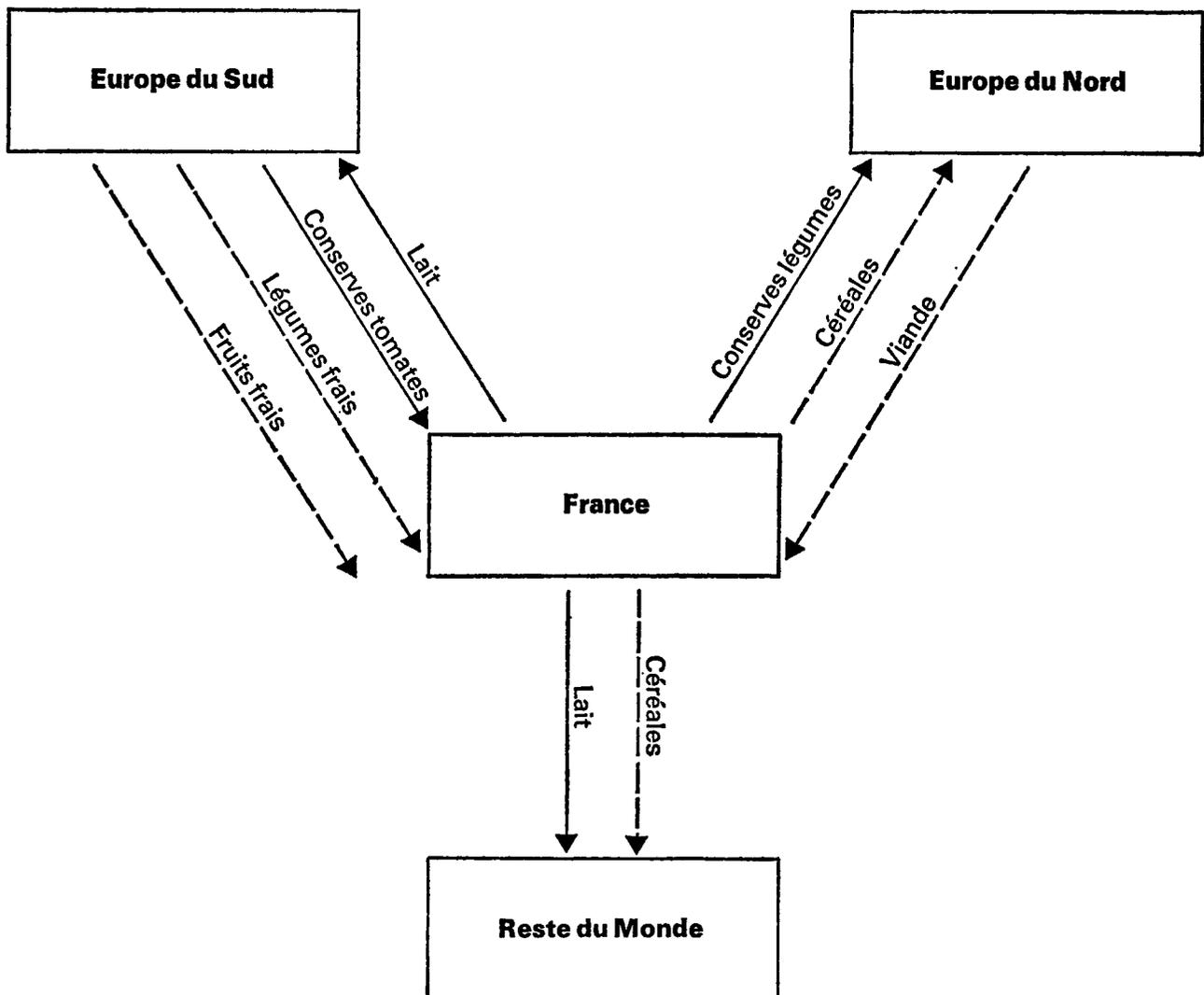
Il faut noter qu'indéniablement les tendances autarciques sont plus fortes dans le second scénario, les flux de commerce extérieur étant simultanément réduits sur les céréales, la viande, les protéines, les fruits et les légumes (avec cependant apparition d'exportations de vin).

**I. 5 - TROISIEME SCENARIO :  
LE RALENTISSEMENT DE LA CONSTRUCTION  
EUROPEENNE ET LA MISE EN PLACE  
D'UNE PROTECTION DES PRODUCTEURS  
FACE A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE**

En ne faisant usage que d'un schéma simplifié des relations de la France avec ses trois partenaires, on a la situation suivante :

TABLEAU n° 3

**SCHEMA DES PRINCIPAUX COURANTS  
D'ECHANGES EXTERIEURS DU SCENARIO 3**



En fait, et pour ne se borner qu'à l'enregistrement des flux physiques, ce schéma illustre la très forte réduction du commerce extérieur.

1° - En matière de productions végétales intensives, la France continue de réduire son déficit de fruits surtout et de légumes. Elle n'ambitionne plus de concurrencer l'Europe du Sud sur le marché mondial du vin.

2° - En matière de céréales, l'excédent est désormais très réduit : le plus clair de la production est transformé sur place (la baisse de prix est aussi forte que dans le second scénario que l'on opère avec ou sans quantum individuel de production).

3° - Le déficit de viande est à peu près complètement réduit, et en fait s'équilibre avec l'excédent d'œufs correspondant. Mais le prix reste relativement élevé, comme dans le premier scénario.

4° - Le prix des oléagineux est fortement revalorisé à la fois dans le but de supprimer le déficit du commerce extérieur comme de donner une spéculation de remplacement aux céréaliculteurs.

Cela étant, et s'il fallait recenser les forces internationales favorables à l'un ou l'autre des trois scénarios, le premier (l'intégration européenne poussée) rencontrerait à l'évidence le soutien du plus grand nombre de pays, des pays d'Europe d'abord :

— l'Allemagne y est favorable à la fois pour des raisons sociales internes (soutien à ses propres céréaliculteurs qui seraient les premiers menacés dans le cas du second scénario), et en raison des perspectives ouvertes à son industrie par le développement intégré des pays d'Europe du Sud.

— la France ensuite, dont la majeure partie de l'agriculture est intéressée par l'existence de débouchés à prix assez élevés pour les céréales.

— l'Europe du Sud enfin qui verrait ses principales productions valorisées (fruits, légumes, vin) avec l'inconvénient plus mineur de devoir payer plus cher les céréales qu'elle importe.

En dehors de l'Europe, enfin, les pays en voie de développement devraient y être favorables, dans la mesure où, face à leur déficit en céréales chiffré aux environs de 100 millions de tonnes par la FAO en 2000, leur intérêt réside en la permanence d'une offre abondante en provenance des pays développés.

Il faudra donc à l'évidence que les Etats-Unis exercent une très forte pression pour faire prévaloir l'hostilité qu'ils devraient porter à ce scénario, relayés en cela par certaines couches sociales des pays européens lésées par le haut prix actuel des céréales : producteurs et consommateurs de viande, par exemple.

Les forces favorables au second scénario comportent a contrario, bien évidemment, les Etats-Unis qui y voient un affaiblissement de la concurrence céréalière tout en préservant leur marché européen d'exportation de protéines.

L'Europe du Sud perd une fraction du marché français de fruits et légumes, réorganisé sur des bases de production capitalistes plus compétitives. Les formations sociales intérieures françaises non agricoles lui sont favorables, compte tenu du contexte général de baisse des prix agricoles que comporte ce scénario. En revanche, le monde agricole se voit fortement perturbé : reconversion partielle des céréaliculteurs aux productions animales, exode agricole accru, compétition interrégionale accentuée entre régions de l'Ouest et du Centre-Nord-Est de la France pour la production

de viande, contradictions internes aux zones méridionales entre petits et gros producteurs de fruits, légumes et vin.

Le troisième scénario, enfin, ne peut rencontrer qu'un accueil mitigé si ce n'est hostile sur le plan international : si les Etats-Unis y gagnent la disparition complète d'un de leurs plus importants concurrents céréaliers sur le plan du marché mondial, ils perdent également tout le marché français des protéines.

La disparition de ce concurrent céréalier des Etats-Unis n'est par ailleurs pas de l'intérêt de l'ensemble des pays importateurs : Europe du Nord et du Sud, pays en voie de développement.

L'Europe du Sud enfin voit un peu plus se fermer le marché français des fruits et légumes.

Reste le plan des forces internes : il est peu probable que ce scénario puisse rencontrer l'adhésion totale des formations sociales non agricoles : celles-ci ne seraient pas trop défavorisées sur le plan des prix des productions animales, qui pourraient rester ceux du premier scénario. Mais les prix des fruits et légumes seraient appelés à monter. Enfin, il y a des chances pour que des transferts accrus soient exigés de la collectivité pour compenser les pertes inévitables de revenus engendrées par la restriction de l'agriculture française à son seul marché intérieur, et l'absence d'emplois extra-agricoles.

## I. 6 - L'EVOLUTION DES CLASSES SOCIALES

L'évolution des classes sociales constituant la paysannerie française peut être illustrée de manière synthétique par l'évolution de la structure des exploitations.

TABLEAU n° 4

### EVOLUTION DU NOMBRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LEUR CLASSE DE TAILLE

	1970		1975		2000 (projection)	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
< 5 ha	492 064	31,0	377 600	28,3	87 750	13,5
5 - 10 ha	250 460	15,8	183 200	13,8	55 250	8,5
10 - 20 ha	355 220	22,4	272 700	20,5	117 000	18,0
20 - 50 ha	370 304	23,3	358 800	27,0	230 750	35,5
50 - 100 ha	92 384	5,8	106 600	8,0	110 500	17,0
> 100 ha	27 112	1,7	32 200	2,4	48 750	7,5
Total	1 587 544	100,0	1 331 100	100,0	650 000	100,0

Ce tableau fait ressortir deux faits essentiels :

1° - Globalement, les exploitants verront leur nombre se réduire de moitié entre 1975 et 2000 (et peut-être davantage encore, comme on le verra plus loin). La population active agricole pourrait représenter en 2000 5 % de la population active totale, contre 10 % en 1975.

Cette évolution aura des conséquences extrêmement importantes quant au comportement des autres acteurs — Etats et firmes — en relations habituelles avec ces classes sociales. Il est vraisemblable, en effet, qu'à l'issue de cette évolution, le centre de gravité du complexe agro-industriel sera davantage déporté vers les firmes et que les considérations ayant trait à la division internationale du travail auront tendance à l'emporter sur celles fondées sur le maintien de certains équilibres sociaux.

2° - On voit de mieux en mieux se stratifier, à l'intérieur de cette paysannerie, trois classes :

— *les exploitations intégrées* plus ou moins bien à la division internationale du travail, soit grosso modo, celles de plus de 50 ha/SAU, auxquelles on pourra joindre quelque 40 000 exploitations fruitières, légumières et viticoles ayant plus de 20 ha/SAU, soit en tout 200 000 exploitations (31 % du total),

— *les exploitations de polyculture de 20 à 50 ha*, soit environ 190 000 exploitations (29 % du total) : ces exploitations constitueront en l'an 2000 le nœud du problème social paysan. Selon le scénario retenu, elles pourront ou non valoriser convenablement leur production sur le marché,

— *les exploitations de moins de 20 ha* : 260 000 exploitations (40 % du total). Elles représenteront ce qui restera de l'agriculture de subsistance (1) : on mesure mieux combien leur poids aura perdu de son importance en comparant ces chiffres à ceux de 1970, où cette classe comptait à l'époque environ 1 100 000 exploitations représentant près de 70 % de l'ensemble des exploitations.

Compte tenu de ces éléments, on peut s'interroger alors sur la réaction de ces classes face au contexte économique des prochaines années.

On peut considérer que, d'une manière générale, la tendance sera à un tassement si ce n'est même une baisse, en termes réels, des prix agricoles, pour l'ensemble des productions végétales, mis à part peut-être le cas des protéagineux et oléagineux.

En matière céréalière, tant que ce tassement sera relativement contenu par la politique agricole commune, on continuera à voir les exploitations moyennes (20 à 50 ha) poursuivre le mouvement observé antérieurement de passage à la production céréalière avec abandon de l'élevage. Il y a là la promesse d'une stabilité politique extrêmement importante, dans la mesure où la moitié des exploitations de polyculture de cette taille est peut-être en cause, soit 100 000 environ, avec une localisation géographique allant en arc de cercle du Sud-Ouest au Nord de la France.

Les excédents ainsi produits de céréales étant absorbés — ou financés — en grande partie par les partenaires de la CEE, y compris ceux d'Europe du Sud, ils devront être compensés vraisemblablement par la France par la poursuite des importations de fruits et légumes et une limitation des ambitions exportatrices de vins de table.

Si, en matière de fruits et légumes, la tendance spontanée est au tassement des productions, le nombre de producteurs étant lui-même assez restreint, il n'en est pas du tout de même pour le vin. Une politique active de limitation des excédents dans ce dernier domaine comprendrait alors forcément la reconversion d'une fraction des surfaces viticoles. Cette reconversion, ne pouvant se faire en fruits et légumes, sera orientée vers les céréales (maïs irrigué) pour lesquelles le contexte sera plus favorable : elle touchera donc plutôt les exploitations viticoles disposant déjà d'une certaine surface, pour lesquelles de telles mesures seront moins onéreuses.

---

(1) Une bonne partie des exploitants de cette classe n'exercera plus une activité agricole qu'à temps partiel.

Dans l'ensemble, cette évolution, si elle est favorable à l'agriculture céréalière (et de polyculture en glissement vers la céréaliculture, soit les plaines du Sud-Ouest et les pourtours du grand bassin parisien) n'apportera pas les mêmes satisfactions aux producteurs méridionaux de fruits, légumes et vins (Sud-Ouest compris), pour qui les conditions de concurrence resteront sévères.

Si maintenant on fait l'hypothèse d'un coup d'arrêt donné par la Communauté au développement des excédents céréaliers par le biais d'une baisse accélérée des prix, ce sont les exploitations de polyculture de taille moyenne qui seront touchées de plein fouet dans leur passage aux céréales et ramenées aux productions animales dont elles cherchaient à s'évader. Cela signifie que les grands exploitants sont désormais la clé de voûte de la collecte céréalière, à prix compétitifs avec l'extérieur. Quant aux exploitations moyennes, celles que l'on ne pourra reconvertir aux productions animales faute d'un marché suffisant, elles devront faire l'objet de mesures visant à en accélérer l'agrandissement et se traduisant donc par un exode agricole supplémentaire, à moins que l'on puisse encourager la population de ces exploitations à se tourner vers la polyactivité (scénario 2).

Le troisième scénario offrirait une possibilité de substitution des protéagineux aux céréales. L'exode agricole supplémentaire serait ainsi évité. Néanmoins, la baisse de revenu serait sensible sur tout l'arc céréalière, et la compétition interrégionale aiguisée entre l'Ouest et cet arc.

En revanche, la moindre nécessité de faire des concessions à l'Europe du Sud entraîne l'apparition d'une situation nouvelle dans la France méridionale en matière de fruits, légumes et vins : si les productions croissent en volume, la compétition interne entre petits et grands exploitants est forte dans le second scénario, les aides à la modernisation des pouvoirs publics étant davantage réservées aux seconds puisqu'il s'agit d'accroître la compétitivité et reprendre une fraction du marché interne français à l'Europe du Sud sans l'abri d'une protection douanière.

Dans le troisième scénario, le même objectif est atteint, mais à l'abri d'une protection qui permet à un nombre important de petits producteurs de fruits et légumes de se maintenir et même de progresser : la production physique du Midi augmente, par conséquent, par rapport au scénario 1 de division européenne du travail, mais les revenus ne s'améliorent pas.

Si donc, au terme de 2000, le poids d'ensemble des agriculteurs se sera réduit, il n'empêche qu'ils continueront d'influer l'action de l'Etat et cela, à plusieurs titres :

1° - La position fortement exportatrice de céréales de la France sera une constante pour les deux premiers scénarios : il s'agira, selon les cas, de soutenir les intérêts de 150 000 à 300 000 agriculteurs et l'on peut penser que le Gouvernement français sera amené à manifester une fermeté analogue à celle du Gouvernement américain dans le soutien de ses propres agriculteurs.

2° - Les productions animales tendront, dans l'ensemble, à être cantonnées à la satisfaction du marché intérieur, la décroissance rapide du nombre de producteurs devant suffire à maintenir les excédents à des niveaux acceptables. Mais cependant, et ceci est également une constante pour les trois scénarios, l'hypothèse d'un tassement des excédents laitiers exige que les moyennes et grandes exploitations de l'arc Sud-Ouest-Centre-Nord, puissent trouver d'autres spéculations à substituer au lait.

Si les céréales peuvent bien constituer cette échappatoire dans le cas du premier scénario, il est à craindre que la viande et les oléagineux ne remplissent qu'imparfaitement ce rôle dans les deux suivants. Dans ce cas, il faudrait prévoir des tensions fortes chez les petits exploitants de l'Ouest, soumis à une nouvelle concurrence.

Il en est de même pour la viande : les ateliers hors sol de l'Ouest ont tout à craindre de la baisse de prix des céréales, caractéristique des deux derniers scénarios, et qui pourrait leur générer des concurrents redoutables dans les zones céréalières du Sud-Ouest-Centre-Nord.

3° - En matière de fruits, légumes et vins, les interventions seront constantes mais dans des buts d'adaptation variant avec chaque scénario : dans le premier, il s'agit de préserver à l'agriculture méridionale un minimum de marchés intérieurs, donc de permettre aux producteurs intéressés d'affronter au mieux la concurrence de l'Europe du Sud.

Dans le second scénario, il s'agira de reprendre une part supplémentaire du marché intérieur au prix de l'apparition d'une nouvelle classe de gros producteurs.

Dans le troisième, il faudra favoriser le maintien d'une agriculture intensive traditionnelle, travaillant à prix plus élevés mais toujours assez peu satisfaite de ses revenus.

## **I. 7 - LA STRATEGIE DES FIRMES**

Si l'intérêt que portent les différentes classes d'agriculteurs à la réalisation de tel ou tel scénario peut être à peu près cerné, il est beaucoup plus difficile d'analyser dans les mêmes termes le comportement des firmes.

La situation n'est d'ailleurs pas la même selon que l'on considère le secteur amont ou le secteur aval de l'agriculture.

### **I. 7.1 - LES FIRMES DE L'AMONT DE L'AGRICULTURE**

Ces firmes ont bénéficié au cours des vingt dernières années d'un contexte extrêmement favorable lié à l'adoption du modèle industriel de production par l'agriculture : c'est ainsi que si la production agricole se développait au rythme déjà élevé de 3 % par an, les consommations intermédiaires progressaient de 4,8 % par an, et les investissements en machines de 4,2 %.

#### **Scénario 1.**

De fait, il faut admettre que la conjoncture de prix agricoles élevés a été très favorable à ces industries. La prolongation de cette situation, qu'implique plus ou moins le premier de nos scénarios, devrait en principe jouer dans le même sens.

Les perspectives de profits, même à l'intérieur des seuls marchés français et européen, restent en effet encore élevées :

— d'une part la concentration industrielle, si elle est bien plus forte que pour les firmes situées en aval de l'agriculture, est loin d'être encore achevée : si c'est déjà le cas pour les engrais, les pesticides et les tracteurs, les perspectives sont encore ouvertes dans l'aliment du bétail, les semences et le reste du machinisme agricole.

De ce point de vue, les mouvements sont très rapides et très actuels :

\* de grands groupes français émergent peu à peu dans l'aliment du bétail, notamment par le jeu d'intégrations verticales (pénétration des grands meuniers [Grands Moulins de Paris], des firmes de négoce céréalier international [Dreyfus]) et horizontales (pénétration des firmes d'engrais [EMC]),

\* en matière de semences, mêmes types d'intégration : Limagrain, Ciba Geigy, Elf-Erap, Sandoz,

\* en machinisme agricole, interventions de l'IDI, pénétration de Renault (prise de contrôle de Rivière-Casalis).

Il est clair que le secteur a besoin, d'un point de vue strictement français, de quelques années de répit s'il veut pouvoir aborder dans des conditions acceptables l'ouverture totale que signifierait le scénario 2 ;

— d'autre part, la présence à l'exportation de ce secteur est encore limitée, si l'on excepte l'industrie du tracteur : mais cette dernière joue surtout à cet égard le rôle de plaque de réexportation pour les firmes étrangères ayant choisi la France comme base de production.

Or, il est clair que la poursuite de l'intégration européenne et surtout l'extension du Marché Commun à l'Europe du Sud ouvrent des perspectives immenses à ce secteur : les besoins de modernisation de l'agriculture de ces derniers pays peuvent constituer un champ d'expansion de premier ordre pour les firmes françaises.

Cela étant et pour que ces perspectives soient réellement favorables à l'économie française, la question du contrôle des filières se pose. Or, en considérant synthétiquement cinq grands secteurs d'amont — engrais, pesticides, semences, machinisme, aliment du bétail —, les structures industrielles françaises ne sont réellement dominantes que sur les engrais et l'aliment du bétail (1). Et même, si l'on considère les procédés pour ce qui est des engrais azotés, la domination américaine s'affirme une fois de plus (Kellog).

## **Scénario 2.**

Les plus grandes difficultés suscitées aux agriculteurs en matière de prix par la fermeture du marché européen impliquent de leur part un effort accru de rationalisation de la production.

A terme donc, il faut s'attendre à de moins bonnes perspectives de développement des consommations intermédiaires comme des investissements en matériel.

Ponctuellement, cependant, ce scénario serait favorable à tel ou tel sous-secteur :

(1) Et encore : l'Etat a par exemple dû s'opposer à l'entrée d'intérêts américains dans la COFAZ (engrais). Par ailleurs, dans l'alimentation du bétail, les structures sont encore peu concentrées, sans compter que 30 % des matières premières sont d'origine américaine ou proviennent de pays situés dans l'orbite américaine.

**TABLEAU n° 5**  
**PANORAMA DES FIRMES DE L'AMONT**

<b>I - Indicateurs de structures</b>	<b>Aliments du bétail</b>	<b>Engrais</b>	<b>Pesticides</b>	<b>Semences</b>	<b>Machinisme agricole</b>
C.A. France (1977)	20,5 Md (12 M.T.)	11 Md	3,7 Md	3,3 Md	8,8 Md
Nombre de firmes (1977)	(917 en 1971) 811	7 à 8	70 (1 française) (Rhône Poulenc)	900	Tracteurs : 15 Machines : 40
% du marché des cinq grandes firmes	57 (Sanders : 22 UFAC : 15)	60	70	30	65 (Massey-Ferguson, IH, Renault, Fiat/John Deer)
<b>II - Internationalisation</b> % de contrôle étranger	18	Très faible	55 à 75	25	Production : 70 Commercialisation : 51
% Importation	18,7	Déficitaire en phosphate		26,2	36
% Exportation	9,2	Equilibré en azote		21,2	31
% Couverture importation par exportation	0,49	Excédentaire en potasse		81	79
Investissement français à l'étranger	<b>Guyomarc'h</b> Tunisie et au Moyen-Orient	<b>APC</b> - Pays de l'Est, U.R.S.S., Hongrie, Pologne	<b>Filiale Rhône Poulenc</b> Espagne, Brésil, Europe	<b>Limagrain</b> : Brésil <b>Claeys Luck</b> : Argentine	<b>Renault</b> : Portugal, Amérique Latine <b>Machinisme</b> : Afrique francoph., pays de l'Est
<b>III - Stratégies technologiques</b>	<b>Automatisation</b> des processus de composition des rations. Cellule de dosage.  Tableau synoptique de visualisation avec commande	Engrais en vrac et liquide  <b>Meilleure utilisation des engrais</b> Substituts possibles	2 <sup>e</sup> génération chimique - Pyrethrinoïde de synthèses  Hormones de croissance Lutte biologique <b>Lutte intégrée</b>	<b>Généralisation de l'hybridation</b>	Tracteur : puissance, confort, sécurité  Machinisme : récolte des fruits et légumes

\* l'aliment du bétail, par exemple, serait favorisé par le jeu de différents facteurs :

la baisse de prix de ses matières premières (céréales), contrebalancée cependant par des hausses sur les protéagineux,

des perspectives offertes par la nécessité de mettre en place de nouvelles unités de trituration des graines d'oléagineux produites sur le territoire national,

un marché accru du fait de l'augmentation de la production de viande nationale.

\* Les industries chimiques connaîtraient des sorts variés :

situation globalement défavorable sur les engrais, mais perspectives nouvelles offertes par la mise en place des filières cellulose-ammoniac, à condition toutefois que les procédés ne soient pas complètement américains. Néanmoins, et comme on l'a déjà dit, il semble qu'il s'agisse plutôt ici d'un tronc commun aux trois scénarios, le deuxième n'étant même pas le mieux placé des trois,

situation également défavorable sur les pesticides, mais perspectives offertes par la mise au point de produits chimiques moins nocifs pour l'environnement : mais, là encore, la même remarque pourrait être faite pour les deux autres scénarios.

\* Le machinisme agricole — autre que les tracteurs — pourrait également être avantagé : recherche d'un meilleur travail du sol, semis de précision, matériels de fabrication des aliments du bétail, etc...

### **Scénario 3.**

La situation ici est complexe : la seule baisse de prix importante a trait aux céréales, tous les autres produits connaissent soit des situations analogues à ce qu'elles sont dans le premier scénario, soit des hausses de prix.

La recherche de gains de productivité sera dans l'ensemble réduite, d'autant plus que la main-d'œuvre disponible sera plus abondante.

Ponctuellement, on pourrait formuler les prévisions suivantes :

\* Pour l'aliment du bétail, bonne situation dans l'ensemble comme pour le scénario 2 :

baisse de prix des céréales, mais cependant forte hausse des protéines. Donc, situation des matières premières tout de même moins bonne que dans le scénario 2 et correspondant d'ailleurs à une production de viande moins forte,

perspectives très accrues pour la trituration offertes par la production intégrale sur le territoire français des protéagineux nécessaires.

\* Pour les industries chimiques :

situation toujours défavorable sur les engrais et cela d'autant plus que dans ce cadre relativement autarcique les importations coûteront cher. Donc, coup de fouet probablement plus important à la mise en place de la filière cellulose-ammoniac,

paradoxalement, situation peut être meilleure pour les pesticides classiques, dans la mesure où l'impératif de la recherche d'une production physique plus élevée dans divers domaines — protéagineux, fruits et légumes — passera avant celui de la protection de l'environnement.

\* Le machinisme agricole enfin — autre que les tracteurs — ne serait pas spécialement avanta­gé, la recherche de productivité étant moins forte que dans le second cas.

Pour conclure sur les industries d'amont, on peut donc penser que le premier scénario leur sera et de loin plus favorable, en raison des perspectives ouvertes par les marchés européens.

## **I. 7. 2 - LES FIRMES DE L'AVAL DE L'AGRICULTURE**

Pour ces firmes, globalement, on peut admettre que le second scénario pourrait leur être plus bénéfique que les deux autres : en effet, c'est dans ce scénario que l'on s'attend à des baisses de prix des produits agricoles, donc des matières premières nécessaires à ces industries.

*En matière céréalière*, dans le secteur de la biscuiterie, après une période de flottement, et quoique le tiers du secteur soit passé sous contrôle étranger, l'action des pouvoirs publics a conduit à la constitution d'un groupe français de taille internationale (Générale Biscuit), premier groupe européen et troisième mondial. Les sous-secteurs meunerie, semoulerie, pâtes alimentaires sont également sous contrôle français, mais contrairement à la biscuiterie, l'investissement international y est faible (en dehors de l'Afrique), quoique l'on note dans ces sous-secteurs la présence de firmes déjà bien internationalisées (B.S.N.).

Pour ce qui est de la chimie des céréales, la France possède des atouts dans ce secteur (Roquette) mais les groupes américains dominent le marché international (C.P.C. notamment dont la S.P.M. en France est une filiale).

*La viande* : là encore, le second scénario devrait donner un vigoureux coup de fouet à ce secteur : en effet, ce scénario suppose une forte augmentation de la production nationale de viande. Ainsi qu'on le verra plus loin, si l'on s'est borné, pour l'ensemble des viandes considérées globalement, à combler en grande partie le déficit accumulé sur ce secteur dans le premier scénario, il est clair que la France ne peut s'assurer de fortes positions à l'exportation dans ce domaine sans de fortes industries de transformation. Ce point est fondamental puisque c'est l'hypothèse d'une carence persistante qui a fait limiter le potentiel de production de viande dans le second scénario et accepter un exode agricole supplémentaire faute de débouchés.

Or, pour ce qui concerne la viande bovine, les transformations en aval de l'abattage (mécanisation de la découpe, surgelés, emballages sous vide, plats cuisinés) sont encore à 90 % effectuées artisanalement. Pour la charcuterie-salaisonnerie, ce chiffre est encore de 45 %.

*Le lait* :

A côté d'un grand nombre de petites entreprises, l'existence de grandes firmes coopératives ou privées (ULN, Gervais-Danone, Sopad-Nestlé...) commence à assurer à la France une présence internationale (investisse-

**TABLEAU N° 5bis – LES FIRMES DE LA TRANSFORMATION**

	Céréales				Protéines		Fruits	Légumes			Vins		
<b>I-Concentration de la production agricole</b>	73 000 céréaliers (15% du total) livrent 18 M qx à l'ONIC, soit près de 67% de la production collectée						<ul style="list-style-type: none"> <li>Le tiers des producteurs est spécialisé en fruit (30 000/90 000)</li> <li>13 400 arboriculteurs exploitent + de 5 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>32 000 maraîchers (8 000 de plus de 5 ha)</li> <li>2 000 serristes</li> <li>sur 6 700 prod. de tomates 15% livrent 67% de la tomate transformée</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>40 000 viticulteurs (9% du total) livrent 60% de la récolte de vins de consommation courante</li> </ul>		
<b>II-Concentration de la transformation</b>	Meunerie	Biscuiterie panification	Semoulerie	Pâtes alimentaires	Huileries	Margarineries	Conserve de fruits et confiture				Vins et spiritueux	Liqueurs apéritifs	Champagne mousseux
C.A. (MF)	4 000	3 162	928	1 000	4 800	1 013	1 275	4 400			4 000	2 600	
Invest. (MF)	92	90	22	48	n.d.	n.d.	56	161				80	
Nbre entreprises	1 650	310	7	34	13		105	109			99	99	
% du marché des 5 prem. entrep.	55	63	94	87	95	90	60% conf. fr. ou sir. 40% jus de fruits	40			24	70	60
Pôle français structurant % marché français		<b>Générale Biscuit</b> 33%	<b>S. Bellevue-Panzani B.S.N.</b> 30%      62%		<b>Lesieur</b> 50%	<b>Unipol</b> 40%	<b>Andros</b> 15%	<b>Bonduelle – C.G.C.</b> 25-30%			<b>Pernod Ricard</b> 55%		
<b>III-Stratégies internationales</b>								Légumes	Tomates				
Commerce ext. % importation	ε	14%	2,3	14,8	50	5,3	10,1	4,8	94		8,3	4,8	0,5
% exportation	25%	8	10	5,2	21	1,3	7,8	17,6	12		11	35	46
% couverture export/import	très grand	53	430	35	42	24	78	272	13		132	729	920
% contrôle du marché français par des firmes étrangères	très faible	35%	faible	5%	20%	45%	30% { Lenzbourg (Suisse) Liebig-Materne (G.B.)	faible			9% total vin 17% A V C		
Invest. français à l'étranger	Afrique francophone	A travers Générale Biscuit Europe 9 + Espagne			Investissements Lesieur ● Afrique ● Espagne	(Astra, Calvé) Unilever					Investissement dans les circuits de distribution		
<b>IV-Stratégies technologiques</b>	Activité en déclin en France du fait de la diminution de consommateurs de pain	Activité en pleine croissance ● boulangerie industrielle ● cuisson ● extrusion ● précuisson ● extrusion	Secteur très concentré déjà très automatisé		Recherche sur les nouveaux procédés d'extraction de protéines (Rhône-Poulenc)	Croissance de la consommation due aux qualités diététiques du produit	- Intégration de la filière production (contrat) récolte – transformation - Développement des techniques de stabilisation lyophilisation explosive, puffdrying, micro-onde – séchage classique, utilisant de l'énergie banalisée, réinversion du froid par absorption.			● Retard technologique par rapport à la filière orge – malt – bière – beaucoup plus industrialisée. ● Recherches sur le traitement du raisin avant fermentation, les capteurs, la fermentation continue ou discontinuée automatisée, les stabilisateurs. ● Pour l'embouteillage, les innovations technologiques viennent du secteur des eaux minérales			

**TABLEAU N° 5ter – LES FIRMES DE LA TRANSFORMATION (suite)**

	Lait			Viandes abattages			Viandes transformées (conserves)	
<b>I–Concentration de la production agricole</b>	15% des laitiers, assurent 40% de la collecte.			<ul style="list-style-type: none"> <li>● Production bovine : 15% des éleveurs assurent 55% de la production</li> <li>● Production porcine : 15% des éleveurs assurent 60% de la production</li> <li>● Production avicole : 15% des éleveurs assurent 75% de la production</li> </ul>				
<b>II–Concentration de la transformation</b>								
C.A. (MF)	42 700			15 600			8 000	
Investissements (MF)	1 300			230			492	
Nombre d'entreprises	616			274			180	
% du marché des 5 premières entreprises	32			34			53	
Pôle français structurant	U.L.N. Sodima			SOCOPA			Olida – Gaby – Fleury Michon	
% marché français	20			25			18	
<b>III–Stratégies internationales</b>	Lait de conserve Lactose	Beurre	Fromage	Bovins et veaux	Volailles	Porcs		
– Commerce extérieur								
% importation	14	0,7	5,2	13	4,2	16	● 5,5	
% exportation	31	10	18	14,4	15,8	1,1	5,5	
% couverture export./import.	220	1 430	346	110	376	6,8	100	
% contrôle du marché français des firmes étrangères	10% Sopad – Nestlé			Très faibles				
Investissement français à l'extérieur	Afrique Francophone – Bassin Méditerranéen			Irlande – Brésil				
<b>IV–Stratégies technologiques</b>	<b>1 – Techniques de séparation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● ultrafiltration</li> <li>● ultracentrifugation</li> <li>● procédés biologiques</li> <li>● concentration – séchage</li> </ul> <b>2 – Techniques de conditionnement</b>			– Mécanisation de la découpe : <ul style="list-style-type: none"> <li>● standardisation des produits</li> </ul> – Conditionnement <ul style="list-style-type: none"> <li>● muscle sous vide</li> <li>● part à trancher (P.A.T.)</li> <li>● steacks hachés surgelés</li> </ul>			– Mécanisation–automatisation des chaînes : <ul style="list-style-type: none"> <li>● désossage industriel</li> <li>● formulation des mélanges</li> <li>● produits standardisés</li> </ul>	

ments en Europe, dans le bassin méditerranéen, en Afrique). Dans ces conditions, dans la mesure où la baisse de paix du lait est un invariant des trois scénarios, cette industrie se voit plutôt bien placée dans l'avenir. Cependant, et quoique les second et troisième scénarios aient plutôt fait l'hypothèse d'une substitution de la viande aux céréales, on ne peut complètement écarter l'hypothèse d'une reprise de la production laitière. Dans ce cas, il est vraisemblable que l'on assisterait à une évolution extrêmement rapide dans ce secteur : concentration accélérée, investissements de productivité, création de filiales à l'étranger et cela, naturellement, plus dans le second que dans le troisième scénario, le coût de production du lait restant obéré dans ce dernier par le haut prix des protéines.

#### *Les fruits :*

Les trois scénarios font la même hypothèse de transformations fortement accrues. Ces prévisions se basent à la fois sur de bonnes perspectives de consommation comme sur l'amélioration des conditions de la production agricole (mécanisation des récoltes).

Il est clair que le développement de ces industries est une condition impérative de survie d'une grande partie de l'agriculture méridionale. Mais il est non moins évident que ce développement exigera dans tous les cas des restructurations et une modernisation extrêmement sévères de cette agriculture : on est en effet ici dans la situation où l'outil industriel existe — qu'il s'agisse des confituriers (type Andros) ou des fruits au sirop (Conserve-Gard, Roussillon Alimentaire) — mais où ce sont les producteurs agricoles qui ne suivent pas.

Le troisième scénario est, de ce point de vue, le plus dangereux pour cette industrie. En effet, les hauts prix des fruits qui le caractérisent risquent de porter un coup sévère à cette industrie. Si cela était le cas, le gain obtenu sur le marché du frais risquerait fort d'entraîner à terme un rétrécissement des débouchés de la conserve, avec ses répercussions sur les producteurs agricoles à l'amont.

#### *Les légumes :*

A priori, la même analyse que pour les fruits peut être faite ici, les deux scénarios faisant également les mêmes hypothèses de développement.

Mais la comparaison s'arrête là : c'est que, non seulement la transformation industrielle est très concentrée — avec Bonduelle comme leader — mais encore, la production agricole suit très vite : les légumes destinés à la transformation bénéficient en France de l'existence de grandes exploitations mécanisées. C'est le cas type de l'existence d'un complexe agro-industriel performant qui donne en principe ses meilleures chances à la France quelle que soit la situation d'avenir.

Néanmoins, ici encore, le troisième scénario est potentiellement dangereux pour cette industrie, à la fois à cause du renchérissement de ses matières premières et du fait des mesures de protection douanière des pays étrangers auxquelles elle risque de se heurter dans ses exportations.

#### *Le vin :*

Le second scénario, qui fait l'hypothèse d'une forte position exportatrice pour le vin ne peut se contenter, comme pour le passé, de s'appuyer sur quelques PME exportatrices de vins AOC.

Or, aussi bien les structures agricoles que les entreprises de vinification et de négoce devront s'adapter pour attaquer les positions italienne et espagnole sur l'exportation de masse. Autant dire qu'il faudra pour cela aussi bien constituer de grands groupes (analogues à Pernod-Ricard qui domine le secteur des liqueurs et apéritifs) que les tourner vers l'extérieur.

## I. 8 - LA CONSOMMATION

Prévoir une structure de la consommation pour 2000 soulève deux ordres de difficultés :

1° - Nous sommes assez mal armés pour déterminer la place qu'occuperont dans l'alimentation des produits aujourd'hui marginaux, tels que les protéines texturées, l'ensemble des laitages maigres, les boissons synthétiques, etc...

L'intégration de produits nouveaux dans la ration alimentaire peut se faire en effet de manière extrêmement rapide à partir d'une base quasi inexistante au départ sous l'action de deux acteurs dotés d'un poids considérable face aux consommateurs dispersés :

— les firmes productrices en premier lieu : en matière d'alimentation, on sait que l'offre modèle en grande partie la demande : les IAA sont d'abord, il ne faut pas l'oublier, des industries de marketing. Dans le passé, seules les firmes américaines et les quelques multinationales européennes pouvaient, en s'appuyant sur des marchés déjà conquis, attaquer et modeler à coût marginal le marché d'un nouveau pays.

Actuellement, avec la concentration qui atteint l'ensemble des branches industrielles à l'intérieur de chacun des grands pays développés, on assiste à l'émergence de nouvelles firmes à vocation multinationale qui sont à même, dans les domaines les plus divers, d'imposer demain à coup de publicité tel ou tel nouveau produit, simultanément à des millions de consommateurs.

— Les formes collectives de restauration ensuite, constituent un canal privilégié d'implantation de ces nouveaux produits : ils peuvent les faire connaître, ils peuvent même les imposer (menu unique) : n'oublions pas que, dès 1971, le tiers de la population active et scolaire déjeunait en dehors du domicile.

Ceux parmi ces produits nouveaux qui seront ainsi commercialisés le seront donc en grande quantité. Ils auront un effet non marginal sur les consommations globales : pour prendre des exemples simples, un déplacement de la consommation de viande de 2 kg par habitant, dû à l'irruption des protéines végétales, peut compromettre l'avenir de 5 000 exploitants ; de même, la substitution dans la ration annuelle de 2 litres de boisson synthétique à du vin pourrait mettre en danger 3 000 petits exploitants. La difficulté de la prévision est donc bien de se trouver face à des événements contingents ayant par ailleurs des répercussions non marginales.

2° - En faisant abstraction à présent de tels phénomènes, on est conduit à prolonger les tendances de la consommation, telles qu'elles se sont manifestées au cours des dernières années.

La difficulté de l'entreprise est ici celle de toutes les extrapolations : la projection sur vingt-cinq ans de chroniques, quelle que soit leur longueur

et la validité des chiffres qui y figurent, ne peut donner des résultats très fiables. D'une manière générale, ces projections ont trop tendance à ignorer les phénomènes de saturation susceptibles de rompre les rythmes de croissance ou décroissance de la consommation.

### **I. 8. 1 - PRODUCTIONS VEGETALES :**

#### **— Céréales :**

Baisse importante attendue, les gains sur les produits de transformation (biscuiterie, biscotterie, pâtisserie, etc.) ne contrebalançant pas les pertes sur le pain. De toute façon, ce poste doit être relativisé : la consommation humaine intérieure représentait seulement 12 % de la production française de céréales dès 1975 (5 à 6 % en 2000).

#### **— Fruits :**

On s'attend à une hausse modérée : on sait en effet qu'après une croissance rapide pendant les années 60 — due pour l'essentiel aux techniques de conservation permettant d'en étaler la vente sur toute l'année — la consommation de fruits s'est stabilisée au cours de la décennie suivante. Les fruits frais sont par ailleurs fortement concurrencés par les desserts à base de fruits, glaces, pâtisseries, etc.

La croissance de la consommation par tête devrait néanmoins se poursuivre, mais on verra progressivement les fruits transformés (en sirop, en confitures) occuper une place de plus en plus grande.

#### **— Légumes :**

Les données sont ici contradictoires : on peut s'attendre aussi bien à une baisse qu'à une hausse, selon la force respective de deux tendances contraires : la consommation de légumes frais décroît, cependant que celle de conserves et surgelés augmente rapidement.

#### **— Vins :**

Ici, les choses sont plus claires. Comme pour les céréales, la tendance est immédiatement à la baisse.

### **I. 8. 2 - PRODUCTIONS ANIMALES :**

#### **— Viande :**

La consommation globale est en hausse, la stagnation sur les bovins étant notamment due à leurs perspectives de prix élevés, mais étant compensée par la forte progression du porc et surtout de la volaille.

#### **— Produits laitiers :**

On peut s'attendre à une certaine augmentation de la consommation unitaire, les hausses attendues sur le beurre et surtout sur les fromages et produits frais faisant plus que compenser la baisse sur le lait consommé en l'état.

**TABLEAU n° 6**  
**Consommations nettes/tête (Kg/an)**

	1970				1975				2000
	F	RFA	GB	US	F	RFA	GB	US	F
Céréales	76,4	66,7	70,9	60,9	73,0	64,2	72,7	58,3	46,7
Pommes de terre	96,5	103,0	103,4	39,1	90,8	89,8	90,4	39,9	66,5
Légumes frais y compris conserves	130,6	63,2	62,4	64,0 (*)	112,0	68,5	60,5	65,2 (*)	103
Fruits frais et autres agrumes y compris conserves	55,5	92,9	36,7	34,5 (*)	54,8	87,0	35,7	34,4 (*)	—
Bœuf	22,3	22,5	23,3	51,6	23,8	21,7	25,1	54,5	30,8
Veau	7,6	2,2	0,2	1,3	6,4	1,6	0,3	1,9	45,6
Porc	30,6	45,6	26,9	30,1	34,0	51,3	23,2	24,3	n. d.
Moutons ovins, caprins	3,0	0,2	9,9	1,5	3,6	0,6	8,5	0,9	n. d.
Equidés	1,8	0,1	—	—	1,6	0,1	—	—	n. d.
Volailles	12,2	8,4	10,9	22,5	14,1	9,1	11,3	22,2	30,1
Autres viandes	5,9	0,8	0,8	1,1	6,3	1,0	0,1	1,1	n. d.
Abats	8,6	4,7	4,3	5,0	9,3	5,0	5,0	4,7	n. d.
Total viandes	92,0	84,5	76,5	113,1	99,1	90,4	73,5	110,1	118
Œufs	12,4	16,5	14,7	18,0	12,9	17,2	13,6	16,0	15,7
Produits laitiers sauf beurre	106,1	117,0	162,9	174,3	106,6	108,2	168,3	173,6	n. d.
Beurre	9,0	8,8	8,8	2,4	9,4	6,7	9,3	2,2	11,3
Vin	108,0	17,1	3,0	4,9	103,0	23,5	4,7	6,5	76

(\*) Hors conserves et jus de fruits.

Source : O.C.D.E.

En conclusion (cf. tableau 6) les perspectives semblent plus favorables sur les produits animaux : compte tenu de la tendance des agriculteurs à se diriger de plus en plus vers les productions végétales, on peut craindre à long terme que ne s'aggravent donc fortement certains déséquilibres déjà actuels (céréales, vins) et apparaissent de nouveaux (fruits, légumes).

## I. 9 - LA TECHNOLOGIE

Il est extrêmement difficile de vouloir évaluer l'impact du progrès technologique isolé en tant que tel sur l'évolution du complexe agro-industriel dans les vingt ans à venir.

D'une part, les IAA sont d'abord des industries de marketing : c'est dire que la sortie de produits nouveaux n'a pas, le plus souvent, grand chose à voir avec la transposition de telle ou telle découverte récente de la recherche scientifique.

De ce point de vue, le progrès scientifique et technique semble jouer un rôle plus important au sein des industries d'amont (chimie, mécanique, semences, alimentation du bétail).

Par ailleurs, la diffusion de masse de l'innovation dans ces domaines nécessite la conjonction de deux éléments :

- la prise en charge par les grandes firmes, seules capables non seulement d'assumer l'effort de recherche proprement dit quand il est vraiment nécessaire, mais surtout d'amortir ses frais de diffusion sur un marché de dizaines de millions de consommateurs,
- la garantie par l'Etat d'un environnement économique et politique favorable.

Pour ce qui est des grandes firmes, nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit plus haut : un des mobiles de l'action des pouvoirs publics en vue de leur concentration a bien été de parvenir aux masses critiques permettant aux firmes ainsi créées de parvenir par leurs propres moyens à assumer la création et la diffusion de l'innovation.

Pour ce qui est de l'environnement économique et politique, l'existence de choix technologiques alternatifs a jusqu'ici été masquée par l'unicité de celui fait dans la direction de l'intégration européenne depuis 1962. Si, comme on l'a dit plus haut, ce choix était remis en question sous l'effet des pressions américaines, il se peut alors que l'on assiste à une véritable diversification des options technologiques, en rapport avec chacune des deux hypothèses retenues.

Plus clairement, on peut distinguer en matière technologique dans le complexe agro-industriel trois classes d'innovations :

**I. 9. 1 - INNOVATIONS EN RAPPORT AVEC L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION DES FACTEURS**, notamment le travail, mais également les autres facteurs : semences, aliments du bétail et produits chimiques surtout.

\* *Travail* :

— en agriculture, matériels de plantation et récolte mécanique pour les fruits, légumes et vins, matériels de manipulation des engrais en vrac, matériels d'alimentation automatique (électronique) du bétail, etc.

— dans l'industrie, progression de l'ensemble des procédés de traitement en continu et cela, des industries de la biscuiterie jusqu'à celles des boissons, en passant par les fromages.

\* *Semences* : extension de l'hybridation au premier chef, qu'il s'agisse de céréales ou de plantes potagères.

\* *Aliments du bétail* : amélioration des indices de productivité.

\* *Chimie* : rationalisation (économies) de l'emploi aussi bien des engrais (généralisation des analyses de sols, mise au point des apports fractionnés) que des produits phytosanitaires (lutte intégrée).

Si l'on devait porter un jugement d'ensemble sur cette catégorie d'innovations (celles de productivité), on pourrait dire que c'est le second scénario — celui relatif au ralentissement de la construction européenne — qui lui serait le plus favorable : le protectionnisme CEE est en effet ici affaibli. Pour les seules céréales, le scénario 3 serait également favorable à ces innovations en raison ici aussi de la baisse de prix attendue.

Ne subsisteront alors, en matière céréalière, que les exploitations capables de mieux maîtriser leur prix de revient face à la baisse de prix de leur production.

De la même manière, les deuxième et troisième scénarios envisagent une augmentation de la production de viande par les moyennes exploitations de polyculture désormais devenus incapables de passer à la vente des céréales faute d'une taille suffisante : là encore, cette production de viande ne pourra plus s'accomplir de manière classique mais seulement en ateliers hors sol.

Pour ce qui est des fruits et légumes, l'objectif de reprise à l'Europe du Sud d'une grande partie du marché intérieur français du frais sera plus favorable dans le cadre du scénario 2 à la diffusion des innovations de plantation et récolte mécanique (ou semi-mécanique pour les fruits frais). Il en est de même, naturellement, du vin, où c'est là que l'on peut prévoir la généralisation de la vendange mécanique à toutes les moyennes et grandes surfaces : il s'agira ici d'abaisser suffisamment les coûts pour parvenir à fortement exporter.

Il faut bien comprendre cependant que la tendance à améliorer la productivité du travail sera caractéristique des trois scénarios. Si, néanmoins, le second est ici qualifié de plus favorable, c'est que l'on y sous-entend une intervention accrue des pouvoirs publics destinée à accélérer ces mutations, face à un contexte international plus sévère.

### **I. 9. 2 - INNOVATIONS EN RAPPORT AVEC L'EVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION**

Il est plus difficile de relier ces innovations à l'un ou l'autre des scénarios, dans la mesure où, comme on l'a dit à propos de ces innovations, elles sont contingentes et par nature très difficilement prévisibles car dépendant trop de la décision des groupes industriels.

Tout ce que l'on peut dire est, d'une manière générale, que les substitutions se feront en fonction des rapports de prix régnant dans chacun des scénarios : le scénario d'intégration européenne aboutissant par exemple à des prix élevés de la viande, par l'intermédiaire de céréales chères, sera favorable à la diffusion des protéines végétales. Il en sera de même du scénario de protection nationale.

En revanche, la substitution progressive de fruits transformés aux fruits frais qui semble inéluctablement s'inscrire dans la transformation des modes de consommation est caractéristique de tous les scénarios : les prix plus bas des fruits et légumes qui règneront dans les deux premiers scénarios favoriseront cette évolution.

### **I. 9. 3 - DES INNOVATIONS EN RAPPORT AVEC LA FOURNITURE DE MATIERES PREMIERES D'ORIGINE AGRICOLE (énergie, intermédiaires de la chimie organique)**

Ces innovations, qui dépendent fortement de l'évolution du prix du naphta et du gaz naturel sont, comme on l'a déjà dit, en principe sans rapport avec l'un ou l'autre des scénarios.

En pratique, on peut penser cependant que c'est, dans l'ordre, le troisième scénario, puis le premier, puis le second qui créeront les conditions les plus favorables à leur diffusion, dans la mesure où l'on peut admettre l'existence d'une certaine corrélation entre degré de protectionnisme et prix du pétrole.

Le problème peut se poser en croisant ressources et emplois :

— pour ce qui est des ressources, il faut faire la distinction entre ressources transportables (bois des grandes forêts exploitables, paille des régions céréalières) et ressources non transportables (bois de fermes, paille des régions non céréalières, fumier).

Les premières peuvent donner lieu à une transformation industrielle, les secondes à une fermentation à la ferme.

— pour ce qui est des emplois : en s'intéressant à la seule agriculture, celle-ci a besoin d'engrais (azotés au premier chef) et d'énergie primaire (c'est-à-dire celle utilisée à la ferme),

— pour ces usages, les données économiques que l'on possède aujourd'hui sur la technologie indiquent qu'il convient de privilégier d'abord la filière bois-ammoniac (pour produire les engrais azotés), puis la filière paille-méthanol (pour produire l'énergie), et cela au niveau industriel.

Au niveau fermier, la fermentation méthanique devrait pouvoir fournir une part non négligeable de l'énergie.

## **I. 10 - L'ACTION DE L'ETAT**

L'exposé des motifs de la nouvelle loi d'orientation fait clairement ressortir ce que sera la préoccupation de l'Etat en matière agricole au cours des années à venir : l'exportation. L'attitude française possède en la matière depuis longtemps des caractéristiques homothétiques de son analogue américaine : selon les années, la France est aujourd'hui, comme le rappellent les textes officiels, le deuxième ou troisième exportateur agricole du monde.

Cette nécessité d'exporter des produits agricoles trouve son origine non seulement dans la situation généralisée d'excédents dans laquelle la France se trouve, mais encore, comme pour les Etats-Unis, dans la nécessité de rééquilibrer la balance commerciale nationale obérée par les importations énergétiques et industrielles.

Le second trait de l'action de l'Etat qui ressort moins du projet de loi que de ses interventions dans d'autres secteurs, a trait à la nécessité d'obtenir une contribution croissante de l'agriculture à l'amélioration des bilans en matières premières et énergie de la France.

### **I. 10. 1 - L'ORGANISATION D'UNE CAPACITE EXPORTATRICE**

La création, prévue par la loi, d'un conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire faisant place, à côté de producteurs agricoles, aux industriels de la transformation, au négoce et aux consommateurs, témoigne, au-delà d'un souci louable de concertation, du déplacement du centre de gravité du complexe agro-industriel vers les firmes.

De ce point de vue, cette politique est déjà préparée avec ténacité depuis une quinzaine d'années, avec la constitution par branche agro-alimentaire d'un, de deux ou de trois pôles industriels, regroupant l'essentiel de l'aide publique en la matière.

Depuis quelques années d'ailleurs, les groupes ainsi constitués se voient encouragés non seulement à exporter mais encore à investir à l'étranger, dans l'espoir de substituer des exportations induites aux exportations directes, là où ces dernières deviennent impossibles.

Malgré tout, et selon les scénarios, l'Etat devra intervenir sur le plan agricole proprement dit, afin d'amortir les à-coups entraînés sur le plan intérieur par les accords extérieurs :

— dans le cas du scénario d'intégration européenne, l'Etat aura la charge d'adapter l'agriculture méridionale à une concurrence accrue,

— dans le cas du scénario d'ouverture à la concurrence internationale, l'Etat aura la charge d'organiser une production animale supplémentaire chez les exploitants de l'arc Sud-Ouest-Nord-Est qui n'auraient pas pu passer aux céréales, ainsi que le départ d'une fraction d'entre eux, tout en parant aux méfaits d'une concurrence éventuelle entre les nouveaux transformateurs et leurs homologues de l'Ouest.

Enfin, les pouvoirs publics devront encourager la mise en place dans les régions méridionales d'une agriculture intensive capitaliste capable d'affronter la concurrence de l'Europe du Sud sur les marchés français et extérieurs.

— dans le cas du repliement protectionniste, l'Etat aura pour tâche essentielle, comme pour le scénario précédent, de réorganiser la production des zones de céréaliculture en évitant de causer trop de dommages à l'Ouest.

#### **I. 10. 2 - LA CONTRIBUTION DE L'AGRICULTURE AUX APPROVISIONNEMENTS EN MATIERE PREMIERE ET ENERGIE**

L'action de l'Etat en ce domaine serait de deux ordres :

— une action réglementaire à mener au niveau communautaire si l'on veut créer les conditions institutionnelles permettant le démarrage de certaines productions (protéines par exemple),

— une aide à l'investissement technologique (filrière énergie et chimie organique),

— un système de financement privilégié pour les investissements de production d'énergie à la ferme.

**Deuxième partie**

---

**LES GRANDS ÉQUILIBRES  
MACRO-ÉCONOMIQUES A L'HORIZON 2000**

---

Trois scénarios ont donc été conçus au terme de l'an 2000 sur la base des réflexions développés dans la première partie.

Compte tenu du cadre limité de ces travaux, il ne faut pas s'attendre à voir dérouler ici un scénario complet et cohérent entraînant avec lui les discussions des grands agrégats : emplois, revenus, financement, etc. Plus modestement, on s'est attaché, pour les principales productions agricoles, à projeter la situation qui pourrait être la leur en termes de production, consommation, commerce extérieur, dans le but d'identifier les tensions qui pourraient naître de telles projections et de réfléchir sur les moyens de les résoudre.

Le premier scénario d'intégration européenne, est construit comme base de référence : on peut considérer dans l'ensemble qu'il est assez largement issu de la projection en 2000 des tendances observées depuis 10 à 20 ans, selon les cas. Pour certaines productions cependant, il est apparu que l'on ne pouvait retenir telles quelles ces projections, ainsi a-t-on dû les modifier pour ce scénario.

Le second scénario de ralentissement de la construction européenne et d'ouverture à la concurrence internationale est dérivé du premier par un assez fort infléchissement dans le sens d'une limitation de la production céréalière en vue de la vente aux exploitations les plus grandes, de l'extension concomitante des productions animales aux exploitations moyennes chassées du créneau céréalière et de l'intensification de la production dans les zones méridionales (fruits, légumes, vins).

Le troisième scénario comporte lui aussi le ralentissement de la construction européenne, mais débouche sur un repliement protectionniste sur le territoire français. Du point de vue productif, il présente des caractéristiques assez proches du second scénario, encore plus accentuées quant à la réduction de tous les postes du commerce extérieur, mais cela dans le cadre d'une productivité beaucoup plus modeste.

Il ne faut cependant pas penser qu'il s'agisse, au terme de la lecture des trois scénarios qui vont suivre, de choisir l'un ou l'autre d'entre eux comme image préférable pour l'agriculture française en 2000.

Chacune de ces projections présente en effet tel ou tel visage néfaste, implique telle ou telle tension insupportable. Autrement dit, l'utilité de ces instruments de réflexion est, de par les caractères extrêmes qu'ils comportent, de faire mieux apparaître les enchaînements dangereux contre lesquels il appartient aux pouvoirs publics de lutter, afin que justement l'agriculture en 2000 ne prenne aucun des traits les plus critiquables de ces images.

L'un des meilleurs moyens d'atteindre cet objectif sera alors de constamment rechercher ce qui peut être commun dans les leçons à retenir de chacun des scénarios. C'est là que pourraient se trouver les fondements d'une politique cohérente à l'échelle des différentes régions françaises, c'est-à-dire d'une action continue des pouvoirs publics visant à mettre l'agriculture de ces régions en position d'affronter l'environnement international qu'elles qu'en soient les vicissitudes.

## II. 1 - SCENARIO 1 : L'INTEGRATION EUROPEENNE

### II. 1. 1 - LES SURFACES (cf. tableau n° 7)

TABLEAU n° 7

#### Répartition des terres agricoles - Bilan 1975/2000

Unité : 1 000 ha

	1975	2000	Indice 2000/1975 Base 100 en 1975
S.T.H. (superficie toujours en herbe)	11 241	10 280	91
Terres labourables	16 662	16 800	101
dont :			
— céréales	9 461	11 000	116
— oléagineux	385	620	208
— plantes sarclées	1 233	500	41
— légumes de plein champ	194	180	93
— semences en culture principale	284	450	158
— cultures fourragères	4 933	3 180	61
Cultures fruitières	234	185	79
Vignes	1 191	1 050 (1)	88
Cultures maraîchères	43	35	81
Jardins familiaux	66	60	91
Divers	33	40	121
Total S.A.U.	29 470	28 450	97

Source : Ministère de l'Agriculture - Epexa 75 - Projection 2000 S.E.D.E.S.

(1) La surface en vigne sera modifiée par la suite (voir développement sur le vin) et comptera 150 000 ha de moins.

N.B. : Les surfaces figurant sur ce tableau appartiennent aux exploitations agricoles proprement dites, à l'exclusion des autres agents : communes urbaines, etc. Il en résulte que certaines rubriques sont minorées (S.T.H., jardins familiaux, etc.) ; il faudra naturellement davantage s'attacher au sens des évolutions qu'aux chiffres absolus.

La Surface Agricole Utilisée diminue en France de façon constante et si le mouvement se ralentit, il ne semble pas devoir se produire de renversement de tendance dans les années à venir. On a donc projeté la SAU à l'an 2000 en ajustant une courbe exponentielle sur la série 1964-1977. On obtient ainsi une SAU projetée à l'an 2000 de 28 450 000 hectares, en diminution de 3 % seulement par rapport à celle de 1975 (prise dans l'Epexa 1975). La répartition de cette SAU entre les différentes cultures a été faite en calculant le meilleur ajustement sur les séries 1963-1977 (linéaire, log log, exponentiel ou logarithmique). Il en ressort une légère progression des terres labourables et parmi celles-ci une progression des surfaces en céréales (+ 16 %), un doublement des cultures d'oléagineux, une diminution des cultures fourragères et des plantes sarclées. Cultures fruitières, maraîchères et vignes diminuent de 12 à 20 %.

En ce qui concerne les semences en culture principale, le quasi doublement de leur surface s'explique, premièrement, par le faible taux actuel d'utilisation des semences certifiées (50 %) et deuxièmement, par la mise au point probable des variétés de blés hybrides qui augmentera fortement les superficies consacrées aux semences de blé.

## II. 1. 2 - BILAN CEREALES (tableau n° 8)

### Production

De 1960 à 1979, la production française de céréales est passée de 21,8 à 41,2 millions de tonnes, croissant en moyenne de 4,3 % par an. Ce résultat global recouvre des situations très différentes qu'il s'agisse du maïs (+ 11,1 % par an entre 1960 et 1979) ou du blé tendre (+ 3,2 % par an).

On a donc réalisé une projection tendancielle tenant compte des développements récents pour chacune des céréales principales (blé tendre, maïs et orge) et pour l'ensemble des autres céréales (blé dur, avoine, seigle, sorgho, etc.). Le total de ces projections donne une production de 66,3 millions de tonnes à l'an 2000 qui correspond à un taux d'accroisse-

### TABLEAU n° 8

#### Bilan céréales

Unité : 1 000 t

	1975			2000		
	Surface 10 <sup>3</sup> ha	Rende- ment q <sup>tx</sup> /ha	Produ- ction	Surface (1) 10 <sup>3</sup> ha	Rende- ment (2) q <sup>tx</sup> /ha	Produ- ction (3)
Blé tendre	3 966	47	18 553	3 500	66	24 300
Maïs	1 907	46	8 884	3 150	80	19 850
Orge	2 710	37	9 972	3 680	47	15 400
Autres céréales sauf riz			3 801			6 750
Toutes céréales sauf riz			41 210			66 300
	<i>Consommation humaine</i>					
Toutes céréales sauf riz	Consommation unitaire par tête et par an : 72,5 kg Consommation totale en équivalent grain : 4 966			Consommation unitaire par tête et par an : 46,7 kg Consommation totale en équivalent grain : 3 470		
	<i>Consommation animale</i>					
Toutes céréales sauf riz	Product. toutes viandes : 5 113 Production œufs : 768 Céréales consommées/kg de (viande + œufs) : 2,9 Consommation animale totale : 17 105			Product. toutes viandes : 7 200 Production œufs : 1 150 Céréales consommées/kg de (viande + œufs) : 3,5 Consommation animale totale : 29 225		
	<i>Autres usages</i>					
Toutes céréales sauf riz	2 477 dont industriel : 770			6 % de la production 3 980 dont industriel : 1 400 ou 35 % des autres usages		
	<i>Exportations</i>					
	C.E.E.		Pays tiers			
Blé total	3 300		5 400		29 625	
Maïs	2 860		140			
Toutes céréales sauf riz	15 303					

Source : S.C.E.E.S., Eurostat - Projections 2000 S.E.D.E.S.

(1) (2) et (3) Les projections surface, rendement et production sont indépendantes, ce qui explique la non-concordance stricte des trois données. Dans le cas du maïs, où la non-concordance est la plus flagrante, la projection des rendements est certainement trop élevée car les progrès les plus importants (mise au point et diffusion du maïs hybride) ont déjà été faits.

ment annuel de 1,9 % en moyenne de 1975 à 2000. Là encore, les situations sont différentes pour le maïs dont la production progresse en moyenne de 3,3 % par an et pour le blé tendre qui augmente de 1,1 % par an. Ces taux semblent un peu plus optimistes que ceux retenus par la FAO pour ses projections à l'horizon 1985 : on peut, en effet, raisonnablement penser que dans les vingt ans qui viennent, les progrès techniques et génétiques seront tels qu'une progression des rendements français est à envisager jusqu'à des niveaux supérieurs aux meilleurs rendements européens actuels (blés hybrides, développement de l'irrigation et du drainage).

Les surfaces cultivées pour les céréales devaient progresser (voir le bilan 1975/2000 de la répartition des terres agricoles), la superficie du blé restant à peu près stable, celle du maïs augmentant d'environ 3 % et celle de l'orge de 1 % par an.

### *Consommation*

Pour la consommation humaine, la variable projetée est la consommation per capita de toutes les céréales, exprimée en kg de farine. La projection de population à l'an 2000 qui a été adoptée ici est fondée sur les travaux de l'INSEE, elle découle d'une hypothèse moyenne entre les deux propositions de l'INSEE et est de 57,1 millions d'habitants.

On passe de la consommation de farine à l'équivalent grain en la multipliant par 1,30. On constate une diminution de 30 % par rapport au niveau de 1979, soit une diminution moyenne annuelle de 1,4 %.

Pour la consommation animale, le ratio : céréales consommées par les animaux/(production de viande + production d'œufs) a été calculé pour les six dernières années. Ce ratio est de 3 kg de céréales consommées pour 1 kg de (viande + œufs) produit ; il est stable sur les six années observées.

Actuellement, ce même ratio calculé pour les Etats-Unis est de 5. L'hypothèse tendancielle adoptée est une légère progression de la part des céréales dans l'alimentation animale qui situerait le ratio précédent à 3,5 en l'an 2000. Les projections tendanciennes de production de viande et d'œufs en l'an 2000 donnent alors une projection de la quantité de céréales consommée par les animaux.

Cette consommation augmente fortement (+ 70 % par rapport à 1975) du fait, principalement, du développement de la production de viande et d'œufs.

Au total, sur les 66,3 millions de tonnes produites, 3,5 (soit 5,3 %) seront consommées dans l'alimentation humaine, 29,2 (soit 44 %) dans l'alimentation animale. Le solde disponible à l'exportation serait donc de près de 30 millions de tonnes dont environ la moitié de blé.

En regard de ce solde disponible, on peut essayer d'évaluer les besoins prévisibles en céréales de l'Europe des Neuf — moins la France — et des trois pays candidats (Espagne-Portugal-Grèce). (cf. tableaux n<sup>os</sup> 8 bis et 8 ter).

En prolongeant les courbes de production et de consommation depuis 1955 pour chaque pays, on arrive à un besoin d'importation de l'ordre de 30 millions de tonnes (38 à 40 millions avec les trois pays candidats) mais presque exclusivement en céréales secondaires puisque le bilan blé de la C.E.E. à neuf, moins la France, serait équilibré en l'an 2000 (l'Allemagne devenant exportatrice et le Royaume-Uni réduisant de moitié son déficit actuel). La France se trouverait donc à l'horizon 2000 avec environ

**TABLEAU n° 8 bis**  
**Bilan blé Europe**

Unité : 1 000 t

	R.F.A.		Italie		Royaume-Uni		Pays-Bas		Danemark		U.E.B.L.		Irlande		3 pays candidats		Total		France (rappel)	
	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975*	2000	1975	2000	1975	2000
Production	7 761	10 500	9 695	10 000	6 130	8 000	746	1 000	592	900	1 078	1 000	245	250	6 903	9 500	33 150	41 150	19 105	24 300
Consommation	7 492	8 000	10 232	10 000	9 043	10 000	1 312	1 500	433	500	1 624	1 500	488	250	7 094	8 500	37 718	40 250	7 507	9 000
Importations	1 664		1 588		3 556		1 808		53		1 416		262		191		10 538		463	
Exportations	1 167		580		190		1 147		226		799		69		0		4 178		8 676	
Solde net	497	- 2 500	1 008	0	3 366	2 000	661	500	- 173	- 400	617	500	193	0	191	- 1 000	6 360	- 900	- 8 213	15 300
Importateur																				(1)

Source : O.C.D.E. - A.G.P.B. pour les chroniques, S.E.D.E.S. pour la projection 2000.

(\*) Espagne, Grèce, Portugal.

(1) Ce chiffre, sommé avec les 18 300 000 tonnes représentant le solde correspondant pour les céréales secondaires (tableau n° 8 ter), soit 33 600 000 tonnes, comprend en réalité les quantités répertoriées au tableau n° 8 à la rubrique « autres usages », soit 3 980 000 tonnes.

**TABLEAU n° 8 ter**  
**Bilan céréales secondaires Europe**

Unité : 1 000 t

	R.F.A.		Italie		Royaume-Uni		Pays-Bas		Danemark		U.E.B.L.		Irlande		3 pays candidats		Total		France (rappel)	
	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000	1975	2000*	1975	2000	1975	2000
Production	14 892	23 500	6 115	9 000	10 252	11 000	568	500	6 669	7 100	1 141	1 000	1 195	1 400	11 800	21 100	52 632	74 600	19 105	42 000
Consommation	18 139	29 000	11 272	16 500	13 504	16 000	3 966	3 500	5 969	7 500	3 587	5 100	1 580	1 800	17 837	36 200	75 854	115 600	13 413	23 700
Solde net	3 905	5 500	5 085	7 500	3 645	5 000	3 396	3 000	- 525	400	2 446	4 100	386	400	6 592	15 100	24 930	41 000	- 5 991	18 300
Importateur																				(1)

(\*) Espagne, Grèce, Portugal.

Source : O.C.D.E. - A.G.P.B. pour les chroniques, S.E.D.E.S. pour la projection 2000.

(1) Voir remarque du tableau n° 8 bis.

15 millions de tonnes de blé à exporter sur le marché mondial (contre 5,4 millions en 1975). On peut noter que la FAO prévoit à l'horizon 1985 un besoin mondial d'importation de 69 millions de tonnes de blé.

Cela étant, il faut avoir à l'esprit qu'à partir du moment où les rapports de prix seront harmonisés, le blé peut très bien servir de céréale secondaire. C'est donc globalement qu'il faut considérer la situation céréalière : le fait marquant de l'an 2000 est qu'en raison des exportations françaises, le bilan de la C.E.E. à neuf pour l'ensemble des céréales sera équilibré, alors qu'aux alentours de 1975, celle-ci était encore importatrice nette de 12 millions de tonnes.

## II. 1. 3 - BILAN VIANDES ET ŒUFS (tableau n° 9)

Le bilan de la viande en France se caractérise en 1975 par l'existence simultanée d'un excédent (viande bovine, volaille) et d'un déficit (porcs). La tendance à la concentration observée dans l'élevage bovin et la localisation traditionnelle de l'élevage porcin dans les régions de petites exploitations, aura certainement pour conséquence — dans l'hypothèse d'un scénario tendanciel — de faire persister (voire d'aggraver) ce déséquilibre. C'est ce que traduit la projection des tendances des dix-huit dernières années. La production de volaille triple en vingt-cinq ans (taux d'accroissement annuel moyen de 4,5 %) tandis que la production porcine ou bovine croît plus modestement (+ 1 % par an pour les bovins et + 0,64 % par an pour les porcins). Parallèlement à cette évolution de la production, on assistera vraisemblablement à un changement dans la consommation de viande qui accordera une plus grande part aux viandes de porc et de volaille (prix plus compétitifs) et une moindre part aux viandes rouges (bœuf, autres viandes comme le mouton). L'amorce de ce phénomène est d'ores et déjà visible et l'I.N.S.E.E. signalait en 1976 que le porc et la volaille apparaissaient être des substituts parfaits à l'ensemble des viandes (1).

La projection à l'an 2000 des consommations par habitant de différentes viandes permet alors de dégager des soldes nets importateurs ou exportateurs.

On aboutit ainsi à un excédent de viande bovine (325 000 tonnes) et de volailles (780 000 tonnes) et à un très gros déficit de porc (1 700 000 tonnes, soit 6,5 fois plus qu'en 1975). Même si une substitution s'opère dans la production comme dans la consommation intérieure entre le porc et la volaille, le déficit à l'horizon 2000 en viandes blanches serait de 920 000 tonnes, c'est-à-dire de l'ordre de 13 % de la production projetée de toutes les viandes. Plus encore qu'aujourd'hui, tout se passerait donc comme si les exportations de céréales françaises revenaient en France après transformation par les éleveurs d'Europe du Nord (qui continueront à être de gros clients pour les céréales françaises).

Les trois pays candidats à l'entrée dans le Marché Commun sont actuellement importateurs de viande (228 000 tonnes en 1977) et la croissance de ces importations est forte sur les dernières années (+ 12 % par an sur les trois dernières années). La viande bovine représente plus de 80 % de ces importations en 1977 et semble devoir garder cette place prépondérante à l'avenir, car la consommation unitaire est encore très faible (moins de 12 kg par tête et par an contre 25 en moyenne pour l'Europe des Neuf).

(1) Les grandes tendances de la consommation alimentaire, INSEE, Collection M n° 54.

## TABLEAU n° 9

**Bilan viandes et œufs**  
(en 1 000 t poids carcasse pour les viandes)  
(en 1 000 t pour les œufs)

	Production brute	Production disponible *	Consommat. humaine	Importations nettes	Exportations nettes	Consommat. humaine kg/tête
<b>BOVINS</b>						
1975	1 868	1 743	1 496		247	30,2
2000	2 400	2 200	1 875		325	30,8
<b>PORCS</b>						
1975	1 534	1 223	1 484	261		34,0
2000	1 800	1 500	3 200	1 700		45,6
<b>VOLAILLES</b>						
1975	825	839	754		85	14,1
2000	2 500	2 500	1 720		780	30,1
<b>AUTRES VIANDES et ABATS</b>						
1975	886	927	1 095	768		15,6
2000	500	500	505	5		11,5
<b>TOUTES VIANDES</b>						
1975	5 113	4 732	4 829	97		99,1
2000	7 200	6 700	7 300	600		118,0
<b>ŒUFS</b>						
1975	768	690	652		38	12,9
2000	1 150	1 030	900		130	15,7

Source : S.C.E.E.S., Prévission 2000 S.E.D.E.S.

(\*) production brute — (variations de stock + déchets de découpe + usages industriels + pertes) et pour les œufs, on en retire les œufs à couver.

### II. 1. 4 - BILAN LAIT (tableau n° 10 bis)

Le bilan du lait en l'an 2000 a été établi par une démarche identique à celle employée par le S.C.E.E.S. (voir Cahiers de Statistiques Agricoles, étude n° 164, juin 1978).

Au niveau de la production, la projection a été faite en prolongeant la tendance des années 1969 à 1976 : il était difficile de remonter plus loin à cause d'une rupture des séries statistiques en 1969. La projection adoptée correspond à un rythme moyen annuel de croissance de 0,83 % par an contre 1,35 % par an sur la période 1969-1975. Les 38 millions de tonnes projetés en l'an 2000 coïncident avec une hypothèse plus qualitative que l'on peut faire et qui est celle de la stabilisation du cheptel français à 10 millions de vaches et de l'augmentation des rendements en lait jusqu'au niveau actuel des meilleurs rendements européens à l'horizon 2000.

La consommation animale de lait entier est extrapolée de la consommation observée sur les dix-huit dernières années rapportée à la production de viande bovine. Il en ressort un ratio presque constant de 3,8 kg de lait consommés par kg de viande bovine produit, ratio que l'on a adopté pour l'horizon 2000. La projection de la production de viande bovine donne

alors les 9 millions de tonnes de lait entier consommés par les animaux en l'an 2000.

Pour la consommation humaine, on a évalué les consommations per capita des produits suivants (voir tableau de consommation par habitant, tableau n° 10) :

- lait de consommation,
- produits frais (yoghourts, crèmes dessert, laits gélifiés...),
- crème,
- beurre,
- fromages,
- laits concentrés,
- poudres de lait entier, semi-écrémé, infantile,
- poudres le lait écrémé.

Pour certaines de ces consommations, on dispose de séries suffisantes dont les tendances peuvent être projetées (lait, beurre, crème). Pour le fromage, on a adopté un ralentissement de la croissance de la consommation qui situerait celle-ci à 21 kg/habitant et par an en l'an 2000 contre 15,4 kg en 1975 et 17,95 kg en 1980 prévus par l'INSEE.

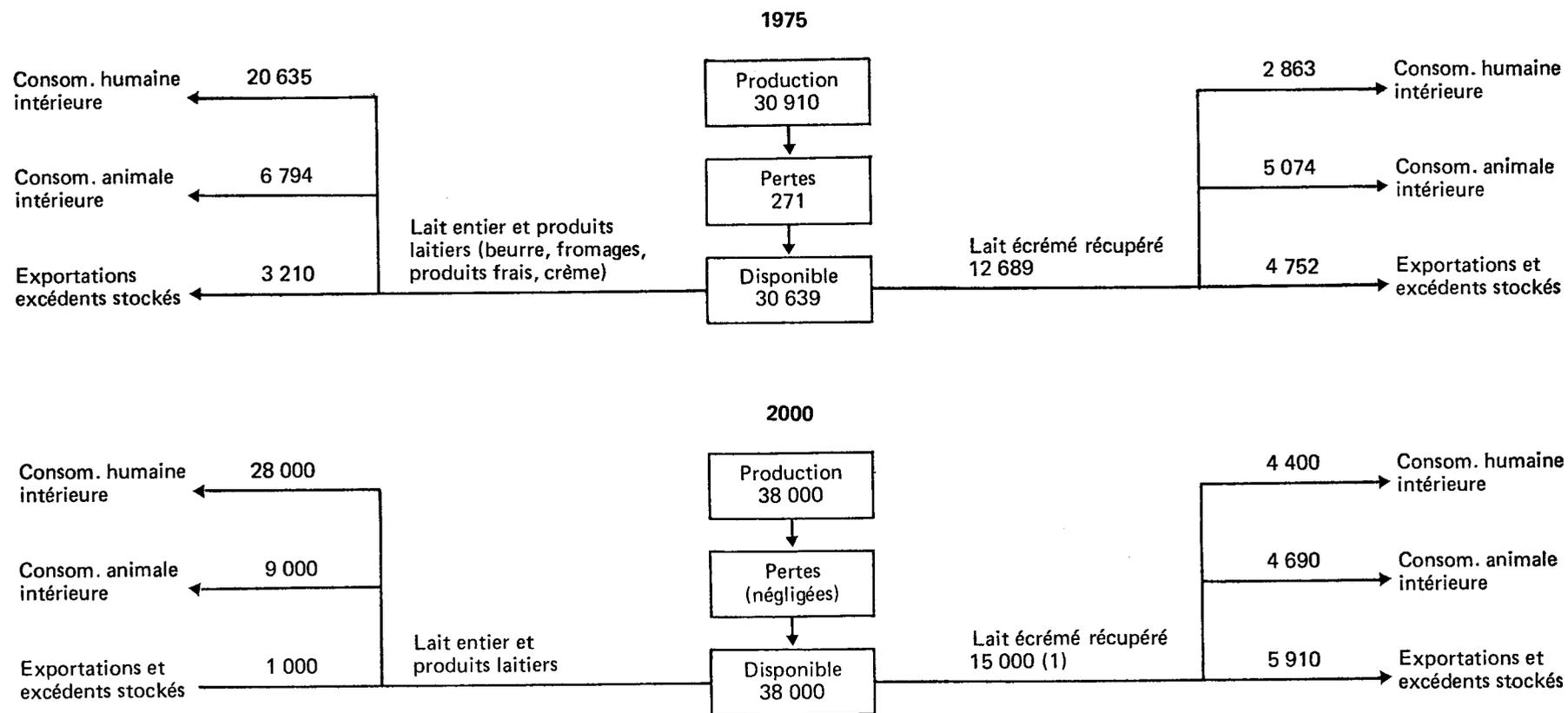
**TABLEAU n° 10**

**Consommations humaines de produits laitiers**  
(en kg/tête et par an pour les valeurs unitaires,  
en 10<sup>3</sup> tonnes pour la consommation totale)

	Consommation unitaire 1979			Consommation unitaire 2000	Consommation totale 2000
	France	USA	Maximum européen	France	France
Lait de consommation	72	}	}	61	3 483
Crème	1,2			214 (Irlande)	1,9
Autres produits frais (yoghourts...)	11			19,5	1 113
Fromage	15	9	15 (France)	21	1 199
Beurre	9	2,2	12 (Irlande)	11,3	645
Lait concentré	2	4	10 (Pays-Bas)	2,9	143
Lait en poudre entier	0,5	ε	1,1 (RFA)	0,5	29
Lait en poudre écrémé	0,7	1,6	1,7 (U.E.B.L.)	1,0	57

Source : S.C.E.E.S. et O.C.D.E. pour 1975, projection 2000 : S.E.D.E.S.

TABLEAU n° 10 bis  
BILAN LAIT (en 1 000 t.)



(1) provient essentiellement de la fabrication de crème et de beurre : pour 1 kg de lait entier utilisé on récupère 0,96 kg de lait écrémé (coefficient moyen 74/76)

Pour les yoghourts et autres produits frais, on a assisté ces dernières années à une très forte progression de la consommation par habitant : + 20 % par an entre 1960 et 1975, + 14 % par an de 1965 à 1970, + 4,2 % de 1970 à 1975. On prévoit une croissance de 1,9 % par an de 1975 à 1980 et par la suite, ce taux de croissance annuel décroît linéairement jusqu'à s'annuler en l'an 2000 (stabilisation de la consommation par habitant). Cela donne par rapport au niveau de 1980 une augmentation de 20 %, soit 19,5 kg par habitant et par an (prévision I.N.S.E.E. : 16,2 kg en 1980).

Pour le lait concentré et en poudre, on a adopté des consommations par habitant peu différentes de celles, assez stables, observées sur la période 1970-1975 sauf pour le lait concentré pour lequel on a supposé une augmentation d'environ 1 % par an (2,5 kg par habitant et par an en l'an 2000 contre 1,9 en 1975 et 4,1 en 1975 aux Etats-Unis).

La traduction de ces consommations en équivalent lait entier et lait écrémé récupéré à été faite à l'aide des coefficients techniques présentés ci-dessous. Ces coefficients sont ceux qui apparaissent dans le bilan lait 1979. On a supposé qu'ils restent inchangés à l'horizon 2000.

**Tableau des coefficients techniques  
équivalence produits laitiers-lait utilisé**

Produit	Quantité de lait utilisée par kg de produit fabriqué... (en kg)	...dont (en %)	
		Lait entier	Lait écrémé
Lait de consommation	1	80	20
Crème	8,0	100	0
Autres produits frais (yoghourts...)	1,37	20	80
Fromage	8,0	84	16
Beurre	22,7	100	0
Lait concentré	2,44	79	25
Poudre de lait entier et demi-écrémé	8,0	61	39
Poudre de lait écrémé	11	0	100

Il est alors possible d'évaluer la consommation humaine française de lait et produits laitiers en terme de lait entier et de lait écrémé récupéré :

	Lait entier (10 <sup>3</sup> t)	Lait écrémé récupéré (10 <sup>3</sup> t)
<b>Lait de consommation</b>		
3 483 × 1 × 0,8 =	2 786	
3 483 × 1 × 0,2 =		697
<b>Crème</b>		
86 × 8 × 1 =	688	
<b>Autres produits frais (yoghourts...)</b>		
1 113 × 1,37 × 0,2 =	305	
1 113 × 1,37 × 0,8 =		1 220
<b>Fromage</b>		
1 199 × 8 × 0,84 =	8 057	
1 199 × 8 × 0,16 =		1 535
<b>Beurre</b>		
645 × 22,7 × 1 =	14 641	
<b>Lait concentré</b>		
143 × 2,44 × 0,75 =	262	
143 × 2,44 × 0,25 =		87
<b>Poudre de lait entier et semi-écrémé</b>		
29 × 8 × 0,61 =	161	
29 × 8 × 0,39 =		90
<b>Poudre de lait écrémé</b>		
57 × 11 × 1 =		627
<b>Pertes 3 % et autres usages</b>	805	128
<b>TOTAL (arrondi)</b>	<b>28 000</b>	<b>4 400</b>

En ce qui concerne la consommation animale, on assiste depuis 1970 à une stagnation de la consommation de poudre de lait écrémé (voire à une légère diminution). En accord avec l'hypothèse d'une stabilisation du cheptel bovin, on projette pour l'an 2000 une consommation animale située au niveau de la moyenne 70/75, soit 390 000 tonnes de poudre qui représentent 4 390 000 tonnes de lait écrémé, auxquelles il faut ajouter 300 000 tonnes de lait écrémé liquide consommés par les animaux (projection tendancielle de la consommation des sept dernières années).

On en déduit les quantités totales de lait entier et de lait écrémé consommées sous leurs diverses formes par les animaux et les humains :

	(en 10 <sup>6</sup> t)
<b>Lait écrémé</b>	
28 + 9 =	37
<b>Lait entier</b>	
4,4 + 4,69 =	9,09

L'excédent se répartira, suivant l'état du marché extérieur, en produits exportés et produits stockés (sous forme de poudre de lait, lait écrémé, beurre...).

Ce bilan 2000 ainsi obtenu semble indiquer un net tassement des excédents riches en matières grasses (beurre, fromages, etc.) mais en revanche une aggravation de la situation en matière de lait en poudre et lait écrémé. Une partie de ces derniers excédents pourrait en fait se trouver réincorporée dans les produits de consommation interne sous forme de yogourts et fromages maigres en raison notamment de considérations diététiques. Le déplacement de consommation se ferait alors sur les matières grasses et l'on retrouverait une structure de bilan analogue à 1975.

Cela étant, ce qu'il faut retenir est qu'à long terme on peut envisager désormais un tassement relatif des excédents correspondant logiquement dans le scénario à la conversion céréalière d'une proportion croissante des exploitations de polyculture.

## II. 1. 5 - BILAN MATIERES RICHES EN PROTEINES (tableau n° 11)

Le déficit en matières riches en protéines représentait en 1975 près de 74 % de la consommation française. Dans un scénario tendanciel, cette situation analysée dans maints rapports officiels va évoluer lentement vers un taux de couverture supérieur (développement des cultures d'oléagineux, plus grande utilisation de farines d'animaux, des protéines de synthèse). La situation projetée en l'an 2000 fait ressortir un taux de couverture de 39 % contre 26 % en 1975. Les hypothèses qui sous-tendent ces projections sont les suivantes :

### Hypothèses tendancielle - Matières riches en protéines

	Surfaces et production (1978)	Surfaces en production (2000)	Rendements 2000 (tonnes/ha)	Teneur en tourteaux (%)	Teneur des tourteaux en protéines brutes (%)	Protéines brutes 2000 (tonnes)
Colza	300 000 ha	455 000 ha	2,75	48	32	192 000
Tournesol	80 000 ha	100 000 ha	2,0	48	35	34 000
Soja	8 000 ha	20 000 ha	2,0	66	50	13 000
Autres oléagineux		45 000 ha	2,0	48	35	15 000
Total tourteaux		620 000 ha				254 000
Pois et fèves	9 000 ha	100 000 ha	3,0	—	30	90 000
Luzerne déshydratée	600 000 t	1 000 000 t	—	—	20	200 000
Lysine, méthionine urée	6 000 t	12 000 t	—	—	1 500	180 000
Farine animaux	108 000 t protéines brutes en 1975					210 000
						934 000

TABLEAU n° 11

**Bilan matières riches en protéines 1975/2000**  
Unité : 1 000 tonnes de protéines brutes

	1975				2000		
	Production nette	Production disponible	Consommation	Solde net	Production	Consommation (1)	Besoin en importation
Colza	81,7	81,0	62,6	+ 18,4	192		
Tournesol	13,0	15,1	17,6	— 2,5	34		
Soja	1,0	1,0	1 014,0	— 1 013	13		
Autres tourteaux	17,6	17,7	44,5	— 26,8	15		
Total tourteaux	113,3	114,8	1 138,7	— 1 023,9	254		
Pois féverolles	6,7	6,7	11	— 4,3	90		
Luzerne déshydratée	95,6	95,6	95,6	0	200		
Lysine, méthionine	0	0	0	0	180		
Urée	48	48	48	0			
Farines animaux	108	108	134,7	— 26,7	210		
<b>TOTAL</b>	<b>371,6</b>	<b>373,1</b>	<b>1 428,0</b>	<b>— 1 054,9</b>	<b>934</b>	<b>2 400</b>	<b>1 466</b>

Sources : Charles Robert, S.C.E.E.S. pour 1975. Projections 2000 S.E.D.E.S.

(1) Les prévisions de consommation de protéine brute en 2000 ont été calculées uniquement pour la consommation totale en appliquant à la production « Total toutes Viandes » le ratio extrapolé :  

$$\frac{\text{Consommation protéine brute}}{\text{Production toutes viandes}}$$

## II. 1. 6 - BILAN FRUITS (tableau n° 12)

### 1 - Production.

Les projections donnent des résultats différents selon les chroniques utilisées : les plus anciennes et les plus longues (1959/1976) intègrent le développement très rapide des plantations de pommiers en début de période et aboutissent donc à de très fortes valeurs pour 2000.

Les plus récentes et les plus courtes (1969/1975) prolongent la baisse relativement rapide des productions fruitières de ces dernières années. Un moyen terme peut être trouvé par l'utilisation de séries de longueurs intermédiaires (1966/1977).

Pour le premier scénario, la projection plus pessimiste 1969/1975 a été utilisée, traduisant la pression des productions d'Europe du Sud.

Par ailleurs, on peut tabler, pour les cultures fruitières en plein sur une superficie en l'an 2000 de 185 000 ha contre 226 000 ha en 1975. Quant à la production de conserves, elle est obtenue par projection (ajustement linéaire) des fabrications de 1967 à 1977 (DAFSA).

La production pour le frais est alors calculée par différence entre la production globale et celle pour la conserve.

### 2 - Consommation.

Il y a une très forte différence qui ressort de la comparaison entre bilans S.C.E.E.S. et enquêtes consommation I.N.S.E.E. Cette dernière source a été finalement privilégiée.

#### Consommation unitaire (kg/tête)

	1970	2000	Taux annuel d'augmentation
Fruits frais	41,23	52,4	0,8 %
Fruits au sirop	2,21	8,8	4,7 %
Confitures	1,57	2,4	1,4 %

En adoptant un coefficient moyen d'équivalent en fruits frais de 0,8 pour l'ensemble fruits au sirop et confiture, cela conduit à retenir les chiffres suivants pour la consommation unitaire par tête en équivalent fruits frais pour 2000 :

* Fruits frais	: 52
* Conserves et confitures	: 9
	—
	61

Ce chiffre est à comparer à 55 kg/tête, donnée que l'on aurait obtenue par projection des données S.C.E.E.S. pour 2000 (en fait, d'après les bilans S.C.E.E.S., la consommation apparente stagne en moyenne à 55 kg/tête depuis plusieurs années).

**TABLEAU n° 12**  
**Bilan fruits (en 1 000 t)**

	Production utilisable	Production disponible après réfaction des pertes (13 %)	Consommation par tête (kg)	Consommation totale	Importation (hors semi-produits)	Exportations
<b>1975</b>	2 900	2 545	55	2 892	1 150	803
dont équivalent fruits de conserves et confitures		195	5	266	85	14
dont fruits pour consommation en frais		2 350	50	2 626	1 065	789
<b>2000</b>	2 141	1 863	61	3 483	1 620	
dont équivalent fruits de conserves et confitures		425	9	514	89	
dont frais		1 438	52	2 969	1 531	

**II. 1. 7 - BILAN LEGUMES (tableau n° 13)**

**Production.**

Les projections de production sont assez différentes selon que l'on prend une chronique de base longue (années 1959 à 1976) ou courte (années 1969 à 1975) : il y a en effet dans les deux cas tendance à la baisse, mais celle-ci est beaucoup plus accusée ces dernières années.

La production 2000 utilisable (1959/1976) est de 5 790 000 t (log-log), contre une production 2000 utilisable (1969/1975) de 4 525 000 t (log-log), alors qu'elle était en 1971 de 6 930 000 t.

La projection de production à 5 790 000 t paraît préférable à celle à 4 525 000 t. Elle est par ailleurs confirmée par une projection log-log sur les années 1965 à 1975 effectuée sur la production de chacune des surfaces produisant des légumes et qui donne les résultats suivants :

	Jardins familiaux	Cultures maraîchères	Légumes de plein champ	Total
Production 2000 log log (1 000 t) 1965/1975	1 775	974	3 013	5 762

On reconduira par la suite, dans l'examen des bilans, le taux de perte moyen de 16 % de la production observé dans le passé.

Enfin, on peut ventiler cette production globale entre la conserve et le frais : pour cela, nous reconduirons le taux minimum de développement de la conserve retenu pour le VII<sup>e</sup> Plan, soit 3 % par an, ce qui donne, appliqué à un équivalent total en légumes frais utilisés en conserves et surgélation en 1975 de 1 355 000 tonnes, 2 840 000 tonnes en 2000.

## Consommation.

Les projections donnent les résultats suivants :

Consommation unitaire de légumes et fruits, conserves de légumes et jus (en kg d'équivalent légumes frais/tête)

- \* 1970 : 130
- \* 1975 : 118
- \* 2000 log log 1959/1976 : 84,2
- \* 2000 log log 1969/1975 : 59,2

On observe ici encore le même infléchissement que pour la production, si l'on prend comme base de consommation la chronique des dernières années.

En fait, ces données ne semblent pas correspondre à celles que l'on peut retirer des prévisions de consommation faites par ailleurs. C'est ainsi qu'en extrapolant les données de l'I.N.S.E.E. 1970-1975, on obtient les résultats suivants :

	1970	Taux annuel	2000
Frais	70,58	- 0,23 %	65,9
Conserves	13,53	+ 4,17 %	25,7

On peut remarquer que l'on retombe en l'an 2000 exactement sur la structure de consommation américaine 1975 (O.C.D.E.) :

- \* Légumes frais : 65,2
- \* Conserves légumes : 25,1

Si l'on admet, comme par le passé, que les conserves de tomates représentent 15 % des conserves de légumes, les 25,7 kg (2000) de conserves se partageraient comme suit :

- \* 22 kg conserves de légumes divers,
- \* 3,7 kg de conserves de tomates,

soit en équivalent frais :

	22 kg divers,
	+ 15 kg tomates
	<hr/>
	37 kg
en ajoutant	+ 66 kg (frais)
	<hr/>
	103 kg

Ce chiffre est donc assez éloigné des projections globales précédentes. C'est lui que nous retiendrons ici.

## Bilans.

Le bilan ainsi obtenu indique des exportations nettes pour la conserve de 280 000 t (90 000 t en 1977), perspectives qui semblent tout à fait compatibles avec le développement de la consommation européenne : en 1977, l'Allemagne a, par exemple, à elle seule importé 600 000 t de conserves de légumes, dont 139 000 t de tomates et ceci, alors que sa consommation unitaire était à l'époque inférieure à 10 kg/habitant (7<sup>e</sup> Congrès International de la Conserve - Tunis - Agro-alimentation).

Il indique également des importations nettes de légumes frais de 1 290 000 tonnes (542 000 t en 1977), ce qui est également compatible avec le rôle accru reconnu en ce domaine aux pays d'Europe du Sud.

TABLEAU n° 13

Bilan légumes

Bilan légumes : 1 000 t

	Production utilisable	Production disponible après réfaction des pertes 16 %	Consommation par tête (kg)	Consommation totale	Importations	Exportations
1975	6 930	5 887	118	6 270	1 176	745
2000	5 790	4 870	103	5 880	1 290	280
dont conserves en équivalent frais	2 840	2 390	37	2 110		280
dont pour les consommations en frais	2 950	2 480	66	3 770	1 290	

Ce bilan souligne bien la différence qui devrait se manifester entre les légumes pour la conserve et ceux pour la consommation en frais : la position française, appuyée sur de grandes structures de production agricole mécanisée et sur une industrie modernisée et concentrée devrait s'affermir dans le domaine de la conserve, contrairement au marché du frais où les coûts incompressibles de main-d'œuvre donnent un avantage non négligeable à l'Europe du Sud.

II. 1. 8 - BILAN VIN (tableau n° 14)

TABLEAU n° 14

Bilan vin (millions d'hl)

	Production	Pertes	Usages Industriels	Consommation		Exportation	Importation
				par tête	totale		
1975	66,3	0,4	13,6	103	54,3	6,3	8,3
2000	92	1	20	76	43	28	(solde excédentaire de la projection)

La projection directe de production donne des résultats très différents selon les chroniques et le type d'ajustement retenus : si l'on s'arrête aux années récentes par exemple (1969-1975) et avec un ajustement linéaire, on atteint jusqu'à 140 millions d'hectolitres. Cette production est par ailleurs tout à fait compatible avec celles de surfaces et de rendement effectuées sur la même période : les surfaces diminuent peu (de l'ordre de 50 000 ha) et les rendements explosent, passant d'une moyenne de 56 hl/ha à 120 hl/ha. Les ajustements logarithmiques donnent des résultats encore plus élevés. On intègre manifestement là les effets du Marché Commun viticole qui a provoqué ces dernières années une course sans frein aux rendements.

En revanche, en allongeant la série (1965-1977), les résultats sont déjà plus prudents. On peut donc en partir pour commencer. Néanmoins, la situation à laquelle on aboutit est loin d'être satisfaisante.

L'étude de chacun des postes permet en effet de faire les remarques suivantes :

— les usages industriels sont déjà très élevés : ils comprennent au maximum quelque 2 millions d'hectolitres pour les vinaigres, vermouths, etc., et 18 millions pour les distillations dites normales. Il est clair qu'on ne peut dépasser ces plafonds, obtenus par extrapolation des bases retenues pour le début et la fin du VII<sup>e</sup> Plan,

— la consommation est inéluctablement en baisse,

— le commerce extérieur, par projection des données récentes, semblerait indiquer un certain retournement de la situation passée, se traduisant par un solde exportateur positif net de l'ordre de 9 millions d'hectolitres. Mais en fait et ainsi que cela a été indiqué dans les développements précédents, il faut admettre qu'un résultat de cette importance n'est pas compatible avec l'intégration de l'Europe du Sud que postule le premier scénario.

Nous admettrons en fait la nécessité, dans ce scénario, de revenir à l'équilibre pur et simple du commerce extérieur, donc celle de minorer de 28 millions d'hectolitres la production.

Pour ce faire, il faut user simultanément de deux moyens :

1. Obtenir une limitation plus stricte des rendements : au lieu de conser-

ver le rendement moyen de  $\frac{92 \text{ millions d'hl}}{1\ 050\ 000 \text{ ha}} = 88 \text{ hl/ha}$

sous-jacent à cette hypothèse de production, on reviendrait à un rendement se situant entre la moyenne 1969-1975 de 56 hl et ce rendement de 88 hl, soit 72 hl.

Il en résulterait une baisse de production de 17 millions d'hectolitres environ.

1. Les 11 millions d'hectolitres restant ne pourraient être retirés qu'à partir d'une reconversion de la culture. Ils correspondent à

$\frac{11 \text{ millions d'hectolitres}}{72 \text{ hectolitres}} = 150\ 000 \text{ ha.}$

Par extrapolation des données par orientation technico-économique, on peut penser que cette reconversion serait surtout localisée dans les exploitations viticoles relativement importantes (puisque dans ce scénario on ne peut envisager de les reconverter en fruits et légumes, mais en céréales), soit celles de plus de 10 ha SAU (SAU moyenne de la classe : 23 ha). Cela signifierait que 10 000 exploitants environ sont touchés, représentant 230 000 ha SAU, et 150 000 ha de vigne.

Le passage de ces exploitations à la taille céréalière de 75 ha SAU permettrait d'en reconverter 3 000. Il en resterait donc 7 000 à sortir de l'agriculture, par rapport aux projections de base.

Le bilan corrigé serait alors le suivant pour ce scénario :

### Bilan vin corrigé

(millions d'hectolitres)

	Production	Pertes	Usages Industriels	Consommation		Exportation	Importation
				par tête	totale		
1975	66,3	0,4	13,6	103	54,3	6,3	8,3
2000	64	1	20	76	43	—	—
Scénario 1							

Indéniablement, la situation sera tendue au sein de la viticulture : le programme prévu vise à maintenir la production 2000 au niveau de 1975, en acceptant certes des hausses de rendement puisque celui-ci passera de 56 hl à 72 hl. Mais les reconversions seront relativement importantes et malgré cela, on peut penser que les usages industriels continueront de recouvrir une fraction des distillations d'assainissement.

## II. 1. 9 - ASPECTS REGIONAUX - SCENARIO 1.

Les bilans précédents présentent une situation globale agrégée sur la France entière alors que la situation de départ aussi bien que l'image projetée en l'an 2000 sont très contrastées localement. Il n'est pas possible de descendre ici à un niveau fin d'analyse, — où le contraste serait encore plus grand — aussi s'en est-on tenu à un niveau intermédiaire commode, celui des régions. Ce découpage n'est d'ailleurs pas toujours pertinent pour les caractéristiques étudiées et on a été amené à s'en servir comme d'une trame de base sur laquelle se dessineront des ensembles dont les limites ne coïncideront pas toujours avec celles des régions, trame qui donne l'échelle à laquelle on se place pour traiter des aspects régionaux des scénarios développés dans les pages qui précèdent.

Il a semblé préférable de présenter ces aspects régionaux sous forme de cartes commentées brièvement, espérant que leurs vertus seront supérieures à celle d'un long exposé.

On trouvera successivement :

- la situation agricole en 1975,
- l'évolution structurelle 1975-2000,
- l'évolution des productions 1975-2000 (scénario 1),
- la répartition des exploitations de 20 à 50 ha SAU en l'an 2000 (scénario 1) qu'il a paru important de faire figurer compte tenu du rôle central joué par cette classe d'exploitants dans le passage du scénario 1 aux deux autres.

### **Carte n° 1 : « Situation agricole en 1975 » :**

S'appuyant sur « l'essai de classification agricole des départements français » (1) réactualisé pour 1975, la carte ci-contre présente un panorama agricole par grandes orientations. On distingue six grandes régions :

— **la zone « céréalière »** de grande culture qui s'étend sur le Bassin Parisien, la Picardie, la Champagne, le Nord de la Région Centre et le Nord-Ouest de la Bourgogne (Yonne).

C'est une zone de grandes exploitations mécanisées orientées essentiellement vers les productions végétales (céréales, légumes), à hauts revenus.

— **la zone « laitière »** avec un pôle Ouest (Normandie et pays de la Loire) et un pôle Est (Franche-Comté, Est de Rhône-Alpes).

Elle comprend surtout des exploitations à revenus faibles, de taille moyenne où la production laitière est souvent complétée par la viande bovine (veau).

— **le noyau central d'élevage bovin** : Auvergne, Limousin et une partie du Midi-Pyrénées.

C'est une zone d'exploitations à revenus faibles dont les structures sont très dispersées autour de la moyenne française.

— **la zone de cultures spéciales** (vignes, fruits et légumes) qui occupe les régions méditerranéennes, les vallées du Rhône et de la Garonne ainsi que l'Alsace.

Les exploitations y sont de petite taille, mais la production y est importante et le revenu moyen (importance de la main-d'œuvre familiale, charges élevées à l'hectare). La production est tournée vers l'ensemble fruits-légumes-vin ; la mécanisation y est encore très faible.

— **les départements d'élevage hors-sol** (porcs, volailles) de Bretagne, du Sud-Ouest et du Nord.

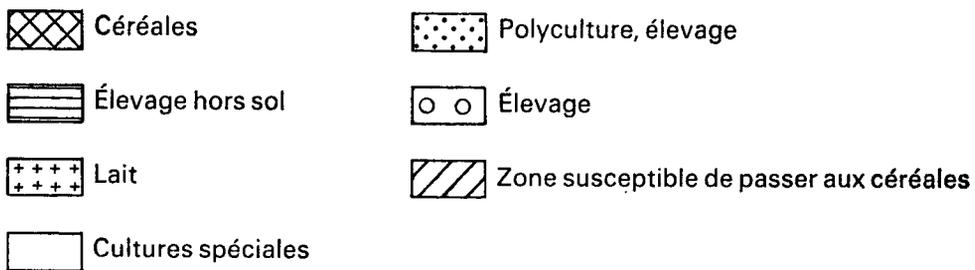
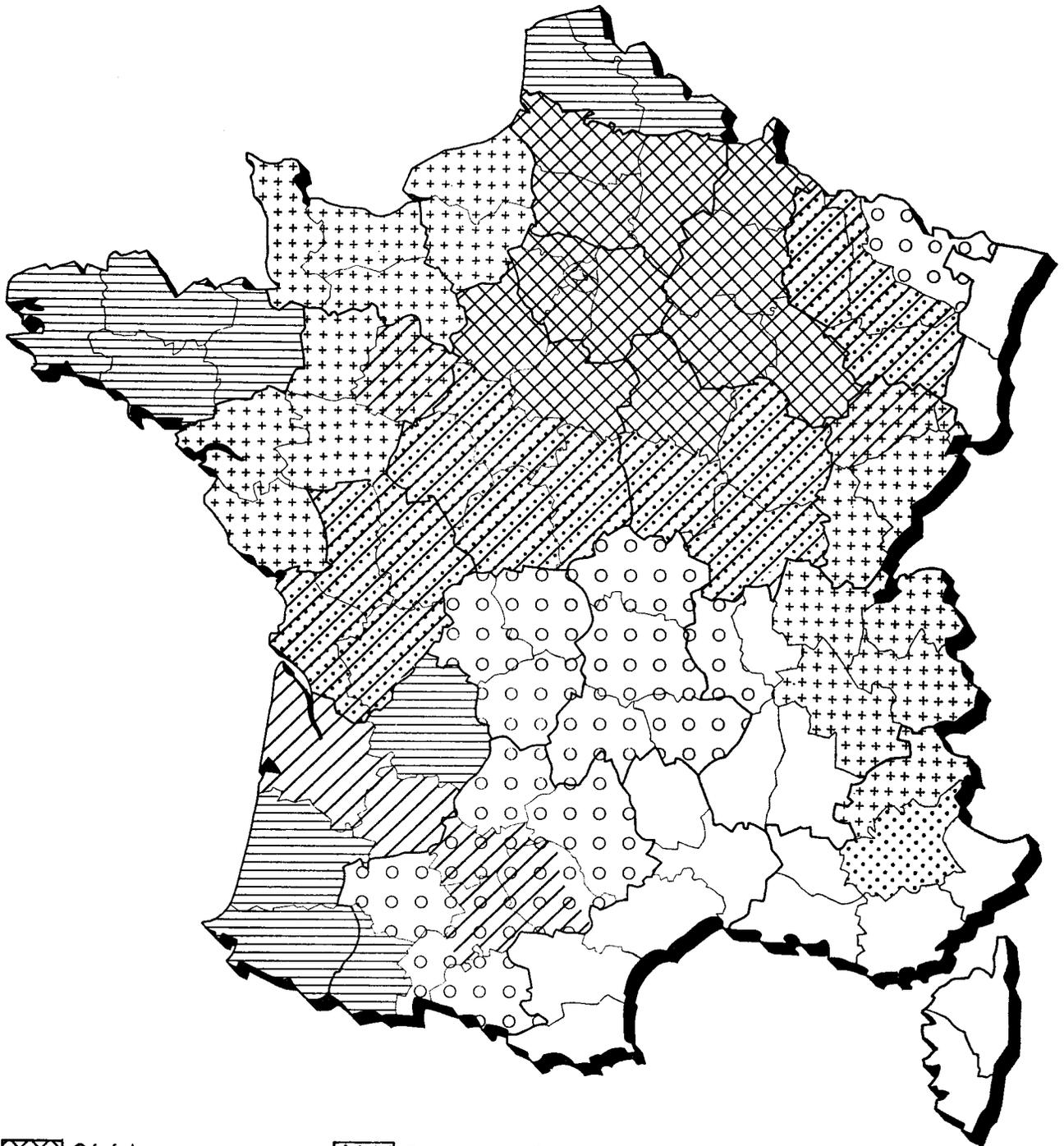
Les caractéristiques de ces exploitations se rapprochent de celles de la zone de culture spéciale, sauf en ce qui concerne la nature de la production, essentiellement tournée vers la viande (hors-sol et complément d'élevage bovin — viande ou lait).

— **la ceinture de polyculture élevage** (lait-viande) qui entoure la zone céréalière à l'Est, au Sud et se prolonge en Poitou-Charentes.

Cette zone, actuellement à polyculture dominante est susceptible de passer dans un avenir prochain à la culture céréalière (ainsi que la vallée de la Garonne) quand le remembrement et les investissements nécessaires en irrigation et drainage auront atteint un niveau suffisant.

(1) Cahiers de statistiques agricoles n° 22, mai-juin 1975.

# Carte n° 1 – SITUATION AGRICOLE 1975



## **Carte n° 2 : « Evolution structurelle 1975-2000 » :**

Elle donne, par région, les projections effectuées sur le nombre d'exploitations et leur répartition, caractérisée par la surface médiane (50 % des exploitations sont au-dessous). Compte tenu des systèmes de production dominants dans les régions, on peut prévoir les conséquences que cette évolution structurelle va entraîner (1) :

Certaines zones semblent être caractérisées par de trop faibles surfaces médianes et donc présenter une situation préoccupante à l'horizon 2000 :

— **la zone laitière** : Haute et Basse-Normandie, partie Est de Rhône-Alpes à l'exception de la Franche-Comté où la surface médiane passerait à près de 50 ha SAU. Les revenus agricoles risquent d'être faibles en 2000, compte tenu de l'insuffisance de l'évolution structurelle qui laissera près de la moitié des exploitations en-dessous de 25 ha SAU, superficie nettement insuffisante pour assurer l'équilibre d'une exploitation orientée vers la production laitière.

— **les zones du Sud-Ouest autres que celles pratiquant les cultures spéciales** (à conditions qu'elles se mécanisent).

— **les régions d'élevage du Centre** (Limousin surtout et sud de l'Auvergne) où malgré une forte progression de la surface médiane (plus de 100 % en 25 ans), l'équilibre pour le système élevage ne sera atteint que par environ 35 % des exploitations.

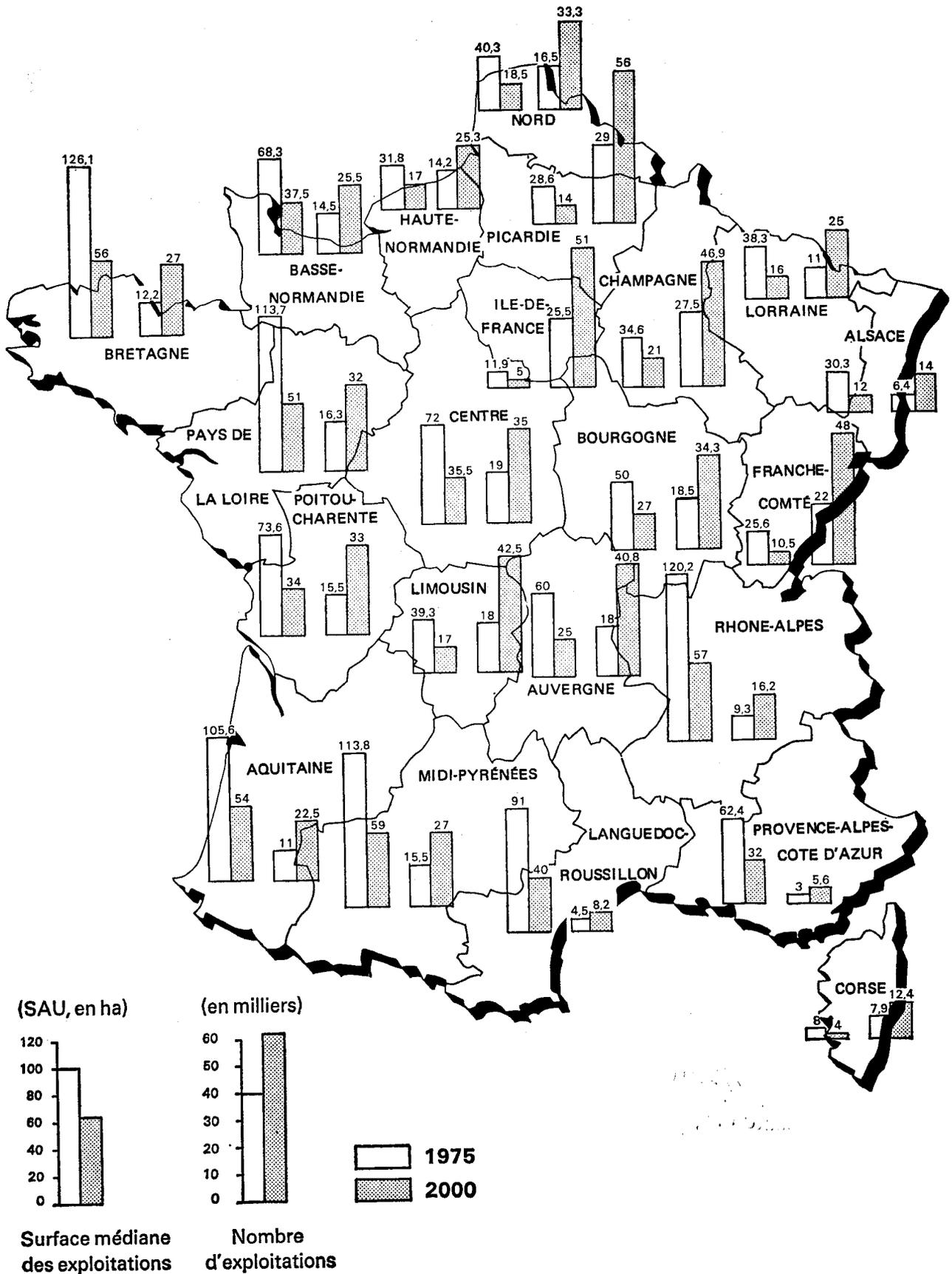
Là aussi un risque de revenus faibles apparaît nettement surtout pour les régions spécialisées dans la production de veau, viande pour laquelle les perspectives de consommation sont défavorables.

Par contre, la zone susceptible de passer aux céréales devrait connaître une évolution structurelle favorable : l'Est de la Lorraine, la Haute-Saône, les régions Centre et Bourgogne (avec plus de 50 % d'exploitations de SAU supérieure à 35 ha), le Poitou-Charentes devraient atteindre de bons équilibres en système polyculture-élevage et même en système céréalier pour une assez grande partie des exploitations.

---

(1) Les analyses qui suivent ne tiennent pas compte des apports supplémentaires dus à la poly-activité d'une fraction de la population agricole.

# Carte n° 2 – ÉVOLUTION STRUCTURELLE 1975/2000



### **Carte n° 3 : « Evolution des productions » :**

Les hypothèses du premier scénario (spécialisation céréalière accentuée, extension des cultures de protéagineux, poursuite de la baisse de production des fruits, légumes et vins) se traduisent par une évolution des systèmes de production dominants régionaux qui est fonction des caractéristiques structurelles, écologiques, géographiques de chaque région. Une zone de polyculture-élevage où le remembrement a été fait, où il existe une infrastructure de stockage et un réseau commercial, passera facilement à la grande culture céréalière (au prix d'un investissement en irrigation et drainage pour certaines zones). Une zone de petites exploitations familiales légumières méditerranéennes à main-d'œuvre familiale importante devra être armée pour résister à une baisse de la production des légumes consécutive à la spécialisation des productions à l'intérieur de l'Europe.

La carte ci-contre figure les grandes évolutions prévisibles.

— **Extension des cultures céréalières** aux zones périphériques du Bassin Parisien (Lorraine, Bourgogne, Centre, Poitou-Charentes, Est des pays de la Loire) et à la vallée de la Garonne avec, dans ces mêmes zones, **progression des protéagineux**, tournesol et soja au Sud, colza au Nord.

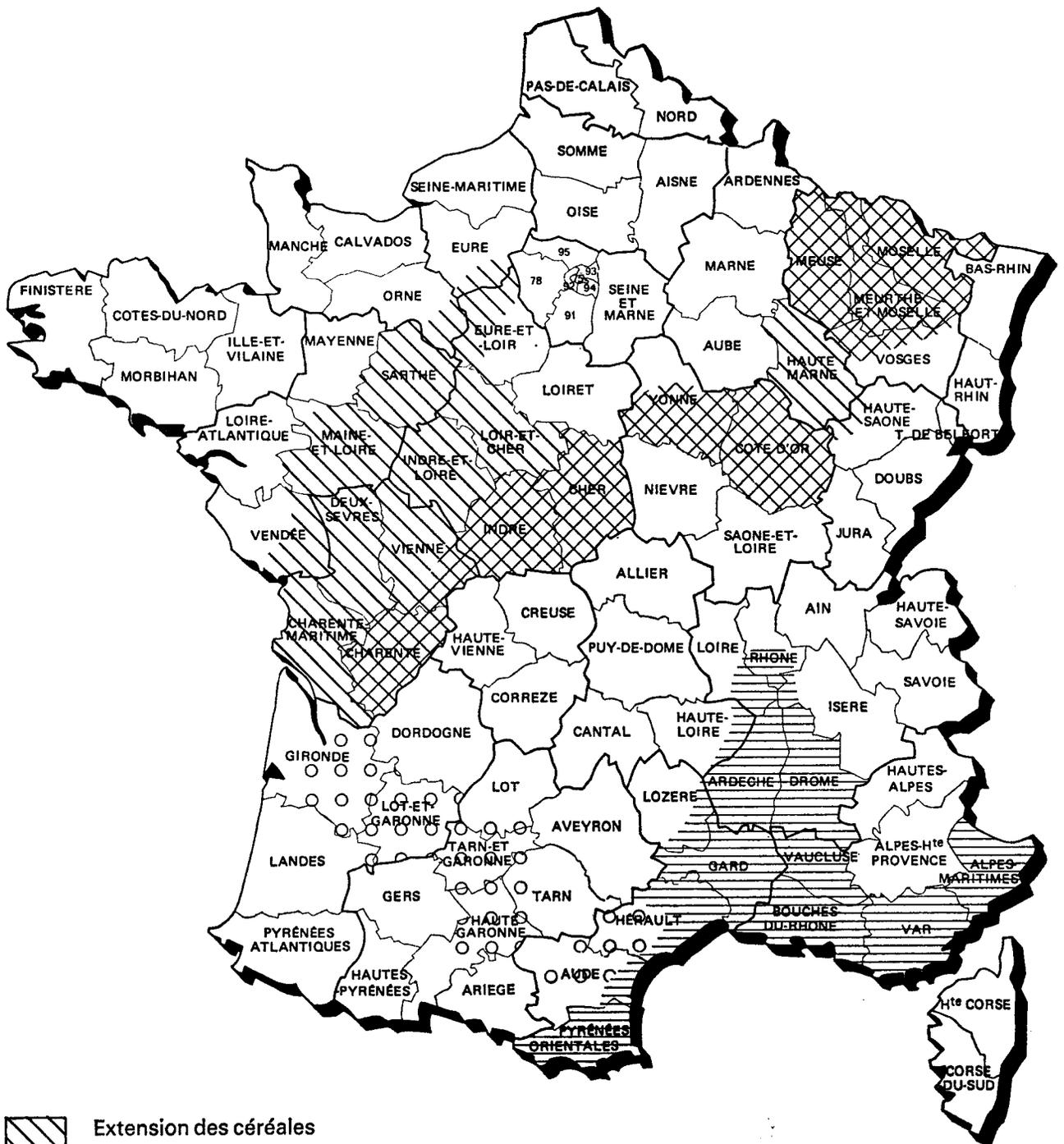
— **Régression des cultures de fruits, légumes et vins** dans les régions méridionales : ce ne seront ici ni les grandes exploitations déjà regroupées et organisées en vue de l'expédition ou l'exportation, ni les petits et moyens producteurs ayant entamé des actions de qualité, qui seront touchés, mais la frange intermédiaire pour laquelle la valorisation de la production va devenir incapable de couvrir des coûts de production non maîtrisés.

### **Carte n° 4 : Répartition des exploitations de 20 à 50 ha :**

La projection 2000 du nombre d'exploitations agricoles situe la classe 20-50 ha à 230 750 exploitations, soit 35,5 % des 650 000 exploitations. Compte tenu de l'impossibilité d'adopter ces projections en ce qui concerne la production de vin, on a supposé pour le scénario 1 la reconversion de 10 000 exploitations viticoles de la classe 20-50 ha en 3 000 exploitations « céréalières » de 50-100 ha. Il reste donc 220 750 exploitations de 20 à 50 ha SAU.

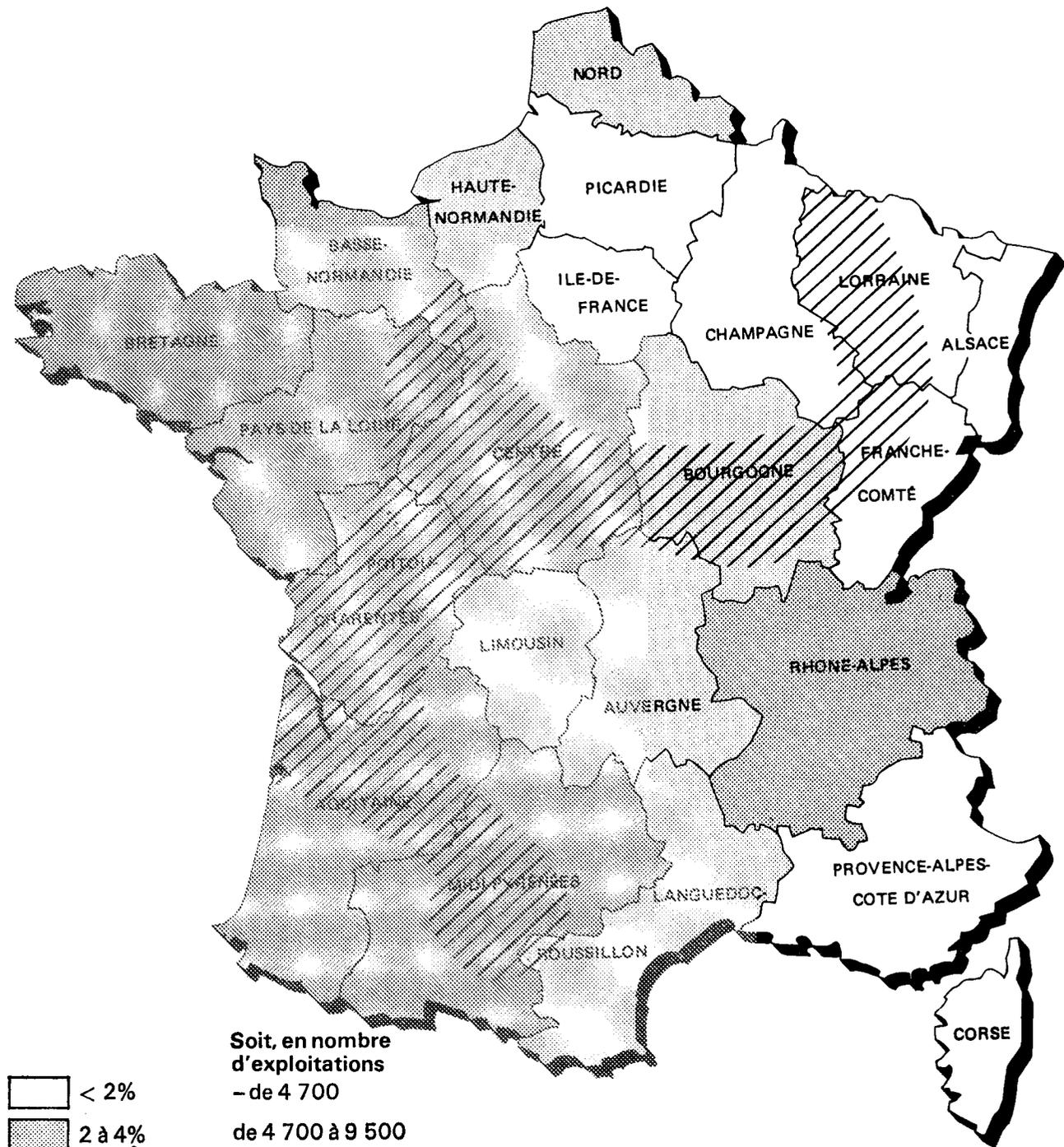
Elles sont surtout concentrées dans l'Ouest (Bretagne, pays de la Loire) et le Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées), ces quatre régions regroupant près de 45 % des exploitations de cette classe de taille.

# Carte n° 3 – ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS 1975–2000



-  Extension des céréales
-  Extension des céréales et des protéagineux (colza)
-  Extension des céréales et des protéagineux (soja, tournesol)
-  Régression des fruits, légumes et vin

# Carte n° 4 – HORIZON 2000 SCÉNARIO I RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE 20 A 50 ha (en % du total national)



	< 2%	Soit, en nombre d'exploitations	- de 4 700
	2 à 4%		de 4 700 à 9 500
	4 à 8%		de 9 500 à 19 000
	8 à 12%		de 19 000 à 28 400
	≥ 12%		+ de 28 400

 Zone susceptible de passer aux céréales

## **II. 2 - SCENARIO 2 - LE RALENTISSEMENT DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ET L'EXPOSITION DES PRODUCTEURS A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE**

Ce ralentissement se traduit par les conséquences suivantes pour ce qui est des productions :

— en matière de céréales et de productions animales, baisse de prix des céréales ayant différentes répercussions :

a - augmentation des consommations unitaires animales (rapprochement du modèle d'élevage américain),

b - progression des cultures nationales de protéagineux du fait du rééquilibrage de prix avec les céréales,

c - reconversion aux productions animales d'exploitations de taille moyenne, dans la limite des marchés disponibles : ces derniers devraient être accrus, en France et à l'étranger, à la suite d'une certaine baisse de prix de ces productions, baisse de prix liée à celle des céréales comme à l'accroissement de leur offre,

d - agrandissement de la fraction de ces exploitations non susceptible de passer aux productions animales faute de marchés, pour les adapter à une production céréalière rentable,

e - exode agricole supplémentaire des exploitants n'ayant pu ni être reconvertis aux productions animales, ni bénéficier d'un agrandissement ;

— en matière de productions végétales intensives :

a - accroissement très important de la production de fruits,

b - accroissement sensible de la production de légumes pour ces deux productions, la France restant néanmoins importatrice nette,

c - accroissement sensible de la production de vin, se traduisant par l'acquisition d'une position fortement exportatrice.

Nous allons reprendre plus en détail ces deux grandes catégories de productions :

### **II. 2. 1 - CEREALES, PROTEAGINEUX ET PRODUCTIONS ANIMALES :**

a - augmentation des indices de consommation des céréales par les animaux :

On admet le passage de cet indice — calculé statistiquement — de 3,5 kg (scénario 1) à 4 kg de céréales par kg de viande et œufs (Etats-Unis : 5 kg),

Ce gain d'un demi kilo, appliqué à une production de base de 8 350 millions de tonnes de viande et œufs équivaut à une consommation supplémentaire interne de 4 175 000 tonnes de céréales.

**b - progression des protéagineux :**

Nous admettrons que sur les 17 millions d'hectares cultivés par les grandes exploitations (> 50 ha SAU), 1 million d'hectares peuvent passer aux protéagineux. Cela équivaldrait à 6 millions de tonnes de céréales produites en moins et à 1 million de tonnes d'équivalent tourteaux en plus.

**c - reconversion aux productions animales :**

Nous admettrons que la classe moyenne des exploitations de 20 à 50 ha est représentative des difficultés que vont rencontrer les exploitations dont la taille deviendra insuffisante pour leur permettre de subsister avec des prix réduits des céréales.

On peut calculer que 28 % de la collecte 2 000 sera le fait de cette classe, soit 13 millions de tonnes ou encore, à 6 t/ha, 2,5 millions d'ha de céréales.

Pour estimer la fraction de cette surface reconvertible aux productions animales, il faut se faire une idée des nouveaux débouchés ouverts à celles-ci par une baisse de prix à la consommation de ces productions. Les consommations unitaires sont les suivantes :

Consommation française de viande de bovins, porcins et volaille (kg/habitant) :

1970	1975	2000
72,7	78,3	106,5

Si au lieu d'adopter ce dernier chiffre, on s'était borné à reconduire le taux d'augmentation de 1970 à 1975, on aurait eu 113,5 kg en 2 000 (la consommation correspondante américaine est de l'ordre de 100 kg en 1975). Cette augmentation de 7 kg par habitant équivaut à 400 000 tonnes. Or, nous avons chiffré au scénario 1 le déficit global net du poste « viande + œufs » à 470 000 t. Il serait donc porté à 870 000 de tonnes environ. On peut donc escompter qu'il existe une marge pour la production intérieure de 800 000 à 900 000 tonnes, en cas de ralentissement de la construction européenne, puisque la France, face aux réticences de ses partenaires à accepter ses exportations céréalières, est fondée à freiner ses importations de viande en provenance d'Europe du Nord. (1)

Si donc, sur 2,5 millions d'hectares de céréales collectées à reconvertir, on retenait effectivement 1 million d'hectares à cet effet, en admettant les coefficients suivants :

- 4 kg de céréales/kg de viande,
- 0,5 kg de tourteaux/kg de viande,

cela donnerait :

- 570 000 ha en céréales
  - 430 000 ha en tourteaux
- } transformation : 860 000 t de viande

On retire donc ici en tout 6 millions de tonnes de céréales de la collecte, mais seulement 2 580 000 tonnes de la production.

(1) Il ne faut cependant pas escompter de grands développements sur les marchés extérieurs dès 1985, l'URSS et l'Europe de l'Est réunies seront exportatrices nettes de 600 000 tonnes environ. Sur le principal marché d'importation nord-américain, il est peu probable que les structures françaises parviennent à concurrencer leurs homologues australienne et argentine.

d - Il reste donc à présent 1,5 million d'hectares de céréales non reconvertisibles.

Dans cette classe d'exploitations, il s'agit là d'exploitations dont la taille moyenne est de 30 ha/SAU, et dont la surface en céréales représente 50 % de la SAU moyenne d'exploitations, soit en tout 3 millions d'hectares et 100 000 exploitations.

L'agrandissement nécessaire minimum pour leur donner une vocation céréalière serait de doubler leur taille, permettant ainsi à 50 000 exploitants de demeurer dans l'agriculture. Ces exploitants reconverteront environ, comme leurs homologues de la classe de plus de 50 ha, 150 000 ha aux tourteaux, sur les 1 500 000 ha de céréales dont ils disposent au départ. Cela équivaut donc à 900 000 tonnes de céréales en moins et 150 000 tonnes de tourteaux en plus.

e - C'est donc à 50 000 exploitants restant que l'on peut chiffrer l'exode agricole supplémentaire pour équilibrer le bilan. (1)

L'ensemble de ces substitutions peut être résumé comme suit :

TABLEAU n° 15

Bilan différentiel entre le scénario 2 et le scénario 1  
(Unité : 1 000 tonnes)

	Production		Consommation animale		Collecte	
	céréales	tourteaux	céréales	tourteaux	céréales	viande
— augmentation des indices de consommation			+ 4 175		— 4 175	
— substitution de tourteaux aux céréales dans les exploitations > 50 ha SAU	— 6 000	+ 1 000		+ 1 000	— 6 000	
— reconversion des exploitations 20-50 ha aux productions animales	— 2 580	+ 430	+ 3 420	+ 430	— 6 000	
	— 900	+ 150		+ 150	— 900	+ 860
<b>Total</b>	<b>— 9 480</b>	<b>+ 1 580</b>	<b>+ 7 595</b>	<b>+ 1 580</b>	<b>— 17 075</b>	<b>+ 860</b>

N.B. : Les 1 580 000 tonnes d'équivalent tourteaux, à raison de 4/5 en colza-tournesol et 1/5 en soja, équivalent à 638 000 tonnes de protéines brutes, dont 201 000 sont absorbées par les 860 000 tonnes de viande supplémentaire. Le bilan global protéines nécessitera donc 437 000 tonnes d'importations de protéines brutes en moins, par rapport au scénario 1.

## II. 2. 2. - FRUITS, LEGUMES ET VINS

### a - Les fruits

Nous ne tablerons pas ici sur une augmentation de la production de fruits pour la conserve : on peut considérer que le scénario 1, en accroissant déjà fortement la production de fruits pour l'industrie et limitant fortement les importations 2000 est déjà suffisamment optimiste à cet égard.

(1) Ce chiffre peut être atténué en faisant intervenir l'activité à temps partiel.

En revanche, on admet ici qu'une politique active est menée en vue de réduire les importations nettes de fruits frais : il faut ici peut-être moins penser en termes de diminution des importations que de croissance des exportations. En clair, la France se dispose dans ce second scénario à envisager la décroissance de son verger d'essences secondaires (pêches, cerises, abricots, etc.), et à jouer davantage la carte de l'exportation des fruits pour lesquels elle est bien placée (pommes notamment).

Pour appuyer cette prévision, on rappellera qu'il existe une forte incertitude sur les projections. L'adoption d'une chronique de productions plus longue que celle ayant servi au scénario 1 (à savoir la série 1966-1977 au lieu de 1969-1975) aboutit à une production de 2 869 000 tonnes en 2000 au lieu de 2 141 000 tonnes pour le scénario 1.

Malgré tout, le solde net de commerce extérieur restera toujours plus fortement déficitaire qu'en 1975. Ces prévisions restent donc assez réalistes.

La surface fruitière en plein remonterait alors à ce qu'elle était entre 1965 et 1975, traduisant bien le recul de la spécialisation et le barrage amené ici par la France aux productions d'Europe du Sud.

Mais ce qu'il est essentiel de noter est que cette augmentation de la production s'effectue à nombre d'exploitations constant. Le ressort de cet accroissement ne se situe pas, en effet, dans un système de prix plus avantageux, qui serait incompatible avec l'hypothèse d'ouverture à la concurrence internationale qui caractérise ce scénario, mais dans une progression extrêmement forte de la compétitivité, liée à la pénétration du mode de production capitaliste dans les structures agricoles méridionales.

#### **b - Les légumes**

Tout comme pour les fruits, on ne peut pas trop s'attendre à des gains sur les légumes pour la conserve, où le scénario 1 est déjà caractérisé par près de 300 000 tonnes d'exportation.

Là encore, c'est le déficit de légumes frais qu'on s'attachera à réduire. La mécanisation du maximum d'opérations, le développement des serres, seront les leviers de cette action.

Comme pour les fruits, l'accroissement de production trouvera sa source, à nombre d'exploitations constant, dans la progression de la productivité : mécanisation, etc.

#### **c - Le vin**

Ici, on admettra que les projections de commerce extérieur qu'on avait évoquées sont à peu près réalisées (+ 9 millions d'hl d'exportations nettes). On se rappellera que la procédure d'ajustement du bilan vinicole au scénario 1, partant d'un excédent de 28 millions d'hl, l'avait résorbé par la limitation du rendement (19 millions d'hl) et la reconversion (11 millions d'hl).

On admettra ici la reconduction des mêmes mesures de limitation du rendement. Le solde exportateur projeté à 9 millions d'hl peut, compte tenu de l'incertitude sur les données, être porté à 11 millions d'hl.

Comme pour les fruits et légumes cependant, on admettra que cette augmentation de la production s'effectue à effectifs constants ; seule en effet une forte amélioration de la compétitivité pourrait permettre de présenter un solde exportateur positif de 11 millions d'hl de vin en 2000.

Les développements relatifs aux productions végétales intensives peuvent être ainsi résumés comme suit : (cf. tableau n° 16).

**TABLEAU n° 16**  
**Bilan fruits, légumes et vins - scénario 2**

	Production	Productions moins pertes	Consommation y compris usages ind. pour le vin	Exportations	Importations
Fruits (1 000 t)	2 869	2 496	3 483		987
dont conserve en équivalent frais		425	514		89
dont frais		2 071	2 969		898
Légumes (1 000 t)	6 590	5 540	5 880	280	620
dont conserve en équivalent frais		2 390	2 110	280	
dont frais		3 150	3 770		620
Vin (millions hl)	75	74	63	11	

### II. 2. 3 - ASPECTS REGIONAUX

Le point central du scénario réside dans la nécessité de restructurer 100 000 exploitations de 20 à 50 ha en doublant leur superficie, donc de trouver dans cette classe 50 000 exploitants qui quitteront l'agriculture.

Il faut également déterminer dans quelles zones se trouveront les exploitations qui valoriseront leur production céréalière par l'élevage au lieu de la livrer sur le marché : cela concerne 1 million d'hectares de céréales.

Les critères qui peuvent permettre de définir les zones où l'on assistera à une restructuration céréalière ou à une spécialisation animale sont les suivants :

— la taille des ateliers prévus est relativement faible (1 000 000 ha de céréales représentent quelque 65 000 exploitations de 20 à 50 ha et ces exploitations ne produiraient au total que 860 000 tonnes de viande, porc et volaille), ce qui amène à penser qu'ils se localiseront dans des zones où se trouvent beaucoup de petites exploitations, en faire valoir direct de préférence, ce qui facilitera les associations de producteurs qui seront nécessaires pour réaliser les investissements liés à l'élevage hors sol,

— le passage à l'élevage se fera d'autant mieux que les centres de consommation seront proches,

— la reconversion céréalière se fera de préférence dans des zones déjà remembrées où il existe une infrastructure de stockage et un réseau commercial (semences, engrais, machinisme, etc...). L'existence de travaux d'irrigation et de drainage sera également un facteur de restructuration céréalière.

A partir de ces critères, la carte ci-contre permet de localiser les zones où se feront :

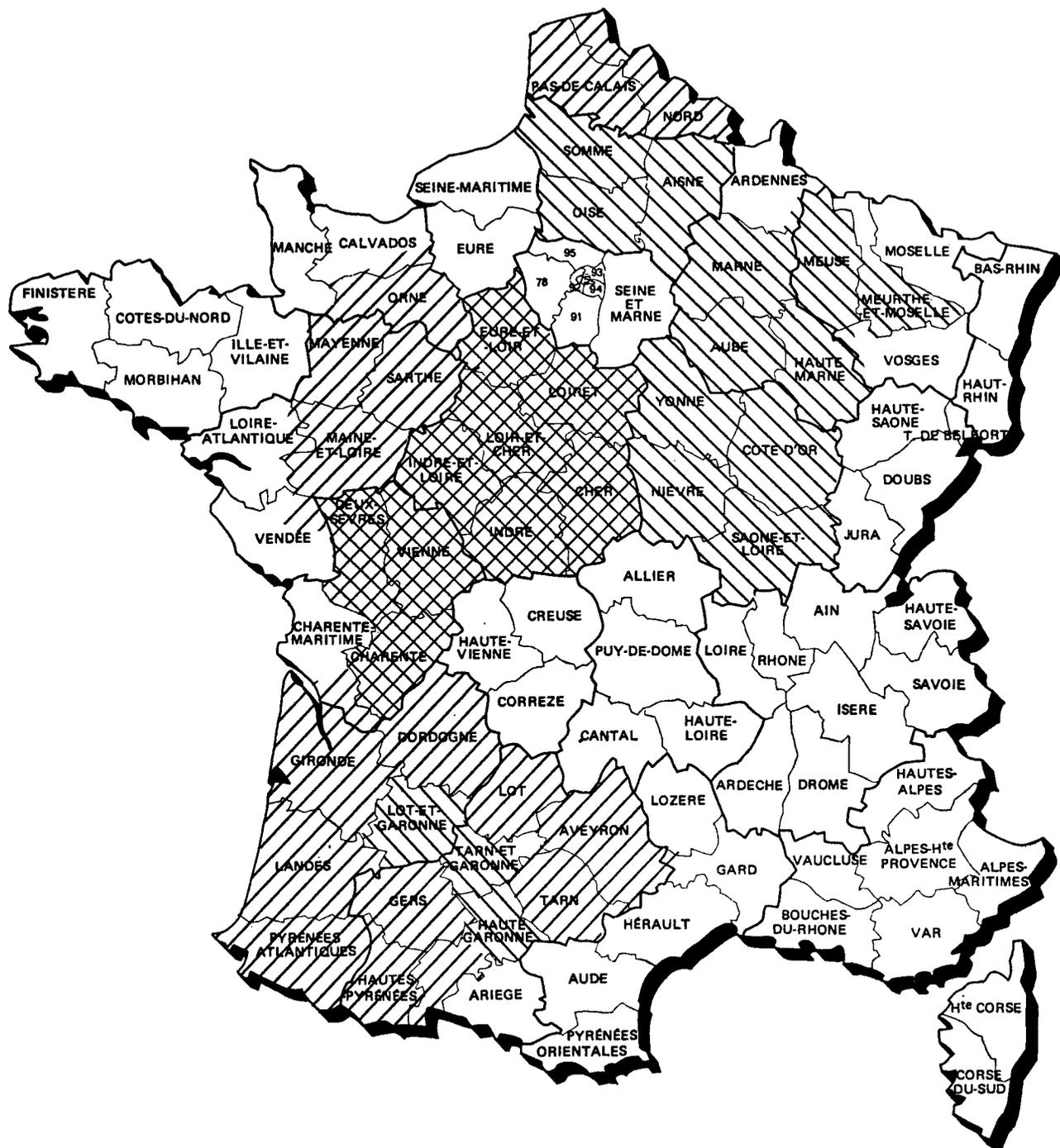
- les départs les plus importants (relativement au nombre d'exploitations de la classe 20-50 ha),
- les orientations dominantes : céréale, viande, mixte.

En périphérie Est du bassin parisien, la *restructuration céréalière sera très marquée* et s'accompagnera d'un départ important (près de 50 % des exploitants de la classe 20-50 ha, soit 8 000 exploitants sur les régions Picardie, Champagne, Lorraine Bourgogne). En Aquitaine et Midi-Pyrénées, les zones de plaine où d'importants investissements d'irrigation ont été réalisés s'orienteront vers les céréales et connaîtront aussi un pourcentage élevé de départs (5 000 sur la zone). Les régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Nord, Aquitaine et Midi-Pyrénées (zones autres que la vallée de la Garonne) s'orienteront vers les productions animales hors sol avec un total de 25 000 départs (sur 80 000 exploitations). La région Centre a plus vraisemblablement une vocation mixte (céréales dominant au Nord, élevage au Sud) avec 3 000 départs envisageables sur 10 000 exploitants.

Cela donne 41 000 départs pour toutes ces régions. Les 9 000 départs restant étant répartis sur les autres régions (sur 89 000 exploitations de 20 à 50 ha).

# Carte n° 5 – SCÉNARIO II

## RESTRUCTURATION DES EXPLOITATIONS DE 20 A 50 ha SAU



-  Restructuration céréalière
-  Restructuration vers la viande
-  Restructuration céréales + viande

## **II. - 3 - SCENARIO 3 - LE RALENTISSEMENT DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ET LA MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION DES PRODUCTEURS FACE A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE**

### **II. 3. 1 - CEREALES, PROTEAGINEUX ET PRODUCTIONS ANIMALES**

a - Augmentation des indices de consommation des céréales par les animaux :

On admet une augmentation de l'indice de consommation de l'ordre de la moitié de celle du scénario 2, du fait, là encore, de la baisse de prix des céréales : l'effet de celle-ci ne peut cependant pas se manifester à fond, en raison des répercussions des hausses de prix des protéines sur l'aliment composé.

La consommation supplémentaire interne de céréales est donc de 2 000 000 tonnes.

b - Progression des protéagineux dans les grandes exploitations :

Sur les 17 millions d'hectares cultivés par les grandes exploitations (> 50 ha SAU), on fait l'hypothèse que 2 millions d'hectares (au lieu de un dans le scénario 2) passent aux protéagineux, compte tenu du fort soutien des prix de ces derniers. Cela équivaut à 12 millions de tonnes de céréales de moins et 2 millions de tonnes d'équivalent tourteaux en plus (soit environ 800 000 tonnes de protéines brutes pour une sole comportant 4/5 de colza-tournesol et 1/5 de soja).

c - Reconversion aux productions animales et progression des protéagineux dans les exploitations moyennes :

Avec les mêmes bases que dans le scénario 2, on sait que le problème se pose ici de reconvertir 2,5 millions d'hectares de céréales primitivement destinées à la collecte. Mais on ne peut plus escompter ici une aussi forte augmentation des débouchés en viande, du fait que le prix de la viande sera intermédiaire entre ceux des scénarios 1 et 2 : le prix de la ration baisserait en effet, mais moins que dans le scénario 2, les hausses de prix sur les protéines contrebalançant partiellement les baisses sur les céréales.

Par ailleurs, on ne peut escompter, dans la logique du scénario 3, un agrandissement de la taille des exploitations par un exode agricole supplémentaire, permettant de rentabiliser les exploitations céréalières de taille trop restreinte.

En définitive, on adoptera les bases suivantes, pour ce qui est de cette classe d'exploitations :

— augmentation de la demande intérieure de viande de 200 000 tonnes (au lieu de 400 000 dans le scénario 2), qui, s'ajoutant aux 470 000 tonnes de déficit net (scénario 1) représente un objectif à combler de 670 000 tonnes de viande.

— cette production de viande, à raison de 3,75 kg céréales/kg de viande, consomme 2 510 000 tonnes de céréales, soit l'équivalent de 420 000 ha.

— il reste donc 2 080 000 ha que l'on peut supposer reconvertis aux protéagineux, à l'abri du système de prix élevé de ces produits, soit 2 080 000 tonnes d'équivalent tourteaux, soit encore environ 840 000 tonnes de protéines brutes (4/5 colza tournesol, 1/5 soja), se substituant à 2 080 000 ha x 6 t = 12 500 000 tonnes de céréales.

d - L'ensemble de ces substitutions est alors résumé comme suit :

**TABLEAU n° 17**

**Bilan différentiel entre le scénario 3 et le scénario 1**  
(Unité : 1 000 tonnes)

	Production		Consommation animale		Collecte	
	Céréales	Tourteaux	Céréales	Tourteaux	Céréales	Viande
— Augmentation des indices de consommation			+ 2 000		— 2 000	
— Exploitations de 50 ha : substitution de tourteaux aux céréales	— 12 000	+ 2 000		+ 2 000	— 12 000	
— Exploitations de 20-50 ha						
● reconversion aux productions animales			+ 2 510		— 2 510	+ 670
● reconversion aux protéagineux	— 12 500	+ 2 080		+ 2 080	— 12 500	
<b>Total</b>	<b>— 24 500</b>	<b>+ 4 080</b>	<b>+ 4 510</b>	<b>+ 4 080</b>	<b>— 29 010</b>	<b>+ 670</b>

N.B. : Les 4 080 000 tonnes d'équivalent tourteaux correspondent à 1 640 000 tonnes de protéines brutes, dont 170 000 sont consommées par les 670 000 tonnes de viande supplémentaires. Les 1 470 000 tonnes restant compensent exactement les importations nettes de base servant à combler le déficit français (scénario 1). Les bilans protéines et viande sont donc exactement équilibrés dans le scénario 3, le bilan céréalière restant très légèrement excédentaire.

## **II. 3. 2 - Fruits, légumes et vins**

### **a - Les fruits**

La situation risque d'être ici assez complexe. Il faut en effet s'attendre à une baisse des exportations de pommes dans ce scénario et, en contrepartie, une diminution des importations de fruits des autres essences : pêches, cerises, abricots, etc. sans toutefois pouvoir complètement les supprimer.

On peut penser, à l'abri d'une protection douanière accompagnant un système de prix plus favorable, à une augmentation de la production globale même par rapport au scénario 2.

En tablant sur une production globale de 3 500 000 tonnes (avant déduction des pertes) le solde du commerce extérieur restera déficitaire de 438 000 tonnes.

Mais il faut, pour apprécier les répercussions structurelles de cette prévision, tenir compte de deux éléments.

1° - le rendement moyen à retenir pour cette production supplémentaire sera moins élevé que dans le scénario 2, en raison de la moindre proportion de pommes.

2° - la production sera organisée ici sur des bases traditionnelles, soit quelques 5 ha de fruits par exploitation.

A raison, donc, d'un rendement de l'ordre de 8 tonnes/ha (pertes déduites) cela représente 150 000 ha de fruits de plus que dans le scénario 1, soit encore 30 000 exploitations de plus.

### **b - Les légumes**

On pourrait, comme pour les fruits, escompter une remontée de la production en vue de réduire le déficit en légumes frais.

Mais il existe une différence majeure avec les fruits : c'est que l'on s'est basé jusqu'ici sur la permanence d'une forte capacité exportatrice en conserves de légumes. La revalorisation des prix des légumes à la production en vue de réduire le déficit en légumes frais aurait des répercussions immédiates sur les conditions de fonctionnement de l'industrie. La perte des positions de cette dernière à l'exportation risquerait de compenser et au-delà, les gains espérés en matière de réduction des importations de légumes frais.

Pour ces raisons, il faut avancer avec prudence en ce domaine. On escomptera donc une réduction de l'ordre de 110 000 tonnes du déficit en légumes frais, soit environ 120 000 tonnes de production brute (avant déduction des pertes) de plus que le scénario 2, et 920 000 tonnes de plus que dans le scénario 1.

Cette production mobiliserait, par rapport au scénario 1, 60 000 ha de plus et se ferait, comme pour les fruits, sur des exploitations de taille plus réduite que dans le scénario 2 : à raison de 5 ha de cultures légumières par exploitation, cela donnerait 12 000 exploitations de plus.

c - Le vin

On reviendra ici purement et simplement aux perspectives du scénario 1, c'est-à-dire à un commerce extérieur équilibré.

**TABLEAU n° 18**  
**Bilan fruits, légumes et vins**  
**(Scénario 3)**

	Production	Production moins pertes	Consommation y compris usages indus. pour le vin	Exportations	Importations
Fruits (1 000 t)	3 500	3 045	3 483		438
— dont conserves en équivalent frais		425	514		89
— dont frais		2 620	2 969		349
Légumes (1 000 t)	6 710	5 640			
— dont conserves en équivalent frais		2 390	2 110	280	
— dont frais		3 250	3 770		520
Vin (millions d'hl)	64	63	63		

### II. 3. 3 - ASPECTS REGIONAUX

Il n'est pas très aisé de dégager les aspects régionaux de ce scénario dans la mesure où une politique protectionniste aux frontières peut s'accompagner plus aisément que par le passé d'une politique différenciée à l'intérieur du territoire.

Cela étant, on peut dire, synthétiquement que ce troisième scénario est :  
— moins défavorable aux régions de l'Ouest que le second, notamment dans la mesure où le prix de la viande, plus élevé, leur permet de mieux défendre leur revenu.

Il est certain que des glissements de production auront lieu vers les régions du Centre, Bassin Parisien, Nord et Est, mais il est probable, dans un premier temps, qu'il ne s'agira que de la marge nouvelle ouverte par le déficit national à combler. Comme, du reste, les exploitants de ces dernières régions bénéficieront des perspectives de production à haut prix des oléagineux, la pression sur les productions animales de l'Ouest pourrait s'alléger très légèrement par rapport au second scénario,

— peut être, paradoxalement, plus défavorable au Midi que les deux premiers : la perspective de cours élevés sur les fruits et légumes permettra à la fois aux autres régions de continuer d'en produire et à des producteurs relativement marginaux de subsister dans les zones méridionales : la production finale s'y élèverait donc, mais le revenu moyen serait plus bas que dans les deux autres scénarios.

— également défavorable aux régions du Centre, Est, Bassin Parisien, quoique celles-ci résistent vraisemblablement mieux que leurs concurrentes à la baisse de prix des céréales du fait de leurs reconversions vers la viande et les protéagineux.

**Troisième partie**

---

**ÉLÉMENTS DE COMPARAISON  
DES TROIS SCÉNARIOS**

---

Nous nous proposons d'exposer ici les points de comparaison permettant d'évaluer les positions respectives des trois scénarios qui viennent d'être développés.

Ces points peuvent s'articuler autour de la question de l'énergie et des matières premières, de la balance commerciale, des revenus nationaux et régionaux.

### III. 1 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES

Le tableau suivant s'efforce de donner une représentation synthétique de la manière dont se pose l'ensemble du problème :

**TABLEAU n° 19**  
**Les perspectives de transformation des matières premières d'origine agricole**

Transformations Ressources		Fertilisants (azote ammoniacal)		Energie (méthane, méthanol)	
		Transformation industrielle	Transformation à la ferme	Transformation industrielle	Transformation à la ferme
Ressources transportables	- bois	Bonnes		Faibles	
	- paille	Moyennes		Assez bonnes	
Ressources non transportables	- bois		Très faibles		Faibles
	- paille et résidus de culture				Moyennes
	- fumier		Faibles		Moyennes

#### 1° - Les ressources

a - L'examen des ressources transportables, c'est-à-dire, du bois des grandes forêts exploitables et de la paille des régions céréalières fait ressortir que les perspectives de transformation industrielle sont plus favorables quand il s'agit de produire de l'ammoniac (prix de revient supérieur de 15 % environ actuellement, à partir du bois, par rapport à la filière naphtha) que de l'énergie (prix de revient du méthanol supérieur de 25 % à partir de la paille, par rapport à la filière naphtha).

Il faut cependant noter que le fait de retirer la paille des exploitations prive le sol d'un élément fertilisant qui, s'il n'est pas azoté, n'en joue pas moins un rôle fondamental dans le bilan humique. A long terme, les conséquences pourraient s'en ressentir sur la fertilité.

b - Pour ce qui est des ressources non transportables, c'est-à-dire celles qui ne sont pas à la fois concentrées géographiquement et aisément enlevables, il est clair que leur transformation ne peut se concevoir qu'à la ferme.

La situation est ici inverse de celle des ressources transportables : il n'existe pas la technologie fermière permettant la gazéification et la combinaison de l'hydrogène d'origine méthanique ainsi obtenu à l'azote de l'air pour obtenir de l'ammoniac, sans compter le passage de celui-ci sous forme d'engrais azoté.

L'usage direct comme fertilisant azoté n'est en réalité concevable que pour certains fumiers (ovins, volailles). Encore une fois, nous n'envisageons ici que le potentiel fertilisant immédiat de ces matières et non leur capacité de transformation en acide humique.

En revanche, il existe des « technologies fermières » d'obtention du méthane à la ferme, et d'utilisation de ce dernier comme combustible.

c - Pour ce qui est du volume des ressources disponibles, on peut les chiffrer :

— pour les ressources transportables :

1 - *Bois* : aujourd'hui, 10 millions de m<sup>3</sup> de bois d'industrie. Les régions produisant plus de 700 000 m<sup>3</sup>/an (taille actuelle des grandes usines de transformation rentables : on peut espérer par la suite des progrès technologiques tendant à baisser ce seuil), sont en France : l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, la Lorraine et Champagne-Ardenne.

Dans la pratique et d'ici 2000, on ne peut espérer mobiliser plus de l'équivalent de la production de trois usines (2 100 000 m<sup>3</sup>) dans le troisième scénario, et une usine de (700 000 m<sup>3</sup>) dans les deux autres.

## 2 - Paille

La production totale est évaluée comme suit :

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Céréales : surface (1 000 ha)	11 000	9 420	6 950
Oléagineux : surface	620	2 200	4 670
Paille de céréales (million t)	33	28	21
Paille d'oléagineux (million t)	5	19	40
	<b>38</b>	<b>47</b>	<b>61</b>
Fractions utilisables sans danger agronomique (million t) (25 %)	9,5	11,8	15,3
- dont transportables (60 % grandes exploitations)	5,7	7,1	9,2
- dont effectivement transportées	1,4 (25 %)	1,8 (25 %)	4,6 (50 %)

— Pour les ressources non transportables :

1 - *Bois* : le bois de feu autre qu'autoconsommé est évalué aujourd'hui à 1 million de m<sup>3</sup>.

On peut estimer (arbitrairement) que les quantités supplémentaires disponibles et surtout celles qui seront réellement broyées et fermentées à la ferme seront du même ordre de grandeur, soit :

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Bois de fermentation en million de m <sup>3</sup>	0,50	0,50	1,50

## 2 - Paille

On appliquera à la paille totale utilisable sans danger agronomique le coefficient de 10 % pour les scénarios 1 et 2 et 20 % pour le scénario 3, soit :

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Paille de fermentation en million de t	1,0	1,2	3,1

ce qui portera au total, pour la transformation de la paille, dans l'industrie ou à la ferme, les taux d'usage de la paille totale utilisable sans danger agronomique à :

Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
25 %	25 %	50 %

Ces prévisions paraissent donc assez réalistes.

## 3 - Résidus de culture et engrais verts

On peut calculer que leur apport en équivalent ammoniacal, par enfouissement, sera de l'ordre de 0,1 million de tonnes, quel que soit le scénario.

## 4 - Fumier

L'apport fertilisant, en équivalent ammoniac, sera de 0,2 million de tonnes là aussi quel que soit le scénario, l'augmentation de la production de viande se traduisant ici par l'émission de fumiers pauvres en azote.

L'apport énergétique du fumier peut être évalué à partir de la paille qui y est contenue, plus la matière sèche provenant des déjections.

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Paille sèche contenue dans le fumier (million de t)	18	20	20
Matière sèche des déjections (million de t)	22	25	24
	40	45	44
Fraction utilisable en fermentation (million de t)	2 (5 %)	2,25 (5 %)	4,4 (10 %)

## 2° - *Les besoins*

### a - *La fertilisation*

Les besoins en azote peuvent être estimés à 2,7 millions de tonnes d'azote en 2000, soit 3,6 millions de tonnes d'ammoniac, et cela quel que soit le scénario.

Comme on l'a vu, les apports d'origine naturelle (viandes de culture, engrais verts, fumier) ne couvriront en 2000 que 8 % environ de ces besoins (en dehors de progrès importants dans la technologie de la fixation racinaire de l'azote). Il appartiendra donc aux engrais de synthèse de couvrir le reliquat.

Par conséquent, le problème est alors de déterminer la fraction de ces engrais qui pourra être fournie pour la filière cellulose-ammoniac, étant entendu que c'est la filière à partir du bois qui sera privilégiée, compte tenu de son intérêt économique.

### b - *L'énergie*

L'énergie dite primaire nécessaire au fonctionnement interne des exploitations agricoles sera en 2000 de l'ordre de 9 millions de tep. (1)

On a vu ici que la filière paille-méthanol pourrait devenir intéressante pour ce qui est de la transformation industrielle, cependant que la fermentation méthanique à la ferme pourrait également être utilisée.

## 3° - *Synthèse*

Le tableau suivant permet de faire le rapprochement entre ressources et emplois des matières premières ainsi tirées de l'agriculture.

---

(1) tep : tonne équivalent pétrole.

TABLEAU n° 20

Evaluation des productions des fertilisants (NH<sub>3</sub>) et d'énergie (en tep) à partir des matières premières agricoles

	Fertilisants - NH <sub>3</sub> (Mt)						Energie (M tep.)					
	Transformation Industrielle Scénarios			Transformation à la ferme Scénarios			Transformation industrielle Scénarios			Transformation à la ferme Scénarios		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
<b>Bois (M. m<sup>3</sup>)</b>	0,7	0,7	2,1							0,50	0,50	1,50
— NH <sub>3</sub> (Mt)	0,16	0,16	0,48									
— M tep.										0,07	0,08	0,20
<b>Paille (Mt)</b>							1,4	1,8	4,6	1,0	1,2	3,1
— NH <sub>3</sub> (Mt)												
— M tep.							0,43	0,56	1,43	0,12	0,14	0,36
<b>Résidus de culture (Mt)</b>												
— NH <sub>3</sub> (Mt)				0,1	0,1	0,1						
— M tep.												
<b>Fumier (Mt)</b>										2,0	2,25	4,4
— NH <sub>3</sub> (Mt)				0,2	0,2	0,2						
— M tep.										0,24	0,27	0,53
<b>Total</b>	0,16	0,16	0,48	0,3	0,3	0,3	0,43	0,56	1,43	0,43	0,49	1,09

On peut en tirer les enseignements synthétiques suivants :

1° - *Pour ce qui est de la fertilisation*

On ne peut espérer d'ici 2000, à moins, soit d'une révolution dans la politique forestière, soit de nouveaux progrès technologiques, produire plus de 6,5 à 13 % des besoins en engrais de synthèse à partir des ressources naturelles françaises, d'ailleurs plus ou moins aisément exploitables.

L'économie irait de 0,12 tep (scénarios 1 et 2) à 0,36 tep.

2° - *Pour ce qui est de l'énergie*

(M. tep)	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3	
	M. tep	%	M. tep	%	M. tep	%
Transformation industrielle	0,43	5	0,56	6	1,43	16
Transformation à la ferme	0,43	5	0,49	6	1,09	12
Total	0,86	10	1,05	11	2,52	28
Part de la transformation à la ferme dans le total ainsi produit nationalement en %	50		47		43	

Les résultats semblent plus encourageants, mais ils sont subordonnés à la réussite d'un programme à deux volets sensiblement équivalents : transformation industrielle et transformation à la ferme.

Cela étant, il faut bien voir que l'on a été relativement prudent dans ces prévisions : dans le meilleur des cas (scénario 3) la paille n'est utilisée qu'à 50 % et le fumier à 10 %.

On n'oubliera pas enfin que la relation n'est pas parfaite qui lie les scénarios à ces perspectives : les taux d'utilisation cités ici pourraient fort bien être inversés. Il apparaît nettement en effet que les hypothèses que l'on peut faire sur ces taux pèsent plus lourd que le montant total des ressources qui, lui, peut effectivement être rattaché à chacun des scénarios.

### III. 2 - LA BALANCE COMMERCIALE

On ne peut évidemment pas, dans le cadre limité de ce travail, vouloir donner une étude exhaustive de la balance commerciale agricole.

En se bornant aux produits projetés dans les scénarios et en adoptant des systèmes de prix dont il ne faut pas se cacher l'arbitraire, on peut cependant illustrer l'évolution du commerce extérieur des trois scénarios. On voit ainsi nettement à la fois le commerce extérieur se contracter d'un scénario à l'autre, mais aussi, le solde positif de la balance commerciale diminuer : il est clair que la disparition du contexte favorable du marché européen protégé restreint la capacité productive de l'agriculture.

Il faut cependant tenir compte des effets sur la balance commerciale générale des résultats obtenus dans l'examen de la question de l'énergie et des matières premières.

On a vu que, du fait des économies réalisées à la fois sur les engrais et l'énergie, l'on pouvait avoir les résultats suivants :

	1	2	3
M. tep économisées	0,98	1,41	2,88
A 30 \$/baril en millions de F	926	1 332	2 722
(Le prix du pétrole a été choisi volontairement relativement élevé)			
Balance commerciale agricole	+ 9 879	+ 5 697	+ 491
Total	+ 10 805	+ 7 029	+ 3 213

On voit qu'il faudra des conditions plus sévères tenant soit à des hausses encore plus fortes du prix du pétrole, soit à une exploitation plus poussée des ressources pour rapprocher les trois scénarios, et cela sans compter qu'à partir d'un certain prix du pétrole, les autres sources fossiles (charbon, schistes) risquent de devenir d'utilisation plus économique que les sources agricoles.

TABLEAU n° 21

Indices de couverture (%)

	1975 (1)		2000 - scénario 1		2000 - scénario 2		2000 - scénario 3	
	Importations nettes s/production	Exportations nettes s/production						
Céréales		37		45		22		1
Viande	2		8		2		2	
Œufs		5		11		11		11
Lait entier (produit laitier div.)		10		3		3		3
Lait écrémé		37		39		39		39
Protéines brutes	283		157		65		—	—
Fruits	12		76		34		13	
Légumes	6		17		5		4	
Vin	3		—			15	—	—

(1) Les exportations comprennent les excédents pour le lait.

TABLEAU n° 22

Bilans comparés des scénarios 2000 et de l'année de référence  
en 1 000 t (sauf le vin : million d'hl)

	1975 (1)			Scénario 2000 1			Scénario 2000 2			Scénario 2000 3		
	Pro- duction	Importa- tions nettes	Exportat. nettes et excédent	Pro- duction	Importa- tions nettes	Expor- tations	Pro- duction nettes	Importa- tions nettes	Expor- tations	Pro- duction	Importa- tions nettes	Expor- tations nettes
Céréales	41 210		15 303	66 300		29 625	56 820		12 550	41 800		615
Viande	5 113	97		7 200	600		8 060	140		7 870	130 (2)	
Œufs	768		38	1 150		130	1 150		130	1 150		130
Lait entier (prod. laitiers divers)	30 639		3 210	38 000		1 000	38 000		1 000	38 000		1 000
Lait écrémé	12 689		4 752	15 000		7 110	15 000		7 110	15 000		5 910
Protéines brutes	373	1 055		934	1 466		1 572	1 029		2 564		
Fruits	2 900	347		2 141	1 620		2 869	987		3 500	438	
Légumes	6 930	431		5 790	1 010		6 590	340		6 710	240	
Vin		2		64	—	—	75		11	64	—	

(1) N.B. : Les exportations comprennent les excédents stockés pour le lait.

(2) Malgré l'augmentation de production de 670 000 tonnes au scénario 3, on a maintenu un déficit de 130 000 tonnes correspondant à une augmentation de la consommation intérieure de viande de ce scénario de 200 000 tonnes.

TABLEAU n° 23

Balance commerciale

	1975		Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3	
	Prix F/kg (1)	Valeur millions F						
Céréales	0,69	+ 10 559	0,62	+ 18 370	0,52	+ 6 526	0,52	+ 320
Viande	8,3	— 805	8,8	— 5 280	7,5	— 1 050	8,8	— 1 144
Œuf	4,0	+ 152	4,0	+ 520	3,2	+ 416	3,6	+ 468
Lait entier	0,9	+ 2 889	0,72	+ 720	0,72	+ 720	0,72	+ 720
Lait écrémé	0,2	+ 950	0,19	+ 1 138	0,19	+ 1 138	0,19	+ 1 138
Protéines brutes	1,6	— 1 688	1,6	— 2 347	1,6	— 1 646		
Fruits	1,6	— 555	1,44	— 2 333	1,44	— 1 421	1,76	— 771
Légumes	1,0	— 431	0,90	— 909	0,90	— 306	1,0	— 240
Vin (hl)	150,0/hl	— 300	127,5	—	120	+ 1 320	127,5	—
		+ 10 771		+ 9 879		+ 5 697		+ 491

(1) Les systèmes de prix indicatifs retenus pour illustrer les inflexions possibles, par scénarios, s'appuient sur les prix à la production en 1975 et ne sont avancés ici que pour révéler les tendances probables.

### III. 3 - LES REVENUS NATIONAUX ET REGIONAUX

On ne peut pas ici prétendre étudier réellement l'évolution des revenus en l'absence de prévisions sur les facteurs de la production agricole.

Néanmoins, l'examen de la production finale projetée permet d'approcher ce concept.

En se servant de coefficients de répartition de cette production entre les régions (1), propres à chacun des scénarios, ainsi que de la répartition des exploitations agricoles, on observe les résultats synthétiques figurant dans l'ensemble des tableaux suivants.

On peut observer d'abord au plan national :

— la contraction de la production finale qui accompagne la restriction du commerce extérieur quand on passe du scénario 1 aux deux autres ;

— la similitude des productions finales/exploitation des scénarios 1 et 2 qui ne s'explique que par la diminution forte du nombre d'exploitations du scénario 2 ;

— la baisse de la production finale/exploitation du scénario 3, dont la traduction en termes de revenus risque d'être très forte.

An plan régional :

— la région Centre-Nord-Est arrive le mieux à résister à la rupture de la construction européenne, dans l'ensemble : dans le scénario 2, le plus capitaliste, c'est évidemment elle, dont le revenu croît le plus vite, essentiellement du fait qu'elle est censée bénéficier de la rationalisation la plus forte des structures puisque c'est là qu'on y a concentré l'exode agricole.

Dans le dernier scénario, elle limite la chute de son revenu en prenant sur les productions animales de l'Ouest (viande et lait) ;

— le Midi passe sans encombre le cap du second scénario, du fait que les pertes de revenu sur céréales sont contrebalancées par l'amélioration des conditions de production des fruits, légumes et vins (progrès de productivité dus à la pénétration du mode de production capitaliste).

Mais son revenu baisse dans le troisième scénario, quoique ce soit celui où sa production globale soit la plus forte : cela est dû à l'accroissement correspondant du nombre des exploitations ;

— l'Ouest paraît enfin comme le plus grand perdant de la rupture de la construction européenne : la baisse de prix des céréales qui accompagne les scénarios 2 et 3, non seulement le touche, mais encore suscite une concurrence avec la zone Centre-Nord-Est qui lui est fatale.

(1) Ouest : Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente, Basse-Normandie, Haute-Normandie.  
Midi : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc, Provence-Côte-d'Azur, Corse, Rhône-Alpes.  
Centre Nord-Est : les autres régions.

TABLEAU n° 24

	Productions						Taux d'accroissement annuel (%)					
	59-60	69-70 (1)	74-75 (2)	2000 scénar. 1	2000 scénar. 2	2000 scénar. 3	60-75	60-70	70-75	1975-2000 scén. 1	1975-2000 scén. 2	1975-2000 scén. 3
Blé tendre	11 485	14 118	18 553	24 300			3,2	2,1	5,6	1,1		
Maïs	1 825	5 723	8 884	19 850			11,1	12,1	9,2	3,3		
Toutes céréales	21 845	33 029	41 210	66 300	56 820	41 800	4,3	4,2	4,5	1,9	1,3	—
Légumes frais	6 700	7 295	6 945	5 790	6 590	6 710	0,2	0,9	— 1,0	— 0,7	— 0,2	— 0,1
Fruits frais	1 385	3 143	2 938	2 141	2 869	3 500	5,1	8,5	— 1,4	— 1,3	—	+ 0,7
Viande	3 520	4 211	5 108	7 200	8 060	7 870	2,5	1,8	3,9	1,4	1,8	+ 1,7
Lait entier	20 606	28 516	30 629	38 000	38 000	38 000	2,7	3,3	1,4	0,9	0,9	+ 0,9
Lait écrémé récupéré	6 809	11 876	11 526	15 000	15 000	15 000	3,6	5,7	— 0,6	1,1	1,1	+ 1,1
Vin (1 000 hl)	5 377	63 249	76 271	64 000	75 000	64 000	1,8	0,8	3,8	— 0,7	—	— 0,7
Œufs (1 000 t)	498	628	735	1 150	1 150	1 150	2,6	2,3	3,2	1,8	1,8	+ 1,8
Tourteaux (1 000 t)		306	322						2,5			
Equivalent protéines des tourteaux (1 000 t)			113	254	892	1 894				3,2	8,6	+ 11,9

(1) Sauf vin : moyennes 68/69/70

Sauf tourteaux : 70/71

(2) Sauf tourteaux : 75/76

**TABLEAU n° 25**

**Evolution de quelques surfaces (en 1000 ha)**  
(uniquement à l'intérieur des exploitations agricoles proprement dites)

	1975	2000 - 1	2000 - 2	2000 - 3
Céréales	9 461	11 000	9 420	6 950
Oléagineux	385	620	2 200	4 670
Fruits	234	185	245	335
Légumes	303	275	325	335
Vigne	1 191	900	1 050	900

**TABLEAU n° 26**

**Evolution des nombres d'exploitants**

	1970	1975	Projection 2000 %		scénar. 1	scénar. 2	scénar. 3
< 5 ha	492 064	377 600	87 750	13,5	87 750	87 750	87 750
5-10 ha	250 460	183 200	55 250	8,5	55 250	55 250	69 250
10-20 ha	355 220	272 700	117 000	18,0	117 000	117 000	145 000
20-50 ha	370 304	358 800	230 750	35,5	220 750	120 750	220 750
50-100 ha	92 384	106 600	110 500	17,0	113 500	163 500	113 500
> 100 ha	27 112	32 200	48 750	7,5	48 750	48 750	48 750
<b>Total</b>	<b>1 587 544</b>	<b>1 331 100</b>	<b>650 000</b>	<b>100</b>	<b>643 000</b>	<b>593 000</b>	<b>685 000</b>

N.B. - 1 - Différences entre projection 2000 et scénario 1 :  
10 000 grandes exploitations viticoles (classe 20-50 ha) sont reconverties en 3 000 exploitations céréalières de la classe 50-100 ha ;

2 - Différences entre scénario 1 et scénario 2 :  
100 000 exploitations céréalières de la classe 20-50 ha sont agrandies pour donner 50 000 exploitations de la classe 50-100 ha, toujours céréalières, mais capables cette fois d'absorber la baisse des prix,

3 - Différences entre scénario 1 et scénario 2 :  
30 000 exploitations fruitières et 12 000 exploitations légumières sont créées, réparties pour 1/3 dans la classe 5-10 ha et 2/3 dans la classe 20-50 ha.

TABLEAU n° 27

## Fraction de la production finale projetée an 2000

	Scénario 2			Scénario 1			Scénario 3		
	Production	Prix F/kg	Valeur millions F	Production	Prix F/kg	Valeur millions F	Production	Prix F/kg	Valeur millions F
Céréales (1 000 t)	46 000	0,62	28 520	31 000	0,52	16 120	17 000	0,52	8 840
Protéines brutes	934	2,32	2 167	1 572	2,32	3 647	2 564	2,78	7 128
Viande (1 000 t)	7 200	8,8	63 360	8 060	7,5	60 450	7 870	8,8	69 256
Œufs (1 000 t)	1 150	4,0	4 600	1 150	3,2	3 680	1 150	3,6	4 140
Lait (collecte 1 000 t)	28 000	0,72	20 160	28 000	0,72	20 160	28 000	0,72	20 160
Fruits (1 000 t)	2 141	1,44	3 083	2 869	1,44	4 131	3 500	1,76	6 160
Légumes (1 000 t)	5 790	0,90	5 211	6 590	0,90	5 931	6 710	1,0	6 710
Vin (millions hl)	64	127,5	8 160	75	120,00	9 000	64	127,5	8 160
Total			135 261			123 119			130 554
Nombre d'exploitations (millions)			0,643			0,593			0,685
Production finale totale			210 359			207 620			190 589

TABLEAU n° 28

## Productions finales par exploitation en 2000

	Scénario 1			Scénario 2			Scénario 3		
	Nombre d'exploitations (1 000)	Production finale (millions de F)	Prod. fin. /exploit. (1 000 F)	Nombre d'exploitations (1 000)	Production finale (millions de F)	Prod. fin. /exploit. (1 000 F)	Nombre d'exploitations (1 000)	Production finale (millions de F)	Prod. fin. /exploit. (1 000 F)
Ouest	196	49 643	253	190	40 802	214	201	45 062	224
Midi (1)	246	32 539	132	239	31 698	132	274	33 726	123
Centre-Nord-Est	201	53 078	264	164	50 619	308	210	51 766	246
	643	135 260	210	593	123 119	208	685	130 554	191

(1) Les chiffres de l'agriculture méridionale sont toujours un peu délicats à comparer à ceux des autres régions en raison de la plus grande importance des exploitations à temps partiel.

# Conclusion

L'image de l'agriculture française à l'échéance 2000 se dessine dans un contexte relativement sévère :

— l'environnement international se durcit de toutes parts : la France doit faire face aussi bien à la concurrence américaine sur les céréales, qu'à celle de l'Europe du Sud sur les fruits, légumes et vins, et à celle de l'Europe du Nord sur les productions animales,

— les tendances de la consommation sont défavorables du fait des phénomènes de saturation enregistrés sur les principaux marchés solvables,

— les firmes d'aval exercent une pression de plus en plus efficace à la baisse des prix agricoles, pression liée aux situations de plus en plus monopolistiques de ces firmes,

— la disparition en vingt-cinq ans de la moitié des exploitations actuelles n'est pas sans répercussions, par ailleurs, sur le pouvoir des négociations des agriculteurs vis-à-vis des autres classes sociales.

L'ensemble de ces facteurs, auxquels il faut joindre une tendance irréversible à la hausse du coût des biens industriels nécessaires à l'agriculture, en termes réels, notamment ceux liés au pétrole tels que carburants, plastiques, engrais, produits phytosanitaires etc., va exercer une pression extrêmement vive sur les conditions de travail au sein de l'agriculture. La hausse parallèle et liée à des considérations extra-agricoles du prix de la terre, se traduira par des effets de même nature.

La maîtrise des coûts de production sera donc un élément clé de la survie des exploitations agricoles pendant les deux décennies à venir. Il en résulte qu'il ne faut pas s'attendre à un freinage important de l'exode agricole : loin d'arriver à saturation, cet exode devrait donc se poursuivre, quoiqu'à un rythme moindre que par le passé pour aboutir en 2000 à un nombre d'exploitants égal à la moitié environ de ce qu'il était en 1975.

Les pouvoirs publics feront donc face au cours de cette évolution à une situation assez complexe qui ne répondra pas forcément aux objectifs de politique agricole qui pouvaient être les leurs en début de période. Rappelons ces objectifs :

— en matière de production, faire contribuer l'agriculture d'une part à l'amélioration de la balance des paiements, d'autre part, à l'approvisionnement chimique et énergétique de l'économie française,

— sur le plan de la démographie, faire contribuer l'agriculture à la résorption d'une fraction du chômage,

— sur le plan social, faire en sorte que l'agriculture continue à jouer son rôle stabilisateur.

## 1° - Sur le plan des productions

En termes de balance des paiements, la prolongation des tendances actuelles qui conduit grosso modo, au scénario 1, pourrait signifier le maintien de la balance excédentaire du passé, le très haut niveau des exportations céréalières compensant la dégradation observée sur la viande, les protéagineux, les fruits, et les légumes.

Il ne faut pas s'attendre par ailleurs à un très fort développement de la chimie agricole dans ce scénario : les filières bois-ammoniac pourraient tout au plus couvrir 6 à 7 % de la demande française d'engrais azotés en 2000.

Dans l'ensemble, en matière de production, l'apport de l'agriculture aux objectifs économiques généraux serait donc positif pour ce qui est de la balance commerciale, plus mitigé pour ce qui est des matières premières.

Si l'on quitte les tendances pour passer au scénario 2, la situation de la balance des paiements agricole ne s'améliore pas, au contraire : le freinage de la division du travail intra-européenne — division du travail qui s'était avérée somme toute favorable à la France — sous la pression américaine se traduira en définitive par une dégradation de cette balance, la chute des exportations céréalières ne semblant pas pouvoir être suffisamment contrebalancée par les gains sur les autres postes.

Quant au scénario 3, la situation de la balance agricole s'y détériore encore plus : les perspectives d'économie pétrolière, meilleures dans ce scénario que dans les précédents, ne suffisent pas à compenser cette dégradation.

En définitive, et pour ce qui est des productions agricoles, l'amélioration du « bilan matières » de l'économie française ne peut pas réellement être considéré comme allant de soi, dans le droit fil de l'évolution. D'autre part l'action volontariste des pouvoirs publics en faveur de la construction européenne ne devrait pas se démentir, d'autre part, la promotion de la chimie agricole nécessitera la mise en place d'actions pilotes fortement appuyées au départ par les mêmes pouvoirs publics.

## 2° - Sur le plan de la démographie

Il est à craindre là que, ni la prolongation des tendances passées (scénario 1) ni les inflexions possibles sous l'influence d'un contexte international moins favorable (scénarios 2 et 3) ne permettent à l'agriculture de jouer le rôle de secteur de résorption du chômage. Ce rôle est trop contradictoire avec les nécessités déjà soulignées de maîtriser au maximum les coûts de production. Il a, à ce propos, été déjà suffisamment souligné que le scénario 2, réputé plus autarcique, était en réalité un scénario d'agriculture moins protégée par les barrières européennes, se traduisant en définitive par un exode agricole supplémentaire.

Le scénario 3 est cependant plus favorable à cet objectif d'emploi. Malheureusement, il se déroule forcément dans un climat moins propre aux progrès de productivité et se traduit par une baisse du revenu moyen.

Néanmoins, un point mérite d'être éclairci : si le nombre d'exploitants est inéluctablement appelé à baisser rapidement, il pourrait bien ne pas en être de même pour les salariés. L'augmentation du prix de la terre notamment pourrait jouer en faveur de l'intensification des systèmes de production par un apport supplémentaire de travail salarié.

### 3° - Sur le plan social et régional

Les incertitudes demeureront grandes en la matière dans les années à venir.

Selon les hypothèses, en effet, c'est tel ou tel groupe de producteurs et de régions où se manifesteront les tensions :

a - En cas de prolongation des tendances, (scénario 1), les exploitations de polyculture continueront leur passage progressif aux céréales. Leur rôle social stabilisateur continuera d'être acquis.

Néanmoins, ce premier scénario ne règle pas, et de loin, l'ensemble du problème régional. Des tensions importantes continueront de se manifester à la périphérie du grand bassin parisien.

1 - Dans certaines zones du Nord-Ouest (Basse Normandie, une fraction des Pays de la Loire), la situation précaire d'une multitude de petits exploitants tient à leur orientation vers la viande, peu compatible avec leurs structures foncières exigües. Ces exploitants souffriront forcément de la concurrence exercée par leurs confrères d'Europe du Nord.

Leur avenir pourrait cependant être moins sombre qu'il ne peut paraître au premier abord : en effet, compte tenu de l'abandon de l'élevage laitier par les grandes exploitations du pourtour du Bassin Parisien, des possibilités nouvelles de reconversion pourraient être ouvertes à ces régions, sans pour autant augmenter la production globale de lait du pays.

2 - Dans les zones du Sud-Ouest, les petites exploitations de polyculture ne pourront pas davantage profiter des bonnes conditions faites aux céréales, en raison de leur taille réduite. Ici, devraient être envisagées les diverses solutions type temps partiel, ateliers hors sol, promotion des transformations.

3 - Une attention particulière devra enfin être portée aux exploitations spécialisées (fruits, légumes, vin) des zones méridionales : Provence-Languedoc-Vallées du Sud-Ouest. Le premier scénario entérine en effet le mouvement antérieur de baisse de la production : mais pour aboutir à une situation stable, donc économiquement saine, cela impliquera :

— le renforcement des structures de forte productivité déjà axées sur l'exportation dans certains domaines (la pomme par exemple),

— l'appui donné à ceux des petits et moyens producteurs susceptibles de remporter la bataille de la qualité au moins sur le plan du marché national,

— l'organisation de la reconversion des terres de ceux qui auront abandonné ces productions intensives.

b - Dans l'hypothèse de freinage de la construction européenne s'accompagnant de l'ouverture à la concurrence internationale (scénario 2), on a vu qu'il y aurait lieu d'accélérer les départs de l'agriculture en vue d'augmenter la surface des exploitations restantes, afin de faire face aux baisses de prix des céréales.

Les tensions seront ici beaucoup plus diffuses, tous les pourtours du Bassin Parisien étant touchés, ainsi que les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

L'effet déstabilisateur de ce scénario sera indéniablement plus élevé que dans le cas précédent. En effet, d'une part la tension ne pourra que s'accroître dans tout l'Ouest français du fait de la tendance à la baisse de prix de la viande qui se manifesterait dans ce scénario : il ne faut pas oublier que l'absence de débouchés pour les céréales va conduire un nombre relativement important d'exploitations céréalières moyennes à se tourner vers la transformation, et donc à concurrencer les petites exploitations d'élevage et de polyculture de toute la moitié Ouest de la France.

D'autre part, l'accélération de l'exode dans les régions du Bassin Parisien auxquelles on tiendra à conserver leur vocation céréalière ne pourra pas se faire sans remous sociaux : blocage de l'installation de jeunes, problèmes de résorption d'un chômage accru, etc.

Enfin, l'accent mis dans ce scénario sur l'exploitation des potentialités méridionales en matière de fruits, légumes et vins favorisera davantage la constitution de grandes unités mécanisées que les petits exploitants.

c - Toujours dans l'hypothèse du freinage de la construction européenne, mais avec mise en place d'une protection nationale contre la concurrence internationale, on a vu qu'il fallait s'attendre à une détérioration générale des revenus, à transferts égaux par rapport au premier scénario, et en l'absence de migrations extra-agricoles devenues très problématiques dans un tel contexte.

L'effet déstabilisateur inter-régional de ce scénario serait analogue au précédent : la tension s'accroîtrait entre l'Ouest et la zone Centre-Nord-Est. Le maintien du prix de la viande pourrait jouer un rôle atténuateur de même que la forte revalorisation des oléagineux. Il n'en demeure pas moins que l'absence de perspectives d'exode agricole pèsera très lourd pour inciter les zones céréalières à concurrencer l'Ouest en matière de productions animales.

Pour ce qui des productions de fruits et légumes, on sait également que les bonnes perspectives de prix se traduiront par le maintien de structures de productions traditionnelles et un plafonnement des revenus.

L'ensemble des développements précédents peut alors être résumé comme suit : deux hypothèses sont envisagées, qui tiennent en définitive au poids du contexte international :

1 - Soit la construction européenne se poursuit : la balance des paiements devrait s'améliorer, les tensions sociales et régionales seraient relativement limitées, les créations d'emplois dans l'agriculture resteraient modestes.

Dans l'ensemble, c'est l'hypothèse la plus favorable à l'action des pouvoirs publics : celle-ci pourrait se concentrer sur les problèmes de reconversions régionale, éventuellement sur la promotion de la chimie agricole.

2 - Soit la construction européenne est bloquée : la balance des paiements se dégraderait, des tensions sociales liées à la fois à la compétition interrégionale et à des baisses de revenus se manifesteraient.

Cette hypothèse nécessiterait un engagement beaucoup plus poussé des pouvoirs publics dans le domaine agricole : programmes d'amélioration structurelle, programmes de promotion des productions animales, des fruits, légumes et vins, chimie agricole.

Dans tous les cas, le rattachement de l'agriculture française aux marchés extérieurs resterait acquis, le dénominateur commun étant un effort continu dans la maîtrise des coûts de production.

C'est cet invariant des scénarios qui permettra de mieux saisir, symétriquement, les constantes de la politique régionale : ce sont en effet, schématiquement trois types de régions que met en cause l'évolution :

— les zones du Nord-Ouest vont devoir, en matière de productions animales, affronter des concurrences encore plus fortes que par le passé qu'il s'agisse de celle de l'Europe du Nord, ou de celle des exploitations céréalières des pourtours du grand Bassin Parisien (et du Sud-Ouest) passant aux productions animales.

De nouveaux efforts de productivité vont devoir être demandés à ces exploitants, cependant que l'Etat aura la charge d'éviter les concurrences internes et d'organiser la production animale intensive nationale comme un tout.

— les zones de grande polyculture (exploitations moyennes des pourtours du Bassin Parisien et du Sud-Ouest) doivent être prêtes à assumer des conditions de production céréalière moins avantageuses : efforts de productivité, passage aux systèmes animaux hors sol, agrandissement des exploitations vont être le lot de régions qui pouvaient penser bénéficier d'un répit après l'abandon de l'élevage traditionnel.

La situation géographique très diffuse de ces exploitations ne facilitera certainement pas la tâche d'accompagnement de la politique agricole nationale.

— les zones méridionales enfin, vont, dans tous les cas, devoir organiser leurs productions intensives traditionnelles dans l'hypothèse de concurrences extérieures et intérieures plus fortes. D'abord en effet, la préservation de l'emploi dans ces régions passe par la constitution d'une force exportatrice donc par la rationalisation sévère des conditions de production dans toute la frange des exploitations ayant choisi ce créneau.

Par ailleurs le progrès technique lui-même jouera comme un facteur de discrimination entre les exploitations d'une même région : mécanisation, techniques de production, maîtrise de l'emploi des engrais et de la lutte phytosanitaire, maîtrise de la commercialisation feront peut-être plus pour bouleverser les situations acquises que la concurrence extérieure.

Si, dans toutes ces régions en mutation, les exploitations parviennent à saisir l'importance du nouvel enjeu qui consiste moins à surproduire qu'à mieux produire, il y a alors toutes les chances pour que l'agriculture française ait devant elle des marchés intérieurs et extérieurs largement dimensionnés pour lui permettre de passer sans encombre le cap du troisième millénaire.

**L'AGRICULTURE  
HORS DES MODÈLES  
DOMINANTS :  
MARGINALITÉ  
ET INNOVATION PÉRIPHÉRIQUE**

Cette étude a été réalisée par l'A.R.E.A.  
(Atelier de Recherche et d'Etudes d'Aménagement)





# **Introduction :**

---

**Objectifs et limite de l'étude**

---

## 1. PROBLEMATIQUE GENERALE

Cette étude pose une question très générale : y a-t-il, dans l'activité agricole, envisagée au niveau régional ou local, des comportements originaux, ignorés par la politique et les institutions officielles de l'agriculture, et néanmoins dignes d'attention, d'assistance, de diffusion, en un mot utiles, notamment à des exploitations et des travailleurs défavorisés par leurs revenus et leurs situations géographiques ?

Dès que l'on passe au détail, le sujet se ramifie extrêmement : qu'est-ce que l'activité agricole ? Comporte-t-elle la commercialisation et la transformation des produits ? Qu'est-ce qu'une innovation locale ? S'agit-il d'une démarche répétitive d'une région à l'autre, relativement organisée, mais hostile aux modèles les plus puissamment diffusés ? Un bon exemple serait alors l'agriculture biologique. Où est-ce une tentative exclusivement adaptée à un climat, un sol, un marché donné, lançant (ou relançant) une production rare, ou réutilisant un terroir oublié ? Porte-t-elle sur la nature de la production, l'organisation économique de l'exploitation, le choix des techniques ? Et pour qui est-elle utile : le développement économique d'une zone entière, une certaine catégorie de cultivateurs, le rétablissement d'une balance commerciale déficitaire, ou l'induction d'une nouvelle filière agro-alimentaire même modeste ? En termes d'aménagement du territoire, on peut aussi s'interroger sur les seuils (géographiques ou économiques) au-dessus desquels une innovation cesse d'être anecdotique pour devenir justiciable de politique.

Notre rapport n'est pas à la hauteur de cet énoncé, il est seulement exploratoire, il s'est un peu perdu dans la multiplicité des techniques, des cultures, des régions qu'il inventorierait. Ses analyses sont de simples sondages dans le sujet. Ses conclusions oscillent entre la généralité et l'observation ponctuelle. Pas moyen d'échapper à ces défauts, et c'est même le seul résultat clair et sûr de l'enquête. Car d'une part, il faut bien se poser la question générale du début. Les modèles « dominants » d'exploitations viables ne peuvent pas s'imposer à toute l'activité agricole : ils condamnent des centaines de milliers d'entreprises et de personnes actives au moment même où une activité économique d'ensemble ralentie ne leur offre plus de reconversions faciles ; ils livrent à la friche, à une sous-utilisation ou du moins à une exploitation peu soucieuse de patrimoine et d'équilibre biologique des territoires entiers ; ils ignorent l'existence (sans même la critiquer à proprement parler) de mouvements repérés comme la polyactivité, les retours à la terre ou l'agriculture biologique, qui alimentent pourtant une presse et une édition importantes. Il faut donc s'intéresser à des initiatives qui s'écartent de ces modèles.

Mais d'autre part, ces initiatives sont difficiles à recenser, très hétérogènes, il faut éviter d'en faire une simple liste.

Il faut définir des axes d'innovation prioritaires. En peu de temps, avec une équipe restreinte, en utilisant essentiellement des matériaux déjà accumulés, nous avons dû nous substituer aux thèmes d'un programme de recherches pluriennal coordonné, national sinon international. Nous retrouvons, en les aggravant, les remarques déjà faites par le rapport Poly (1) à savoir que les organismes institués d'études et de recherches ont péché par orthodoxie. Ils ont trop privilégiés une technique et une économie uniformisantes, ils ont négligé la diversité sociologique du

(1) J. POLY - Recherche agronomique - Réalités et perspectives INRA - 1977.

monde agricole. Ils se sont mis au service d'exploitations pas nécessairement très prospères ou importantes, mais toujours bien repérées dans la grille des structures et des orientations techniques, et disposées à des investissements et une modernisation « classiques ». Leurs enquêtes socio-économiques ont largement ignoré les entreprises hors normes, si bien que la littérature existante sur ces dernières doit être utilisée avec précaution : faute de moyens, elle se repose sur des échantillons faibles et des observations courtes ; souvent militante, elle se hâte d'extrapoler des résultats incertains, et multiplie les notations de seconde main (1).

Le lecteur considèrera ces problèmes avant de déchaîner sa critique. Il est regrettable que nous ayons si peu rencontré de documents, et moins encore de programmes consistants, allant dans le sens de notre survol. Il faudrait voir les lacunes de ce dernier comme un appel à une réflexion plus structurée. La diversification de la politique agricole, sa prise en compte des objectifs d'aménagement du territoire, sa participation à la lutte contre le chômage (puisque c'est de tout cela qu'il s'agit), requièrent des moyens abondants et des actions bien coordonnées. Nous espérons avoir fait un des premiers pas (tardif) dans cette voie.

Plusieurs auteurs ayant collaboré à ce travail, on ne s'étonnera pas des ruptures de ton entre certains comptes rendus. On y gagnera des approches diversifiées sur un champ de réflexion manifestement trop vaste pour faire encore l'objet de synthèse et de globalisation.

## 2. METHODE ET TERMINOLOGIE

L'étude repose sur deux hypothèses centrales :

- la politique agricole diffuse (en nombre restreint) des modèles d'exploitations et des statuts-types de travailleurs, que l'on appellera « dominants » ; ceux-ci marginalisent (excluent) en permanence une part des entreprises, de la population et des régions agricoles ;
- on ne peut espérer la disparition des marginaux, mais des innovations peuvent tempérer leurs handicaps.

Chacune de ces hypothèses est examinée (explorée plutôt) grâce à plusieurs sources d'information :

- des statistiques et des documents bibliographiques ;
- des enquêtes brèves faites dans des régions témoins (Val de Loire et Midi-Pyrénées) ;
- des entretiens avec divers responsables du secteur agricole dans des domaines administratifs, financiers, syndicaux.

En parcourant l'annexe bibliographique, on remarque le flottement des concepts dont souffrent la plupart des publications sur les thèmes qui nous intéressent. On a donc constitué une terminologie de base, arbitraire, dont l'existence sera peut-être brève, mais indispensable pour l'entendement de ce qui suit :

(1) Les documents les plus intéressants sont analysés dans le rapport bibliographique de M.E. CHASSAGNE : « Agriculture : Innovation périphérique ». Exploration documentaire n° 4. Laboratoire d'économétrie de l'École Polytechnique. Juillet 1979 (voir troisième partie de ce document).

— *la marginalité sera considérée comme une contrainte* : c'est un statut que l'on subit, par exclusion des modèles dominants. Ses limites sont celles d'un sentiment de mise à l'écart à l'intérieur du secteur agricole. Limites imprécises, naturellement, mais sentiment fort fréquent, souvent analysé. La littérature sur ce sujet utilise le plus souvent un nombre limité de critères économiques (le revenu) et de sujets de marginalité (les exploitations, parfois leurs travailleurs). Or la marginalité se définit en fait :

- sur des critères multiples : économiques (bas revenus agricoles et non agricoles, faible capacité d'investissement, incertitude sur l'avenir, etc...) ; sociaux (isolement géographique et culturel, fortes cadences de travail et faible temps de loisirs, mauvais accès à l'information, etc...) Tous sont relativement indépendants les uns des autres : de faibles revenus agricoles, par exemple, n'entraînent pas fatalement la pauvreté ni l'exclusion sociale pour le ménage qui les reçoit (en particulier grâce à la double activité).

- pour des sujets multiples : Elle concerne des exploitations non compétitives, ou non viables (autres concepts sur lesquels on reviendra), dépourvues des capacités d'agrandissement ou de modernisation. Elle frappe aussi des agriculteurs (non paritaires, appauvris, exclus) qui n'ont pas l'intention ni souvent la possibilité d'abandonner rapidement leur activité pour des raisons tenant à l'âge, l'enracinement, l'accès à l'emploi. Elle touche globalement et par cumul des régions entières. Ces univers ne se recoupent pas complètement : il y a des travailleurs marginalisés dans des exploitations viables, et vice-versa.

Ainsi définie, la marginalité est un concept centré sur des archétypes (l'exploitant d'une petite surface, en polyculture ou élevage traditionnels, sans revenu extérieur, dans une région pauvre) mais sans contour précis, une sorte de nuage dans l'activité agricole. Cette approche générale, indispensable à une problématique de l'innovation, est difficile à maîtriser.

— *la dissidence sera un mode d'exploitation déclaré et global, différent de celui de la moyenne des agriculteurs*. C'est un statut militant. Cette description sibylline a un archétype : l'agriculture dite biologique. Mais on pourrait y ajouter des ouvriers paysans, ou certains modèles d'agriculteurs de groupe. Rien n'impose qu'un dissident soit aussi un marginal. C'est même l'utilisation possible des modèles proposés par le premier à l'usage du second qui fait en grande partie l'objet de cette étude.

— *l'innovation* pourra concerner un aspect partiel et limité de cette dissidence, mais aussi une pratique dont l'originalité sera de ne pas être conseillée ni transmise par les institutions officielles ou du moins, de ne pas être applicable systématiquement, selon le message de la vulgarisation, à une orientation technique d'exploitation (OTE) commune dans une zone ou une région. A l'ensemble ainsi défini, il faut retirer :

- les innovations dont l'usage exclusif est réservé à des exploitations trop singulières, ou déjà très prospères, et particulièrement aux plus grosses (1). Inutile aussi de s'interroger dans certaines régions sur la production biologique des légumes quand la quasi-totalité des exploitations en difficulté sont des élevages non reconvertibles. C'est ce choix de l'innovation « porteuse » qui évitera à notre étude l'allure d'une collection d'anecdotes.

- pour ne pas étendre démesurément le sujet, les innovations liées aux économies d'énergie ou aux productions déficitaires sur le plan national,

(1) En outre, concernant les grandes exploitations, beaucoup d'innovations reviennent à installer sur la ferme elle-même un outil de transformation ou de commercialisation des produits, jusqu'à créer de véritables usines aux champs. Elles relèvent donc d'une réflexion sur les filières agro-alimentaires et leur aptitude à la déconcentration et à la diversification, plus que sur l'entreprise agricole elle-même.

qui sont d'ailleurs de mieux en mieux suivies par des organismes de recherche comme l'INRA ne sont pas prises en compte. Les problèmes de transformation des productions et d'équilibre de balance commerciale sont laissés à une étude prospective parallèle de la SEDES, sur l'avenir du système agro-alimentaire français. De même, pour garder au rapport son caractère socio-économique, on ne parlera guère d'équilibres biologiques. Même ainsi cadrée, l'innovation reste une notion floue et très hétérogène ; elle comporte pêle-mêle des choix de production (animaux et végétaux nouveaux), l'allongement des chaînes de transformation à la ferme ou par petites coopératives (dans les fromages et produits laitiers par exemple), des circuits de commercialisation originaux (par vente directe, entre autres), des organisations du travail (comme l'entraide), etc... Il est difficile d'identifier, de compter, de classer ces expériences quand elles ne relèvent pas d'une dissidence déclarée.

— *l'agriculture professionnelle* est l'activité agricole dont les travailleurs doivent tirer sinon la totalité, du moins l'essentiel de leurs revenus, par opposition aux polyactifs, aux exploitants de complément, etc...

Cette notion est couramment invoquée par les organisations syndicales et consulaires agricoles, parmi lesquelles une forte tendance est favorable à la création d'un véritable registre professionnel, privilégiant ses inscrits pour l'accès au marché foncier, les aides publiques, la garantie des prix, les prêts du Crédit Agricole. Dans la réglementation actuelle un usage constant est déjà fait du terme « d'exploitant à titre principal », d'étendue plus restreinte que celui d'agriculteur professionnel, (il n'inclut pas les travailleurs familiaux), mais de sens assez proche. Mais, quel que soit le terme utilisé, ses limites sont très indéfinies et varient d'un texte à l'autre.

Par les caractères de l'entreprise où il travaille, par le temps qu'il y passe et le rôle qu'il y joue, un agriculteur et/ou son entreprise seront ainsi professionnels ou non, marginaux ou non. A l'intérieur de ce premier classement, ils peuvent être dissidents et/ou innovants. Ils nous intéressent d'autant plus qu'ils sont implantés dans un région en difficulté économique et en déséquilibre démographique.

## Chapitre 1

---

# LES MARGINAUX DU SECTEUR AGRICOLE : ÉVALUATION QUANTITATIVE ET AVENIR

---

## RESUME DU CHAPITRE :

La marginalité (au sens où nous l'entendons ici) est une condition déjà répandue ; elle va se perpétuer ou s'étendre relativement au nombre d'agriculteurs, étant entendu que celui-ci diminue globalement. La dissidence et l'innovation peuvent offrir des exemples de réponses pertinentes à des risques de marginalisation. Beaucoup d'agriculteurs « biologiques » par exemple, ont fait ce choix pour éviter d'être pris dans les rouages de l'intensification, de l'accumulation du capital d'exploitation, et de la baisse de rentabilité marginale des coûts et du travail. Nous nous demandons si ces cas particuliers peuvent être étendus et adaptés à des OTE et/ou à des régions, et/ou à des produits.

## 1. PERMANENCE DES MARGINAUX

En 1968, les rapports Mansholt et Vedel ont entériné, non sans quelques débats préalables, une notion d'agriculture compétitive intégrée dans le circuit économique, opposée à une agriculture « sociale » non compétitive, marginale selon notre définition. Les propositions qui ont alors été faites peuvent être ainsi schématisées : la vocation de l'agriculture compétitive est de couvrir l'essentiel de la production des surfaces agricoles de bonne qualité et les politiques européennes et nationale doivent l'y aider. L'agriculture sociale doit régresser, sans pouvoir être totalement supprimée, du moins dans certaines zones. Une politique foncière et d'assistance doit accompagner cette régression pour éviter les drames humains et favoriser les reconversions (1).

Un peu plus nettement affirmées à cette époque qu'à d'autres, ces options sont en fait celles des lois d'orientation agricole de 1960/1962 et se retrouvent dans la loi-cadre actuellement en préparation, avec cependant un élément pour les tempérer : on encourage moins la constitution d'une agriculture très concentrée et très compétitive, que celle d'une agriculture modernisée, mais familiale. Le système des prix et des aides doit apporter à cette dernière un revenu satisfaisant.

Quels que soient les seuils minimaux de surface, de capital ou d'intensification adoptés pour la compétitivité, la modernisation est ainsi placée dans la perspective de « modèles dominants », conseillés par les institutions qui encadrent l'agriculture, soutenus par une organisation économique. Ces modèles dominants sont indiscutablement sous-jacents à la politique des dernières décennies, ils sont systématiquement évoqués dans les entretiens que nous avons réalisés, et très souvent dans la bibliographie dépouillée. Mais ils sont rarement précisés.

Le concept d'agriculture compétitive ou « dominante » est assez nouveau. Jusqu'à l'immédiat après guerre, la démographie agricole, les structures, les techniques et les rotations changent assez lentement. Entre la fin du 18<sup>e</sup> siècle et 1950, la population active agricole est restée à peu près stable en France (2). Les agriculteurs éclairés ou les fermes modèles ont fourni à leurs voisins une information essentiellement technique puisque les structures, les travailleurs disponibles, et la plupart des traditions paysannes s'imposaient comme des contraintes immuables.

L'industrialisation rapide de l'économie française, l'urbanisation, l'ouverture des marchés agricoles entre régions et nations ont justifié une politique agricole centralisée, globale, intégrant les rapports entre l'agriculture et les autres activités. Elle fixe des objectifs d'ensemble coordonnés à la population active, aux structures, aux techniques et aux productions. En décomposant ces objectifs, elle diffuse des modèles d'exploitation complexes, en croisant des OTE (en petit nombre et plus simples que les polycultures traditionnelles), des surfaces, des rendements, des forces de travail, qui s'imposent à des régions entières, voire au territoire national. Ces modèles entraînent de vastes transformations qu'il faut pouvoir maîtriser : financer la concentration foncière et la mécanisation, organiser l'exode et employer la main-d'œuvre excédentaire, contrôler les conséquences commerciales des changements d'assolement, etc...

(1) On trouvera une claire présentation de ces options dans un article de A. BIENAYME (qui a été un membre influent de la commission VEDEL) : « Une nouvelle politique agricole ». Promotion, 3<sup>me</sup> trimestre 1968.

(2) Une discussion sur les sources devrait appuyer cette affirmation mais elle serait trop longue ici.

On verra qu'ils comportent certaines variations suivant les époques, mais on reconnaîtra qu'ils défendent une exploitation « moyenne supérieure » plutôt qu'une très grande entreprise.

La politique des deux agricultures (la moderne et la sociale) est une première reconnaissance de l'existence de marginaux, d'exclus, dont on s'efforce de tempérer les malheurs. Mais elle reste fondamentalement économique, fort peu sociologique ou géographique : la marginalité est opposée à la compétitivité, réduite aux bas revenus agricoles. Naturellement, la notion de « parité », maître mot des organisations syndicales agricoles, notamment dans la décennie 1960-1970, est globale : elle porte sur les revenus du capital et du travail et aussi sur les modes de vie. Mais ces deux volets revendicatifs, économiques et sociologiques n'ont pas le même rôle. La faible rémunération des agriculteurs fait l'objet d'une dénonciation inlassable : c'est le goulot d'étranglement qui les empêche d'accéder aux équipements, aux loisirs et aux modes de consommation des autres ménages. Au contraire, les conditions de vie et de travail paraissent être soumises à une évolution lente mais spontanée qui intègre les agriculteurs dans la société dominante, et qui dissout la société paysanne (1). Des politiques conjoncturelles peuvent l'accélérer ou la ralentir, sans en changer la finalité. A la masse des agriculteurs professionnels ayant un avenir, il convient donc surtout d'assurer un revenu satisfaisant. Reste alors à traiter les cas sociaux particuliers, les exclus, les derniers paysans, les plus âgés, les plus isolés, au nom de la solidarité nationale, mais aussi comme une sorte de résidu, destiné à disparaître.

Toujours ébauchée depuis quinze ans, la politique des deux agricultures n'a pas été précisée quantitativement. Les seuils entre l'une et l'autre sont restés vagues, et variables (2) ; leurs localisations géographiques respectives n'ont donné naissance qu'à des actions timidement régionalisées, comportant quelques différenciations de prix des produits agricoles, et, par exemple, des aides spéciales en montagne ou dans les « zones agricoles défavorisées ». Indéfinie, l'agriculture sociale ne peut faire l'objet d'un encadrement spécifique. On l'a traitée indirectement : d'une part, on a aidé sa résorption en améliorant les conditions générales de retraite ou de mutation ; d'autre part, on a assuré une protection sociale à tous, y compris aux plus démunis, malgré de faibles cotisations. Les membres les plus dynamiques de la profession protestent régulièrement, par la voix des syndicats, contre la confusion dans le même budget (du ministère de l'Agriculture), des dépenses de développement économique et des coûts sociaux. Le lourd déficit du régime de sécurité sociale agricole (3) leur paraît concurrencer les investissements et les équipements de production et de structure. Il y a plusieurs raisons à ce silence conceptuel et à l'utilisation restreinte de principes très clairement posés. D'abord, on s'est rendu compte, depuis une dizaine d'années, que la sélection rigoureuse d'une agriculture compétitive allait exclure

(1) Pour le dernier état de cette affirmation, on consultera H. MENDRAS : La société paysanne, A. Colin, 1976.

(2) Deux notions, définies plus haut, se concurrencent dans la réglementation qui donne accès aux aides et financements publics : celle d'agriculture compétitive (ou du moins viable), fondée sur l'entreprise et sa rentabilité ; et celle d'agriculture professionnelle, ou à titre principal, centrée sur la durée du travail agricole, sans grande considération pour son efficacité. La première inspire par exemple, les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 quand elles instituent dans chaque région agricole une surface de référence, devenue depuis surface minimale d'installation (S.M.I.). Au-dessus, on estime l'entreprise viable ; au-dessous, on la considère insuffisante. La S.M.I. est invoquée (selon des modalités qu'il n'est pas utile de rappeler ici) pour l'accès à certains crédits à long terme, pour la dotation d'installations aux jeunes agriculteurs, pour mener les rétrocessions des SAFER, bref pour orienter l'action foncière de l'Etat, mais elle n'a pas le caractère d'instrument global de gestion des structures qu'on pouvait imaginer à l'origine.

L'agriculteur à titre principal est une référence plus courante pour l'accès au régime social de l'agriculture, à certaines indemnités, aux prêts bonifiés, bien que les critères retenus diffèrent d'un règlement à l'autre et soient souvent assez fantaisistes.

Pour avoir droit à l'assurance maladie invalidité des exploitants agricole (AMEXA) par exemple, il faut exploiter plus de la moitié de la superficie d'une « exploitation type » départementale (allant de 1,66 ha dans les Bouches du Rhône à 12 ha dans l'Yonne). Puis il ne faut pas que les revenus non agricoles dépassent des « revenus » agricoles forfaitairement évalués. Le projet de loi d'orientation agricole propose de porter la surface minimum à 1/2 S.M.I.

(3) Couvert par le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA).

une écrasante majorité des exploitations et des travailleurs en place. Ensuite, on perçoit que le modèle de la compétitivité est glissant, c'est-à-dire qu'il sécrète en permanence de nouveaux exclus. Enfin, on commence à craindre que l'absence de parité entre la condition des agriculteurs et celle des autres catégories professionnelles ait des causes non économiques difficilement transgressibles. Pour examiner ces points, on va tout d'abord rester dans les limites de la documentation existante : on va seulement discuter d'une marginalité produite par des entreprises non compétitives. C'est seulement ensuite (à partir du paragraphe 1.3.) que l'on élargira la notion de marginalité.

## 1.1. LA NON COMPÉTITIVITÉ MAJORITAIRE

Les seuils de viabilité des exploitations sont assez clairement perçus par les intéressés à un moment et pour une OTE (1) donnés. C'est qu'ils sont largement diffusés par la recherche et la vulgarisation, qu'ils guident l'activité des fabricants de matériels et de divers produits intermédiaires. On sait actuellement (2) qu'avec moins de 50 ha (3) en culture ou de 30 ha en élevage, il est difficile de composer un ensemble cohérent de machines et de bâtiments. Il y a une dizaine d'années, les fabricants de machines agricoles, et notamment de tracteurs, ont fait brusquement augmenter la taille et la puissance de leurs engins : c'était concrétiser l'abandon d'un modèle économique équilibré pour des exploitations d'une vingtaine d'hectares (évaluation grossière naturellement).

Mais pour retrouver une discussion plus systématique fondée sur les seuils de compétitivité, il est nécessaire de se référer à des travaux anciens. Dans le rapport Vedel, les études de L. Malassis ont introduit la notion d'exploitation néo-artisanale, avec une surface de 30 à 50 ha pour 1,5 personne active. En fait, rien n'était précisé sur les capacités économiques de ce type d'exploitation. Un peu plus tard, entre 1968 et 1970, des études plus complètes ont été réalisées sur ce thème, mais leurs résultats alarmants ont provoqué leur interruption. En général, elles n'ont d'ailleurs pas été publiées.

Beaucoup ont cependant été utilisées lors des travaux du Groupe Interministériel d'Aménagement du Bassin Parisien, et nous en avons donc tiré quelques éléments, sur un territoire qui représente 30 % de la S.A.U. française (1). L'une des typologies économiques juge les entreprises agricoles selon 4 critères :

---

(1) O.T.E. : Orientation Technique d'Exploitation

(2) La plupart de nos interlocuteurs ont signalé de tels seuils.

(3) Ha : hectare.

(1) Voir A.R.E.A. : « La vie rurale dans le Bassin Parisien », pour le ministère de l'Agriculture, 1970.

**TABLEAU 1 : Niveaux de compétitivité des exploitations agricoles du Bassin Parisien**

	EXPLOITATIONS AGRICOLES		
	Non compétitives	Sub-compétitives	Compétitives
1. Possibilité de produire aux prix du marché.	vérifié le plus souvent	vérifié	vérifié
2. Possibilité de dégager un revenu d'exploitation comparable à celui des autres catégories socio-professionnelles, sans temps de travail supérieur.	non vérifié	vérifié	vérifié
3. Capacité à dégager un autofinancement suffisant pour suivre les progrès techniques et l'évolution des marchés.	non vérifié	médiocrement ou non vérifié	vérifié
4. Conditions naturelles et compétence de l'exploitant autorisant les mutations techniques et économiques.	non vérifié	médiocrement ou non vérifié	vérifié

Ainsi :

— Une exploitation non compétitive n'est pas forcément déficitaire (il n'y a pas de faillite en agriculture), mais simplement insuffisamment rentable pour assurer à ceux qui en vivent le « rattrapage » qu'ils réclament.

— Une exploitation sub-compétitive assure à son chef un revenu satisfaisant, mais ne lui permet pas de se reconvertir ou de s'agrandir. Elle suit mal les modifications des techniques et des marchés.

— Une exploitation compétitive est à la fois rentable et évolutive.

Dans chaque petite région agricole, l'IGER (1) avait, à partir des exploitations suivies en comptabilité, déterminé des systèmes d'exploitation (OTE dans la nouvelle formulation statistique) représentatifs de l'agriculture locale, et sur chacun d'eux, des seuils de surface pour la compétitivité et sub-compétitivité. La SEDES avait alors croisé ces informations avec les statistiques disponibles sur les structures agricoles, pour découvrir une écrasante majorité d'entreprises non compétitives dans le Bassin Parisien, pourtant bien doté quant au milieu naturel et aux surfaces moyennes d'exploitation. On découvrait aussi que la majorité des travailleurs, des facteurs de production et même des revenus distribués concernaient l'agriculture pauvre.

(1) Institut de Gestion et d'Economie Rurale. C'est l'organisme central de centres de gestion départementaux, qui tiennent des comptabilités d'exploitation moyennant une rémunération faible.

**TABLEAU 2 : Caractéristiques des exploitations agricoles du Bassin Parisien**

	TOTAL BASSIN PARISIEN	en % Bassin Parisien		
		Agricul. compét.	Sub compé- titive	Non compé- titive
SAU en ha	9 195 000 ha	21	25	54
Nbre d'exploitations ..	335 000	4	9	87
Population agricole totale 1968 .. . . .	1 600 000	5	12	83
SAU céréalières .. . .	3 877 000 ha	62		38
Bovins .. . . . .	6 166 000 têtes	34		66
Vaches laitières .. . .	2 205 000 ha	23		73
Revenu brut .. . . .	8 043 000 FF.	20	19	67
Surface agricole utile moyenne des explori- tations .. . . . .	27 ha	161 ha	73 ha	17 ha

SOURCES : Enquête CEE 1967 et recensement général 1968. Estimations SEDES.

La conclusion la plus claire de ces chiffres était que la recherche de la compétitivité impliquait la liquidation de la structure agricole telle qu'on la connaissait. On s'est interrogé sur les chances d'un tel projet. Voici quelques uns des seuils de compétitivité que fixaient l'IGER en 1968, aux conditions de prix et de marché de l'époque.

**TABLEAU 3 : Seuils de compétitivité des exploitations agricoles du Bassin Parisien**

Système et région de production	Exploitation	
	Compétitive (minimum)	Sub-compétitive (minimum)
1. Exploitation céréalière de Beauce, Gatinais, Vexin (blé, orge, maïs ou oléagineux)	100 ha	50 ha
2. Exploitation laitière du Bessin	100 ha avec 100 vaches laitières	50 ha avec 50 vaches laitières
3. Exploitation fourragère de bœufs malgres de 18 mois dans le Vivernais ou en Argonne	150 ha avec 75 vaches mères	70 ha avec 50 vaches mères
4. Plantes sarclées - céréales en Soissonnais	100 ha	40 ha

Projetée à l'horizon 1980, la subcompétitivité exigeait à peu près partout 50 ha par exploitation. Or, au même moment, des travaux sur l'évolution prévisionnelle des structures montraient que dans la plupart des régions de programme, y compris les plus prospères, la majorité des exploitations n'atteindrait pas « spontanément » avant 1985 le seuil de sub-compétitivité défini pour 1970.

**TABLEAU 4 : Structures prévisionnelles en 1981  
(Base 1955-1963)**

	Superficie moyenne par exploitation	Nombre d'exploitations de surface inférieure à 50 ha en % du nombre total	Surface cultivée par les exploitations de moins de 50 ha en % de la surface totale
France entière	29 ha	85 %	53 %
Bassin Parisien (27 départements)	43 ha	70 %	30 %
Région Picardie	67 ha	55 %	13 %

SOURCE : Ministère de l'Agriculture 1970, Travaux non publiés de Monsieur FOURQUIE.

Ces informations pessimistes ont provoqué l'arrêt de recherches importantes sur ces thèmes. D'autant plus qu'elles s'épargnent des réflexions encore plus décourageantes sur la compétitivité :

## 1.2. LA COMPETITIVITE COMME SEUIL GLISSANT

Ce rapport n'étant pas destiné à des spécialistes, il faut rappeler très sommairement quelques uns des mécanismes des marchés agricoles dans nos économies. D'une façon générale, les producteurs imposent difficilement leurs prix de revient, c'est-à-dire la rémunération de leur travail et de leurs capitaux, d'ailleurs extrêmement inégaux suivant les entreprises, les régions, les pays. Les acheteurs pèsent constamment dans le sens de la baisse en jouant sur l'atomisation de l'offre et les excédents éventuels. Seule, la crainte d'un effondrement de la production et d'un trop fort mécontentement des cultivateurs modèrent ces tendances. Ainsi, les principales denrées ont moins un prix (basé sur le coût), qu'un *cours*, résultat d'arbitrages complexes et notamment de larges interventions publiques, nationales ou internationales. Expression d'une compétition internationale et interrégionale, ainsi que d'un contrôle des prix ce cours marginalise toujours une partie des ateliers producteurs, et ceci de deux façons : pour certains, intensifs, le coût des consommations intermédiaires ne va pas laisser de revenu net suffisant par unité produite ; pour d'autres, extensifs, la faible quantité produite, même à bon marché, ne va pas fournir des revenus convenables aux travailleurs. Bien entendu, chaque ferme peut équilibrer son activité entre spéculations rentables et non rentables, entre le lait et le porc, par exemple pour les petits éleveurs bretons aujourd'hui. Néanmoins, une frange non négligeable des entreprises est ainsi globalement paupérisée, sans pouvoir pour autant disparaître rapidement.

En d'autres termes, les exploitations compétitives sont tout simplement des exploitations plus rentables que les autres. Leur position sur le marché reste celle d'entreprises artisanales. Elles peuvent naturellement se rassembler et constituer des groupes de pression puissants et efficaces. Mais leurs produits ne bénéficient pas tant d'un marché savamment organisé que d'interventions de la puissance publique, qui leur garantit des prix élevés et des débouchés importants, leur épargne des confrontations dans un marché ouvert international, et le fait souvent au nom des plus petits producteurs. La notion d'économie d'échelle en agriculture doit être manipulée avec précaution : c'est ce dont discute la *note complémentaire 1*.

Imaginons maintenant que des efforts vifs, persistants et fructueux soient menés sur les structures agricoles à partir des résultats de 1970. En 1985, la majorité des exploitations dépassera le seuil de subcompétitivité défini initialement. Les exploitations de moins de 50 ha, en grande culture ou en élevage classique seront devenues très minoritaires. C'est précisément ce qui provoquera, dans la logique actuelle de fixation des prix, la remontée du seuil de subcompétitivité jusqu'à ce que le sort des plus petits exploitants, incapables par définition de s'adapter au marché, devienne insupportable. L'exode agricole se poursuivra. Le gouvernement devra donc décider à nouveau de soutenir les prix, d'encourager les réformes structurelles, etc... Nous irons ainsi probablement très loin, jusqu'à ce que la majorité des exploitations agricoles atteigne le seuil des contrôles de productions et des marchés auquel sont parvenues la plupart des activités économiques. Ce seuil est « industriel » et plus ou moins monopolistique. Il correspond en agriculture à une entreprise géante, dont l'apparition massive reste du domaine de l'utopie, et qui n'offre pas la garantie d'efficacité technique et économique qu'on pourrait attendre.

La justesse du raisonnement n'est d'ailleurs plus à prouver, puisque ce scénario a fait l'objet d'un début de réalisation, qui n'a effectivement pas résolu les problèmes des bas revenus en agriculture. On a noté une très nette accélération de l'exode agricole et de la concentration des exploitations depuis dix ans. A partir des résultats du RGP (1) et de l'EPEXA (2) notamment, il a fallu réviser en baisse toutes les prévisions de population agricole et du nombre d'exploitations. Du coup, les projets d'allègement des structures et de la démographie agricole, que la commission Vedel avait faits en 1968, se voient réduits à l'état de simple évolution probable, malgré l'indignation qui les avait entourés à l'époque.

**TABEAU 5 : Projection de population agricole et du nombre d'exploitations pour 1985**

Rapport Vedel	Tendances publiées par les organismes officiels
— 1,5 million d'actifs agricoles	— 1,4 million d'actifs en 1983 (1)
— 800 000 exploitations	— 1,1 million d'exploitations dont 785 000 de plus de 5 ha (2)

(1) Estimation de l'INSEE, à partir des résultats du RGP 1975. Voir H. PASSERON : Les régions face à une croissance ralentie, Economie et Statistique, Juin 1978. Cette prévision est calée sur l'ensemble de la population active française et sa valeur proprement agricole est limitée.

(2) Estimation du SCEES : Projection du nombre d'exploitations agricoles pour 1985, Avril 1975. Ce travail calé sur les résultats du RGA 1970, devra être révisé en baisse si on tient compte des résultats de 1975. Son actualisation est prévue mais pose de nombreux problèmes de mode de calcul.

Ces chiffres ne doivent pas être acceptés sans discussion. Ils ne sont là que pour exemple. D'abord, comme on le verra plus loin, ils posent des problèmes de définitions statistiques : qui est agriculteur ? Ou'est-ce qu'une exploitation ? Puis leur manipulation prévisionnelle repose sur des hypothèses que l'on peut varier à l'infini. Les évolutions des exploitations comme de la population, liées entre elles, sont les produits de facteurs multiples : pyramide des âges de la population familiale agricole, rentabilité et capacité d'investissement des diverses catégories d'exploitation, productivité des travailleurs agricoles, offre d'emploi non agricole, etc... Les variations de certains d'entre eux sont actuellement très aléatoires, notamment en raison de la crise économique. Les problèmes se compliquent quand on veut distribuer la population par

(1) RGP : Recensement Général de la Population, INSEE 1975.

(2) EPEXA : Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles, SCEES, ministère de l'Agriculture, réalisée au 1/10 en 1975 puis au 1/20 en 1976 et 1977.

âge et les entreprises par surfaces et OTE. Tenant compte de ces difficultés, le SCEES, par exemple, n'a encore réalisé aucune projection de population ni de structure tenant compte de résultats postérieurs à 1970 : l'INSEE enregistre sans les traiter encore les aspects à la fois contraignants et incertains de la pyramide d'âge agricole issue du RGP de 1975. La *note complémentaire 2* traite un peu plus longuement ces incertitudes de la prévision.

Ces réserves faites, une affirmation demeure vraisemblable : quelle que soit la vitesse des transformations structurelles et démographiques de l'agriculture, on peut réduire mais non liquider l'agriculture sociale, peu rentable. Celle-ci est le produit d'inégalités qui se perpétuent dans la productivité et la rentabilité des entreprises et des travailleurs. Prenons un seul critère de cette rentabilité : la surface des exploitations. L'évolution des structures ne se fait pas uniquement par disparition des plus petites exploitations et report de leurs terres sur les plus grandes, compétitives. Il y a plutôt glissement général des tailles d'exploitations (avec une réduction de leur nombre, naturellement) sans changement substantiel de leur distribution.

En d'autres termes, l'écart de surface entre les « gros » et les « petits » ne diminue guère. En 1955, par exemple, le rapport de taille entre l'exploitation supérieure du 4<sup>e</sup> décile (1) (excluant les plus petites) et celles du 9<sup>e</sup> décile (excluant les plus grandes) est de 1 à 7. En 1977, il est encore de 1 à 6. On peut encore estimer un seuil moyen inférieur de subcompétitivité (de viabilité) en France à 25 ha en 1955 et 50 ha en 1977 : ces chiffres, sans valeur scientifique, retiennent l'assentiment intuitif des spécialistes. Aux deux dates, ils mettent à l'écart près de 90 % des exploitations et plus de la moitié de la superficie agricole utilisée. Concentrer les structures pour faire franchir à la majorité des entreprises des seuils significatifs d'efficacité économique apparaît ainsi comme une tâche ardue.

### 1.3. LA MARGINALITE COMME AVENIR NORMAL DE L'AGRICULTEUR

On a seulement parlé, jusqu'ici, d'une marginalisation *économique* liée à la non viabilité des exploitations. Elle peut être tempérée par des aides de l'Etat, ou des démarches individuelles comme la polyactivité. Mais elle s'aggrave de marginalités sociologiques, géographiques, ou d'une origine économique autre que les conditions d'exploitation.

#### — *Un statut singulier*

Les agriculteurs de l'immédiat après-guerre vivaient encore dans une société paysanne (ils formaient 36 % de la population active en 1946, sans compter les activités para-agricoles) qui les préservait de comparaisons trop brutales avec l'extérieur. Depuis, leur diminution en nombre n'est qu'un signe de la « fin des paysans », qui sera effective quand les dernières générations élevées dans la France rurale traditionnelle auront pris leur retraite, c'est-à-dire vers 1990. A cette date, on peut imaginer que les comportements sociaux paysans (un rapport particulier au travail et à l'entreprise, une structure familiale originale, un certain éloignement des rapports marchands, etc...) souvent décrits par les sociologues ruraux, auront perdu toute cohérence globale.

(1) Décile : Dixième partie du pourcentage cumulé croissant des exploitations auquel correspond une certaine classe de S.A.U.

**TABLEAU 6 : Répartition des exploitations selon leur superficie agricole utilisée**

Classe de S.A.U.	1955			1970		1975		1977	
	Nombre	%	% cumulé	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 ha	204	8,8	8,8	166	10,5	129	9,7	112	8,8
1 à 5 ha	663	28,7	37,5	326	20,5	249	18,7	228	17,9
5 à 10 ha	503	21,8	59,3	251	15,8	183	13,8	174	13,7
10 à 20 ha	493	21,4	80,7	355	22,4	272	20,4	252	19,9
20 à 35 ha	275	11,9	92,6	106	16,6	245	18,4	239	18,9
35 à 50 ha	89	3,9	96,5	264	6,7	114	8,6	115	9,0
50 à 70 ha	41	1,8	98,3	60	3,7	67	5,0	110	8,6
70 à 100 ha	19	0,9	99,2	33	2,1	40	4,0		
100 et plus	18	0,8	100,0	27	1,7	32	2,4	34	2,6
Ensemble	2 307	100,0	100,0	1 588	100,0	1 331	100,0	1 264	100,0
S.A.U. moyenne par exploitation (ha)	13,3			18,8		22,1			

SOURCES : S.C.E.E.S. - RGA et Enquêtes EPEXA.

Mais les singularités du statut agricole demeurent, et vont apparaître de plus en plus crûment, pour le meilleur et pour le pire : une condition acquise le plus souvent par voie d'héritage ; un métier exercé dans des petites entreprises alors que les structures des autres secteurs sont radicalement concentrées ; une force de travail (pour les exploitants et les aides familiaux) rémunérée non selon la compétence et le temps passé mais indirectement à partir des bénéficiaires, tandis que les autres personnes actives sont le plus souvent salariées, ou du moins obtiennent une rémunération minimale pour une tâche donnée ; une activité fondamentalement polyvalente, avec ses effets sur le paysage et l'environnement et des tâches non spécialisées dans une économie taylorisée, etc... Seuls, quelques groupes sociaux de plus en plus restreints comme les petits commerçants gardent quelque chose de ces conditions d'activité. Cela fait comprendre les tendances corporatistes toujours fortes dans la profession agricole. Mal écoutés par la société contemporaine, les particularismes paysans sont mal pris en compte par les règlements juridiques concernant le métier.

#### — *Un milieu vieilli*

A ces particularismes structurels permanents s'ajoutent les conséquences de l'exode agricole et rural depuis 30 ans : un voisinage vieilli, un métier en crise culturelle. Il est bien naturel que les autorités essaient de zoner les régions déshéritées, dévitalisées ou dépeuplées. Mais la situation de ces zones n'est que le reflet extrême d'une tendance générale. Le milieu rural hors ZPIU (1) (c'est-à-dire plus des 2/3 du territoire) a un solde démographique naturel négatif depuis la période intercensitaire 1968-1975. Les phénomènes de dépeuplement rapide, encore localisés, peuvent s'étendre rapidement à partir de 1980. Le modèle Prudent de l'INSEE prévoit pour ce rural hors ZPIU, dans une hypothèse incluant les migrations, une baisse de population de 1,4 % par an entre 1975 et 1985, avec une densité moyenne de 20 habitants au km<sup>2</sup> à cette dernière date. Plus diffuse, plus vieillie que la moyenne, la population agricole va particulièrement souffrir de l'isolement géographique.

Dès à présent, des distorsions locales sont observables entre la démographie et l'activité des entreprises. Tous nos interlocuteurs ont mis l'accent sur les problèmes de succession et de renouvellement des agriculteurs âgés. Voici le raisonnement le plus courant : il est de plus en plus difficile à un fils d'être l'aide de son père jusqu'à la retraite de celui-ci. Cela oblige l'exploitation à faire vivre au moins deux ménages et impose une cohabitation ou un travail en commun de moins en moins acceptés. Donc, quand l'agriculteur âgé cède la place, ses enfants successeurs éventuels sont souvent lancés dans une autre carrière. L'entreprise est cédée, elle est le plus souvent démembrée même si sa rentabilité est convenable, parce que l'on trouve de moins en moins de nouveaux exploitants ayant les capacités financières pour un rachat global. Cette orientation générale comporte des particularités liées aux différentes stratégies des SAFER, des propriétaires non exploitants, du Crédit Agricole, etc...

#### — *Une compétition foncière et économique*

**Autour des villes, les effets de « rurbanisation », c'est-à-dire d'extension disséminée de l'habitat urbain, n'empêchent pas la disparition de l'ancienne société rurale et font rentrer l'utilisation de la terre à des fins agricoles en concurrence avec d'autres utilisations.**

(1) Zone de peuplement industriel et urbain (Définition de l'INSEE).

Un phénomène semblable dans ses conséquences foncières s'observe dans des régions touristiques. On ne peut pas exclure un parasitage général du marché foncier agricole sur des territoires de plus en plus étendus, les exploitants se voyant ainsi marginalisés pour l'accès à leur principal outil de travail, même s'ils en tirent avantage en tant que propriétaires fonciers. Tous les recoupements que l'on peut faire (en particulier à partir de la notion de ZPIU) montrent qu'au moins un quart du territoire agricole utilisé voit ainsi se multiplier les signes de blocage du marché foncier : freinage des transactions et des signatures de baux ruraux, apparition de fermages illégaux et instables (ventes d'herbe), friches sociales, fausses exploitations mises en valeur par un voisin ou un salarié. Ces comportements signifient la volonté des propriétaires de garder un libre accès à leurs biens fonciers pour majorer les revenus légaux des baux ruraux, ou dans l'espoir d'une vente spéculative. Ils constituent désormais une préoccupation majeure des syndicats d'exploitants agricoles.

Les incertitudes économiques ne vont pas favoriser l'obtention de la sécurité des revenus pour les agriculteurs, ni celle de leur parité avec les autres catégories socio-professionnelles. A moyen terme, les débouchés solvables ne s'étendront pas pour toutes les productions. Pour certaines d'entre elles, l'agriculture française risque de se voir imposer des exigences de compétitivité qui comprimeront ses prix de vente sans faciliter sa commercialisation. L'Europe, à peu près auto-suffisante, va peut-être, sous la pression de la Grande-Bretagne et des pays méditerranéens s'ouvrir à de nouveaux fournisseurs et on sait que plusieurs secteurs de l'agriculture française sont menacés. L'étude prospective de la SEDES montre qu'il s'agit particulièrement du vin, des fruits et des légumes. Ailleurs on peut souvent craindre un freinage des taux de croissance de la production.

Une condition socio-économique qui va, sinon se dégrader à coup sûr, du moins rester qualitativement différente des autres, des modèles et des conseils qui s'adaptent mal à cette réalité, un espace social rongé par le vieillissement, un territoire « mité » par des usages concurrents, des marchés incertains à long terme : rien de tout cela n'empêchera la prospérité d'une certaine frange d'agriculteurs. Mais cela participera à la paupérisation d'une autre fraction d'entre eux, et à l'isolement social de la plupart.

## **2. AGRICULTURES PROFESSIONNELLE ET MARGINALE : UN ESSAI D'ESTIMATION QUANTITATIF**

Plusieurs services se partagent les enquêtes et la statistique agricoles, chacun déployant ses propres indicateurs. Non seulement les bases de données sont hétérogènes, mais encore on en voit peu qui s'approchent de notre problématique. On a donc travaillé par grandes masses, sans précision.

L'agriculture professionnelle comporte une part viable (ou moderne, ou compétitive, suivant les définitions et les auteurs) et une autre qui reste marginale, le plus souvent archaïque et à faibles revenus.

De son côté, l'agriculture non professionnelle est tout entière marginale. Elle ne s'accorde avec aucun modèle dominant. Elle a rompu avec un objectif de compétitivité.

Dans tous les cas, on ne doit pas confondre trop hâtivement la marginalité avec la pauvreté. Car les agriculteurs ont des revenus non agricoles, en particulier les non professionnels, qui ont des activités extérieures importantes. Les conclusions sur ce point sont impossibles, en raison de l'ancienneté et du caractère contradictoire des données disponibles, présentées dans la *note complémentaire 3*.

Tout classement de ce genre doit pouvoir appréhender de façon distincte les exploitations, les travailleurs (avec peut-être une séparation entre exploitants, aides familiaux et salariés), et les ménages. Ces catégories ne se recouvrent pas complètement. Une exploitation professionnelle et compétitive peut employer des actifs à temps partiel ou mal payer certains. Un agriculteur professionnel peut travailler dans plusieurs petites exploitations marginales. Or, la documentation existante rend fort mal compte de ces discordances. Comme on ne sait pas apprécier les revenus et l'activité des personnes et des ménages, on se contente de calculer les revenus d'exploitation et les temps de travail qu'elles fournissent, puis de les diviser par le nombre de travailleurs concernés. Ainsi, les jugements sur la condition des agriculteurs sont-ils abusivement liés à ceux portés sur la situation des exploitations.

Toutes ces difficultés méthodologiques sont décrites dans la *note complémentaire n° 4*. Pour ne pas alourdir l'exposé, nous préférons rassembler l'information traitée en tableaux synthétiques.

Il ne s'agit que d'ordres de grandeur, ces tableaux seraient plus exacts s'ils indiquaient, non pas des chiffres mais de larges fourchettes de possibilités. Mais ils seraient aussi moins lisibles et dans une première approximation ils nous sont utiles ainsi. Ils sont calés sur l'EPEXA 1975.

**TABLEAU 7 :**  
**Les exploitations**

	SAU en % de la SAU française	Nombre en millions	PAT (1) employées en millions
Exploitation professionnelles « viables »	75	0,55	1,2
Exploitations professionnelles marginales	10 à 15	0,25	0,3 (2)
Exploitations non profession- nelles	10 à 15	0,5	0,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>

(1) PAT : Personne / Année / Travail.

(2) Représentant environ 500 000 actifs à temps complet ou partiel.

**TABLEAU 8 :**  
**Les travailleurs (en millions)**

	Exploitants	Total
Professionnels (à mi-temps agricole ou plus)	0,92	1,7
Non professionnels (moins d'un mi-temps agricole)	0,40	1,4
<b>Total</b>	<b>1,32</b>	<b>3,1</b>

Le plus clair est qu'une minorité seulement des exploitations et des actifs agricoles (au sens large) s'adapte tant bien que mal aux exigences de technicité et de rentabilité minimum de l'agriculture « moderne ». Les critères de marginalité se perpétuent, même s'ils ne se cumulent pas tous sur les mêmes personnes et les mêmes entreprises : bas revenus agricoles, sous-emploi (ou temps partiel) agricole, isolement sociologique et géographique. Les politiques du développement, des prix, du crédit, des structures, mobilisées pour la création d'entreprises « compétitives » négligent toute une part de l'activité agricole qui n'est peut-être pas très importante économiquement, mais lourde démographiquement et régionalement. Même la politique sociale ignore (sauf exception) la polyactivité entre agriculture et autres secteurs et qui ne constitue pourtant pas un phénomène résiduel.

### **3. QUELQUES CARACTERES DE L'AGRICULTURE MARGINALE**

On survole ici certaines questions que pose l'agriculture marginale, la plupart du temps sans réponse précise.

#### **3. 1. QUE PRODUISENT LES MARGINAUX ?**

A cette échelle nationale, on ne peut caractériser les marginaux par des orientations techniques précises, mais des informations et des intuitions convergentes font penser qu'ils représentent une part spécialement importante des productions bovines, notamment de la viande, ainsi que de la viticulture. D'autre part, il est difficile de signaler les orientations techniques de l'agriculture non professionnelle. On juge seulement que certaines OTE bénéficient beaucoup plus que d'autres de revenus non agricoles (1), donc qu'elles se sont paupérisées au point d'amener leurs actifs à muter partiellement, et/ou qu'elles sont plus que d'autres des voies de spécialisations pour des polyactifs, et/ou encore qu'elles n'intéressent pas les professionnels. Ce sont particulièrement toutes les OTE comportant des productions hors sol (2), des « arbres plus cultures » et des « arbres plus élevages », de la vigne, des bovins laitiers et des ovins.

#### **3. 2. LES TRAVAILLEURS CONCERNES VONT-ILS BIENTOT CESSER LEUR ACTIVITE ?**

On ne sait rien globalement sur l'âge des actifs concernés par la marginalité et leur capacité à muter dans d'autres activités. On se méfiera en particulier d'un jugement classique qui les considère comme âgés, donc destinés à disparaître rapidement. En effet d'abord les doubles actifs (par exemple) sont souvent jeunes, ensuite, les marginaux véritables (les pauvres) sont effectivement plus vieux que la moyenne mais ils se renouvellent : on devient marginal faute de pouvoir s'adapter aux nouvelles

(1) Grâce à l'étude de O. RULHMANN, citée dans la note complémentaire 3, mais avec beaucoup d'incertitudes et sur des renseignements datant de 1970.

(2) Mais les revenus extérieurs couvrent peut-être parfois des activités de transformation des élevages hors sol.

techniques et supporter les investissements indispensables tout au long d'une vie professionnelle. Par conséquent, les pourcentages du tableau ci-dessus subsistent avec le temps des évolutions mais elles sont lentes, et les exclusions du modèle agricole dominant se perpétuent en proportion, même si les structures se concentrent et si la population diminue.

### 3. 3. LE TEMPS PARTIEL

Il est manifeste que le temps partiel agricole, s'accompagnant en général de revenus annexes à l'agriculture, est un statut marginal au regard des modèles dominants, mais néanmoins très répandu. On a lieu de penser qu'il se maintient ou progresse à long terme, relativement à l'agriculture professionnelle à temps plein, avec les réserves que les questions et les bases de sondage varient d'une enquête à l'autre, et que la crise économique réduit les possibilités d'activité extérieure. Le phénomène est international (1). Il permet sans doute de tempérer les inégalités des revenus agricoles.

C'est la virulence des débats sur le statut des polyactifs en France qui fait encore apparaître ceux-ci, malgré leur nombre, comme des cas isolés, militants ou survivances (2). Leur situation réelle est très variable, selon des critères qui tiennent :

— aux statuts des personnes concernées, qui sont très variés : retraités, aides familiaux épisodiques, ouvriers paysans, « faux exploitants », ouvriers agricoles exploitants à temps partiel, etc... Or on connaît seulement, au niveau national, la catégorie socio-professionnelle de l'activité extérieure,

— aux revenus globaux (on a une estimation approchée de leur distribution pour 1970 seulement),

— à l'évolution des patrimoines, sachant que le souci premier de nombreux polyactifs est de les compléter par un apport extérieur (on a peu d'information non traitée là-dessus, sauf quelques données tirées d'enquêtes locales) (3).

— à la gestion du temps de travail. Si le genre de vie de certains ouvriers paysans qui doivent assurer une double activité et, à certaines époques au moins, une double journée de travail, peut être considéré comme particulièrement défavorable, le travail à temps partiel ne se résume pas dans cette image, sans que l'on connaisse vraiment la stratégie des intéressés à cet égard.

— à l'insertion des doubles actifs dans leur milieu (on sait seulement que les grands organismes syndicaux les voient avec méfiance).

— à leurs conditions d'entrée dans les activités multiples qui peuvent être volontaires ou contraintes, donner lieu ou non à un renouvellement à long terme des entreprises polyactives. Là-dessus on soupçonne seulement que la première génération de polyactifs, contrainte à ces statuts par la médiocrité des salaires non agricoles dans beaucoup de régions, est probablement remplacée par des ménages gérant mieux leur situation, à supposer que la crise économique ne vienne pas infirmer ce jugement.

(1) Voir là-dessus l'annexe bibliographique (document 3) et notamment H. de Farcy : Un million d'agriculteurs à temps partiel ? Le centurion « Faire notre histoire », 1979, et divers autres travaux cités du même auteur.

(2) Une enquête de Jacques GRALL sur « les autres paysans » (le Monde des 25, 26 et 27 octobre 1979) met ainsi sur le même pied des agriculteurs biologiques, des néoruraux, et des polyactifs, alors que la dernière catégorie est en fait incomparablement plus nombreuse que la première.

(3) Voir par exemple J. CARON : « Un mode de vie du Roumois, l'agriculture à temps partiel bénéficiaire du développement de l'agglomération rouennaise », Economie rurale n° 110 Novembre 1975. A la base de cet article, une enquête suit l'histoire des exploitations à temps partiel de 1963 à 1970. Elle montre que la double activité peut être souvent considérée comme un véritable mode de vie, stable dans le temps, recherché ou du moins bien adopté par les intéressés, indispensable au maintien en culture de terres dont la position périurbaine rend le statut et l'avenir incertains.

En l'absence de représentation des doubles actifs, sauf quand ils sont admis dans les mêmes instances que les professionnels, on a donc beaucoup de mal à structurer et quantifier leurs problèmes. Mais que l'on soit ou non favorable à la polyactivité, elle réclame désormais des enquêtes et une politique, non une simple reconnaissance. C'est un mouvement sur lequel nous ne reviendrons plus guère dans l'investigation sommaire que nous menons, faute de temps pour détailler l'information et pour éviter de faire double emploi avec divers diagnostics récents (1).

### 3. 4. LE VECU DE LA MARGINALITE

Les informations qui permettent de classer les exploitations agricoles sont toutes d'ordre économique : elles portent sur les surfaces et le travail mis en œuvre, les productions et les revenus obtenus. Pas un mot sur l'organisation du travail et les comportements sociaux. Seuls les problèmes de succession peuvent faire l'objet d'une approche statistique très imparfaite dans la mesure où ils ont une grande incidence sur le marché foncier et la gestion des exploitations. Depuis longtemps, la sociologie rurale décrit en termes si généraux et si convaincants la mort de la condition paysanne, que l'on ne sait plus très bien comment les particularités persistantes de celle-ci sont perçues, comment le travail s'organise, comment sont vécues les relations avec des voisins raréfiés. Les revendications des agriculteurs sont transmises par l'intermédiaire d'un très petit nombre d'organisations professionnelles qui, de l'aveu même de leurs responsables, simplifient la position de leurs adhérents vis-à-vis de leur métier. Le syndicat unique ne favorise pas l'expression d'une diversité interne à la profession et cette remarque n'est pas nouvelle (2). Des études sur la circulation des informations ou sur la perception du développement sont plus rurales qu'agricoles, et trop peu développées pour que l'on puisse les utiliser dans une typologie complexe des entreprises agricoles (3). Quelques observations paraissent cependant donner des pistes de travail.

D'abord on trouve, dans des cas extrêmes, des structures sociales traditionnelles où des informations courent abondamment entre voisins, et assurent encore une cohésion aux villages et aux petites régions. A l'opposé, il existe des régions « modernisées » où les messages médiatisés sont dominants, sans pour autant qu'on y observe nécessairement un développement économique : c'est souvent la seule ruine de la société rurale qui produit ce résultat. Puis, du côté des agriculteurs, on peut opposer des « modernes », entrepreneurs puisant leurs informations dans des institutions nationales, et des « traditionnels », plus ancrés dans leur terroir. Paradoxalement, les régions traditionnelles ne sont pas particulièrement hostiles aux agriculteurs modernes, qui diffusent plus facilement leurs messages dans leur environnement proche et qui par contre, peuvent se trouver très isolés dans des régions de communications modernisées. Notre appréciation de la marginalité et des innovations qui s'y appliquent sera nécessairement sommaire, coupée de cette réalité sociale complexe.

(1) Voir H. de FARCY, op. cité.

(2) Par exemple, le thème d'étude 1978-1979 de la FNSEA « Pour faire respecter notre métier... un registre des agriculteurs » qui cherche à établir « une nécessaire distinction entre les agriculteurs authentiques et les autres », mène à un recensement de l'agriculture professionnelle non marginale, peu innovante au sens où nous l'entendons, avec des problèmes et des comportements qu'on suppose relativement homogènes.

(3) Voir : A.R.E.A. (G. BAUDEZ) « Déterminants et caractères de la communication locale dans deux zones rurales d'intérêt commun » (DATAR, 1978) ou J. MAHO : « L'image des autres chez les paysans » (Le champ du possible, 1974). Ces deux documents montrent que des organisations sociales très traditionnelles et très régionalisées peuvent induire un développement technique et économique rapide, et vice versa.

## 4. PEUT-ON CONCEVOIR DES INNOVATIONS A L'USAGE DES MARGINAUX ?

### 4. 1. INNOVATIONS A L'USAGE DES « PROFESSIONNELS PAUVRES »

Economiquement, on peut jouer sur la diminution des consommations intermédiaires, l'augmentation de la valeur ajoutée, la valorisation commerciale des produits, le changement d'échelle de l'exploitation pour la rapprocher des niveaux de compétitivité. C'est une stratégie sans espoir s'il s'agit seulement d'atteindre des seuils instables et inaccessibles au plus grand nombre.

Il est donc naturel que certains exploitants cherchent à compenser leurs handicaps par de multiples pratiques particulières, mal repérées dans les statistiques courantes. Celles-ci laissent seulement soupçonner l'hétérogénéité quantitative des comportements, mais pas du tout leur perception sociale. Les uns utilisent avec soin engrais et pesticides (1). D'autres gèrent avec économie leur cheptel mort (2). L'endettement est très inégalement réparti d'une classe d'entreprise à l'autre, mais aussi à l'intérieur de catégories apparemment homogènes (3). Il n'y a aucun rapport constant entre les charges financières, les capitaux investis et les revenus.

L'augmentation de valeur ajoutée peut venir de création d'ateliers de transformation des produits à la ferme (produits animaux, fruits et légumes, etc.) et de la diversification vers des produits originaux et bien vendus. La valorisation commerciale des produits, dans l'optique qui nous intéresse, passe peut-être autant par la vente directe (ou du moins par des circuits courts de vente) au consommateur, surtout en zone périurbaine, que par des circuits coopératifs sophistiqués. Les changements d'échelle d'exploitation peuvent être cherchés dans tous les modes d'agriculture de groupe, étant entendu que les agriculteurs concernés ont peu de moyens pour s'agrandir seuls.

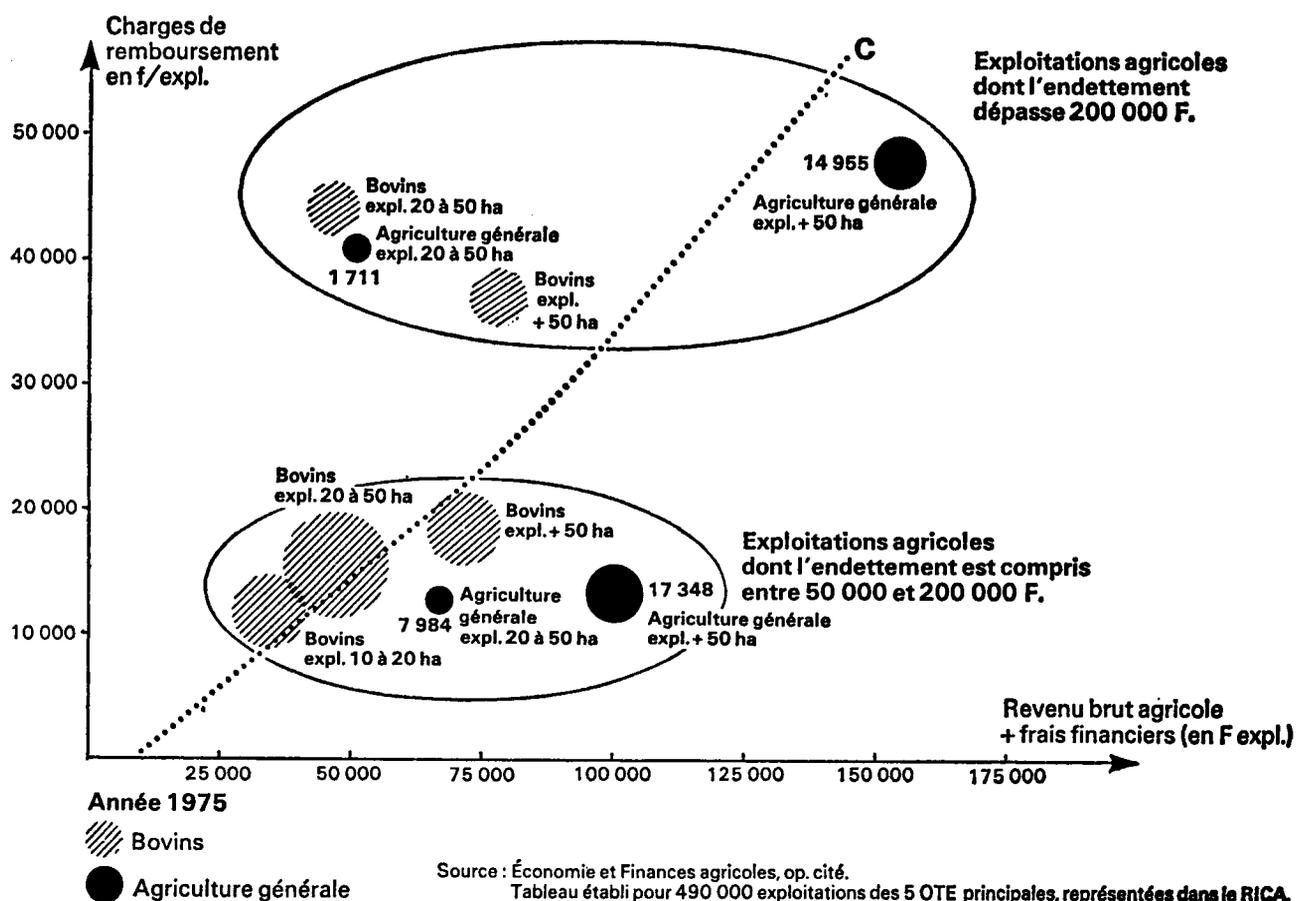
Une dernière catégorie d'innovations, qui intéresse comme on l'a vu toutes sortes d'exploitations viables ou marginales, concerne la succession des exploitants âgés, l'installation de jeunes, et plus généralement le contrôle et la fluidité du marché foncier. Comme dissidents déclarés par rapport à toutes ces innovations possibles, on voit deux catégories, sur lesquelles nos investigations porteront prioritairement : l'agriculture biologique, pour autant qu'elle soit exercée par des agriculteurs professionnels dans des exploitations de taille modeste ; l'agriculture de groupe, pour autant qu'elle ne soit pas une simple forme d'association familiale, ni destinée à tourner les seuls courants d'endettement ou d'aide publique, étant entendu que les GAFC (4) en tant que tels, faisant l'objet d'une législation, ne sont plus vraiment des innovations.

(1) Selon l'EPEXA 1975, 27 % des exploitants n'utilisent pas d'engrais. Il faudrait être certain qu'il s'agit toujours de marginaux condamnés. En tout cas, ce chiffre dépasse de beaucoup les seuls agriculteurs « biologistes ».

(2) Matériel agricole.

(3) L'EPEXA 1975 note que 59 % des exploitations ne sont pas endettées du tout. Il est vrai que la définition de l'exploitation est large (plus de 1 ha). La même année un traitement du RICA a été fait par le Crédit Agricole. Il révèle que dans l'univers des 490 000 exploitations « professionnelles », spécialisées dans les 5 OTE principales, 47 % ont moins de 50 000 F d'en cours. Le reste cumule 89 % de l'endettement total, et 14 % supportent 47 % de cet endettement. On peut supposer que les prêts calamités attribués massivement en 1977 ont un peu égalisé cette distribution, mais pas dans des proportions considérables. (Source : L'endettement de l'Agriculture française, n° spécial d'Economie et Finances Agricoles, mai 1978). Plus empiriquement, les responsables des caisses régionales de Crédit Agricole estiment que 20 à 30 % des exploitations professionnelles échappent complètement au regard et aux analyses de l'institution, sauf à l'occasion d'événements exceptionnels comme la sécheresse de 1976.

(4) GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en commun.



#### 4. 2. INNOVATIONS A L'USAGE DES NON-PROFESSIONNELS

Il faut distinguer plusieurs voies distinctes d'innovation : sur l'exploitation proprement dite, pour laquelle on peut trouver des solutions extensives peu consommatrices d'investissement et de travail et néanmoins capables de faire progresser la capitalisation et/ou les revenus ; sur le statut des travailleurs pour lesquels il existe divers modèles de polyactivité ; enfin sur l'accès à l'emploi non agricole et l'importance des revenus extérieurs à l'agriculture, et notamment sur la vente de services liés à l'espace et aux bâtiments agricoles disponibles (activités de tourisme et loisirs, artisanat).

On sait déjà que la polyactivité recouvre en fait des situations fort diverses. Toutes doivent prendre des chemins mal connus : réduire le temps de travail, désinvestir, favoriser l'entraide, etc... Toutes réclament donc des innovations. Les chercheurs de l'INRA (1) distinguent une agriculture à temps partiel de rapport, une ATP de survie, une ATP de précaution, enfin une ATP de pauvres et une ATP de riches. De même, une

(1) A. Brun, Ph. Lacombe, D. Laurent, INRA. Economie et Sociologie rurale. Les agriculteurs à temps partiel en France. Société Française d'Economie Rurale. Mai 1974, Rennes.

note du Crédit Agricole (1) oppose une double activité de complément (la plus modeste) et de supplément. Mais ces typologies restent toutes théoriques, elles inspirent des jugements, peu de solutions.

#### 4. 3. REGIONALISATION

Comme on aborde ces problèmes dans une optique d'aménagement du territoire, il faut les régionaliser. Ils sont fort inégalement répartis d'une zone à l'autre, mais sans être jamais absents. Par conséquent, on ne va pas confiner l'innovation et la marginalité dans des zones globalement dévitalisées et appauvries. Ces zones font d'ailleurs l'objet de politique particulières, et d'enquêtes déjà nombreuses : il s'agit de la montagne ou des zones de rénovation rurale.

L'objectif étant d'obtenir un diagnostic relativement simple par zone, il y a intérêt à utiliser une unité géographique relativement petite et homogène. Dans l'idéal, c'est la petite région agricole (définition INSEE). Les voies d'innovations proprement régionales et la politique qui les appuierait, auraient alors plusieurs priorités :

— *L'encadrement institutionnel* de l'agriculture est actuellement mal équipé pour répondre aux besoins des marginaux comme des innovants : crédit, vulgarisation, recherche, encadrement administratif. On peut s'interroger sur leur fonctionnement local.

— *Le maintien de l'activité agricole* devient problématique dans des zones exceptionnellement vieilles et dépressives. La professionnalisation héréditaire de l'agriculture est alors un obstacle au renouvellement des exploitants comme à celui des techniques. On compte bien peu d'entrées dans l'agriculture en provenance d'autres catégories socio-professionnelles : on reste paysan de père en fils. Encore faut-il distinguer dans les « retours à la terre » les personnes nées hors du milieu agricole de celles qui, originaires de ce milieu, y reviennent après avoir occupé un emploi ailleurs. Malgré l'intérêt que le phénomène a suscité depuis quelques années, il semble plutôt régresser sur longue période, et il rencontre de nombreux obstacles juridiques, financiers et sociologiques (2). On aura intérêt à analyser des cas réussis de nouvelles installations.

— En régions périurbaines, désormais démesurément élargies, ce sont le prix et le *statut foncier* des terres qui constitue un blocage à l'évolution des structures et souvent à l'efficacité des entreprises. Il faut donc s'interroger sur les procédures, parfois illégales, qu'adoptent certains agriculteurs pour étendre leurs surfaces malgré l'absence d'offres de baux ruraux et le prix prohibitif des terrains. Certains « métayes » clandestins mais stables constituent de véritables dissidents, sous de statuts officiels d'ouvriers agricoles, de régisseurs, ou de petits exploitants.

— Enfin, l'existence et la promotion de chaînes technologiques locales, assurant la promotion de produits agricoles nouveaux, puis les transformant dans des chaînes agro-alimentaires, sont maintenant inscrites dans les politiques de planification et d'aménagement du territoire (3). Elles sont d'ailleurs des cas particuliers de propositions qui couvrent tous les sec-

(1) M. L. L'Hiver : La double activité en milieu rural CNCA, département des études économiques et financières, Décembre 1978.

(2) Voir, outre l'annexe bibliographique : « Les nouveaux paysans ». Pour n° 57, novembre-décembre 1978 et Ph. Vuarin : Formes socio-économiques et déterminants idéologiques du phénomène retour à la terre septembre 1978.

(3) La C.A.T.C.A.V. (rapport pour le 6<sup>e</sup> plan, La Documentation Française, 1976) en fait un de ses objectifs, qu'on retrouve dans de très nombreux contrats de pays.

teurs industriels. La totalité de cette question dépasse beaucoup les moyens de notre étude. Elle se rapproche de l'investigation sur les filières agricoles menées par la SEDES. On s'intéressera surtout à des circuits où pourraient s'insérer sans trop de difficultés des marginaux sans moyens financiers ni productions de masse. Des produits assez luxueux, couverts d'un label local et de conditions précises d'élaboration, nous concernent particulièrement.

## Chapitre 2

---

# UNE APPROCHE RÉGIONALISÉE DE LA MARGINALITÉ ET DES INNOVATIONS LOCALES ADAPTÉES

---

## RESUME DU CHAPITRE :

Pour autant que les informations disponibles permettent de comprendre les phénomènes de marginalisation, on observe que ceux-ci se rassemblent dans certains départements. Mais, à plus petite échelle, on manque d'enquêtes qualitatives locales qui en donneraient une perception. En attendant, nos investigations ont surtout porté sur des dissidents déclarés. On en tire cependant une typologie des innovations, assez nombreuse en matière de technique, de production et de commercialisation, mais beaucoup plus rare (ou clandestine) dans l'organisation des entreprises, l'accès au foncier, les successions. On insiste sur la démarche individualiste, mais aussi globale (intégrant les aspects de l'entreprise) de beaucoup d'innovants.

## 1. OU L'INNOVATION EST-ELLE PRIORITAIRE ?

La définition d'une politique de l'innovation en rapport avec les phénomènes de marginalisation, devrait se faire au niveau des petites régions agricoles, (en distinguant les zones périurbaines) même si elle est coordonnée à l'échelle du département ou de la région de programme. Mais ce principe ne peut recevoir aucune application, dans l'état actuel des informations centralisées au niveau national.

Pour les petites régions, on ne dispose, d'une façon permanente, que des résultats économiques des exploitations suivies en gestion. Mais celles-ci sont peu représentatives de la moyenne minoritaire (1), peu marginales, très déférentes par rapport aux modèles de développement conventionnel (2). Par ailleurs, une estimation du RBE (Revenu Brut d'Exploitation) moyen par petites régions (3) a été faite à partir des résultats du RGA (4) de 1970, calée sur les comptes départementaux de l'agriculture. Elle est complétée par une estimation des résultats des diverses OTE dans chaque région de programme. Elle a l'inconvénient d'être ancienne et approchée (5) et de n'avoir pas vraiment fait l'objet d'un dépouillement depuis sa publication (6).

Compte tenu des changements intervenus depuis 1970 dans les structures agricoles, le coût des consommations intermédiaires et le prix des produits, on peut penser que cette base de données est maintenant périmée. Et on doit s'interroger sur l'utilité de programmes d'enquêtes économiques qui, avec leurs délais de traitement, de publication, de vérification, de conclusions opérationnelles, mettent près de 10 ans à être utilisables. Définir à l'échelle des petites régions un zonage d'interventions et de politiques agricoles justifie un programme d'étude et de recherche où la rapidité des résultats est prioritaire : il reste entièrement à concevoir. On est contraint actuellement de retenir des unités géographiques plus grossières.

La régionalisation du RICA (7) ne nous sert à rien, telle qu'elle est pratiquée (10 régions de France) : dans des zones aussi vastes, la variété des exploitations marginales (celles auxquelles pourraient s'adresser les enseignements des « dissidents » et des « innovants ») est presque aussi grande qu'au niveau national, et l'importance quantitative de chaque type marginal est moins bien connue, en raison de la méthode de sondage. Cette échelle d'observation n'est qu'une statistique européenne, sans aucune dimension politique opérationnelle.

(1) 10 % des exploitations françaises (au sens large du SCEES) sont inscrites dans les centres de gestion, mais souvent pour des prestations limitées. 5 % seulement (7 à 8 % des professionnels) sont réellement suivis en gestion. Dans certaines petites régions et notamment les plus fortement marginalisées, les adhérents sont particulièrement rares et si loin des normes qu'on doit se contenter de traitement départementaux.

(2) Parfois par obligation : les exploitations bénéficiant d'un plan de développement, dont on verra plus loin les caractères, font l'objet d'un encadrement technique strict par les institutions de crédit et de vulgarisation, et sont obligatoirement inscrites en gestion.

(3) On distingue le RBE par exploitation, par PAT familiale, par ha, M. ROUSSEL et O. RUHLMANN - Approche des résultats économiques des exploitations agricoles en 1970 (résultats définitifs). SCEES, collection de statistique agricole n° 151 et 151 bis Juillet 77. Les zones de montagnes ont fait l'objet d'un traitement spécial partiellement complété pour 1975 - SCEES Etude n° 158, Janvier 1978.

(4) RGA : Recensement Général de l'Agriculture.

(5) Pour des raisons tenant aux limites des comptes départementaux, sur lesquelles on va revenir.

(6) La méthode de calcul imposait dès le départ que les résultats fassent l'objet, petite région par petite région, d'une vérification, par exemple en les confrontant avec ceux des centres de gestion.

(7) RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole.

## 1. 1. CRITERES DEPARTEMENTAUX DE MARGINALISATION

Reste donc l'échelle départementale, qui n'est pas satisfaisante, mais qui seule, autorise un zonage multicritère sur des données récentes. Il existe des comptes départementaux de l'agriculture. Par différence entre produits et consommations intermédiaires, ils permettent de calculer des RBE moyens par entreprise et par actif (éventuellement par actif familial, puisqu'on peut évaluer par ailleurs les salaires moyens). Ces revenus sont calculés indirectement, donc doivent être lus avec précaution. Ils sont moyens, donc sans information sur leur distribution, ce qui serait indispensable pour apprécier les phénomènes de marginalisation. Ils mêlent l'agriculture professionnelle et les temps partiels, sans permettre une connaissance des revenus réels des ménages agricoles. Il ne fournissent donc que des informations très discutables pour notre propos. Pour désigner des départements à fort taux de marginaux, on retiendra pourtant la synthèse de R. Carles et B. Nanquette (1), faite sur la période 1970-1976, qui localise les « bas revenus » surtout dans le Sud-Ouest et le Massif Central.

On s'est livré à un exercice, tout aussi scholastique, en signalant sur trois cartes successives, les départements :

- dont le RBE moyen par actif familial était inférieur à la moyenne française, sur les 3 années 1974-1975-1976,
- parmi ceux-ci, ceux où le taux de diminution prévisible de la population rurale hors ZPIU était supérieur à la médiane et moyenne française (2). Ceux là vont cumuler des situations de pauvreté économique et un isolement géographique croissant des agriculteurs (mais peut-être aussi une diminution rapide du nombre d'exploitations, donc une capacité d'agrandissement de celles qui subsisteront),
- enfin, parmi les précédents, ceux où la part des agriculteurs dans la population totale était supérieure à la médiane française. On a là des départements où les phénomènes de marginalité agricole sont intenses, et/ou une dégradation de la situation des agriculteurs risque d'avoir des répercussions particulièrement graves sur la démographie et la vie sociale.

Les zonages successifs sont seulement indicatifs et, à cause de leur échelle départementale, ne peuvent inspirer de décision administrative. Du point de vue des revenus, le Bassin Parisien au sens large et à un moindre degré le Midi Méditerranéen, constituent les seules zones d'agriculture relativement rentable sans apport de revenus extérieurs. Puis les critères de marginalisation se cumulent souvent dans les mêmes départements, en particulier en région Midi-Pyrénées, dans le Massif Central au sens large, en Bretagne, en Lorraine et Franche Comté, en Basse Normandie (3). Enfin la prise en compte des fortes concentrations agricoles s'ajoutent deux premiers critères sauf en Lorraine et en Franche Comté.

Avec toutes les réserves déjà faites, on remarque que la carte finale s'éloigne de celle des zones d'intervention sélective actuellement en vigueur. Elle porte moins d'attention à la montagne et plus à des plaines (notamment dans le Centre, les pays de la Loire, Poitou-Charentes). Elle est nettement plus occidentale. Ces observations recourent celles de plusieurs enquêtes locales, certaines citées en bibliographie, et les commentaires de beaucoup de nos interlocuteurs. Elles dépassent le domaine agricole. En termes prospectifs, certaines zones de la France pauvre et de faible

(1) Op. cit.

(2) Selon l'hypothèse P3 (migrations Internes incluses) du programme Prudent de l'INSEE pour la période 1975-1985.

(3) Comme cette dernière n'a pas précisément la réputation d'une région misérable, et même en tenant compte de la crise, on peut toutefois, à cette occasion, s'interroger sur validité de statistiques moyennes de revenus agricoles.





# Carte n° 3 – BAS REVENUS AGRICOLES CONJUGUÉS AVEC L'EXODE RURAL



-  — RBE moyen par actif familial < 100 (moyenne française), 1974–1976
-  — et dépopulation prévisible du rural hors ZPIU > 13%, 1975–1985 (médiane française)

Sources : S.C.E.E.S., I.N.S.E.E. (Programme Prudent)

# Carte n° 4 – CUMULS DE BAS REVENUS AGRICOLE DE RAPIDE EXODE RURAL, ET D'UNE FORTE POPULATION AGRICOLE



RBE moyen par actif familial < 100, 1974-1976



Dépopulation prévisible du rural hors ZPIU > 13%, 1975-1985

Population des ménages agricoles > 16% de la population totale (médiane française), 1975

Sources : S.C.E.E.S., I.N.S.E.E. (Programme Prudent) R.G.P. 1975.

densité sont maintenant au plus bas de leur évolution, et sont l'objet de nouveaux enjeux économiques et sociaux, parfois lourds de conflits. Les meilleurs exemples sont sans doute le sud des Alpes et la Corse. Par contre, des campagnes moyennes, jusqu'à présent denses et relativement prospères, voient leur situation se dégrader sans solution prévisible, et doivent retenir une attention nouvelle.

## 1. 2. LA DOUBLE ACTIVITE EST-ELLE UN REMEDE ?

La marginalisation ainsi décelée peut masquer en fait une agriculture professionnelle où les revenus des ménages sont complétés par d'autres activités. La carte suivante donne une indication sur la localisation de la polyactivité des chefs d'exploitation en France, mais ne permet pas de faire l'économie d'une analyse complète qui incluerait les travailleurs familiaux et les membres de la famille travaillant complètement à l'extérieur.

Il apparaît quand même :

— des régions où les revenus provenant de l'activité extérieure s'ajoutent à des revenus agricoles moyens convenables. Dans le Languedoc-Roussillon, en Provence, dans l'Eure et la Marne, le travail non agricole est favorisé par la proximité de centres d'emplois ; ils concernent surtout les exploitants des plus petites surfaces, et peuvent s'accorder avec certaines monocultures comme la vigne, qui n'exigent pas une activité continue. On retiendra néanmoins que les syndicats dénoncent par exemple la polyactivité comme cause de la dégradation du vignoble du Languedoc : elle réduirait le soin apporté aux cultures et les investissements de modernisation ;

— des régions de bon équilibre apparent entre un revenu agricole de complément modeste et un revenu non agricole : la Gironde et les Landes, l'Alsace, la Lorraine, la Savoie et le Dauphiné. Ces zones ne sont ni menacées démographiquement, ni fortement agricoles. Elles n'apparaissent donc pas dans les cartes multicritères sur la marginalité, leurs problèmes portent plutôt sur l'emploi non agricole. La polyactivité semble y avoir atteint un certain équilibre, même si elle n'est pas encore officialisée réglementairement. Elle n'est d'ailleurs l'objet d'aucune attaque particulière ;

— des régions pauvres qui ne sont guère soulagées par la polyactivité (Massif Central, Midi Pyrénées, Ouest Atlantique). Et, parmi les départements cités dans la carte à trois critères de marginalité seuls les Hautes-Pyrénées, l'Ardèche et le Tarn ont un fort taux d'activité extérieure pour les chefs d'exploitation.

Ces remarques aident à préciser la nature d'une innovation locale. La polyactivité en tant que telle, par exemple, n'est pas innovante en Alsace. Mais, parmi les polyactifs alsaciens, certains sont particulièrement intéressants parce qu'ils sont parvenus à un équilibre original de leurs travaux. Au contraire, être polyactif est innovant dans le Sud du Massif Central. On comprend donc que des initiatives comme la coopérative des artisans de Lozère, constituée en majorité d'agriculteurs, aient fait l'objet d'une publicité et d'une attention particulières, alors qu'elles auraient paru relativement plus banales dans un département de l'Est.

Enfin, on tire de ce zonage sommaire de la France une sélection de terrains d'enquête. On a choisi d'une part la région Midi Pyrénées dans son entier, qui est, avec le Limousin, l'Auvergne et la Basse-Normandie, celle où les critères de marginalité sont les plus affirmés. D'autre part, on a pris deux départements de la région Centre, le Loiret et le Loir-et-Cher, qui

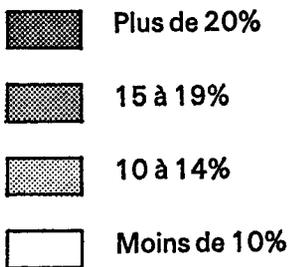
# Carte n° 6 – BAS REVENUS AGRICOLES SANS DOUBLE ACTIVITÉ



- RBE moyen par actif familial  $< 100$ , 1974–1976
- Double activité des chefs d'exploitation  $< 14\%$ , 1975

Sources : S.C.E.E.S.. comptes départementaux, E.P.E.X.A., 1975

# Carte n° 5 – LA DOUBLE ACTIVITÉ DES AGRICULTEURS EN 1975 POURCENTAGE DE CHEFS D'EXPLOITATION AYANT UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE PAR RÉGION ET PAR DÉPARTEMENT



Sources : S.C.E.E.S., E.P.E.X.A., 1975

sont globalement assez prospères, qui fournissent des exemples d'innovations en zone urbanisée, mais qui tout en étant voisins, ont du point de vue agricole des statuts bien différents, le second étant nettement plus marginal que le premier.

## 2. COMMENT DECELER LES INNOVATIONS DANS UNE ENQUETE LOCALE ?

Prenons un exemple : le PAR (1) du Nord-Est du Lot. On le choisit parce qu'il est situé dans la région Midi-Pyrénées, qu'il couvre une zone hautement marginalisée selon nos critères, et qu'il a fait l'objet très récemment d'une enquête semi-directive complémentaire de l'EPEXA, sur un échantillon représentatif de plus de 200 agriculteurs (2). Cette enquête visait à déterminer et à classer les problèmes prioritaires de la majorité des agriculteurs et les stratégies d'innovation les plus couramment pratiquées dans la zone. Celle-ci couvre 560 km<sup>2</sup>, a 20 000 habitants, inclut 1 500 à 2 000 exploitations agricoles selon les définitions retenues, et emploie un tiers de la population active.

Les résultats de l'enquête montrent bien ce que peut apporter à la connaissance des priorités locales un travail de terrain, comparé à une investigation statistique classique. Mais ils révèlent aussi, pour la détection des innovateurs, une lacune de nos systèmes d'information. Résumons très brièvement :

La seule analyse des questionnaires de l'EPEXA 1976, directifs et quantifiés et la confirmation qu'en donnent les entretiens, révèle :

— la survivance d'un grand nombre de productions traditionnelles, peu orthodoxes, par nature ou par pratique, comparées à des modèles nationaux. Par exemple, les céréales sont souvent cultivées dans de très petites exploitations (dans plus de la moitié des exploitations de moins de 10 ha) ou en très petites parcelles (quelques ares). On voit apparaître des mélanges de céréales ou quelques jachères. Les petites productions familiales sont encore vivantes : plus de la moitié des fermes ont des porcs, mais fort peu un élevage important rationalisé ; les deux-tiers des exploitations gardent et récoltent des noyers en plein champ, etc... Les institutions de l'agriculture ne prêtent guère attention à ces particularismes et n'ont aucune intention d'amélioration à leur égard, quand elles n'ont pas décidé de les faire disparaître.

— l'hétérogénéité d'exploitations qui apparaissent normalement dans la même catégorie statistique : même classe de taille, même OTE. Compte tenu des questions de l'EPEXA, les différences apparaissent surtout sur le matériel utilisé, le temps de travail consommé, l'utilisation d'engrais et d'aliments du bétail, le recours à l'emprunt. Il est probable qu'elles s'aggravaient si on jugeait les bâtiments ou les conditions de commercialisation. Par contre, les entretiens directs révèlent une unité régionale impossible à saisir dans l'enquête quantitative et beaucoup plus nette que les responsables départementaux pourraient le supposer. La moitié des exploitations font du veau sous la mère comme production principale, le quart comme

(1) P.A.R. : Plan d'Aménagement Rural.

(2) Environ 1/7 des exploitations en fonctionnement réel (exclusion faite des retraités, fausses exploitations, etc...) voir J. FRAYSSE, P. GRAILLON, A. CHAMPAGNA, J.M. LIVERATO : Rapport de stage, ENSA Toulouse, DDA du Lot, 1979. Une enquête du même genre pour le Loursérans en Ariège, réalisée sur un échantillon plus petit d'agriculteurs, est citée dans l'étude annexe de l'ARES sur le Sud-Ouest.

production unique, et ces pourcentages ne s'abaissent pas substantiellement quand on considère des chefs d'entreprises jeunes. Plus de la moitié des terres agricoles leur sont consacrées. La rentabilité diminue au fil des ans, la commercialisation se dégrade, il faut définir prioritairement des voies d'amélioration pour cette élevage. Mais le veau sous la mère n'est pas une production « moderne ». Sa persistance avec amélioration n'est pas sérieusement envisagée par des techniciens et chercheurs formés aux modèles nationaux. Les suggestions les plus souvent faites aux exploitants sont de se reconverter vers le lait, ou de créer des ateliers de veaux de lait, ou de créer des ateliers de veaux de batterie. Propositions également difficiles à suivre : elles imposent toutes deux des investissements considérables et ne garantissent pas une forte rentabilité. Beaucoup d'essais se traduisent par des augmentations démesurées de l'endettement.

An contraire, l'enquête montre l'intérêt d'initiatives prises spontanément par les éleveurs. Sommairement, une entreprise innovante peut adopter la stratégie suivante (autour de laquelle il existe une quantité de variables) :

— augmenter les surfaces en herbe, plutôt par défrichage de bois improductif que par recours à un marché foncier bloqué ; mieux utiliser l'herbe sans recours systématique à la prairie artificielle, ni à de lourds travaux d'assainissement et drainage ;

— grossir le troupeau de vaches mères mais réduire la production laitière de chacune, pour ne pas avoir de lait excédentaire mal vendu ;

— éventuellement passer du veau de lait au veau lourd. On augmente la quantité de viande et on emploie mieux l'herbe, mais cette pratique paraît peu rémunératrice et elle est adoptée par des exploitants âgés ;

— mieux vendre les veaux, en substituant une nouvelle organisation commerciale aux tournées des marchands ou aux foires en pleine décadence ;

— créer un atelier complémentaire intensif en main-d'œuvre, mais peu exigeant en investissement (par exemple des agneaux de batterie, ou des fruits et surtout des fraises) ;

— mieux exploiter les bois et rajeunir la châtaigneraie ;

— rationaliser l'utilisation du matériel par recours à l'entraide et aux CUMA (1).

Parmi les innovants, il faudrait particulièrement prêter attention à ceux qui effectuent un retour à la terre (s'il y en a), ou qui reprennent des exploitations dans des conditions originales, distinctes d'une simple succession père-fils. Une proportion alarmante des entreprises est en effet menacée actuellement de disparition, moins pour des raisons de rentabilité que par manque de renouvellement de la population agricole.

Pour que ce premier diagnostic ait un sens, il faut maintenant vérifier la pertinence du schéma, c'est-à-dire, avec une précision que n'a pu obtenir un premier survol ; reconstituer l'évolution des revenus, des structures, des charges de travail, pour les exploitations qui l'ont adoptée ; le comparer à d'autres démarches ; discuter son avenir. Il est déjà difficile de repérer les innovateurs, et d'en constituer un échantillon suffisamment important : deux vulgarisateurs couvrent 1 500 exploitations, et leurs interlocuteurs privilégiés (2) sont le plus souvent très loin du modèle majoritaire, donc du comportement innovant au sens où on l'entend. Il faudrait ensuite suivre, améliorer, diffuser les pratiques et les résultats de l'échantillon constitué.

(1) CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

(2) Qui sont pratiquement leurs clients : il faut adhérer à un GDA (Groupement de Développement Agricole), pour bénéficier de leur assistance technique.

C'est un projet irréalisable dans les conditions actuelles d'encadrement de l'agriculture.

Les seules exploitations suivies régulièrement, de façon homogène, avec une certaine possibilité d'analyse des résultats sous réserve de clauses de discrétion, sont les adhérents des centres de gestion. Ces derniers, ou l'IGER au niveau national, effectuent régulièrement des traitements distinguant des types d'exploitations (OTE x classe de taille, en général) et des exemples de production, chacune considérée comme un atelier de l'entreprise. On généralise facilement, à partir de ces résultats, les observations faites plus haut sur l'hétérogénéité d'exploitations appartenant en principe aux mêmes classes d'une typologie (1).

Cet échantillon a cependant deux inconvénients. D'une part, on l'a vu, il est peu représentatif d'une région. On n'en tirera pas d'avis sur les marginaux et les innovateurs. D'autre part, il fournit des informations exclusivement comptables (globalement et analytiquement par produit) qui renseignent mal sur la stratégie générale de l'exploitant, sur l'organisation du travail, sur les liens entre les divers ateliers (2). On a là une référence indispensable pour juger des résultats d'exploitations marginales, dissidentes ou innovantes. Mais on ne peut faire l'économie de diagnostics et de sondages plus complets sur les autres entreprises pour lesquels les outils techniques manquent.

L'exemple du Nord-Est du Lot ne fournit qu'un diagnostic possible, à l'usage d'un modèle marginal majoritaire dans une petite région. De telles situations se reproduisent absolument partout, avec plus ou moins de complexité, et avec des urgences plus ou moins préoccupantes. L'incapacité où l'on est de les analyser, d'en suivre l'évolution, d'élaborer à partir de là des politiques locales, est générale. Le repérage pertinent des innovations n'est pas possible.

L'enquêteur de terrain, à la recherche de discours et de pratiques originaux, manque de critères pour guider ses rencontres, et n'a pas de fichier pour faire un choix. Il se contente d'interroger des agriculteurs désignés comme innovants par la rumeur publique, ou par eux-mêmes. Cette remarque est valable pour presque toutes les études citées en bibliographie et pour nos propres investigations locales. Non seulement le mode de sélection de nos interlocuteurs est hasardeux, mais il est biaisé. Il privilégie les dissidents déclarés, qu'on peut facilement repérer. Or ceux-ci rompent avec les modèles dominants, mais souvent aussi avec les locaux marginalisés. Ils participent à des mouvements nationaux ou internationaux qui leur assurent une information de même échelle : celle aussi où s'expriment leurs projets de politique agricole. Des stratégies d'autosubsistance, d'économie d'énergie, d'agriculture biologique, font peut-être l'objet d'innovations de détail (non repérables), mais sont surtout connues par des expériences radicales, dispersées sur le territoire français, analysées au niveau national, dont la diffusion locale est problématique.

Ces remarques générales expliquent pourquoi les réflexions sur l'agriculture innovante sont si souvent considérées comme anecdotiques, même quand elles décrivent des expériences viables. Mais elles permettent aussi de déplacer la responsabilité d'un tel état de chose : il est moins dû aux dissidents eux-mêmes (même s'ils s'affublent de comportements culturels qui les distinguent de leur environnement), qu'à l'absence d'un panorama structuré et localisé de la situation de l'agriculture, qui permettrait de

(1) On en verra quelques exemples dans l'enquête de l'ARES sur le Sud-Ouest.

(2) La meilleure preuve en est qu'on trouve, dans les échantillons des centres de gestion, des exploitations durablement déficitaires en terme de revenu brut (produit brut — charges payées). Cette situation est déjà surprenante dans des synthèses du recensement de l'agriculture, dans le RICA ou la ERDPEA. Mais elle concerne alors des exploitations souvent petites bénéficiant de revenus annexes. Dans le cas du RGA, le résultat est établi sur une année seulement, à partir de simples estimations de coûts et de produits sujettes à caution. Tandis que les entreprises en gestion sont à la fois suivies avec exactitude et proches d'une agriculture professionnelle. Or, il faut bien que les déficits, même s'ils sont réels et durement ressentis, reçoivent quelques compensations pour expliquer la survie des entreprises.

relier entre eux les problèmes de la majorité de la population agricole, et les décisions originales d'une partie d'entre elles. L'information, trop économique, est l'outil de travail des institutions centralisées de la politique agricole, dont elle gomme les contradictions et les conséquences marginales.

### **3. CE QU'APPORTENT LES ENQUÊTES DE TERRAIN**

Tout ce qui vient d'être dit mêle les hypothèses de départ, confirmées par des enquêtes régionales entreprises dans le Centre et le Sud-Ouest, et des renseignements complémentaires apportés par ces dernières. Ces enquêtes font l'objet de rapports annexes, et d'un résumé dans les notes complémentaires 5 et 6. On n'en donne ici que des conclusions brèves.

On ne sait pas définir des fourchettes de superficies, des OTE, des types de situation familiale, des conditions de commercialisation, des choix techniques, parmi lesquels des innovations seraient particulièrement nécessaires. En d'autres termes, on ne peut rapidement reconstituer les priorités d'une politique de petite région, faute que cette politique fasse l'objet d'un débat continu. Ceci est tout aussi vrai d'un département comme l'Aveyron, dont les institutions (DDA, Crédit Agricole, Chambre d'Agriculture) ont clairement affirmé voici quelques années leur volonté de travailler pour le plus grand nombre. La reconstitution d'une information sur une masse paysanne silencieuse, diversifiée, souvent coupée sociologiquement de ses propres représentants, est un travail de longue haleine. Un enquêteur se voit désigner des cas, parfois pertinents. Plus la région est globalement considérée comme prospère, moins la marginalité attire l'attention des responsables, et plus notre investigation est hasardeuse.

Ainsi, l'étude dans le Sud-Ouest repère assez clairement les difficultés de commercialisation et de production partagées par la plupart des agriculteurs d'une zone ou du département. Mais celle de la région Centre est beaucoup plus erratique et ponctuelle. On a mis en évidence qu'un département comme le Loir-et-Cher présentait globalement des critères de marginalisation. Mais ceux-ci n'étant nets que dans certaines régions (la Sologne viticole) et presque absents dans d'autres (la Beauce), un diagnostic diversifié au niveau du département doit encore chercher ses conclusions opérationnelles. Ces réserves faites, voici quelques résultats.

#### **3. 1. UNE TYPOLOGIE DE L'INNOVATION**

Très empiriquement, on peut classer les pratiques innovantes rencontrées. Elles relèvent :

— *des techniques et de l'économie des productions principales*, pour lesquelles le débat innovant tourne le plus souvent autour de la question suivante : la réduction raisonnée de consommations intermédiaires (engrais, traitements, aliments du bétail) peut-elle compenser des pertes de rendement qui s'en suivront ? Une réponse affirmative est donnée, d'une façon assez radicale, par l'agriculture biologique, et un faisceau concordant d'indices permet de défendre cette position. En revanche, on s'étonne que l'utilisation du matériel et des bâtiments ou le recours à l'emprunt, extrê-

mement diversifiés dans la pratique, ne fassent pas l'objet de telles théories, si bien qu'on ne peut encore signaler clairement en ces matières de voies d'innovation.

Réduire les consommations intermédiaires c'est s'adresser prioritairement à toutes les régions contraintes à l'extensification, et notamment à l'agriculture de montagne. Mais cela concerne aussi toutes les spéculations traditionnelles, n'entrant pas dans les modèles jugés viables, et néanmoins pratiquées par un grand nombre d'exploitations. La polyculture sur petites surfaces, les petits élevages à viande, (veaux sous la mère, veaux lourds, etc.) sont ainsi amenés à inventer leur évolution et il reste à recenser précisément les techniques originales qui peuvent s'y rencontrer.

— *du choix de nouveaux produits* : les modèles d'exploitation dominants, conseillés, sont simples et en nombre limité. Ils informent sur un petit nombre de productions. Il est exceptionnel que les organismes d'encadrement de l'agriculture soient en mesure de juger (techniquement et économiquement) une gamme importante de cultures ou d'élevages, capables de compléter et de diversifier l'activité des exploitations majoritaires. Dans le Sud-Ouest par exemple, les volailles grasses font l'objet d'une vulgarisation efficace. Mais le développement du lapin signalé un peu partout, les essais de petits fruits, d'escargots, d'aquaculture, de gibier, etc., sortent de la compétence normale des conseillers, exigent le recours à des sources d'informations centralisées (associations nationales, INRA) et doivent donc faire l'objet de démarches innovantes. L'enquête de l'ARES (note complémentaire 6) dans le cas particulier de l'Ariège, résume la documentation disponible et utilisable sur ces petites productions, avec un jugement sur les limites et les possibilités de celles-ci. Ce genre d'investigation mériterait d'être développé.

— *de la commercialisation* : dans les conditions actuelles, toute petite production fermière (animaux, produits laitiers, légumes) est mal traitée sur le plan commercial. Chaque producteur est trop faible pour négocier avec les chaînes modernes de transformation et de commercialisation. Les qualités sont trop hétérogènes pour faciliter les commercialisations groupées, quelle que soit leur forme. On sait que dans les groupements de producteurs, les plus petits apporteurs estiment souvent, non sans quelque raison, n'avoir aucune maîtrise sur leurs livraisons. Les foires, qui fixaient les cours pour ces agriculteurs, ont perdu de leur importance. Beaucoup se sentent désormais dépendants des visites de commerçants et donc menacés des mêmes accidents qu'ont déjà subis, par exemple, les petits élevages de volailles ou de porcs : loin des circuits modernisés, ils n'ont plus trouvé d'acheteurs du tout, à n'importe quel prix, même si par ailleurs dans le cas du porc, on a dû recourir à des importations croissantes.

Presque toutes les innovations techniques, qu'elles intéressent des productions traditionnelles ou des nouvelles spéculations, relèvent de ce diagnostic : elles se distinguent des productions de masse normalisées. Pour être viables, elles entraînent presque toutes des initiatives en matière de commercialisation. Certaines sont individuelles, d'autres collectives. Même s'il est difficile d'en faire ici une présentation complète, toutes visent à un raccourcissement des circuits : des groupements ou des producteurs importants peuvent ainsi expédier directement à longue distance leurs produits chez les détaillants, ou même à l'étranger, en court-circuitant ramasseurs et grossistes. Dans ce domaine, les cas les plus intéressants rencontrés sont probablement les groupements de producteurs de veaux et de jeunes bovins, comme les « fermiers du Bas Rouergue » dans l'Aveyron par exemple, parce qu'ils intéressent en puissance un grand nombre d'éleveurs, qu'ils affirment l'existence d'une spéculation traditionnelle abandonnée dans les modèles de modernisation et d'intensification, et qu'ils ébauchent peut-être un statut commercial d'avenir pour une petite agriculture, parallèlement aux grands circuits « compétitifs ». Ils fournissent des applications concrètes d'une politique de labels locaux, souvent

préconisée, rarement pratiquée, parfois détournée de son sens pour couvrir des produits de qualité incertaine.

Pour les exploitants isolés, la vente peut être directe, à la ferme, sur les marchés, ou par tournée chez les consommateurs. On a rencontré beaucoup des cas dans les enquêtes. Tous signifient que l'agriculteur a dépassé son rôle de fabricant de produits en vrac : il emballe (pour les fruits et légumes), il transforme (pour le vin, les fromages, les conserves), il fait sa propre promotion auprès d'une clientèle. Les plus-values qu'il obtient pour ces tâches complémentaires compensent souvent les revenus faibles et incertains d'une agriculture innovante en structure marginale. Elles mobilisent fréquemment les épouses et les enfants et redonnent un sens à l'entreprise familiale, alors que l'exploitation agricole proprement dite ne fournit souvent du travail qu'à une seule personne.

— *de l'organisation des entreprises* : dans les risques de marginalisation, des vastes chapitres concernent la situation des travailleurs (revenus bas et incertains, dépendance familiale, etc.), la coordination entre les superficies (insuffisantes) et le matériel (conçu pour des exploitations importants), le statut des successeurs (découragés, même dans des entreprises viables). Les innovations correspondantes peuvent toucher le marché du travail (agricole ou non), le foncier, l'utilisation des machines, l'organisation même de la gestion.

On met à part la polyactivité, trop commune pour être encore considérée comme innovation : elle prouve seulement que des pratiques peu orthodoxes au regard de la politique officielle se développeront pour autant qu'on ne les interdit pas. Pour le reste, on constate que tous ces domaines sont si réglementairement encadrés que l'innovation se perd et se dégrade dans l'illégalité. L'accès au foncier est partout difficile. Quand les friches ou les sous-exploitations se multiplient, c'est-à-dire quand le prix des terres est inaccessible à la majorité des exploitations, (en montagne, autour de certaines villes) on ne repère guère d'initiatives qui veilleraient à en faciliter le libre accès. La législation sur les terres incultes n'est guère utilisée. Ailleurs, l'exploitation prend souvent d'autres formes que la pleine propriété ou le bail rural. Mais il est difficile de repérer des pratiques innovantes parmi les baux verbaux et les ventes d'herbe, à moins d'enquêtes spécifiques et de négociations préalables avec les syndicats (1).

La préparation des successions comme les agrandissements d'exploitations font l'objet de nombreux accords complexes, verbaux et écrits, dont certains mériteraient une analyse : mais leur caractère douteux juridiquement (marché parallèle des fermages, par exemple) rend l'enquête longue et difficile.

L'entraide est encore fréquente, surtout chez les agriculteurs âgés, mais ses expressions les mieux connues, notamment les CUMA, sont plutôt en déclin. Le dernier stade, l'agriculture de groupe, s'incarne dans les GAEC. Or la plupart de ceux-ci n'ont qu'une fonction précise : reconnaître un statut d'exploitants associés à des aides familiaux (2). Il est donc vraisemblable que les formes légales et institutionnelles représentent mal la réalité des pratiques collectives spontanées dans l'agriculture. De ce fait, seules des investigations poussées pourraient révéler des innovations.

(1) Le projet de loi d'orientation foncière réaffirme l'illégalité de ces pratiques. Il ne les fera sans doute pas disparaître.

(2) A la fin de 1978, 13 500 GAEC existent en France, en exploitant 3 % de la SAU. Presque tous (98 %) associent complètement des exploitations (et pas seulement une partie d'entre elles) et 88 % des membres d'une même famille. Il s'agit donc d'exploitations classiques groupant plusieurs gestionnaires associés, en général. (Source : SCEE, Ministère de l'Agriculture).

### 3. 2. DES DEMARCHES INDIVIDUELLES

La liste qu'on vient de dresser des principales voies d'innovation ne peut étonner aucun spécialiste : elle est entièrement contenue dans les catégories de la politique agricole. Ses têtes de chapitre sont micro-économiques : il s'agit de gérer un secteur d'activité de diverses productions, une catégorie socio-professionnelle, des marchés fonciers et financiers, etc. Or les aspects les plus intéressants de l'innovation et de la dissidence, que signalent les entretiens, sont micro-économiques, sociologiques, ou même purement psychologiques : de tels choix sont d'abord individuels.

Il faut d'abord mettre à part des polyactifs ou retraités innovants sur de petites surfaces, dans des conditions techniques souvent très singulières. On en rencontre quelques uns notamment dans l'enquête en Val-de-Loire. Leur action est plus proche du militantisme que de l'entreprise agricole. Ils méritent beaucoup d'intérêt, dans la mesure où ils constituent parfois de véritables laboratoires, mais ils ne se prêtent guère à des généralisations. Restent les agriculteurs, polyactifs ou non, pour qui l'exploitation est une source de revenu et d'activité importants.

Du point de vue d'un conseiller de gestion ou de développement, une entreprise agricole est un ensemble d'ateliers, qu'une comptabilité va s'efforcer d'analyser séparément. Les résultats moyens des meilleurs de ces ateliers (fournis par les centres de gestion ou le RICA), et des diverses OTE qu'ils constituent, sont utilisés pour une politique agricole, pour définir des objectifs et guider les actions de vulgarisation. Les conseils ou les incitations sont ainsi parcellisés (par atelier, par produit), standardisés (cadrés sur des moyennes), sans véritables options techniques autres qu'un rendement maximum à l'hectare (puisque c'est la pratique implicite des exploitations les plus compétitives). Ils sont donc orientés, au niveau de l'exploitation, sur le produit brut (RBE) et plus encore, sur chaque spéculation. Cette spécialisation est le résultat d'une politique agricole et d'une recherche qui sont de plus en plus organisées par filières, et non selon les structures d'exploitation. Les innovants se distinguent de deux façons :

- d'une part, sur le plan strictement économique, ils raisonnent sur leur valeur ajoutée (c'est-à-dire leur revenu brut). En aval, ils transforment, conditionnent et commercialisent leurs produits. En amont, ils réduisent leurs consommations intermédiaires même au prix d'une réduction des rendements. Les deux démarches ne vont pas toujours de pair, et on distinguera ainsi des voies d'innovations « marchandes » et « autosuffisantes ». Puis, ils tendent plus nettement que les autres exploitants à mêler leurs différents ateliers et à faire de leur entreprise un ensemble, dans la mesure où c'est la recherche de produits de substitution à une activité menacée de marginalisation qui les conduit à innover.

- d'autre part, l'aspect économique de l'exploitation n'est qu'une part de l'entreprise globale qui intègre par exemple, outre les revenus des différents facteurs de production, la durée et l'intérêt du travail (notamment pour les femmes et les jeunes aides familiaux), le maintien de la valeur écologique des sols et du milieu (perçue comme des patrimoines), la réduction des risques face aux fluctuations des cours et du climat, l'âge et les situations familiales, les accidents de santé, l'intégration dans la vie régionale.

Rien de singulier dans cette démarche : elle rejoint la tradition paysanne. A beaucoup d'égards, c'est encore celle de tous les agriculteurs engagés dans les exploitations familiales. On s'étonne seulement que, poussée dans ses extrêmes et théorisée, (par exemple chez les agriculteurs biologiques), elle apparaisse si souvent contestataire. Répondre à cette surprise, c'est

retrouver la contradiction qui a donné naissance au sujet même de cette étude : la législation en vigueur et les modèles « dominants » d'exploitations « compétitives » qui réglementent et encadrent formellement et informellement cette économie globale de l'entreprise agricole, procèdent d'une autre logique. C'est celle de la politique agricole nationale, attachée au coût des produits, au développement des exportations, à la gestion de la population active disponible. Il n'y a pas a priori beaucoup de points de rencontre entre les deux types de préoccupations. L'innovation comme on l'entend ne peut faire l'objet d'un appui officiel que si on réhabilite des échelles locales et régionales de priorité, si on légitime des démarches individuelles librement adoptées, si on adopte la structure des exploitations comme une donnée (dans une certaine mesure) et leurs besoins comme un objectif de recherche horizontal, par opposition aux produits et à leurs filières agro-alimentaires. L'innovation, dans l'état actuel des choses, ne peut être que périphérique.

On a beaucoup parlé de l'isolement des dissidents. Les enquêtes en fournissent des exemples : de tout petits agriculteurs parmi de grandes exploitations, ou le contraire ; des comportements culturels de quelques « retours à la terre » qui rompent avec les habitudes paysannes ; des échecs fréquents. Mais, les agriculteurs biologiques ou les promoteurs de nouveaux produits qui réussissent n'ont guère de problèmes d'insertion dus à leurs choix techniques. Tout au plus les voisins déclarent ne pas pouvoir les imiter, parce que trop engagés dans des processus d'intensification, ou peu compétents (1). Ils sont par contre coupés d'un conseil technique et scientifique qui adopterait, sinon toute leur démarche, du moins un de ses principes de base : faire procéder les choix technico-économiques d'un diagnostic global de l'exploitation. Et ils ne parviennent pas à faire arbitrer par la recherche certaines des préoccupations qui les agitent, concernant par exemple la gestion de la matière organique, ou l'autonomie énergétique. C'est probablement le conflit de fond avec les institutions de l'agriculture, et la lenteur avec laquelle des connaissances livrées aux seules initiatives privées évoluent, qui freinent l'extension du mouvement, souvent signalée. C'est pourquoi on a interrogé ces institutions sur la prise en considération qu'elles entendent donner, pour les prochaines années, à la marginalité, l'innovation, la dissidence.

---

(1) On peut se demander si l'isolement sociologique des agriculteurs « entrepreneurs » (clients fidèles du réseau constitué par les DDA, le Crédit Agricole, les Chambres d'Agriculture), mis en évidence par des enquêtes antérieures, n'est pas parfois plus grand. Voir par exemple : AREA : Dévitalisation de la France rurale. Tome 3 : Perception, ACEAR, ministère de l'Agriculture, 1978.

## **Chapitre 3**

---

# **VERS UNE POLITIQUE DE L'INNOVATION PÉRIPHÉRIQUE**

---

## RESUME DU CHAPITRE

Cette conclusion propose quelques vues sur l'avenir de l'innovation périphérique, puis présente quelques entretiens avec des responsables d'institutions d'encadrement de l'agriculture. Tous conviennent de l'intérêt de la problématique, la plupart engagent seulement des réflexions sur la marginalité et l'innovation. On en tire quelques propositions sur l'orientation des informations (sociologiques et locales), de la recherche (horizontale), d'outils d'intervention comme les plans de développement. On termine par un résumé des thèmes du rapport.

## 1. QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'AVENIR

Dans la mesure où ne sait pas trop cadrer quantitativement des notions comme la marginalité, l'innovation et la dissidence ni décrire leurs évolutions récentes, il paraît difficile d'en prévoir l'avenir. On peut tout juste envisager des inflexions de tendance, sans aller jusqu'aux scénarios, qui dépassent l'objectif de l'étude, mais qui sont surtout impossibles à élaborer dans les conditions actuelles de l'information. On raisonne sur les vingt prochaines années, les seules dont on puisse parler avec vraisemblance.

### 1. 1. LA MARGINALITE

Les phénomènes d'exclusion, rassemblés ici sous le terme de marginalisation, vont se perpétuer dans le secteur agricole. Ils ne sont pas dus, en effet, à un quelconque seuil que n'auraient pas atteint certaines entreprises en cours de liquidation. Ils tiennent plutôt aux inégalités des conditions personnelles et des structures d'exploitation, au défaveurs subies par certains systèmes d'exploitation non reconvertibles, à la nature même de l'activité agricole.

Il est entendu que la population agricole va se restreindre. Mais comment vont évoluer les proportions respectives de marginaux et de « viables » suggérées par les tableaux 7 et 8. On a déjà dit qu'il était difficile de répondre si l'on tient compte d'indicateurs lourds, difficilement maîtrisables par une politique sectorielle, concernant la démographie, le marché du travail, le niveau de l'urbanisation (1). Mais certaines options purement agricoles peuvent néanmoins accélérer ou ralentir la sécrétion de marginaux :

— les « modèles dominants » et les seuils dits compétitifs à un instant donné infléchissent les systèmes d'exploitations en place. Ils sont capables de changer. S'ils pénalisent plus que par le passé des exploitations fortement capitalistes (et emprunteuses) donc, difficilement reconvertibles, ils vont aussi produire plus de marginaux. Concrètement, et grossièrement, il en sera surtout ainsi des choix qui désavantageront les OTE « bovins », notamment laitières (mixtes ou non) et encourageront « l'agriculture générale ». Le raisonnement inverse peut être fait (2).

— la politique des structures et le contrôle du marché foncier peuvent encourager une certaine égalisation des surfaces d'exploitation, et un accès plus facile à la profession par d'autres que des héritiers d'agriculteurs prospères. Ces efforts réduiraient sans doute les proportions de marginaux. Plusieurs articles du projet de loi d'orientation agricole vont dans ce sens. Il faudra juger de leur efficacité, s'ils sont votés.

(1) Cf. chapitre 1 et note complémentaire n° 2.

(2) Cette observation est inspirée par les résultats du RICA.

## 1.2. LE PROFESSIONALISME

Même réprouvée, la double activité va se maintenir et se développer dans la population agricole française. Elle est la condition de la survivance de certaines exploitations. Si le marché de l'emploi et la législation le permettent, elle peut connaître une faveur plus nette dans des zones d'agriculture marginale. Son avenir est aussi lié à la formation professionnelle des jeunes agriculteurs. Si ceux-ci reçoivent une formation réduite, ou étroitement professionnelle, leur capacité d'accès aux emplois non agricoles, ou même leur aptitude à la création d'activités annexes de l'exploitation (accueil à la ferme, transformation des produits) seront limitées. Si leur éducation s'approfondit et s'élargit, ils pourront être au choix, des professionnels d'une agriculture plus « autonome et économe » (1) ou des polyactifs maîtrisant leur statut. Ces perspectives devraient relancer le débat sur l'enseignement agricole.

## 1.3. INNOVANTS ET DISSIDENTS

L'innovation périphérique et la dissidence sont envisagées comme des réponses individuelles à la marginalisation (réelle ou crainte), ou au temps agricole partiel, ou même à la banalité des modèles dominants. On sait peu de chose sur elles, encore moins sur leur avenir. Néanmoins tout concourt à envisager leur extension et leur renforcement :

— la marginalité et la polyactivité ont jusqu'à présent été présentées comme des survivances par les institutions qui encadrent l'agriculture. Cette fiction ne pourra longtemps être maintenue. De ce fait, les agriculteurs concernés vont pouvoir réfléchir à leur situation, et seront ainsi probablement mis sur la voie des innovations ;

— le rajeunissement de la population agricole pourrait être sensible vers la fin du siècle (dans le cadre d'une diminution des effectifs) (2). Dans le même temps, les niveaux de formation se diversifieront et s'amélioreront probablement. Cela devrait aussi faciliter les innovations ;

— la crise économique ne semble pas devoir s'éloigner rapidement. Selon beaucoup d'observateurs, elle se transforme en une crise de l'économie. C'est dire que les modèles d'organisation et de gestion économique, et notamment les modèles dominants agricoles, vont être de plus en plus contestés. Dans ce contexte, des situations actuellement jugées marginales peuvent très bien devenir des valeurs nouvelles : l'exploitation assure un revenu, même médiocre ; elle est souvent, faute d'intensification, protégée de la croissance trop rapide des coûts des consommations intermédiaires ; enfin les soubresauts des structures industrielles peuvent réhabiliter socialement ce qui reste à la condition paysanne : les utopies néo-rustiques ont maintenant droit de cité à l'université (3).

Repérés actuellement dans quelques milliers d'exploitations, les dissidents déclarés pourraient demain se multiplier, mais leur radicalisme deviendra naturellement moins voyant. L'innovation périphérique pourrait ainsi devenir familière, d'autant plus, nous semble-t-il :

(1) Termes du second rapport de J. POLY : Pour une agriculture plus économe et plus autonome, INRA, Juillet 1978, établi pour la préparation de la loi d'orientation agricole.

(2) Voir note complémentaire n° 2.

(3) H. MENDRAS : Voyage au pays de l'utopie rustique. Le Paradou, Actes Sud, 1979.

— qu'une information se diffusera à son sujet, dépassant l'économie, touchant la sociologie,

— que l'accès au foncier et aux moyens exceptionnels de financement se démocratisera et cessera d'être le privilège d'agriculteurs « compétitifs » et normalisés.

## **2. DES ENTRETIENS VERS UN PROGRAMME**

L'étude s'est achevée par une série d'entretiens avec des responsables d'institutions agricoles, la plupart au niveau national, quelques uns dans les services extérieurs. Ils ont été choisis dans les divers services du ministère de l'Agriculture, de crédit, les organismes syndicaux et professionnels, les établissements publics spécialisés dans la mise en place de la politique agricole et la recherche. D'une façon non directive, deux séries de questions ont été abordées :

— de quelles informations dispose-t-on en relation avec la problématique adoptée, sous forme de statistiques, d'enquêtes, ou même de réflexions informelles à l'intérieur des organismes interrogés ?

— peut-on parler d'une politique de l'innovation locale dans ces organismes, même à l'état d'ébauche ?

On ne reviendra pas sur la documentation recueillie, malheureusement assez pauvre, citée tout au long du rapport.

Nous allons seulement essayer de résumer les points de vue de nos interlocuteurs, concernant la pertinence de notre problématique et la position de leurs institutions. C'est difficile : d'une part, personne n'a pu, naturellement, présenter avec assurance et simplicité le point de vue du Crédit Agricole, ou de la FNSEA, par exemple, sur des problèmes aussi complexes. D'autre part, le manque d'information structurée freine l'élaboration d'une stratégie.

Il existe une certaine unanimité sur le fait que la politique agricole et les modèles d'entreprises élaborés au cours des années soixante méritent d'être révisés : par conséquent on doit être attentif aux innovations qui apparaissent spontanément. Mais c'est en général pour se reconnaître que les institutions n'ont pas de moyens pour repérer ni pour aider les innovants. Elles n'en ont pas toujours la volonté ferme, à l'exception, notable, de l'INRA qui sera discutée plus loin. Et nos interlocuteurs signalent souvent, pour le regretter, que leurs caisses, fédérations ou services locaux, fortement imprégnés d'une doctrine de la compétitivité et de la concentration, représentatifs de la frange d'agriculteurs insérée dans un processus orthodoxe de modernisation, n'accueillent pas toujours ces innovants avec sympathie. Ces remarques souffrent naturellement des cas particuliers.

La notion d'innovation a de plus des usages divers. Faute d'être confrontée à une norme ou une moyenne bien définie, elle se perd dans des exemples disparates. Nous la jugeons et la repérons par rapport à des risques de marginalisation, c'est-à-dire d'isolement et de paupérisation, région par région, d'un grand nombre d'agriculteurs. Mais les responsables de financements et d'actions nationaux s'intéressent surtout à la contribution de l'agriculture à des objectifs de grande ampleur : maintenir le niveau de

l'emploi agricole en période de chômage, soulager la balance extérieure de la France, assurer un contrôle des prix et des marchés. Si des détails sont parfois apportés à ces projets d'ensemble (par exemple améliorer et stabiliser la condition des salariés agricoles, équilibrer le commerce du porc, ou développer les protégéineux), on est très rarement en mesure de s'appuyer sur des innovants, faute de connaissances sur ceux-ci. Déplacement de la problématique, caractère encore embryonnaire des réflexions : on comprend que le ton des entretiens est à la fois encourageant (il faut persister dans la voie ébauchée) et décevant. On en sort peu de suggestions pour l'étude ni de propositions d'actions concrètes. C'est pourquoi on a renoncé à en faire le compte rendu sous forme d'annexe. On les évoque seulement dans cette conclusion générale.

Le projet de loi d'orientation agricole se présente comme une synthèse de la position des institutions dont on parle (1). En faire l'analyse dépasserait notre propos. Il nous intéresse seulement comme illustration de l'émergence difficile d'une problématique de la marginalité et de l'innovation, assez générale dans les discours particuliers, mais très lente dans les démarches officielles. Le texte, dans son état actuel, ajoute aux objectifs des lois de 1960-1962 celui de l'exportation. Mais, constatant aussi certains inconvénients de l'évolution actuelle de la structure et de la population agricole, il se fixe des ambitions régionales et souhaite rajeunir la population agricole. Analysé par thèmes, il révèle certaines concordances avec celles qui nous occupent ici : par exemple, de nombreuses mesures veillent à faciliter l'accès à la profession d'exploitant pour les héritiers partiels d'une entreprise. On souhaite même, (dans l'article 21 bis) organiser cet accès au bénéfice de polyactifs à revenus modestes ou de personnes issues d'autres catégories socio-professionnelles que l'agriculture. Mais aucune mesure pratique notable ne suit ce souhait. D'autre part, on prévoit un effort de réouverture du marché foncier, moins par une diversification des statuts de l'exploitation agricole (bien qu'on envisage quelques possibilités de locations annuelles, ou au contraire un bail de carrière) que par un contrôle réglementaire accru du prix des terres à usage agricole (2). Enfin on prévoit une départementalisation des politiques de structures agricoles. Mais, au total, on ne peut vraiment lire ces articles comme une prise en compte nouvelle et déterminée des phénomènes de marginalisation.

Le débat institutionnel actuel nous invite à poursuivre notre réflexion. Mais il ne nous permet, ni de la structurer, ni d'en infléchir substantiellement les hypothèses, ni d'en tirer des propositions très importantes et précises. C'est plutôt des programmes de travail qu'on dessinera maintenant, qui utilisent, parfois en les détournant un peu de leur sens initial, des expériences rencontrées lors des enquêtes locales et des interviews et qui doivent associer tous les organismes dont nous venons de parler.

### **3. OBTENIR DES INFORMATIONS LOCALES**

Les documents sur les structures et les revenus dans les petites régions agricoles sont mal centralisés au niveau parisien, mais ils existent. Les principaux ont pour source les centres de gestion départementaux et les statisticiens des DDA (3). Les premiers grâce à leurs adhérents, les

(1) On discute ici de la version du projet révisé par la Commission spéciale parlementaire.

(2) Autrement dit, le régime de la propriété foncière comme le mode de faire valoir agricole son très peu ouverts aux réformes comme aux expériences, bien que l'unanimité se fasse sur leurs contradictions et leurs défauts. Un résumé de cette situation est donné par A. BRUN : Propriété foncière et exploitation agricole, Economie Rurale, n° 131, Juin 1979.

(3) Direction Départementale de l'Agriculture.

seconds pour les besoins d'enquêtes nationales, disposent d'échantillons d'exploitations bien connues, mais non représentatives, à cause de leur recrutement et/ou parce qu'elles sont trop peu nombreuses. Faute de mieux, chaque service utilise avec précaution ses informations, inégalement d'un département à l'autre, avec des commentaires et des méthodes empiriques pour redresser les biais. Une enquête générale pourrait être faite sur ces traitements. Elle doit être faite par interviews, les statisticiens ou chargés d'études osant rarement écrire ou publier ce qu'ils sont bien obligés d'utiliser couramment.

Une connaissance psycho-sociologique des agriculteurs d'une zone existe aussi de façon empirique et diffuse, plutôt parmi les élus ou conseillers de gestion et de développement sur le terrain qu'au niveau des organismes départementaux. Elle émerge à l'occasion de PAR ou d'études faites au coup par coup. Elle n'a jamais fait l'objet de recensements systématiques.

La sécheresse de 1976 a exigé un inventaire des dégâts, préalable à l'établissement de dossiers de prêts pour calamité. A cette occasion, on s'est particulièrement aperçu des lacunes de l'information disponible, mais on a aussi mis en place une méthode d'investigation exhaustive et rapide. Chaque exploitation concernée a rempli une fiche documentaire. Un comité d'aide aux agriculteurs en difficulté s'est constitué dans la plupart des départements, le Loiret s'étant distingué en constituant dès 1975 sur ce sujet des dossiers complexes. Une commission issue de la DDA, du Crédit Agricole, de la Chambre d'Agriculture et du Syndicat examinait cas par cas la situation des demandeurs d'aide rapide. Enfin, le Crédit Agricole a découvert, dans les emprunteurs de « prêts spéciaux calamités agricoles », des exploitants avec lesquels il n'avait aucun contact habituel. Par conséquent, ces événements, sécheresse et aides, ont permis d'élargir la « clientèle » et l'aire de connaissance des grandes institutions de l'agriculture et ont révélé leurs lacunes. Mais il s'en faut que les informations accumulées aient toutes été explorées localement. Surtout elles n'ont pas été renouvelées. Les résultats des EPEXA de 1976 et 1977 commencent seulement à être publiés et leur taux de sondage est trop faible pour faire l'objet d'une localisation fine. Ces enquêtes ne seront pas poursuivies. L'ensemble des services statistiques de l'agriculture est maintenant mobilisé pour la préparation d'un recensement général qui aura lieu en 1980, dont les traitements exhaustifs par petites régions ne pourront pas être publiés très rapidement, et dont les conclusions seront encore plus lentement tirées.

L'INRA est actuellement le seul grand organisme qui ait tenté une analyse de cette situation et qui propose des solutions, nécessairement partielles, non sans contradiction avec les orientations de recherche économique par filière, qui ont connu un grand développement dans les dernières décennies. Les deux rapports récents de J. Poly, et notamment le second (1), remarquent des lacunes dans notre information, et recourent beaucoup des thèmes abordés ici, même s'ils s'intéressent moins aux phénomènes locaux de marginalité qu'à l'élaboration d'une politique agricole peu productrice de consommations intermédiaires et de marchés déséquilibrés. La conséquence la plus marquante est la création en cours d'un « département de recherche sur les systèmes agraires et le développement ». Celui-ci aura, à titre expérimental naturellement, les missions pluridisciplinaires qu'on peut donner à un système d'information sur une agriculture locale, sa marginalité, ses innovants (ses « déviants » dans la terminologie actuelle de l'INRA). Les premières régions étudiées sont choisies dans la France rurale pauvre et en crise, en pondérant les implantations actuelles de l'INRA et certaines priorités politiques. Peut-être faut-il donner à cette initiative une publicité particulière, et y associer d'autres organismes. C'est en tout cas autour d'elle que notre problématique a le plus de chances de se préciser et d'évoluer.

---

(1) Op. cité.

#### 4. PRENDRE EN COMPTE LA SPECIFICITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

De ce qu'on a déjà remarqué, plusieurs nécessités apparaissent, en ce qui concerne les rapports des unités de production avec leurs administrations : que l'originalité de chacune puisse être analysée et reconnue ; que des outils d'assistance technique et de financement moins normatifs puissent être mis en place ; qu'un certain nombre d'expériences innovantes puissent être suivies et proposées comme exemple aux agriculteurs menacés de marginalisation.

##### — Des outils financiers

Des financements souples et diversifiés existent déjà pour les entreprises agricoles. On citera principalement :

— les plans de développement, qui organisent, globalement et contractuellement sur plusieurs années, les investissements (sur capitaux propres ou empruntés) de l'exploitation,

— les divers fonds de garantie, désormais généralisés à presque toutes les caisses régionales de Crédit Agricole, qui permettent la prise en compte de risques particuliers, sans exigences supplémentaires de garantie, mais moyennant un supplément d'intérêt en pratique égal à 0,5 % par an.

Toutes les difficultés viennent de l'usage fait de ces possibilités. Les plans de développement relèvent d'une législation européenne. Leur attribution répond à des objectifs de parité qui, même appliqués avec souplesse, écartent les marginaux. L'appréciation de la rentabilité du plan est faite le plus souvent à partir de modèles établis par l'IGER, à partir des moyennes des centres de gestion. On institutionnalise ainsi les pratiques et la logique des exploitations moyennes supérieures, sans laisser place aux innovants. Actions normalisantes, les plans de développement sont aussi des actions de masse. A leur cadence d'attribution envisagée, ils auront concerné 25 à 35 % des exploitations en l'an 2000, suivant le rythme de concentration de ces dernières (1). Ils devront nécessairement rencontrer, dans les prochaines années, les entreprises « hors normes » qu'ils ont jusqu'à présent laissées à l'écart. S'ils les rejettent, ils apparaîtront excessivement autoritaires et sélectifs.

Les fonds de garantie fonctionnent selon la même logique, pour 5 à 10 % des emprunteurs suivant les caisses régionales. Ils intéressent surtout les exploitations à fort endettement, c'est-à-dire celles qui ont opté pour une modernisation classique et intensive. Parmi elles, les bénéficiaires de prêts aux jeunes agriculteurs sont souvent inscrits d'autorité à ces fonds. Cette obligation illustre bien la voie d'insertion dans les modèles dominants, dont les nouveaux exploitants sont prisonniers, au point que leur capacité à innover se trouve très réduite. Les fonds de garantie ne prennent pas en charge, pour l'essentiel, des investissements originaux. Mais ils assurent la banque, par exemple, contre l'augmentation des charges que subit le successeur d'un exploitant déjà endetté quand il doit penser à s'agrandir et à réorienter plus ou moins ses spéculations. Cette affirmation générale mérite des corrections dans certains départements. Comme pour les systèmes statistiques, elle justifie une enquête détaillée. En tout cas, après un premier tour d'horizon, il nous paraît que le moment est venu pour une utilisation plus souple des fonds de garantie

(1) En 1978, 4 500 plans ont été approuvés, pour une surface de départ moyenne de 42 ha, avec une très forte prépondérance des OTE élevage et notamment bovins. L'objectif est d'atteindre progressivement 10 000 plans par an.

et des plans de développement, demandée par les techniciens et financiers qui en sont responsables. Encore faut-il que les règlements nationaux et européens le permettent.

### — Des diagnostics globaux sur les exploitations.

Les centres de gestion et les groupements de développement ont surtout comme clientèle des exploitations professionnelles, viables sinon compétitives. Leurs diagnostics, comme on l'a déjà dit, ne couvrent qu'une part (comptable ou technique) de la logique du chef d'entreprise. Les analyses plus poussées sont actuellement réservées aux exploitations qui font l'objet de financements importants et spéciaux et notamment à celles qui bénéficient d'un plan de développement. Sans que ce chiffre ait aucun caractère précis, on peut ainsi estimer que moins de 10 000 exploitations font ainsi par an l'objet d'une consultation assez complète de la part d'un service administratif, d'un organisme professionnel ou du Crédit Agricole. Les spécialistes, d'ailleurs, manqueraient pour faire plus.

Cette situation fait comprendre le caractère monotone, donc partiellement inadapté aux besoins, du message de vulgarisation. Si on ne veut pas se contenter d'une diffusion élitaire de modèles dominants, il faut être en mesure de reconnaître la spécificité de chaque exploitation. Cet objectif suppose l'existence de conseillers à la fois compétents et disponibles pour la réalisation de diagnostics globaux, en touchant systématiquement toutes les catégories de tailles, d'OTE, de statuts des terres et du travail, de localisation. Cette tâche suppose des connaissances scientifiques assez élevées (il faut comprendre les multiples processus biologiques et économiques mis en œuvre dans l'entreprise agricole) et pluridisciplinaires (il faut connaître la région et sa sociologie). Elle exige aussi une capacité juridique à répondre à tout agriculteur qui demande assistance : il ne faut pas être seulement au service d'adhérents. Elle correspond à une nouvelle fonction, et à un recrutement nouveau. Mais elle pose aussitôt un problème de statut.

La conséquence logique d'une politique agricole centralisée, nationale sinon internationale, a été de rendre suspecte une innovation périphérique et individualiste. Mais la capacité à encadrer, animer, orienter l'agriculture, même régionalement, est maintenant exclusivement sous la responsabilité de l'Etat et de quelques grands organismes nationaux. C'est au niveau parisien que doivent se faire entendre les associations dissidentes les mieux constituées. C'est parce qu'ils tiennent un langage général sur la politique agricole que les agriculteurs biologiques sont mieux connus que d'autres (par exemple les éleveurs traditionnels de bovins, beaucoup plus nombreux). Comme partout en France (1), les pouvoirs intermédiaires (DDA, Fédérations Syndicales, Cantonales et Départementales, Caisses locales et régionales de Crédit Agricole), même quand ils exercent une autorité réelle, assurent mieux l'application de directives centralisées, que la remontée vers le centre des revendications et particularités locales. C'est à ces institutions qu'il faut pourtant confier le soin de réhabiliter l'innovation locale, faute d'autres interlocuteurs possibles, alors même qu'elles ont contribué à son effacement.

Cette contradiction n'est pas nouvelle. Déjà sous l'Ancien Régime « personne n' imagine pouvoir mener à bien une affaire importante si l'Etat ne s'en mêle. Les agriculteurs eux-mêmes, gens d'ordinaire fort rebelles aux préceptes, sont portés à croire que, si l'agriculture ne se perfectionne pas, la faute en est principalement au gouvernement, qui ne leur donne ni assez d'avis, ni assez de secours. L'un d'eux écrit à un intendant, d'un ton irrité où on sent déjà la Révolution : « Pourquoi le gouvernement ne nomme-t-il pas des inspecteurs qui iraient une fois par an dans les pro-

(1) Voir P. GREMION : le pouvoir périphérique, Le Seuil, 1976.

vinces voir l'état des cultures, enseigneraient aux cultivateurs à les changer pour le mieux, leur diraient ce qu'il faut faire des bestiaux, la façon de les mettre à l'engrais, de les élever, de les vendre et où il faut les mener au marché ? On devrait bien rétribuer ces inspecteurs. Le cultivateur qui donnerait des preuves de la meilleure culture recevait des marques d'honneur ». Des inspecteurs et des croix ! Voilà un moyen dont un fermier du comté du Suffolk ne serait jamais avisé.

Nos interlocuteurs et les rapports de J. Poly ont presque tous évoqué l'utilité de ce genre de conseillers et en général ont insisté pour une rénovation du développement. Mais ils reconnaissent aussi la nécessité de leur assurer plus d'indépendance par rapport aux autorités officielles, de les rendre plus imaginatifs et mieux liés à plus grand nombre d'agriculteurs (2). C'est un souci difficile à traduire en actes, quand on sait que le développement a été retiré à l'administration ministérielle en 1966 et confié à la profession, justement pour satisfaire des objectifs de ce genre. Une concertation nationale sur ces questions est un préalable à toute proposition sérieuse.

#### — Des réseaux d'information sur les pratiques innovantes.

La meilleure façon pour un innovant de faire connaître, exceptionnellement de faire aider sa démarche, est de court-circuiter les organismes locaux présents sur le terrain (conseillers, caisses locales, etc...), et de prendre contact directement avec des institutions départementales sinon nationales. Pour cela, il doit faire état d'une technicité particulièrement poussée et d'une grande capacité aux relations publiques. A défaut, il doit s'insérer dans des associations départementales et nationales qui, dans la pratique, n'accueillent que des dissidents. Elles codifient des démarches individuelles, donc les simplifient, ou risquent dans le cas contraire d'être ravagées par des dissensions internes. Elles couvrent beaucoup mieux les débats nationaux qu'elles n'assurent des relations permanentes avec des services régionaux (les meilleures applications de ces remarques sont les associations de l'agriculture biologique).

Pour que l'innovation soit utilisée localement par les marginaux, pour qu'elle échappe aux suspicions de charlatanisme qui la menacent, il faut qu'elle soit repérée et suivie plus attentivement. C'est la voie qu'ont suivi les agriculteurs biologiques qui, pour légitimer leurs options, multiplient les monographies d'exploitations. Plusieurs documents de ce type sont présentés dans l'annexe bibliographique de notre étude. Il faut élargir cette base documentaire. C'est un réseau d'information permanent, qu'il faut mettre en place, un peu comparable au RICA, avec d'autres objectifs et d'autres règles :

— le choix des exploitations doit être fait sur des priorités définies localement et régionalement. C'est dire que le réseau doit lui-même être décentralisé, même si sa mise en route exige des directives nationales ;

— le suivi des exploitations ne doit pas être seulement comptable, mais social ;

— les modes de relation de l'exploitation avec ses fournisseurs, ses clients, ses voisins, doivent être inclus dans l'information.

(1) Tocqueville : l'Ancien Régime et la Révolution, 1856.

(2) La directive de la CEE qui en 1974 a créé les plans de développement a été un moment doublée par un autre projet, jamais mis en œuvre, instituant des conseils polyvalents. Ses objectifs étaient proches de ceux qu'on développe ici. Mais on n'a pas pu trouver à ces conseillers de statut et de crédit. Quelques expériences locales peuvent être toutefois citées à titre d'exemple : pour la Sologne viticole du Loir et Cher, un chargé de mission vinicole est rémunéré directement par les producteurs, et complète ses revenus par un poste de professeur vacataire au lycée agricole. Organisation efficace mais précaire, comme on voit.

Une investigation aussi poussée demande des moyens, et une coopération des intéressés. A titre expérimental, elle pourrait constituer une des missions du nouveau département de l'INRA sur les systèmes agraires, mais son extension nationale doit être discutée.

## 5. UN ABREGE DES RESULTATS

Cette étude s'est progressivement transformée en exploration à travers une documentation hétérogène et en élaboration de réflexions plus ou moins développées. Nous avons adopté des définitions de la marginalité et de l'innovation qui ne seront pas reprises par tous. Nous sommes prêts à changer les termes si ceux-ci ne rencontrent pas l'accord des spécialistes. Demeurent les phénomènes qu'ils recouvrent.

Une problématique de la marginalité (de l'exclusion des modèles dominants en agriculture) peut s'appuyer sur des travaux antérieurs. Elle dispose de données et résultats nationaux. La politique agricole, les inégalités entre les exploitations, les travailleurs et les régions, sont producteurs de marginaux, selon des critères économiques, sociaux et géographiques. La petite agriculture « non viable » n'est pas seulement une survivance en voie de disparition. Il est cependant difficile de la situer par région, par type d'exploitation, par catégorie d'agriculteurs.

Une problématique de l'innovation comme remède possible à la marginalité reste très théorique. On peut proposer grossièrement des catégories d'innovants. On sait qu'il en existe. On ne sait guère combien, avec quelle diversité, et où ? Les innovations portant sur le statut de l'agriculteur, l'accès au foncier, l'entraide, sont d'autant plus difficiles à déceler qu'elles sont souvent illégales. Celles qui intéressent les techniques et la commercialisation sont non seulement suspectées, mais ignorées par les modèles de développement les mieux vulgarisés. On pense que les plus intéressants des innovants adoptent une conception d'ensemble de l'exploitation agricole souvent oubliée par les institutions qui encadrent l'agriculture.

### ● Les actions publiques sont hasardeuses et rares dans un domaine si mal connu. Il faut un programme d'investigation à plusieurs niveaux d'urgence :

— une consultation des organismes syndicaux, administratifs, financiers, scientifiques, au niveau départemental, qui désignerait des marginaux et des innovants prioritaires, et qui recenserait les actions déjà entreprises pour les connaître et les aider ;

— une série d'enquêtes locales à l'échelle de petites régions, en utilisant par exemple des étudiants convenablement encadrés, qui segmenteraient les univers des exploitations et de la population agricole selon les agrégats classiques (taille, RBE, RNE, OTE) mais aussi les consommations intermédiaires, les capitaux propres et empruntés, la cohérence de OTE, la commercialisation, les situations familiales, les environnements sociologiques ;

— un suivi particulier sur un réseau d'innovants.

● **Ces orientations supposent :**

- un arbitrage nouveau de la politique et de la recherche agricole en faveur des exploitations et de la démographie, au détriment des filières ;
  - un renforcement des organisations de développement par des conseillers polyvalents ;
  - une utilisation plus diversifiée des outils financiers existants ;
  - une meilleure prise en compte de la diversité des entreprises et de la démographie agricole par le syndicalisme et les organismes professionnels ;
  - un encadrement en amont et en aval (matériel, commercialisation) plus soucieux des dimensions « fermières » des exploitations.
-

---

## NOTES COMPLEMENTAIRES

---

## **NOTE COMPLEMENTAIRE 1**

### **L'ECONOMIE D'ECHELLE EN AGRICULTURE**

Pour ses travailleurs et surtout ses gestionnaires, la grande exploitation n'offre que des avantages. C'est l'effet de sa position commerciale et de son accès à l'innovation technique (1). Mais son prix de revient par produit, c'est-à-dire son efficacité économique d'un point de vue général, n'est pas substantiellement inférieur à celui des autres, passé certains seuils de taille assez bas. Les renseignements ci-contre, extraits d'une étude de l'INRA (2), sont issus d'une analyse d'exploitations suivies en gestion et centralisées par l'IGER sur la campagne 1973-1974. La masse des données est bien insuffisante pour des conclusions générales, mais c'est la seule qui soit récente, disponible et traitée, à notre connaissance.

---

(1) Voir Ph. MAINIE, J. BOULAY, G. CARAUX, M.A. CAMBOIS, R. LAFONT : Le développement pour la masse ou pour une élite ? *Economie Rurale*, Janvier 1974, n° 99 100.

(2) R. CARLES et B. NANQUETTE : *Op. cit.*

**Variations du revenu agricole et du coût de revient de la production en relation avec la superficie des entreprises dans quelques systèmes de production (1973-1974)**

**A - Système « céréales » (produit céréales  $\geq$  2/3 du produit d'exploitation)**

Critères \ Classes de superficie (ha SAU)	Classes de superficie (ha SAU)								Indice de dispersion
	0 à 20	20 à 30	30 à 50	50 à 70	70 à 100	100 à 150	150 à 200	$\geq$ 200	
Surf. moyenne (ha)	16,0	25,2	40,7	59,7	85,4	123,3	170,6	269,7	16,9
Revenu agricole total (1 000 F)	18,1	42,0	57,5	72,3	96,9	151,3	212,6	310,6	17,2
Revenu agricole par travailleur familial (1 000 F)	20,1	30,0	44,2	55,6	80,8	137,6	193,3	282,4	14,0
Coût de revient de 10 F de produit (F)	11,2	9,2	8,4	8,3	7,9	7,5	7,2	7,3	1,56

**B - Système « Bovins-lait » (produit de l'élevage de la surface fourragère  $\geq$  2/3 du produit et produit lait  $>$  65 % du produit bovin)**

Critères \ Classes de superficie (ha SAU)	Classes de superficie (ha SAU)						Indice de dispersion
	0 à 20	20 à 30	30 à 50	50 à 70	70 à 100	$\geq$ 100	
Surf. moyenne (ha)	16,4	25,0	38,8	57,8	81,2	131,2	8,0
Revenu agricole total (1 000 F)	29,7	38,6	56,0	53,1	62,3	82,3	2,8
Revenu agricole par travailleur familial (1 000 F)	18,6	20,3	28,0	25,3	28,3	34,3	1,8
Coût de revient de 10 F de produit (F)	11,1	10,9	9,9	10,5	10,5	10,4	1,12

**C - Système « Bovins-viande »** (produit de l'élevage de la surface fourragère  $\geq 2/3$  du produit et produit lait  $< 45\%$  du produit bovin)

Critères	Classes de superficie (ha SAU)						Indice de dispersion
	0 à 20	20 à 30	30 à 50	50 à 70	70 à 100	$\geq 100$	
Surf. moyenne (ha)	16,3	25,8	39,2	58,6	82,9	141,8	8,7
Revenu agricole total (1 000 F)	24,4	28,3	37,2	38,5	55,6	71,1	2,9
Revenu agricole par travailleur familial (1 000 F)	14,4	15,7	18,6	19,3	26,5	39,5	2,7
Coût de revient de 10 F de produit (F)	10,6	11,7	11,6	11,8	10,2	10,5	1,12

SOURCE : R. CARLES, B. NANQUETTE, op. cité.

Le coût de revient prend en compte tous les facteurs de production, payés ou non payés par l'exploitant : les consommations intermédiaires, le capital d'exploitation et son intérêt, la terre et son fermage, le travail estimé sous forme de salaire. On voit qu'un système « Céréales » fait apparaître une économie d'échelle substantielle jusqu'à 70 ha, mais que le système « bovins-lait » obtient sa meilleure efficacité vers 40 ha, et que le système « bovins-viande » est aussi bon en dessous de 20 ha qu'en dessus de 100 ha. On revient grâce à ces résultats aux critiques générales faites aux modèles dominants de l'agriculture contemporaine : pour beaucoup de productions, les niveaux d'intensification recommandés et recherchés par les exploitations les plus puissantes, ont dépassé les seuils de coût marginal minimum. Si les résultats des systèmes « bovins-viande » suivent la curieuse distribution ci-dessus, c'est que les plus petites comme les plus grandes entreprises adoptent, dans ce cas particulier, de comportements extensifs.

Cela n'empêche pas le revenu agricole réel par travailleur familial d'augmenter régulièrement avec la taille de l'exploitation : les plus grandes vendent mieux leurs produits, elles ont plus de capitaux propres qu'elles ne rémunèrent pas directement, elles utilisent mieux leurs travailleurs dont le produit brut est supérieur. Mais du point de vue de la puissance publique, qui cherche à fixer des prix agricoles à la fois justes et bas, il n'y a pas intérêt à trop forcer la concentration des structures, dans les conditions de production actuellement pratiquées. Si elle choisit cette voie, elle s'expose à devoir relever les prix, ou à accepter une extensification générale des modèles dominants. c'est-à-dire une réduction générale de la production, avec les conséquences qu'on peut en attendre sur la balance commerciale extérieure. Encore une fois, ces affirmations mériteraient d'être vérifiées par des études plus complètes.

## NOTE COMPLEMENTAIRE 2

### INCERTITUDES DE LA PREVISION SUR LA DEMOGRAPHIE ET LES STRUCTURES AGRICOLES

Des départs massifs à la retraite (1) dans les années 1970 ont permis un certain rajeunissement de la population active agricole. S'agit-il d'une simple conséquence des irrégularités de la pyramide d'âges, ou d'une tendance socio-économique autonome ?

On ignore particulièrement ce que vont devenir les jeunes gens (actifs ou non actifs) appartenant aux ménages agricoles, encore nombreux actuellement. S'ils quittent le milieu agricole d'ici 1985, la population agricole est vieillie sans recours (sauf entrées de l'extérieur) pour longtemps. Si l'absence d'embauches non agricoles et une amélioration du statut agricole les laissent en place, il y aura un rajeunissement substantiel de la pyramide d'âge des actifs agricoles, d'où l'importance du débat sur l'évolution de l'exode.

Le tableau ci-dessous, utilisant des résultats de 1977, suggère un ralentissement de ce dernier depuis le début de la crise économique. Il faudrait pour être sûr de cette tendance, et si l'on veut l'encourager, avoir un peu plus de recul dans le temps, faire des analyses par classe d'âge et région, analyser les motivations de ce relatif maintien à la terre :

	FRANCE ENTIERE TAUX ANNUEL % DE DIMINUTION DES			
	PAT (1)	Population active familiale à temps partiel ou complet	Salariés à temps complet	Exploita- tions
1970-1975	3,7	4,2	5,5	3,4
1975-1977	1,1	2,9	4,6	2,5

(1) Personne / Année / Travail.

SOURCE : SCEES, RGA 1970, EPEXA 1975 et 1977.

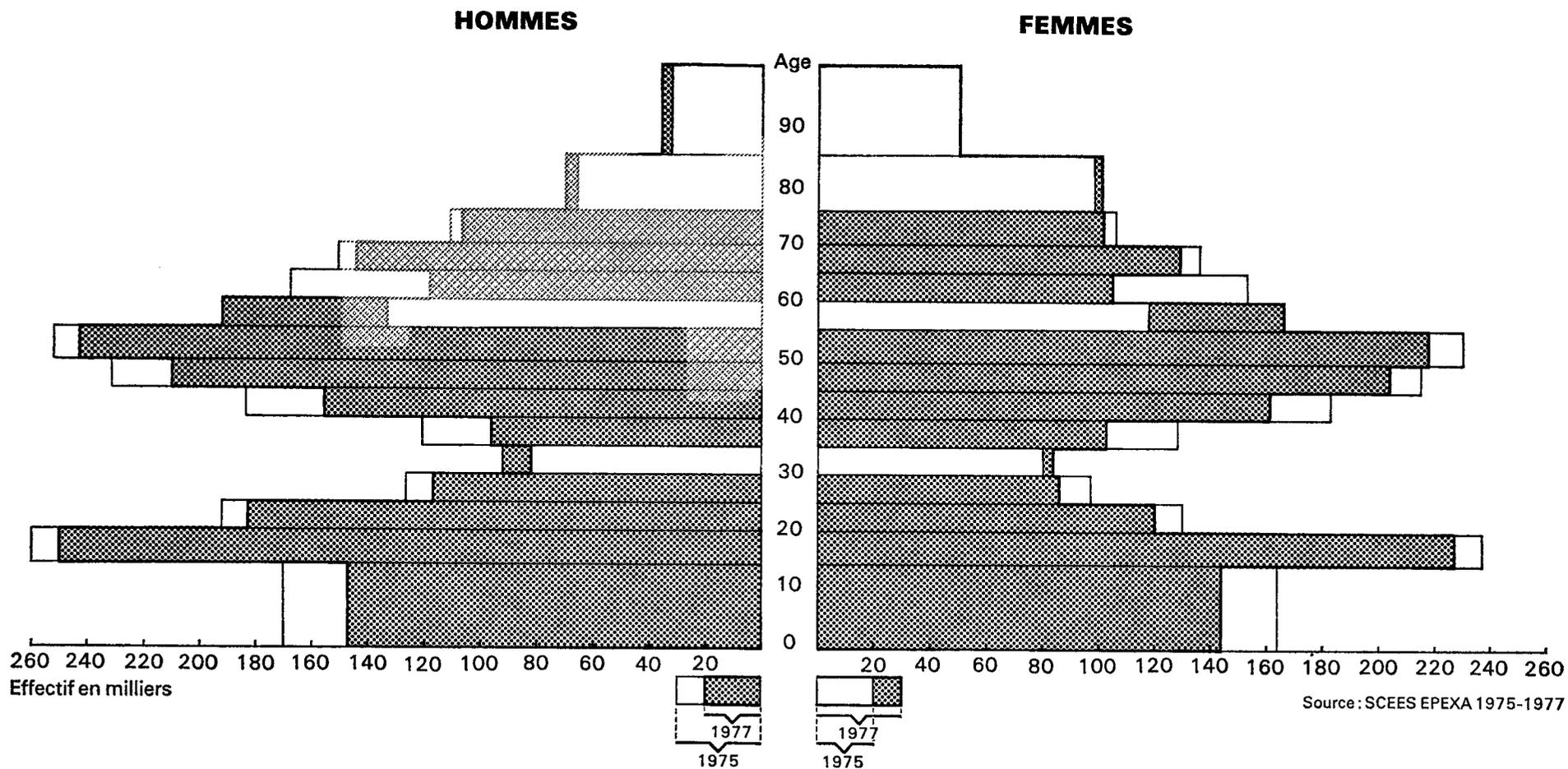
Si l'on considère les changements de la pyramide d'âges entre 1975 et 1977, difficiles à analyser puisque la durée de période intercensitaire (deux ans) ne correspond pas à la table des classes d'âges retenues (cinq ans), il semble bien que le départ des jeunes actifs entre quinze et trente ans se poursuit, même s'il se ralentit. La diminution des exploitants, des actifs et de la population des ménages agricoles ne paraît donc pas près de s'arrêter. Un travail du CNASEA (2), qui reste le plus complet sur le sujet et quelques études ultérieures non publiées, estiment que les entrées en fonction de nouveaux chefs d'exploitation qui sont environ 25 000 par an actuellement (3) seront inférieures à 19 000

(1) M. GOMBERT : De moins en moins d'agriculteurs, Economie et Statistiques, Mai 1978.

(2) E. VALETTE : Dossier sur la démographie de la population agricole, CNASEA, Juillet 1976.

(3) Pour une proportion écrasante (98 % selon E. VALETTE, qui utilise les résultats du RGA de 1970), il s'agit d'anciens aides familiaux. Une minorité seulement (10 000 à 12 000) a moins de 35 ans, et peut prétendre aux diverses aides à l'installation de jeunes agriculteurs. C'est pourquoi on sous-estime souvent le nombre des installations.

### PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION AGRICOLE FAMILIALE EN 1975 ET 1977



entre 1980 et 1985, et à 15 000 ensuite (1). Si on extrapole de tels chiffres sur une génération, ce sont 600 000 exploitations qui pourraient ainsi être en place vers l'an 2000. C'est probablement assez pour cultiver le territoire français, mais pas nécessairement pour le peupler dans de bonnes conditions. Si la population agricole continue d'être un isolat, c'est-à-dire si elle doit se renouveler elle-même, en souffrant une émigration mais sans immigration, ses caractères démographiques (vieillesse, densité) deviendront rapidement contraignants. Les objectifs de la politique agricole ou de l'aménagement du territoire pourraient être mis en échec par cette situation.

---

(1) Ce chiffre de 15 000 est à peu près le nombre de naissances masculines annuelles dans la population des exploitants agricoles, c'est-à-dire la cohorte ayant vocation à renouveler cette population. On ne tient donc pas compte d'une éventuelle accélération de l'exode par des circonstances économiques. Seules sont appréciées les contraintes démographiques.

## NOTE COMPLEMENTAIRE 3

### REVENUS AGRICOLES ET REVENUS EXTERIEURS

La distribution des revenus bruts ou nets d'exploitation (RBE ou RNE) selon les classes de taille et les OTE est connue par approximations successives à partir des comptes départementaux de l'agriculture du RICA. On peut passer de là à la rétribution des travailleurs familiaux, non sans une extrême imprécision (1). Les reconstitutions des revenus globaux de ces travailleurs, puis des revenus des ménages agricoles, ont encore plus acrobatiques et rares. Les dernières à notre connaissance ont été faite sur des données de 1970.

Une enquête fiscale de l'INSEE (2) décompose ainsi les ressources des ménages agricoles, en % :

— Revenus dus à l'exploitation agricole . . . . .	75
— Revenus primaires (du travail ou du capital non agricole) . . . .	14
— Transferts sociaux (prestations sociales, assistance, etc...) . . . .	15
	<hr/>
	104
Impôts . . . . .	— 4
	<hr/>
	100

Le montant des salaires et retraites versés aux ménages d'exploitants est estimé à 2,9 milliards de francs.

Par contre, une étude du SCEES (3), dans un calcul qui ne comporte que salaires et retraites (celles-ci représentent le 1/3 des premiers), estime qu'ils représentaient plus de 40 % des revenus bruts d'exploitation de l'ensemble de l'agriculture française, et un montant global de 14,4 milliards de francs.

Naturellement, l'auteur de ce second travail, plus tardif, compare les deux séries de résultats. Elle en conclut qu'ils ne sont pas nécessairement contradictoires, à cause de l'extrême diversité des bases de données : l'INSEE, notamment, retient 1 million d'exploitations et le SCEES 1,6 million. Explicables ou non, ces divergences ne facilitent pas un jugement opératoire sur les revenus des ménages agricoles, en particulier sur les personnes touchées par des seuils de paupérisation, leur localisation géographique, les caractères de leur activité agricole.

(1) En 1970, l'INSEE signale que le revenu moyen imposable des ménages dont le chef est exploitant agricole s'élevait à 11 000 F alors que ce même revenu atteignait 31 000 F selon les comptes nationaux. Ce flottement n'est pas dû seulement aux modes de calcul de la fiscalité agricole, dont on connaît l'arbitraire, il est aussi lié à la difficulté fondamentale d'apprécier le revenu disponible des agriculteurs. C'est pourquoi la comptabilité d'entreprise multiplie les ratios de résultats dont chacun est intéressant suivant des critères précis.

(2) Ressources des ménages par CSP en 1970. Economie et statistique, septembre 1974. L'enquête porte sur des agriculteurs déclarés à titre principal au RGP, 1968.

(3) O. RUHLMANN (SCEES) : Evaluation des revenus extérieurs des exploitations agricoles en 1970. Cahier de statistiques agricoles n° 39, Mars 1978.

## NOTE COMPLEMENTAIRE 4

### COMMENT EVALUER MARGINAUX ET PROFESSIONNELS : DANS LE LABYRINTHE DES STATISTIQUES AGRICOLES

Chaque source de données sur l'agriculture adopte ses propres définitions statistiques.

Citons parmi les principales et seulement au niveau national : l'INSEE, le SCEES (Service Central des Etudes Economiques et Statistiques du Ministère de l'Agriculture), l'INRA, l'IGER, le CNASEA (Centre National pour l'Amélioration des structures agricoles), la SCAFR (Société Centrale des SAFER), le RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole), la CNCA (Crédit Agricole), la direction de la prévision du Ministère des Finances, etc... Il en résulte une extrême difficulté à répondre à des questions complexes, mobilisant plusieurs informateurs.

#### 4.1. QUI EST PROFESSIONNEL ?

La notion même d'agriculteur et d'exploitation, varie selon les sources, notamment entre le Ministère de l'Agriculture (SCEES) et l'INSEE. Le premier s'intéresse à toutes les exploitations supérieures à 1 ha (1), et à toutes les personnes qui y travaillent, quel que soit le temps passé. L'INSEE, au contraire, dans le RGP, dénombre les personnes se déclarant agriculteurs à titre principal, ainsi que les entreprises qui les emploient. A cela, on peut ajouter des informations homogénéisées au niveau européen.

	En million d'unités selon :		
	Le RGP 1975 (INSEE)	L'EPEXA 1975 (SCEES)	L'OSCE (Europe des Neuf)
Nombre d'exploitations agricoles . . . . .	0,92	1,3	1,2
Population active agricole . . . .	2,0	3,1	2,3
Population des ménages agricoles . . . . .	5,9	4,9 (*)	—

(\*) Il s'agit en fait, ici de la population présente sur les exploitations agricoles, celles-ci étant entendues

Statistiquement, l'agriculture professionnelle ou à titre principal, a plusieurs expressions, notamment celles de l'INSEE, qu'on a déjà citées, et du SCEES. En 1975 :

(1) Ou leur équivalent en capacité de production quand il s'agit d'exploitations sans terre ou spécialisées.

- 920 000 personnes se déclarent exploitants à titre principal (INSEE, RGP) ;
- 683 000 exploitations emploient leur chef à temps complet (EPEXA) ;
- 850 000 exploitations emploient au moins 1 PAT (\*) (EPEXA).

Et à la même date :

- 2 millions de personnes se déclarent agriculteurs (exploitants, aides familiaux ou salariés) à titre principal (RGP) ;
- 1,1 million de personnes sont employées à temps complet, dont 60 000 femmes seulement et 250 000 salariés (EPEXA) ;
- 1,8 million de personnes sont employées au moins à mi-temps (EPEXA).

En 1975, l'agriculture professionnelle rassemblait donc 700 000 à 900 000 exploitations, et une population active de 1,5 à 2 millions de personnes pas toujours à temps plein. En 1979, ces chiffres qui ne pèchent pas par précision, doivent être réduits de 4 à 6 %, si on extrapole les résultats de l'EPEXA 1977. Les deux populations ne se recouvrent pas entièrement, comme on l'a déjà signalé.

## 4.2. QUI EST MARGINAL ?

### ● *Les professionnels marginalisés*

#### **Les exploitations**

L'agriculture professionnelle fait l'objet d'un suivi comptable par sondage ; c'est le RICA (2). Pour 1976, on espère ainsi représenter 782 000 exploitations, avec un échantillon de 3 360 d'entre elles. Toutes emploient au moins l'équivalent d'un PAT, et leur chef représente au moins à lui seul 0,75 PAT (3). Elle sont supérieures à 5 ha (ou l'équivalent « spécialisé »). La segmentation est organisée selon 10 régions dans la France, 30 OTE et 6 tranches de superficies. On obtient ainsi 1 800 classes. Autant dire que la plupart d'entre elles sont mal représentées, sinon vides. Si bien que le RICA n'est vraiment significatif que de 130 d'entre elles, groupant 498 000 exploitations. Les lacunes sont surtout marquées parmi les petites exploitations professionnelles et parmi les très grandes. Les premières sont réticentes aux contraintes qu'apporte le suivi comptable. Les autres sont déjà suivies en gestion, et n'ont donc pas besoin que les enquêteurs du RICA leur imposent une surcharge de travail.

R. Carles et B. Nanquette (4), travaillant à partir des résultats du RICA en 1975, ont fixé le seuil de pauvreté à 18 000 F de revenu net d'exploitation (RNE) par unité de travail d'actifs familiaux (UTAF). Il est légèrement supérieur au SMIC, sachant qu'il doit en fait être amputé d'un financement des investissements croissants de l'exploitation. Dans ces conditions, on trouve qu'environ 1/3 du champ du RICA est « pauvre ». Ce jugement concerne pour moitié des exploitations exclusivement bovines (lait ou viande) et pour un quart des exploitations en élevage bovin dominant. Le reste des « pauvres » fait surtout de l'agriculture générale (12 %) et de la viticulture (9 %). Ces proportions ne sont pas très différentes de la répartition des OTE concernées dans le champ du RICA. On en sort toutefois des priorités pour des innovations éventuelles.

(\*) PAT : *Personne/Année/Travail*.

(1) Réseau d'Information Comptable Agricole

(2) Les exploitations employant plus d'une PAT, donc un peu plus étendues que l'univers du RICA, couvraient en 1975, 87 % de la SAU française (source EPEXA).

(3) R. CARLES et B. NANQUETTE : Bas revenus et économie d'échelle dans l'agriculture française, INRA, Mars 1978.

En ce qui concerne les surfaces, les « pauvres » du RICA sont, du fait même de leur mode de sélection, assez bien dotés.

#### Répartition du nombre des exploitations selon leur surface en %

	Dans les « pauvres » du RICA 1975	Dans le champ du RICA 1975	Dans l'agricul- ture française (EPEXA 1975)
Moins de 20 ha	46	39	62
20 - 50 ha	45	47	27
Plus de 50 ha	9	14	11

On retiendra que les efforts ne doivent pas seulement porter sur les plus petites exploitations en surface, qui comprennent des entreprises très intensives (horticulture, maraîchage, viticulture AOC, lait) souvent rentables. Mais on ne peut rien connaître sur l'âge des travailleurs et l'avenir (en termes de stabilité) des exploitations concernées par la pauvreté, sans dépouillement spécial complémentaire des résultats du réseau.

Le suivi comptable des exploitations par les services statistiques s'est enrichi depuis 1974 d'un travail sur les petites exploitations (1), l'ERDPEA, plus sommaire que le RICA. L'objectif est de compléter ce dernier, mais le champ des deux enquêtes se recouvre partiellement : certaines exploitations de l'ERDPEA sont « professionnelles », la seule condition de sélection étant d'avoir moins de 20 ha (ou l'équivalent « spécialisé »).

Pour ce qui nous concerne, il est très difficile d'en tirer des enseignements pour la sélection de voies d'innovation. D'une part l'échantillon enquêté est faible (2 400 exploitations en 1977) et sa fiabilité statistique est incertaine, par rapport à un univers segmenté en 3 classes de taille, (0,5 ha, 5-10 ha, 10-20 ha) en 22 régions et par OTE. D'autre part et surtout, les résultats sont déterminés par exploitation et par hectare, mais non par personne active ni temps de travail. Or ce type d'exploitation comporte malheureusement une très grande variété de cas sous les critères suivants : nombre d'hectares par travailleur, revenus extérieurs, comportements par rapport aux revenus agricoles. On ne peut donc rien dire sur la pauvreté et plus généralement sur la marginalité des travailleurs concernés. Il faudra attendre les résultats de la pleine mise en route de l'enquête, en 1978, pour en tirer des conclusions.

On pourrait s'intéresser à la segmentation de l'univers de référence pour repérer par région les OTE les plus fréquentes, en partant du principe que ces petites exploitations sont souvent marginales, et que leur description informe en retour sur l'agriculture marginale. Mais rien n'est moins sûr. Par exemple, malgré les ratios de corrections adoptés entre surfaces fourragères et grandes cultures d'une part, cultures spéciales d'autre part, le champ de l'ERDPEA comporte une proportion énorme (26 % du total, contre 12 % environ dans l'univers du RICA) d'exploitations horticoles, ou viticoles (notamment en appellation contrôlée), tout simplement parce que ces systèmes n'exigent pas de grandes surfaces. On ne peut rien en conclure, naturellement, sur la situation des agriculteurs intéressés.

De toute cette discussion, on retient surtout que l'agriculture professionnelle non marginalisée ne dépasse guère 500 000 exploitations (40 % du total) et moins des trois quarts de la SAU (2). Une partie seulement est

(1) SCEES : Enquête sur les recettes et les dépenses des petites exploitations agricoles : (résultats de 1975 à 1977), publiés en 1978.

(2) En 1977 les 500 000 plus grandes exploitations couvrent 80 % de la SAU (EPEXA). Mais certaines d'entre elles sont marginales, et de plus petites sont compétitives.

réellement prospère (compétitive), le reste étant à la limite de la viabilité (subcompétitif ou même non compétitif, selon les critères ci-dessus).

### Les personnes

La force de travail des exploitations professionnelles peut être estimée (1) à partir de celle du RICA à 1,5 million de PAT en 1975, soit 80 % environ du total français. Passer de ce chiffre au nombre de personnes concernées (à plein temps ou temps partiel) puis au nombre de personnes travaillant dans des exploitations « pauvres » est très acrobatique. Après discussion avec divers responsables, nous proposerons un chiffre de 500 000 personnes actives (à temps partiel ou plein), dans les exploitations professionnelles marginalisées, à 20 % près. On ne peut systématiquement en conclure que ces personnes sont elles-mêmes marginales, ni qu'elles sont les seules car, si on peut estimer des revenus d'exploitation, il est très difficile de connaître et de distribuer par classe d'exploitation les revenus non agricoles des ménages (voir la note complémentaire 3). D'une part, s'agissant beaucoup de transferts sociaux, on peut penser qu'ils tempèrent les phénomènes de marginalisation. D'autre part, il semble que les OTE et les régions de programme qui produisent les plus faibles revenus agricoles bénéficient plus que d'autres de revenus extérieurs (2).

#### ● *Les non-professionnels*

Hors du champ de l'agriculture professionnelle (du RICA par exemple), il y a d'une part des exploitations, petites ou extensives (400 000 à 500 000) et, d'autre part, des actifs peu employés (plus de 1,2 million) (3), certains de ces derniers pouvant travailler dans des exploitations professionnelles. C'est un ensemble encore plus hétéroclite et difficile à segmenter que le précédent. Il comporte des exploitations de complément, ou de retraite, ou des ateliers de transformation qui rendent la production agricole faible dans la valeur ajoutée produite mais indispensable dans la chaîne technologique.

Ces exploitations couvrent 10 à 15 % de la SAU française, suivant les critères retenus. Elles sont rarement suivies par les comptables et les vulgarisateurs, exclues des financements bonifiés et des expertises techniques qui les accompagnent, donc très mal connues. D'ailleurs, leurs conditions de fonctionnement ne pourraient se comprendre que par rapport au statut et à la nature des revenus extérieurs de leurs gestionnaires : croisement impossible à entreprendre dans les conditions actuelles de l'information. Dans ce domaine on se heurte toujours à des difficultés de définition, si bien que les études ne sont pas homogènes entre elles. Une étude du SCEES (4), portant sur les données du RGA de 1970, affirme que les revenus non agricoles (produits du travail et retraite, à l'exclusion d'autres revenus et transferts) touchaient 66 % des ménages d'exploitant. Les exploitations à « dominante agricole » n'employaient que 75 % des PAT. En moyenne, les exploitations françaises occupaient ainsi 1,15 PAT agricole et bénéficiaient de 0,41 PAT non agricole. Une autre étude du SCEES, toujours à partir du RGA de 1970 (5), estimait que 30 % des exploitations « étaient caractérisées » par le temps partiel pour leur population active familiale, chiffre majorant la notion « d'exploitation à dominante d'activité extérieure » utilisée par O. Ruhlmann. Quantitativement, l'étude de 1975

(1) Très grossièrement, puisque la définition des PAT n'est pas exactement retenue dans le RICA, et que la représentativité de l'échantillon sur ce critère n'est pas assuré. Mais d'autres recoupements permettent de tenir ce chiffre pour acceptable, sinon vrai.

(2) O. RUHLMANN, *op. cit.* Le calcul s'intéresse aux exploitants du RGA 1970.

(3) En 1977 (EPEXA), 1,7 million de chefs d'exploitation et travailleurs familiaux font moins d'un mi-temps sur leur entreprise. Il faut leur ajouter des salariés temporaires, dont on évalue les heures de travail (avec leur équivalent PAT), mais pas le nombre, puisqu'ils se déplacent d'une entreprise à l'autre.

(4) O. RUHLMANN, *op. cit.*

(5) Le temps partiel en agriculture. Mars 1975.

indique que la contribution des chefs d'exploitations doubles actifs à la production agricole est relativement forte : exploitant moins de 10 % de la SAU (1967), ils contribuaient pour 15,7 % à la valeur de la production finale de l'agriculture française et leurs RBE correspondaient à 14,4 % du RBE total (1970). Mais d'autres travaux, qu'on n'énumère pas ici pour ne pas être fastidieux, obtiennent des résultats très différents à partir d'autres seuils et d'autres bases de données.

Sur l'évolution de l'agriculture non professionnelle, on ne dispose que des indicateurs fournis par le recensement et des grandes enquêtes agricoles.

	%			
	1963	1970	1975	1977
Chefs d'exploitation déclarant une activité extérieure . . . .	18	22	20	19
Chefs d'exploitation à temps plein . . . . .	—	56	51	54
Actifs familiaux (y compris chefs d'exploitation) à temps plein . . . . .	—	33	30	32

## NOTE COMPLEMENTAIRE 5

### RESUME D'UNE ENQUETE SUR DES INNOVATIONS AGRICOLES LOCALES DANS LE VAL-DE-LOIRE

par Philippe VUARIN, Collège Coopératif Rhône-Alpes

Cette enquête a été faite dans deux départements, le Loiret et le Loir-et-Cher, assez prospères globalement, mais très hétérogènes. Le Loir-et-Cher notamment, comporte des régions difficiles, comme la Sologne viticole. On a réalisé une quarantaine d'entretiens avec des agriculteurs désignés comme « innovants » par des conseillers ou par leurs collègues. Pratiquement, il s'agit donc plutôt de dissidents. Chacun fait l'objet d'un compte rendu d'entretien et d'une fiche technique. Dix d'entre eux sont installés dans la même commune (à Nibelle, dans le Loiret) et cette situation a justifié la rédaction d'une monographie communale particulière. Ces informations ont été complétées par une étude régionale de circuits de commercialisation innovants, qui constituent le plus souvent les débouchés de nos interlocuteurs.

#### 1) Typologie des innovants

La fragilité de la base des données ne permet pas de couvrir, encore moins de classer, tous les genres d'innovation. Mais on peut du moins repérer les innovants par rapport aux catégories habituelles de l'analyse des structures agricoles :

— *des polyactifs*, exploitent de très petites surfaces. La plupart ne sont pas issus du milieu agricole. Ils font de leur exploitation un champ d'expé-

rience pour des techniques jugées ailleurs farfelues (électroculture, gaz de fumier, acclimatation d'espèces exotiques) ou pour des productions hors sol peu courantes (escargots). L'exemple du gaz de fumier, qui suscite un regain d'intérêt grâce aux retournements récents de la politique énergétique, montre que ces démarches peuvent constituer une sorte de conservatoire des pratiques oubliées. Elles élargissent beaucoup les suggestions de la politique officielle dans ce domaine, qui se bornent aux races animales domestiques en disparition.

— *des petits et moyens agriculteurs innovants*, qui répondent à des risques de marginalisation. Les causes premières de leur démarche sont de deux ordres : trop petites surfaces, situation de retour à la terre avec de faibles capacités d'investissement. Certains s'orientent globalement vers l'agriculture biologique et y trouvent le moyen de faire tourner leur exploitation, ou au moins une situation décente de pré-retraite. D'autres développent plutôt des ateliers à faibles besoins de capitaux : petits élevages, cultures très spécialisées. Ce qui les rapproche c'est leur commercialisation originale : vente directe, vente sur contrat. Tous s'éloignent d'un passage par les organismes intermédiaires les plus modernes, et notamment, les groupements de producteurs. Parmi eux, on trouve un type d'innovant particulièrement intéressant pour notre propos, le « professionnel biologique », souvent un bon agriculteur, reconnu par ses voisins, ayant réussi à trouver une rentabilité et une succession pour une entreprise à première vue insuffisante. Il demande souvent une assistance adaptée de la recherche, de la vulgarisation et du crédit, mais il se heurte à des normes soupçonneuses et mal adaptées à son cas.

— *des gros agriculteurs innovants*, le plus souvent autour de l'agriculture biologique, mais avec une très vaste gamme de tentatives : culture de

variétés anciennes, aquaculture, transformation de produits à la ferme, etc. Ceux-là ne sont pas marginaux, ni menacés de l'être. Ils pourraient obtenir une bonne rentabilité en adoptant des modèles dominants. Leur comportement relève donc d'un souci personnel de recherche et d'invention, souvent sanctionné par des échecs, qui les fait considérer comme des originaux par leur voisinage, avant qu'un succès majeur éventuel ne vienne changer leur statut. C'est pour ce caractère original de leur innovation, non conforme aux messages centralisés, qu'on les a retenus dans l'enquête, même si leur exemple doit être reproduit et diffusé avec précaution.

Par conséquent, les innovants se retrouvent à peu près dans toutes les classes d'exploitants, et leur diversification serait bien plus grande si l'enquête avait pris en compte, outre les systèmes d'exploitation, le statut des personnes et les modes de faire valoir. Rien ne permet de charlataniser la notion d'innovation. Mais, d'autre part, une solidarité et des idées communes unissent les innovants : c'est d'abord l'aspect global de leur stratégie d'entrepreneur. Ils citent tous des préoccupations de succession, de répartition des tâches dans la famille, de santé, de préservation d'un patrimoine biologique, quand ils analysent leurs motivations. Par expérience, nous savons qu'un tel discours est de moins en moins spontané chez les agriculteurs. Puis ils ont le sentiment de leur isolement, du moins de la nature particulière et insolite de leur pratique. A les entendre, le monde agricole apparaît très hostile aux comportements individualistes et originaux. Ce monde agricole s'organise pour eux sous la houlette d'institutions, et se résume même de plus en plus à celles-ci : les messages horizontaux de voisinage ne passent plus ; seuls sont entendus les messages centralisés. Comme si l'émiettement des entreprises n'était qu'une facilité pour un quadrillage idéologique complet du milieu agricole. On pourrait dire encore que le relatif conformisme qu'imposait autrefois la société rurale à l'échelle du village est maintenant étendu à tout un secteur d'activité.

## 2) Circuits de commercialisation des produits

Le produit des innovants n'est pas seulement le résultat de techniques originales. Il est souvent original lui-même, du moins il peut faire l'objet d'une promotion particulière pour sa nature ou pour sa qualité. Dans la région d'enquête, la proximité de marchés urbains rend aisée la vente directe sur les marchés, ou chez les consommateurs avec un véhicule de distribution. Les divers membres de la famille sont ainsi employés à la production ou à la commercialisation. C'est surtout fréquent chez les maraîchers, horticulteurs, viticulteurs, éleveurs de chèvres. Au contraire, des cultivateurs de légumes rares, de plantes médicinales doivent travailler sur contrat. Dans tous les cas, ces petites productions peu normalisables ont tout à perdre en se fondant dans les circuits de la production de masse. Les seuls cas d'organisation qui dépassent l'échelle de l'exploitation portent sur les produits biologiques. Ceux-ci peuvent être vendus par des négociants parallèles, mais très semblables dans leurs comportements aux sociétés et coopératives classiques : c'est le cas pour les céréales. Ils peuvent regrouper en petites coopératives consommateurs et producteurs, qui groupent alors les commandes et organisent la distribution. Ils peuvent enfin faire l'objet de vente directe.

L'étude relève une contradiction qu'on retrouvera dans le Sud-Ouest. D'une part, il semble bien que les demandes en produits biologiques soient mal satisfaites dans la région. Certains consommateurs sont trop éloignés des points de vente, et certains produits sont rares. C'est le cas du lait, de la viande (un seul boucher à Orléans « importe » des veaux du Bas-Rouergue, même des fruits et légumes. D'autre part, certains agriculteurs biologiques obtiennent des résultats suffisants pour faire école. Or leur nombre stagne, les coopératives de consommateurs ne se développent pas substantiellement, les magasins spécialisés sont en difficulté.

Quand on analyse le circuit de distribution institutionnel des produits biologiques, on constate qu'il est coûteux, et qu'il ne garantit pas aux agriculteurs des plus-values bien substantielles. Celles-ci sont obtenues par des ventes sur des circuits raccourcis, qui peuvent utiliser exceptionnellement le label biologique, mais se servent beaucoup plus efficacement de celui de produits fermiers de qualité, garanti par la présence du producteur lui-même sur le marché hebdomadaire ou à la livraison. Dans ce registre, il semble bien que les débouchés soient considérables, et très mal utilisés par une population agricole socialement isolée.

L'enquête se conclut par des propositions d'aide à la technique et à l'organisation des innovants, qui sont reprises dans le rapport de synthèse.

## **NOTE COMPLEMENTAIRE 6**

### **RESUME D'UNE ENQUETE SUR LES INNOVATIONS AGRICOLES LOCALES DANS LE SUD-OUEST**

réalisée par l'ARES sous la direction de Jean-Roger Mercier

A partir d'informations accumulées lors d'études antérieures, avec des compléments rassemblés à l'occasion de l'étude présentée ici, l'ARES fait le point sur les innovations locales dans quatre départements de la région Midi-Pyrénées : Lot-et-Garonne, Aveyron, Tarn et Ariège. Cette étude de cas rencontre les mêmes difficultés que signale le rapport de synthèse : on fait moins la description des innovations que celle des innovateurs déclarés et de leur organisation. Si bien que la présentation et la nature des situations décrites sont très variables suivant les départements.

#### **1) L'agriculture biologique dans le Lot-et-Garonne**

Le maintien de la petite exploitation traditionnelle en polyculture-élevage va à contre-courant d'une tendance dominante : les agriculteurs « dynamiques » se lancent dans des cultures annuelles très spéculatives (légumes, fruits, tabac, maïs irrigué) au détriment des surfaces en herbe. La situation des plus petites surfaces se dégrade constamment, avec des seuils différents suivant leur situation de plaine ou de coteau.

Les agriculteurs biologiques tentent de répondre globalement à ces difficultés. Leurs principaux atouts, décrits par diverses enquêtes et notamment la thèse de J.-M. Viel, résident dans la réduction des consommations intermédiaires, et dans une bonne utilisation de la main-d'œuvre familiale, grâce à de fréquentes fabrications de produits élaborés (fromages, conserves). Autant qu'on puisse en juger, ils sont plus rentables que la moyenne des exploitants, à surface et investissements égaux. Mais cette rentabilité relative ne s'explique pas seulement par les prix de vente, même s'ils sont différents de ceux de l'agriculture conventionnelle. Et par ailleurs, la dépendance technique des agriculteurs biologiques par rapport aux fournisseurs extérieurs apparaît aussi forte qu'ailleurs, même si les achats sont réduits en valeur.

L'agriculture biologique n'est donc pas marginale. Mais, malgré leur technicité, qui les fait souvent innover dans d'autres domaines que les techniques biologiques, ses praticiens restent isolés et leur nombre n'augmente pas. Beaucoup de leurs problèmes, en effet, ne peuvent trouver de solution sans le relais d'associations, et sans l'appui d'une recherche et d'un enseignement. Des groupements de vulgarisation « biologiques » existent déjà, qui infirment la thèse de l'individualisme radical des innovants. Par contre, les appuis techniques et financiers publics manquent. Au niveau national, l'agriculture biologique est en principe soutenue par des mouvements de consommateurs, mais n'est guère encore perçue comme une production aux prises avec la gestion de la matière organique, la réduction des consommations énergétiques, ou l'amélioration de circuits commerciaux rudimentaires.

#### **2) La pluriactivité et la promotion des produits traditionnels dans l'Aveyron :**

L'Aveyron est un des rares départements où les responsables de l'agriculture ont affirmé leur volonté de ne perdre aucun actif agricole, et de soutenir les exploitations petites et/ou innovantes. La stratégie du développement officielle consiste à relancer l'élevage en intensifiant les

cultures fourragères et en élevant les veaux nés localement, à encourager l'agriculture de groupe, à favoriser le reboisement. Ces principes n'ont encore guère eu d'effet sur l'exode agricole. L'Aveyron reste un département vieux, à faible productivité agricole, avec une diminution aussi rapide de la population rurale que ses voisins du Massif Central. Pour être plus efficace, il faudrait mieux connaître les innovations et leur rôle, et tenir compte de l'extrême lenteur des inflexions à des tendances lourdes de dévitalisation.

*La pluriactivité* qui touche les petites et très petites exploitations, et qui constitue leur meilleure chance de survie, reste pourtant désapprouvée par les responsables du département, si bien qu'elle est aussi mal connue. Il semble que la pluriactivité du ménage (avec l'épouse remplissant un emploi industriel ou tertiaire), soit peu développée.

*L'innovation technique* porte sur des productions nouvelles ou jusque-là peu courantes (tabac, petits fruits, maraîchage, maïs semence). Elle ne touche nécessairement qu'une minorité d'entreprises.

*Les productions fermières* (lapins, volailles grasses) sont, comme partout, en plein démarrage. Étendue à la France, cette situation mérite probablement un suivi des marchés et une coordination de la production.

*La valorisation des filières d'élevage traditionnelles* paraît prometteuse, mais lente à se mettre en route. Il s'agit d'un encouragement au veau lourd, par opposition au veau de lait, et surtout de la production sous label de veau sous la mère. Celui-ci vient de petits élevages, avec une alimentation « naturelle » qui le rapproche des produits biologiques. Le groupement des « fermiers du Bas-Rouergue », dont on a trouvé les ventes dans le Val-de-Loire, est le meilleur exemple de cette stratégie.

*La production d'énergie* à partir de la biomasse (fumier et bois notamment) pourrait être intéressante, mais n'a encore reçu que des applications très limitées.

### 3) Le Tarn

La relative industrialisation du département masque un peu la diminution très rapide du nombre d'exploitations et de la population agricole. L'innovation recensée se rassemble sous trois chapitres : une polyactivité récente des travailleurs et des ménages agricoles, qui correspond à une urbanisation des modes de vie autant qu'à la recherche de revenus complémentaires ; des expériences de commercialisation directe qui peuvent être nouvelles (vente de vin dans un quartier toulousain) ou s'appuyer sur les foires et marchés traditionnels ; des techniques dont les plus intéressantes sont celles des agriculteurs biologiques. Comme dans l'Aveyron, les élevages traditionnels correspondent sans difficultés aux normes biologiques, si bien qu'on peut lancer des labels de veaux ou moutons fermiers (« veau fermier du Lauragais »).

La fraction la plus active des innovants est constituée de petites exploitations, parfois de « retours à la terre ». Leur rentabilité est médiocre ; ils souffrent de la monotonie des tâches agricoles. Leur démarche concerne au moins autant leur mode de vie que l'économie de leur entreprise. Dans un département comme le Tarn, à très faible densité démographique dans certaines régions, la lutte contre l'isolement géographique et social est une forme d'innovation aussi importante que les initiatives techniques. Le célibat masculin des agriculteurs traditionnels a motivé une immigration peu réussie de Mauriciennes. Les innovants plus jeunes et mieux familiarisés avec le mode contemporain tentent de s'insérer dans les associations et les collectivités locales, ou rentabilisent par des accueils à la ferme (gîtes et auberges ruraux) les besoins de contacts qu'ils éprouvent.

#### 4) La lutte contre le sous-développement en Ariège

Le département est plus rural qu'agricole. Le sous-développement, associé à la vieillesse de la population, est particulièrement net dans la montagne et le piémont, « la montagne ariégeoise est un paradoxe constant, une terre sans hommes et des hommes sans terre ». Diverses expériences (OGAF, Associations foncières pastorales) sont tentées pour remédier aux blocages fonciers (friches et forestation anarchique), avec quelques succès.

Deux catégories de dissidents agricoles se rejoignent souvent : les agriculteurs biologiques et les néo-pyrénéens. Les premiers comportent des agriculteurs reconvertis, souvent assez proches des exploitations traditionnelles, et d'autres nouvellement installés, souvent groupés en organisations communautaires et en associations de formation. Par ailleurs, les néo-pyrénéens comportent une population hétéroclite, issue des retours à la terre postérieurs à 1968. Dans l'ensemble, ces dissidents souffrent d'une certaine hostilité de la part de leur voisinage (pas seulement des agriculteurs), d'autant plus qu'ils sont relativement nombreux dans le département, plus jeunes et culturellement différents du reste de la population.

Par contre, une animation rurale plus globale et techniquement bien fondée, réalisée par des nouveaux venus (l'association Balaguères) a donné des résultats assez bons, même si elle n'a pas atteint tous ses objectifs.

Moins visible, la double activité semble se répandre, au moins au niveau du ménage, dans les villages de montagne. Elle est la seule chance de ralentissement de l'exode agricole et rural, à supposer que le vieillissement ne soit pas irrémédiable.

Dans ces innovations nombreuses et assez amples, les services officiels ont surtout repéré les productions nouvelles et rares. Beaucoup font maintenant l'objet d'un suivi par enquête, d'une analyse de marché, d'une étude de rentabilité avec des financements publics. Elles pourraient ainsi être intégrées dans les modèles de la vulgarisation. Parmi elles, on compte : l'élevage caprin et les fromages, divers fruits (fruits rouges, kiwis, noisettes), des petits élevages hors sol (volailles grasses, lapins, escargots), des productions aquatiques (écrevisses, truites, saumons), les élevages de gibier. La conjonction de ces ateliers à faible investissement mais à revenus assez sûrs, des élevages extensifs traditionnels, et des productions forestières peuvent maintenir en place une population, dans les zones les plus isolées.

Au total, la société rurale ariégeoise semble néanmoins frappée de découragement. L'encadrement officiel qu'elle reçoit ne la touche guère, même quand il se veut original, à cause d'un langage et d'une méthode mal adaptés. La montagne n'a d'ailleurs pas besoin d'une activité agricole pour son paysage, ni pour sa participation faible à la production agricole française. Par contre, si on veut maintenir une certaine vie, il faut des agriculteurs, et on peut se demander comment réunir des anciens en voie de disparition, avec des nouveaux mal acceptés.

#### 5) Conclusion générale

Les innovants du Sud-Ouest restent des individus ou des groupements d'individus, dont les motivations sont souvent moins la rentabilité qu'une volonté de vivre en milieu rural avec une activité agricole. Les approches sont surtout :

— *comptables* : il s'agit de réduire les coûts de production et d'augmenter les revenus bruts, parfois les deux dans l'agriculture biologique,

— *marchandes* : on développe les nouvelles productions limitées, ou on raccourcit les circuits de commercialisation.

Dans les deux cas, une meilleure prise en compte de ces exemples, et tout simplement une information sur eux, supposent des outils de planification et d'observation souples et locaux.

# **EXPLORATION DOCUMENTAIRE**

Ce dossier a été réalisé  
à la demande du SESAME  
dans le cadre d'une  
étude sur l'innovation  
locale en agriculture, par  
M. E. CHASSAGNE  
du Laboratoire d'Econométrie  
de l'Ecole Polytechnique

# Plan

	<b>Pages</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>206</b>
<b>ANALYSES</b> .....	<b>210</b>
* L'Encyclopédie permanente d'agriculture biologique .....	210
* L'agriculture biologique en France. Thèse de J.M. VIEL .....	212
* L'agriculture biologique en France. Mémoire de Ph. VUARIN .....	214
* Radical Agriculture .....	215
* Les nouveaux éleveurs : bergers, chevriers (ITOVIC) .....	219
 <b>Documentation analytique par thème :</b>	
 <b>I - MARGINALITE</b> .....	<b>225</b>
1. La démographie agricole .....	225
2. Le revenu agricole .....	225
3. La pluri-activité .....	227
4. Les « marginaux » .....	230
 <b>II - INNOVATION</b> .....	<b>235</b>
1. Nouvelles orientations de la recherche .....	235
1.1. L'INRA, nouvelles orientations .....	235
1.2. Questions sur la croissance .....	237
1.3. Critique écologique de l'agriculture .....	238
1.4. Coût énergétique de l'agriculture .....	240
1.5. La fertilisation .....	241
1.6. Les techniques nouvelles .....	242
1.7. Nouveaux produits, renouveau de productions anciennes .....	243
1.8. Structures et systèmes d'exploitation .....	247
2. Une agronomie parallèle .....	249
2.1. Etudes générales .....	249
2.2. Etudes de cas .....	252
2.3. Nouvelles pratiques commerciales .....	253
2.4. Agronomie organique aux U.S.A. .....	254
3. Innovations foncières .....	257
3.1. Zonage et distribution du droit de bâtir .....	257
3.2. Actions foncières coordonnées .....	259
3.3. L'inculture, l'installation des jeunes .....	260
3.4. Nouvelles formes de propriété et d'usage .....	261
 <b>Conclusion</b> .....	<b>262</b>

# Introduction

Qu'est-ce que l'innovation locale ou marginale ? Quelles sont les circonstances qui la favorisent ? Pourquoi et comment est-elle « bloquée » ? Quelle est sa signification sociale ? Son utilité économique ? Pourquoi et comment est-elle « récupérée » par la formation sociale en évolution ? Ces questions fondamentales, dont certaines renvoient à de savants travaux théoriques sur l'innovation, sont posées par les matériaux documentaires réunis dans ce dossier. Il ne s'agit pas, dans cette introduction, d'y répondre mais d'exposer la problématique issue de cette exploration.

## Hypothèses de départ

Depuis vingt ans l'agriculture française a beaucoup innové, sous l'impulsion de son encadrement industriel, tertiaire et scientifique. Ses responsables se plaisent à rappeler l'importance des succès obtenus, des progrès du niveau de vie paysan, des gains de productivité, de rentabilité, de compétitivité, etc. Mais ces innovations venues d'en haut, diffusées, vulgarisées, enseignées, parfois imposées, ont toutes le même sens : celui d'une intégration croissante de la production agricole à l'ensemble agro-industriel, lui-même intégré au marché national et international.

En fait, ces innovations n'ont concerné qu'une minorité d'exploitations (les « dynamiques »), creusant l'écart entre la tête et la masse ; une part importante de la paysannerie les a refusées ou s'en est trouvée exclue, ce qui revient au même. Elles n'ont concerné que certaines régions, essentiellement les plaines, et surtout le Bassin Parisien. La montagne n'a pu que constater son « handicap », adopter parfois des innovations périlleuses pour l'équilibre écologique et humain, ou sacrifier l'agriculture au tourisme. L'analyse critique de vingt ans de modernisation et de progrès fait donc apparaître une relation entre innovation et marginalisation : l'innovation « descendante », véhiculée par les agents de développement, orientée par une politique nationale, accentue la marginalisation relative des exploitations et des zones qui ne sont pas en mesure de s'y conformer. Cette recherche repose sur une hypothèse complémentaire : existe-t-il une relation entre la marginalité et un autre type d'innovation, résultant de pratiques locales, non reconnues officiellement, mais apportant diverses satisfactions sociales et économiques ?

L'exploration documentaire effectuée, ainsi que les premiers résultats des enquêtes en cours, semblent confirmer cette hypothèse de trois façons : — Les pratiques d'agriculture « biologique » ont permis à des petits paysans exclus du développement d'intérioriser leur marginalité, de la justifier, de la rattacher à une école de pensée scientifique ou philosophique ; elles leur apportent une *valorisation personnelle* en même temps qu'une économie d'exploitation plus sécurisante. Dans toutes les études portant sur des groupes d'agro-biologistes on trouve une majorité d'agriculteurs de souche paysanne ayant adopté les pratiques biologiques par rejet des produits proposés par l'industrie, refus de l'endettement, ou à la suite d'un échec de modernisation ; s'étant formés et instruits, ayant réalisé des expérimentations, ils ont acquis la certitude d'être dans le vrai, d'avoir des exploitations économiquement sûres, maximisant leurs qualités personnelles ainsi que la qualité de leurs produits. *Ce sont des marginaux heureux*. Toutefois cette relation entre marginalité et agricul-

ture biologique ne suffit pas à rendre compte de cette « agronomie parallèle », souvent pratiquée par des agriculteurs qui sont loin d'être des marginaux : agronomes de formation, inventeurs nés, expérimentateurs, les agro-biologistes « de pointe » préfigurent, sur le terrain, les orientations nouvelles de la recherche, et démontrent la viabilité économique de leurs méthodes dans la conjoncture actuelle.

— Les retours à la terre, abondamment analysés, font apparaître des citadins dont le statut social urbain est en voie de marginalisation ou de dépréciation. Leur rejet du système qui les dévalorise les conduit à une pratique agricole, de préférence novatrice, par laquelle ils expérimentent une contre-société. Une nouvelle lecture de Robinson Crusoe montre l'actualité des mythes et symboles dont cette œuvre est porteuse : le *nauffrage* (d'une société ? d'une culture ? d'un statut social ?) précipite Robinson sur une île vierge ; mais il sauve de l'épave une caisse d'*outils* (financiers ? conceptuels ? culturels ?) avec lesquels il crée une économie autarcique inventive et efficace. Il découvre tardivement les autochtones, sauvages cannibales (ploucs, paysans méchants et inhospitaliers, routiniers, spéculateurs, etc.) dont il sauve un élément avide de s'instruire, auquel il communique son savoir et ses croyances (Vendredi). Il démontre ainsi que l'homme peut développer une économie satisfaisante, qui le valorise, et une technologie appropriée, sans s'intégrer à une société complexe empêtrée de normes et de rites ni à une économie de marché qui érige l'agression en loi. C'est le message de Daniel Defoë. Il faut d'ailleurs lire l'œuvre jusqu'au bout pour y découvrir qu'après un tour du monde mouvementé, Robinson, marginal incorrigible, retourne à son île pour y assister à l'échec des communautés qu'il y avait installées dans un idéal de socialisme utopique. Il y a là une *théorie de l'innovation marginale* : le naufragé, le marginal, valorise son acquis et invente pour survivre. Mais le système social, même communautaire, institué avec des normes et des règles, inhibe l'innovation. Toutefois ce « modèle de Robinson » ne s'applique pas à tous les retours à la terre ; il n'en représente qu'un minorité dont l'expérience est à la fois novatrice et réussie ; la majorité expérimente, certes, de nouvelles façons de vivre, mais n'innove pas en matière agricole : les uns luttent pour survivre, sans avoir les acquis de base « suffisants » pour créer, les autres se « normalisent », certains abandonnent. La seconde génération des retours, ceux d'après 1973, moins radicale, mieux formée aux techniques agricoles de base, sera peut-être plus novatrice dans ses pratiques et plus apte à les perfectionner.

— Un troisième type d'innovation locale, moins spectaculaire mais peut-être plus répandu, émane de groupes paysans qui innovent modestement, constamment, pour évoluer. Il s'agit certes de réactions de survie, mais largement diffuses, pratiquées non par des « originaux » mais par des paysans ordinaires, petits et moyens. Ils réactivent des productions traditionnelles grâce à des outils nouveaux qu'ils adoptent, ou à des créneaux commerciaux qu'ils savent saisir. Ils revalorisent un savoir-faire traditionnel tombé en désuétude ou « condamné par le progrès » : veaux sous la mère, volaille fermière, pisciculture, confits et conserves artisanales, formes nouvelles d'artisanat à la ferme... C'est l'*innovation-rénovation*, présente dans les sociétés locales disposant d'un minimum de cohésion et de confiance en soi : Sud-Ouest, Pays basque, certaines petites régions de montagne...

Nous observons donc trois types d'innovations locales, tous trois nés d'une réaction à la marginalité, et inégalement répartis dans l'espace :

— *l'innovation-sagesse* des agro-biologistes, respectueux des liens entre l'homme et les êtres vivants qu'il utilise pour sa subsistance. Une agronomie parallèle, scientifique ou empirique, en est le fondement ; une sagesse néo-païenne (paganus = païen, paysan) la justifie.

— *L'innovation-Robinson*, contestataire de l'économie industrielle, marchande et capitaliste, visant l'expérimentation sociale, et animée d'un prosélytisme souvent implicite. Elle vise au premier degré la survie physique et psychique, au deuxième degré le changement social, au troisième degré l'invention de technologies appropriées produites à partir d'un capital intellectuel important.

— *L'innovation-rénovation*, adoptée en permanence par des sociétés locales qui évoluent en empruntant à l'innovation dominante certains outils qu'elles orientent vers leurs besoins propres. Il y a parenté entre ce type et l'innovation-sagesse des agro-biologistes, mais l'innovation-rénovation n'a pas besoin d'un système scientifique ou philosophique justificateur : elle puise sa valorisation dans son propre passé, il y a continuité dans la valorisation.

### **Les limites du dossier**

1. Le dossier documentaire présenté ici n'a aucune prétention à l'exhaustivité : c'est une exploration. Des documents intéressants, peut-être fondamentaux, ont certainement été omis. Nous souhaitons lui garder un caractère provisoire et évolutif, pour le compléter au fur et à mesure de travaux ultérieurs.

2. Les pratiques innovantes locales, en elles-mêmes, ne constituent qu'un maigre matériel documentaire car il est rare qu'elles donnent lieu à des écrits. Ce n'est donc pas par la recherche documentaire qu'on les découvre, mais par l'enquête directe. C'est pourquoi, dans ce dossier, elles n'occupent qu'un faible volume à côté d'une littérature plus générale. Mais il nous a semblé intéressant et nécessaire de les situer dans leur contexte, une approche des problèmes de marginalité, une évocation des nouvelles orientations de la recherche, certaines critiques formulées par une partie de la communauté scientifique sur les effets de l'innovation dite moderne en agriculture, une introduction à l'agronomie biologique.

3. Un sous-chapitre a été consacré aux innovations locales en matière foncière. Dans les matériaux disponibles, les novateurs sont des collectivités locales, et non pas (ou rarement) des agriculteurs. Il nous a semblé pourtant que ces pratiques locales marginales (novatrices, dissidentes, hérétiques...) par rapport aux normes des politiques foncières, avaient leur place dans ce dossier. D'ailleurs elles sont largement motivées par des intérêts locaux agricoles ou péri-agricoles (compromis entre l'intérêt collectif d'une action foncière et les intérêts de petits propriétaires souvent marginalisés).

Il reste un grand vide à combler en matière de pratiques foncières originales liées à l'activité agricole : réactions aux rigidités du statut du fermage, contrats verbaux, résurgence de la vaine-pâturage, d'une gestion collective des biens communs, réactions à l'inculture... Mais la matière écrite est pauvre en ce domaine, si on exclut les catalogues de bonnes idées. Ce vide fait apparaître la nécessité d'enquêtes et d'études de terrain en ce domaine, abordant notamment la sociologie de la petite propriété rurale dans les zones marginalisées.

L'impression dominante aujourd'hui est qu'en cette matière les comportements de refus (contre-pouvoir du petit propriétaire) l'emportent sur les comportements novateurs.

4. Enfin il est clair que l'objet d'une exploration documentaire n'est pas de proposer des solutions : il est de contribuer à la compréhension d'un problème en le situant dans un contexte aussi explicatif que possible. Ce dossier n'a pas valeur de catalogue, répertoire, inventaire de l'agriculture insolite. Il a l'ambition de situer l'innovation agricole marginale dans son environnement social, économique, conceptuel, scientifique, c'est-à-dire dans la société française en crise dont elle est le produit.

Des questions s'imposent, surgissent de cet ensemble : comment un système social vivant génère-t-il des formes nouvelles pour s'adapter, donc vivre ? Comment récupère-t-il les innovations marginales qui lui sont utiles ? Le blocage de l'innovation marginale est-il réaction de survie ou signe de mort ? Comment s'établit la complémentarité entre l'apostolisme de l'innovation officielle et le prophétisme de l'innovation marginale ? Pourquoi cette complémentarité disparaît-elle dans le tumulte d'une sorte de « guerre de religion » ? Que faut-il pour qu'un groupe de paysans, anciens ou nouveaux, se mette à innover, combattu ou ignoré par le pharisaïsme d'un système bloqué ?

Il est urgent de se mettre à l'écoute des milliers d'innovateurs diffus partout dans la France rurale. Ce dossier n'est qu'une introduction à une telle démarche, peut-être un point de départ.

## Analyses

Les ouvrages qui ont fait l'objet d'analyses détaillées ont les caractères suivants :

\* ils sont très représentatifs de la littérature sur l'innovation agricole marginale, ou présentent un intérêt capital ;

\* ils sont difficilement accessibles (l'Encyclopédie Permanente est coûteuse, volumineuse ; les thèses sur l'agriculture biologique n'existent qu'en quelques exemplaires ; l'étude de l'ITOVIC sur les nouveaux bergers n'est pas publiée ; Radical Agriculture n'est pas traduit en français).

D'autres ouvrages tout aussi intéressants, mais faciles à trouver en librairie ou bibliothèque font l'objet de mentions plus succinctes dans la documentation analytique.

### ENCYCLOPEDIE PERMANENTE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ed. DEBARD

17, rue du Vieux Colombier  
75006

2 Vol. Mises à jour périodiques

Il s'agit d'une somme de connaissances scientifiques, techniques, économiques, pratiques destinée à être complétée annuellement. Présentée comme un instrument de travail pour les agriculteurs, elle constitue en vérité « une agronomie parallèle ».

L'agriculture biologique est souvent présentée ou vécue par ses adeptes sous un jour philosophique. Les liens de l'homme à la terre et les pratiques agricoles qui les expriment, se chargent d'une signification mystique liée au respect de la vie non humaine sous toutes ses formes. Telle n'est pas l'optique générale de l'Encyclopédie, qui diffuse des connaissances et des techniques de pointe en matière de biologie du sol, de rapport de la plante au sol et de l'animal au milieu, dans le but de tirer le meilleur parti possible du capital agro-biologique tout en préservant à long terme son potentiel productif. Des préoccupations écologiques (au sens scientifique du terme) sous-tendent cette recherche : il s'agit d'obtenir un agro-écosystème plus équilibré, moins fragile, qui transmette ses qualités au lieu d'épuiser son capital.

L'idéologie de la santé liée au produit naturel n'est pas absente de ces pages, qui présentent des recherches para-scientifiques non dépourvues de connotations mythiques (influence de la lune, biodynamie...) mais là n'est pas l'essentiel de l'ouvrage.

Les indications présentées dans les pages générales comme les monographies d'exploitations-modèles sont à la fois éthiques et économiques ; éthiques : n'exploiter ni la nature (comme on exploite une mine), ni le consommateur, mais mettre en valeur le potentiel naturel, l'énergie du soleil, les

micro-organismes du sol, etc. pour mieux nourrir l'homme ; économiques : ne pas gaspiller ses ressources en achats de moyens de production coûteux, mais contrôler au maximum ses moyens de production de façon à en abaisser le coût ; simultanément, on recherche une valorisation du produit par la qualité. L'agriculteur biologique est moins endetté, moins inféodé à l'industrie et à l'agro-business (est-ce pour cela qu'il est suspect ?). Il s'agit donc d'une agronomie moins agressive pour le sol, la plante, l'animal, et moins risquée pour la gestion de l'entreprise agricole. Par certains caractères d'empirisme, de bons sens, d'expérimentation constante, de contrôle de l'amont, elle ressemble à celle des agronomes de pointe du XIX<sup>e</sup> siècle (Mathieu de Dombasles), à cette grande différence près qu'elle ne repose pas sur l'utilisation d'une main-d'œuvre abondante et sous-rémunérée.

Cette agronomie parallèle prend une actualité indiscutable à l'heure où la France demande une agriculture « plus autonome et plus économe ». Au niveau macro-économique comme au niveau de l'exploitation, elle permet des économies de coûts de production, et de produits importés (pétrole, engrais chimiques, aliments du bétail...) économies aussi efficaces, sinon plus, que les gains en exportations. En outre, son caractère « non polluant » l'oriente vers un marché de consommation lui aussi parallèle, qui exprime de la part du consommateur une exigence de qualité. L'alliance du producteur et du consommateur, court-circuitant la « machine » de l'agro-business, est une réalité en agriculture biologique.

Est-ce sa marginalité qui rend cette agriculture rentable, le resterait-elle si ses méthodes se généralisaient ? Les agronomes parallèles ne semblent guère s'inquiéter de cette question. Ils sont certains que leurs méthodes conduisent à une agriculture plus économe, plus autonome, plus soucieuse du long terme, aussi productive en quantité, assurant mieux la qualité du produit, la gestion de l'espace et de l'environnement, et à la limite, créant plus d'emplois locaux.

### I - Les auteurs

— Les agronomes parallèles :

Claude Aubert (ingénieur agronome), Marcel Bouché (INRA), Bernard Boullard (Professeur de Biologie Végétale), Francis Chaboussou (INRA), Michel Flanzly (INRA), Pierre Grison (INRA), Jean Keilling (Professeur à l'INRA), Jean-Roger Mercier (IGREF civil), Michel Mustin, Daniel Simonnot, Dominique Soltner, Lucien Thernond, Gérard Villemain, Ingénieurs agronomes.

— Les inspireurs :

Jacques William Bas, Yves Couzigou, médecins ; J.-F. Bonnet, L. Sevelinge, pharmacologues ; Josette Ducom, J.-M. Royer, conseillers agricoles ; Hans Heinze, théoricien de la biodynamie ; Mateo Magarinos, économiste et écologiste ; Henri Messerschmidt, directeur de publication.

— Les praticiens :

Pierre Barron, viticulteur ; Robert Goochet, expert foncier ; Jean Pain, horticulteur. Claude Aubert et plusieurs autres ingénieurs agronomes cités sont agriculteurs.

## II - Le plan général

Trois grandes parties, écologie, technologie, économie ; dans chacune d'elles, des enseignements scientifiques et des conseils pour la pratique. Cela donne six parties auxquelles s'ajoutent un chapitre de motivation, un répertoire des entreprises au service de l'agro-biologie, et une table générale.

Les leçons (1) et les règles (2) de l'écologie sont présentées comme des impératifs ; les moyens (3) et les stratégies (4) à caractère technologique sont l'inventaire des possibilités d'action ; les modèles d'exploitation (5) et les conseils de gestion (6) offrent des choix dans la conduite de l'exploitation, en fonction de la diversité du terrain.

## III - L'impératif écologique

Les milieux scientifiques de l'écologie nous ont habitués à une critique précise, fondamentale et solidement argumentée de l'agriculture moderne industrialisée. Le ton ici n'est pas le même, mais le contenu est complémentaire : cette partie démontre qu'une autre agriculture est possible. La critique du modèle industriel dominant est sous-jacente, mais nous sommes en présence d'un ensemble cohérent et solide de propositions :

Voici les règles de base de l'agriculture écologique :

(titres des paragraphes de la deuxième partie)

- Etudier le milieu. Etude agrologique et écologique,
- Epouser le milieu. Equilibre des éléments de la ferme, assolements, associations animales et végétales,
- Favoriser la vie du sol. Amélioration des structures du sol, façons, contrôle de l'air, de l'eau, de la végétation,
- Nourrir le sol pour nourrir la plante. Composts, engrais verts, fumures organiques, fumures minérales, activateurs,
- Protéger sans nuire. Lutte biologique contre les parasites,
- Récolter, conserver, transformer en respectant la qualité (produits végétaux),
- Respecter la génétique animale. Amélioration, insémination,
- Respecter les préférences alimentaires et le mode de vie de l'animal,
- Prévenir et soigner sans droguer,
- Conserver et transformer sans détériorer (produits animaux).

## IV - Les possibilités technologiques

C'est la partie la plus originale, et peut-être la plus niche. Elle porte sur les moyens de production (instruments, amendements, fertilisants, semences, races, etc.) et sur les plans de culture, d'élevage, de transformation technologique. Elle constitue à elle seule un manuel technologique qui devrait être à la disposition de tout étudiant, de tout conseiller agricole, de tout chercheur en agriculture. En la parcourant, on comprend que l'agriculture « biologique » n'a rien de routinier, d'archaïque, ou d'anti-scientifique. Ce qu'elle propose n'est pas le refus de la technique, mais d'un modèle technique dominant, pour lui substituer d'autres modèles.

## V - Les choix économiques

C'est la partie la plus simple, la plus accessible au non spécialiste comme à l'agriculteur de base. Les dix monographies d'exploitation ne sont pas des analyses d'échantillons, comme celles qu'ont réalisées les chercheurs de l'INA ou de l'IREP ; ce sont des *modèles*. Elles montrent qu'à toute région, qu'à tout type d'exploitation, grande ou petite, qu'à toute spécialité (horticulture, viticulture) peut être appliqué un modèle biologique satisfaisant.

(Ces monographies font l'objet d'une fiche séparée, étant donné leur intérêt pour l'étude.)

### Conclusion :

Quel que soit le jugement que l'on porte sur les courants de pensée qui ont donné naissance à l'agro-biologie, ou sur des organisations régionales qui encadrent sa pratique dans certaines régions (Sté Lemaire-Boucher), quelles que soit les réserves que l'on peut formuler à l'égard des chances de succès d'une agriculture non intégrée à l'industrie et à l'agro-business, ou de la capacité du système agraire français à accueillir l'innovation, on ne peut qu'admirer l'Encyclopédie permanente d'agriculture biologique. Il y a dans cette œuvre sérieuse et documentée de quoi dissiper bien des malentendus et promouvoir de réels progrès. Même si la « bouse de corne » est un remède de sorcier, et la biodynamie un néo-paganisme, il y a dans ces feuillets un enseignement précis, clair, novateur que nul n'a le droit de négliger dans la conjoncture actuelle. Ceux qui le qualifient de « mystique » ne seraient-ils pas prisonniers du mythe industriel ?

### Encyclopédie d'agriculture biologique (suite) 5<sup>e</sup> PARTIE : Monographies d'exploitations

#### 1 - Georges Boulin

Polyculture et élevage

Haute-Garonne, 26 ha. Fils d'agriculteur, converti en 1971. Points particuliers : comptabilité et budget-temps. Animation du GVA des agriculteurs biologique de Haute-Garonne.

#### 2 - Albert Champalou

Elevage de volailles

Vienne, 38 ha. Installation biologique en 1968 après expériences classiques antérieures. Commercialisation par circuits spéciaux à label « naturel ». Prix établis au kg à la ferme et supérieure au prix du poulet industriel. L'exploitation produit 35 000 poulets biologiques, nourris des cultures bio de l'exploitation, et 70 000 poulets ordinaires. La comptabilité séparée fait apparaître une meilleure rentabilité de la partie biologique, dont l'état sanitaire est excellent (pas de produits vétérinaires). Elevage ignoré des services officiels.

#### 3 - André Daviaux

Elevage de moutons

Vienne, L'Isle Jourdain, 58 ha. Fils d'agriculteur,

baill père-fils. Reconversion 1970. Autonomie complète du troupeau sur la ferme. Effectifs 1972-1973 : 500 mètres, 630 agneaux élevés. Autonomie de fertilisation. Bonne rentabilité sur des terres pauvres.

#### 4 - Raymond Gaborit Elevage de chèvres

Maine-et-Loire, 47 ha. Conversion en 1972. Travail familial : le père garde trois de ses fils et leurs femmes avec lui sur l'exploitation. Labours légers. Grande variété de cultures fourragères. 500 t de fumier sont produits sur l'exploitation. 200 chèvres, 6 boucs, 21 vaches laitières. Toute la production végétale est transformée en lait ou viande. Etat sanitaire excellent. Sélection favorisée par la longévité des reproducteurs. La famille prévoit d'augmenter le cheptel et de transformer sur place les produits.

#### 5 - Pierre Guillot Viticulture

Saône-et-Loire, 12 ha. Ancien expert géomètre, acquiert 3 ha de vigne et 2 ha de pré. Exclu de la coopérative pour avoir critiqué le négoce, il fait son vin tout seul. Choisit la voie biologique. Se passe de tout produit chimique. GAEC père-fils. 3 ha de céréales pour avoir de la paille à composter. 6 ha rouge, 3 ha blanc mousseux, rosé à sucès. Compost et fumier composté. Engrais verts, deux sulfatages à la bouillie bordelaise contre le mildiou. Trois traitements soufrés contre l'oïdium. Les coccinelles sont nombreuses. La vendange est faite avec un soin particulier. Pressoir en bois. Propreté scrupuleuse. Aucun traitement chimique du vin. Mise en bouteilles stériles. Vente directe à la ferme. Clientèle fidèle. Le prix est fixé en fonction du prix de revient de l'année. Rentabilité assurée par l'économie des traitements. L'exploitation reçoit de nombreux visiteurs. L'INRA s'y intéresse.

#### 6 - Sam Mayall Laitières et céréaliculture

Grande-Bretagne. Ce n'est pas un fils d'agriculteur. Etudie les écrits de Howard et Sykes. Achète une ferme importante. Se forme par la pratique. Aujourd'hui son fils lui est associé. La demande des consommateurs pour les produits biologiques a guidé l'évolution de l'exploitation. Vaches, porcs, brebis. Production de farines bio, vendues à la ferme. 30 % SAU en céréales, 70 % prairies. Depuis 1949, n'ont utilisé aucun engrais non organique, aucun fongicide ni insecticide. Semences produites sur l'exploitation. Les sols résistent mieux à la sécheresse. Compost organique fabriqué sur place. Pas de problème d'approvisionnement.

#### 7 - René Menard Elevage de laitières

Anjou, 35 ha. Fils d'agriculteur, installé en 1954, reconverti en 1964. Le lait est vendu à la laiterie biologique de Segré, le blé vendu à l'Union française d'Agriculture Biologique. Excellents rendements en lait, dont une partie est gardée pour les veaux. Excellents rendements végétaux. Après 9 ans, bilan largement positif : meilleure résistance à la sécheresse, plus d'humus ; nourriture produite sur la ferme est plus concentrée ; état sanitaire excellent, aucune vaccination ; trésorerie saine, bonne rentabilité.

#### 8 - Marc Rollet Polyculture, élevage

Oise, 40 ha. Fils d'agriculteur, converti en 1962.

Location vente par le père. Compost, fumier. Aucun fertilisant n'est acheté. Les semences sont produites sur place. Grand soin au travail du sol. Aucun désherbant. 55 bovins, pâturage libre. La nappe phréatique est polluée. Il a fallu utiliser l'eau de la ville. Pas de circuits particuliers de commercialisation. Pas de comptabilité, mais pas de problème de trésorerie.

#### 9 - Louis Savier Maraîchage intensif suburbain

Ballainvilliers, 12 000 m<sup>2</sup>. Méthode bio-dynamique. Semences produites sur place. Compostage en tas. Pas de parasites. 50 % vendus au Domaine de la Santé : grossiste en produits naturels. 5 % Rungis, 45 % détaillants — prix des halles —, étiquettes spécifiques. Rendements : 10 kg/m<sup>2</sup> en 1971, moins de pertes qu'en chimique. 8 500 h travail/an. Bénéfice net : 24 % en 1970, 36 % en 1971 et 43 % en 1972. Eau de la ville, contrôle des sols.

Ces neuf monographies font apparaître les points suivants :

- les exploitants sont presque tous d'origine agricole ;
- la raison de leur reconversion a été soit économique (risque de faillite, coûts trop élevés, endettement excessif), soit sanitaire (accidents de santé dus aux traitements physiques, insatisfaction sur la qualité des produits...);
- les exploitations sont conduites selon un plan pluri-annuel rigoureux ;
- les exploitants améliorent constamment leurs compétences et leurs résultats ;
- les exploitants tendent progressivement à produire tout ce qui est nécessaire à leur exploitation (composts, semences, aliments du bétail) ;
- tous ces exploitants constatent un enrichissement des terres, une amélioration de la qualité végétale et de l'état sanitaire du cheptel. Leurs dépenses en produits phyto-sanitaires sont décroissantes ou nulles ;
- les rendements végétaux ou laitiers sont aussi bon que ceux du voisinage ;
- dans la plupart des cas, la commercialisation est faite en fonction de la qualité des produits ;
- ces exploitants sont satisfaits de leur situation économique, après plusieurs années de pratique biologique.

Ces exploitations « exemplaires » ont fait la preuve de la qualité de leurs méthodes, de leurs produits, de leurs résultats.

- Sont-elles des exceptions ?
  - Pourquoi ne font-elles pas école ?
  - Nécessitent-elles des qualités particulières de la part de l'exploitant ?
  - Nécessitent-elles un travail accru ?
- (Noter que tous les exploitants concernés sont en plein-temps familial).

#### L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE Jeanne-Marie VIEL - Thèse de 3<sup>e</sup> cycle

Institut d'Etudes du Développement Economique et Social,

Université de Paris I  
1978, 289 p., plus annexes et bibliographie.

C'est un volumineux document qui se donne comme objectif d' « éclairer » ce sujet pour le moins confus : l'agriculture biologique.

L'auteur expose les principes fondamentaux de l'agriculture biologique et soumet ces premières indications à la réflexion des représentants de la science officielle. Par la suite, elle tente d'étudier l'agriculture biologique directement, de sa naissance à son développement actuel, auprès de ceux qui la pratiquent, afin de mieux appréhender sa réalité : ce sera dans le département du Lot-et-Garonne où le nombre d'agriculteurs biologiques est le plus élevé de France.

Ainsi cette thèse se décompose en quatre parties :

— La première montre la naissance du mouvement d'agriculteur biologique en Europe ; elle analyse les conditions historiques de son apparition et situe les principales étapes de son développement ;

— La deuxième partie étudie les conditions spécifiques de la naissance et de l'évolution de l'agriculture biologique en France. Elle replace le développement économique français dans son contexte européen, en souligne les particularités et situe d'un point de vue historique et social les différents mouvements d'agriculture biologique ;

— La troisième partie rend compte du système agricole biologique tel qu'il est pratiqué aujourd'hui dans le Lot-et-Garonne. Tout au long de cette partie, l'auteur entreprend de le comparer au système agricole courant, surtout du point de vue économique ;

— Enfin, la quatrième partie est une appréciation technique globale de l'agriculture biologique face à l'agriculture courante.

L'idée directrice de l'ouvrage est que l'agriculture biologique ne diffère que techniquement de l'agriculture courante et qu'elle n'offre pas de réelle solution aux problèmes techniques posés par cette agriculture. Cependant l'auteur ajoute que l'intérêt véritable de l'agriculture biologique ne réside pas dans ses principes techniques, mais plutôt dans le caractère spécifiquement paysan, empirique et sans participation des milieux scientifiques, de l'expérience qu'elle représente. Ces deux hypothèses semblent encadrer assez bien la démarche de l'auteur.

La recherche sur les origines de l'agriculture biologique est bien conduite et claire. Les « pères » de cette agriculture sont situés dans leur contexte historique et social. Ces « pères » sont tous des occidentaux, témoins de la transformation de leur société, de son passage d'une organisation paysanne à une organisation industrielle. Ils attribuent naturellement la responsabilité de cette instabilité (périodes de crises : guerre 14-18, 1929, guerre 39-45) à la nouvelle organisation industrielle de la société, et à la disparition de la société paysanne antérieure. Mais leur analyse ne porte pas sur les nouveaux rapports sociaux mis en place : pour les « pères » de l'agriculture biologique se sont les produits de la technique industrielle qui sont à l'origine d'une dégénérescence d'abord physique puis morale de la société. Ils expriment à leur façon l'effroi d'une société encore paysanne devant la toute nouvelle domination de l'industrie sur l'agriculture. Leur raisonnement est de type religieux, l'industrie représentant le mal. Ils ne peuvent dès lors se livrer à une analyse plus poussée des rapports sociaux.

Ensuite vient une analyse du développement du mouvement pour l'agriculture biologique en France et de ses différents courants : c'est un résumé « fouillé » de l'histoire de la Société Commerciale Lemaire-Boucher et de l'Association Nature et Pro-

grès, qui montre comment l'agriculture biologique a pu s'enraciner chez quelques 3 000 agriculteurs et jalonne le développement des mouvements de consommateurs pour les produits biologiques.

La pièce maîtresse de l'ouvrage se construit sur l'étude des systèmes de production biologiques et dans une comparaison avec les systèmes de production couramment pratiqués dans la même région du Lot-et-Garonne. Après avoir présenté le milieu physique, économique et social du Lot-et-Garonne, l'étude campe 31 exploitations d'agriculture biologique de ce département. Elle prend 59 exploitations « chimiques » comparables. Toute la démarche de l'étude ensuite sera de comparer en détail ces exploitations et surtout leur système agricole :

— l'assolement semble résulter, dans les exploitations en chimie, d'un compromis entre deux contraintes : économiser l'achat de moyens de production et utiliser au maximum la main-d'œuvre familiale ;

— le travail du sol et le matériel utilisé montre cependant que la charge du matériel est la même en biologie et en chimie ;

— le coût d'achat de fertilisants est nettement inférieur en « biologie » car il semble pouvoir être réduit de 30 % par rapport à la « chimie » ;

— les exploitants biologiques de polyculture-élevage semblent pouvoir se passer presque totalement de produits de traitement des végétaux cultivés, au prix d'un assolement strict, et semble-t-il de plus de travail. En maraîchage, malgré des dépenses supérieures, le coût de production est trois fois moindre qu'en chimie ;

— la conduite de l'élevage montre que l'éleveur en chimie dépense quatre fois plus qu'en biologie pour l'alimentation animale. Cependant les rendements sont presque identiques : 3 200 litres par vache en chimie, 3 100 en biologie et les agriculteurs biologiques déclarent avoir moins de problèmes sanitaires ;

— à surface cultivée égale, la main-d'œuvre semble supérieure en agriculture biologique mais est plus représentée par la famille ce qui validerait l'hypothèse selon laquelle l'agriculture biologique permettrait à l'exploitant de valoriser son travail et celui de sa famille (économie de moyens de production) ;

— pour les exploitations en polyculture-élevage, les charges moyennes étant moins lourdes en biologie qu'en chimie, la valeur ajoutée moyenne par une exploitation biologique est très nettement supérieure à celle d'une exploitation chimique moyenne : 117 500 F contre 46 900, soit plus de deux fois supérieure. Enfin, le revenu moyen par UTH est, en biologie, deux fois plus élevé qu'en chimie ;

— les résultats sont analogues pour les exploitations maraîchères : la valeur ajoutée moyenne par exploitation en biologie est aussi supérieure (142 650 F contre 82 800 F) et le revenu moyen du travail par UTH est donc supérieur en biologie : 49 300 F contre 28 800 F en chimie ;

— l'étude montre aussi que les exploitants biologiques de polyculture-élevage commercialisent une grande partie (63 %) de la production par les coopératives et les négociants habituels. Les céréales sont vendues à des organismes biologiques. Les maraîchers biologiques commercialisent 34 % de leur production par des organismes biologiques, 26 % directement eux-mêmes. En raccourcissant le circuit commercial à l'aval, ils prennent une partie de la valeur ajoutée des produits agricoles habituellement appropriés par les commerçants.

Les premières conclusions de l'auteur, après avoir essayé de vérifier les résultats du Lot-et-Garonne aux moyens d' « échantillons » pris dans d'autres départements, affirment que l'agriculture biologique n'est pas, dans sa pratique, l'agriculture du XIX<sup>e</sup> siècle que glorifiaient ses « pères » et soulignent qu'elle est issue de la réaction d'agriculteurs face à l'évolution récente de l'agriculture et s'est construite sur les structures issues de cette évolution. L'auteur note qu'elle est comparable à l'agriculture chimique au niveau des moyens employés et qu'elle accorde simplement plus d'importance au savoir et au travail paysans qui permettent une économie de consommations intermédiaires de l'ordre de 40 %, pour un rendement de 10 à 20 % inférieur à celui de l'agriculture chimique. L'auteur observe : « et s'il est vrai que l'agriculture biologique, survivance d'un savoir paysan plutôt qu'innovation technique, n'est pas une réelle solution aux problèmes de l'agriculture, elle en évite cependant les excès ». Elle termine en gardant en toile de fond les deux hypothèses mentionnées plus haut :

« L'agriculture biologique n'est donc pas une agriculture nouvelle, mais elle n'est pas non plus l'agriculture du passé... C'est un rameau de l'agriculture actuelle : rameau original par sa spécificité paysanne... L'agriculture biologique apparaît donc comme une solution individuelle intéressante pour les exploitations familiales limitées dans leurs structures... L'agriculture biologique présente, quoique à un moindre degré, les mêmes défauts que l'agriculture chimique : toutes deux emploient des ressources non renouvelables et ne peuvent se reproduire à long terme... la rentabilité de l'agriculture biologique est justement liée à son caractère marginal ».

L'ouvrage apporte donc de nombreux éléments et matériaux pour mieux comprendre la situation de l'agriculture biologique sur le terrain surtout à travers les paramètres économiques. Cependant, alors que l'on découvre bien les composantes historiques, sociales et politiques des « pères » de l'agriculture biologique, ces composantes sont entièrement gommées dans la « réalité étudiée sur le terrain ». Il resterait à connaître le mode de faire valoir de ces agriculteurs, la pérennité des exploitations, les endettements antérieurs ou actuels, les rôles de ces exploitants au sein du monde rural. A vouloir ne prendre que des éléments comptables on risque de ne pas apprécier suffisamment la globalité du phénomène, sa signification à long terme du double point de vue de la critique économique et sociale et de la qualité écologique et alimentaire.

Le point commun des exploitations biologiques, dans leur diversité, est en effet de manifester une *critique* du modèle technico-économique dominant, une contestation de ses normes, de ses technologies, de ses conséquences sociales pour l'exploitant et qualitatives pour le consommateur.

Les comparaisons de résultats comptables ont l'intérêt certain de démontrer que la gestion des exploitations biologiques n'est pas irrationnelle, que leur intérêt économique n'est pas illusoire. En outre, dans le contexte économique actuel, un système qui valorise le travail familial et minimise le coût des consommations intermédiaires présente de nombreux avantages. Toutefois une approche comptable n'est pas suffisante pour rendre compte du phénomène. C'est pourquoi les conclusions de l'ouvrage sont un peu limitées par rapport à l'ampleur des questions posées.

## L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE : LE SYNDICAT « AGRI-NATURE » EN DROME-ARDECHE

Philippe VUARIN

Paris, Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1978, 175 p.

L'ouvrage pose plusieurs questions vis-à-vis de l'agriculture biologique : pratiquée depuis plusieurs décennies par des producteurs longtemps considérés comme marginaux, est-elle ou non un système cultural fiable et suffisamment rentable ? Peut-elle être considérée comme une alternative possible à une agriculture dite « normale », utilisatrice de techniques qui se révèlent surtout depuis quelques années de plus en plus nocives et coûteuses ?

L'auteur étudie la capacité d'un groupe d'agriculteurs à s'organiser collectivement, tant au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation.

Dans une première partie, il cherche les fondements et les sous-bassements de l'agriculture « biologique » dans trois courants spécifiques, parfois concomitants, souvent convergents : le courant technique, le courant médical, le courant religieux. Phase exploratoire, laborieuse, mais nécessaire, qui permet de situer la matrice sociale dont les partenaires ou des auteurs par trop passionnés, voire compromis par une militance précise, auraient tendance à privilégier l'une ou l'autre. Ensuite, il situe le mouvement actuel de l'agriculture biologique dans le contexte général de la société. Supportée et véhiculée par un discours hermétique et fortement idéologique avant 1973, malgré l'apport par ricochets des mouvements des années 1970-1973, l'agriculture biologique à partir de 1974 se retrouve au centre des intérêts des écologistes, des mouvements de consommateurs mais aussi des chercheurs en agriculture. La crise économique et énergétique pèse lourdement dans ce changement d'attitude des « milieux officiels » de la recherche et la nouvelle orientation de la recherche agronomique préconisée par J. Poly, directeur de l'INRA, en 1977 et 1978 l'atteste. L'auteur se pose alors la question : « L'agriculture biologique d'aujourd'hui : récupérée et/ou récupérante ? » qui sous-tend une autre interrogation : les organisations qui soutiennent l'agriculture biologique ou en vivent, comme Nature et Progrès et la Société Lemaire-Boucher qui bénéficient aujourd'hui d'une conjoncture favorable, ne risquent-elles pas de voir s'émousser les forces d'utopie sociale dont elles étaient porteuses à leur début ? Entrant directement dans un marché de type « libéral », elles engendraient pour leurs membres un carcan institutionnel aussi contraignant que celui qu'elles entendaient dénoncer ?

Dans la seconde partie, l'auteur ayant limité le champ d'observation à un groupe précis d'agriculteurs — ceux du Syndicat Agri-Nature de Drôme-Ardèche — et après s'être expliqué de ce choix délibéré, observe le vécu quotidien de ces agriculteurs. Il présente tout d'abord la physiologie de la région qui se caractérise par trois grands traits :

— Une géographie diversifiée qui découpe localement le panorama agricole des productions variées et multiples,

— Une agriculture en transformation : modernisation des exploitations et nette tendance vers des productions intensives constatées autant dans les productions sur sol que dans les productions hors-sol,

— Une population agricole organisée dans le cadre du syndicalisme agricole unitaire (FNSEA) mais en

partie investie et animée jusqu'en 1978 par une tendance « paysan-travailleur ».

Il observe alors que les agriculteurs biologiques sont surtout présents, du moins jusqu'à 1975-76, dans les régions qui ont le plus subi la modernisation de l'agriculture, c'est-à-dire la Vallée du Rhône. Dans les zones montagneuses, comme la Haute-Ardèche, le Vercors, ou les Baronnies, il n'existe que quelques agriculteurs biologiques. Ainsi, il peut être constaté que le passage à l'agriculture biologique par des agriculteurs est en liaison avec le mouvement de « modernisation » de l'agriculture classique depuis ces vingt dernières années.

Les vingt agriculteurs observés sont présentés tout d'abord par une fiche signalétique décrivant l'exploitant et l'exploitation, puis par une description du cadre physique où se trouve chaque exploitation ; et une approche du plus observable au moins observable, du « dire » et du « vécu », en faisant apparaître les dominantes psycho-sociologiques constituées et constituantes des agriculteurs du Syndicat Agri-Nature.

L'auteur s'interroge tout au long des chapitres sur l'impact de ce phénomène social, et sur sa capacité d'innovations techniques. Il relève les changements d'attitudes et des comportements de ces agriculteurs biologiques vis-à-vis, aussi bien des organisations syndicales agricoles que de la conception de la médecine ou celle de la religion.

Cependant, il remarque dans ce groupe d'agriculteurs qu'il y a aussi bien des agriculteurs « modernisés » que « peu ou pas modernisés » et que ce sont les premiers qui ont un rôle et des responsabilités dans la marche du syndicat. Les intérêts surtout économiques divergent selon les catégories d'agriculteurs et les engagements sociaux, politiques, syndicaux, professionnels sont nombreux pour la catégorie des agriculteurs modernisés et deviennent presque inexistantes pour les « peu ou pas modernisés ». Cette marginalisation progressive, tant économique que sociale, et accentuée par une marginalisation religieuse.

Il s'efforce, tout au long de cette analyse suivie d'interrogations, de repérer des conditions d'émergence d'initiatives collectives de ce groupe : conditions souvent voilées ou empêtrées dans des comportements individuels politico-religieux tantôt attestataires d'un modèle « récupéré ou récupérant » tantôt contestataire de ce modèle.

Il reprend des travaux de la sociologie des religions pour expliquer le fonctionnement de ce syndicat et pour mieux comprendre le couple « attestation-contestation » repéré soit dans le discours, soit dans le faire des agriculteurs biologiques.

Il termine en posant une interrogation : « le mouvement pour l'agriculture biologique ; réussite et/ou échec ? ». Le prenant par certaines caractéristiques comme un mouvement messianique annonciateur d'une terre promise ou d'un paradis terrestre, il essaie de poser des repères sur les possibilités d'échec ou de réussite de l'agriculture biologique, en tant que porteuse éventuelle de changement social, et vis-à-vis de la société globale. Echec si elle se simplifie à une innovation technique de la « chose », réussite si elle s'inscrit dans un mouvement plus large s'interrogeant sur la société. L'auteur alors renvoie ses interrogations aux agriculteurs,

## RADICAL AGRICULTURE

Editeur Richard MERRILL,  
Harper and Row, New York, 1976, 445 p.

### I - Présentation générale

Ce ouvrage en cinq parties et vingt chapitres est l'œuvre de dix-huit auteurs. Il rassemble tous les grands thèmes de la critique « radicale » (c'est-à-dire de la critique la plus dure du capitalisme américain) par rapport à l'agriculture. Les vices sociaux, économiques et écologiques de l'agriculture américaine y sont dénoncés. Le lecteur européen pourrait penser qu'il s'agit de problèmes qui lui sont étrangers ; pas du tout car la logique implacable de l'agrobusiness américaine intervient à l'échelle mondiale, car les bas salaires et l'absence de protection sociale des saisonniers mexicains explique le prix compétitif des jus de fruits californiens ; car bien des agriculteurs des plaines d'Europe ont devant les yeux un « modèle américain » d'exploitation céréalière moderne et productive. Ce livre nous apprend en outre qu'il existe au Sud des Etats Unis une agriculture pauvre qui lutte pour survivre grâce à des efforts d'organisation coopérative et de vente semi-directe, et des recherches de pointe, peut-être plus avancées qu'en Europe, en matière de ferme auto-suffisantes produisant leurs moyens de production et équilibrés dans des productions complémentaires : l'innovation marginale est à l'œuvre là-bas, aussi marginale mais plus innovante qu'ici. Enfin, là-bas aussi, l'innovation en agriculture peut être le moyen d'expression d'une critique de la société.

La première partie, « terre et culture », condense les grandes idées du livre (chapitre 1), exprime l'inquiétude commune aux citadins et aux ruraux qui réfléchissent sur la rupture des liens organiques entre l'homme et son écosystème et la précarité des équilibres simplifiés d'aujourd'hui (chapitre 2), pose enfin, en termes très durs, le problème foncier (chapitre 3).

La deuxième partie, « agriculture et agrobusiness » décrit la puissance des grandes compagnies agro-industrielles (chapitres 4 et 5), critique la notion d'efficacité (efficiency) du point de vue énergétique (chapitre 6), critique les orientations de la recherche agronomique, au service des firmes (chapitre 7) et dénonce les méfaits de la « révolution verte » imposée au tiers-monde (chapitre 8).

La troisième partie, « luttes rurales et alternatives », présente deux aspects de l'exploitation des travailleurs agricoles : la lutte des petits fermiers du Sud pour une organisation coopérative, et ses résultats encourageants (chapitre 9) ; la lutte des salariés agricoles des fermes capitalistes, qui ne bénéficient pas de la législation sociale des autres ouvriers, leurs démêlés avec les grands syndicats, la précarité des résultats obtenus (chapitre 10).

La quatrième partie, « villes et fermes », traite des problèmes d'usage des sols en zone péri-urbaine (chapitre 11), des efforts de rapprochement entre producteurs et consommateurs (chapitre 12), des perspectives encourageantes de l'agriculture organique (chapitre 13) et des expériences d'agriculture urbaine à objectif pédagogique (chapitre 14).

La cinquième partie rassemble des propositions assez diverses sous le titre « alimentation, énergie et nouvelle renaissance rurale ». Trois chapitres proposent des innovations fondamentales : une agronomie populaire à la portée de tous (chapitre 15), une agriculture auto-suffisante (chapitre 16), une aquaculture écologique et productive (chapi-

tre 17). Les trois derniers chapitres sont plus techniques : la gestion des populations d'insectes dans les agro-écosystèmes (chapitre 18), l'utilisation locale de l'énergie solaire (chapitre 19) et l'utilisation des diverses énergies locales dans la recherche de l'auto-suffisance énergétique des petites communautés rurales (chapitre 20).

Par rapport aux problèmes qui se posent aujourd'hui à l'agriculture française (fragilité des exploitations moyennes, croissance des coûts de production, dépendance vis-à-vis des secteurs amont et aval, gestion des excédents et déficits annuels, prix agricoles, problèmes fonciers, problèmes écologiques,...) les chapitres les plus instructifs sont sans doute le premier, le neuvième, le treizième, et toute la cinquième partie.

L'idée directrice du livre est la suivante : l'industrialisation de l'agriculture a été présentée comme la première condition du développement économique et du progrès social. Les gains spectaculaires de « productivité » sont présentés comme des prouesses, permises par l'industrialisation et le progrès technique. En fait nous nous sommes enrichis en appauvrissant les agro-écosystèmes et nous n'avons pas fini d'en payer les conséquences. L'agriculture moderne impose des modèles de production et de consommation dangereux à long terme par leurs coûts sociaux et économiques. Il faut réinventer l'agriculture : il existe des modèles plus satisfaisants socialement et finalement plus rentables, mais leur diffusion se heurte au système dominant de recherche du profit. Les milieux agricoles sont endoctrinés, asservis ou complices ; mais un large mouvement de consommateurs conscients et organisés peut apporter une impulsion décisive au changement.

L'intérêt de cet ouvrage est de réunir la critique écologique et la critique sociale de l'agriculture, qui en Europe sont souvent séparées. Les « radicaux » américains sont des intellectuels et leur approche écologique s'apparente à celle de leurs homologues européens ; mais ils expriment aussi une protestation sociale de même nature et de même vigueur que celle du courant « paysans-travailleurs » en France. Pour composer un équivalent français de cet ouvrage il faudrait rassembler Bernard Lambert (Les paysans dans la lutte des classes), Gérard Gareau (L'agrobusiness), J.-R. Mercier (agriculture et énergie), le Pr Ramade (critique écologique), le Pr Kelling et les auteurs de l'Encyclopédie de l'Agriculture Biologique (une agronomie « bis »), enfin les pionniers de Nature et Progrès.

## II - Les formulations

### *La formulation écologique :*

« Une approche radicale de l'agriculture cherche à transcender l'approche dominante instrumentale qui ne voit dans la culture des aliments qu'une « technique humaine » par opposition aux « ressources naturelles ». Cette approche radicale est au sens propre écologique car la terre y est considérée comme un *oikos*, un habitat. La terre n'est ni une « ressource », ni un « outil » de production, mais « l'*oikos* de myriades d'espèces de bactéries, champignons, insectes, vers de terre et petits mammifères. » (p. 7).

### *La formulation culturelle :*

« L'agriculture radicale cherche à restaurer la dimension communautaire de l'humanité ; tout

d'abord par une pleine reconnaissance du sol en tant qu'écosystème et communauté biotique, ensuite par une conception de l'agriculture comme activité d'une communauté humaine, une société, une culture. » (p. 8). « L'agriculture radicale, en somme, implique non seulement de nouvelles techniques dans la culture des aliments, mais une sensibilité non-prométhéenne envers la terre et la société. » (p. 10).

### *La formulation utopique et autogestionnaire :*

« Notre intégrité aujourd'hui dépend de notre aptitude à actualiser la vision que les socialistes utopiques et les libéraux radicaux proposaient il y a un siècle... Les villes doivent être décentralisées — et ceci n'est plus une fantaisie utopique, mais une nécessité admise par les urbanistes conventionnels — et de nouvelles « éco-communautés » doivent être établies... à l'échelle des dimensions humaines, pour apporter à la fois le maximum d'autogestion et de compréhension personnelle du système social. Plus d'administration centralisée, manipulante, bureaucratique, mais un système volontaire où l'économie, la société et l'écologie d'une petite région sont administrées par la communauté toute entière, et la distribution des ressources est déterminée par le besoin plutôt que par le travail, le profit ou l'accumulation. » (p. 12).

### *La formulation post-capitaliste :*

« Le capitalisme a commencé son histoire en niant et détruisant la résistance du monde agricole à l'économie de marché ; il ne sera jamais pleinement dépassé sans la création d'une nouvelle société qui libère l'homme au sens le plus large et restaure l'équilibre entre la société et la nature. » (p. 13).

## III - Les propositions

### *Réforme foncière (chapitre 3)*

Ce chapitre préconise une large redistribution qui donne à « des centaines de millions d'américains un endroit où s'enraciner et travailler dignement ». Pour y parvenir, il propose la constitution d'offices fonciers, sociétés sans but lucratif (non-profits land trusts) qui confèrent aux particuliers des droits d'usage du sol. Ces propositions impliquent la promotion des petites fermes, plus efficaces socialement et économiquement que les grandes, et l'aide publique aux offices fonciers et aux coopératives en difficulté, à partir des ressources tirées de l'imposition des plus valeurs foncières (state trust fund).

Il existe une loi de 1902 qui protège les petites fermes et interdit le cumul au-delà de 160 ares sur les terres irriguées grâce à des fonds publics. Cette loi n'est pas appliquée. (Reclamation law).

### *Agriculture économe en énergie*

Là encore, les propositions conduisent à encourager les petites fermes, moins dévoreuses d'énergie fossile, moins intensives en capital, en engrais industriels, plus intensives en travail humain, plus propices à l'innovation et à l'adaptation technologique.

« Je ne dis pas que tout le monde doit tout de suite manier la charrue ou la faux, pas du tout. Mais il est impératif de faciliter l'accès du sol. Le premier pas serait d'abandonner la politique d'aide aux grandes fermes et monopoles fonciers. Plus

d'avantages fiscaux ou autres aux grandes fermes, ensuite, il faut reporter l'aide et les incitations sur les fermiers qui pratiquent des technologies écologiquement saines. Plus de subventions au gaspillage des ressources, des matières premières, des énergies humaines. Garantir un revenu décent aux petits fermiers. Ceci suppose une réforme foncière, une législation rurale à objectifs sociaux, la suppression de nombreux intermédiaires entre la ferme et la ville.» (p. 84).

### Recherche agronomique

Le chapitre 7 dénonce la collusion scandaleuse de l'ensemble enseignement-recherche agronomique, financé par les fonds publics, avec l'agro-business. Il réclame des lois qui exigent la publicité des travaux et de l'emploi des fonds et, pour commencer, des enquêtes parlementaires et financières approfondies.

« Les instituts de recherche doivent sortir des salles de conseils d'administration des firmes, ils doivent expulser les intérêts des firmes de leurs laboratoires, ils doivent prendre du recul et reconsidérer leurs préoccupations gadgetiformes en matière mécanique, génétique et chimique.» (p. 107).

### Coopération et entr'aide

Le chapitre 9, l'un des plus intéressants de l'ouvrage, décrit les efforts des petits fermiers et métayers du Sud pour s'unir en coopératives et s'entr'aider.

Ce mouvement a commencé en 1963, il est contemporain de la grande pression pour les droits des Noirs et de la guerre au paupérisme. La première manifestation fut le National Sharecroppers Fund ou NSF (fonds national des métayers) qui, dès 1962, vint en aide aux métayers expulsés pour cause d'activité politique. Il s'emploie ensuite à former les agriculteurs pauvres pour leur apprendre à défendre leurs droits. Les paysans pauvres du Sud sont principalement des Noirs. Leurs fermes disparaissent deux fois plus vite que les autres. C'est pourquoi, pendant les années 60, la NSF s'est appuyé sur le double mouvement pour les droits des Noirs et contre le paupérisme. Mais à partir des années 70, il a embrayé sur le mouvement écologique et consumériste, pour une alimentation saine et des liens entre les producteurs et les consommateurs. En effet, ce mouvement donne ses chances au petit producteur.

La NSF a concentré ses efforts sur l'organisation de deux secteurs : Halifax et Burke, modèles d'agriculture organique coopérative. Les deux idées complémentaires de ces expériences sont : l'organisation économique et sociale d'une petite région sous forme coopérative ; la création de liens directs exempts d'exploitation mercantile entre ces coopératives et le marché des produits organiques. Ces coopératives ont leur propre service de crédit mutuel, leurs réseaux d'approvisionnement, leurs services de contrôle de la qualité des produits, leurs conseillers scientifiques et techniques.

La culture organique des légumes, dans ces conditions, apporte aux agriculteurs un revenu double de celui du tabac, antérieurement cultivé sous contrat à Halifax, ou du coton à Burke.

A Burke, on organise une nouvelle communauté rurale de 2 500 familles sur 10 000 acres : on crée des emplois et on met en valeur de nouvelles terres.

L'alliance avec les consommateurs urbains a été un élément essentiel de réussite.

### Commercialisation coopérative

La même idée est reprise et développée dans le chapitre 12 :

« La fédération des petits producteurs et des coopératives urbaines change le potentiel des efforts des deux groupes. »

Quand les travailleurs conçoivent l'économie alimentaire dans sa totalité au lieu de ne voir que leur propre « niche » dans ce système, des problèmes apparemment contradictoires (comme les prix alimentaires, les excédents, le paupérisme rural...) sont reliés à leurs racines communes.» (p. 189). Ce chapitre montre aussi (p. 255) que lorsque le « Big Business » a tenté de s'emparer du marché des produits sains et naturels, il a échoué. Seule la coopération à petite échelle peut garantir la qualité des produits à des prix accessibles aux classes populaires.

Ce chapitre dénonce également l'incroyable gaspillage qui résulte de la distribution alimentaire telle qu'elle est pratiquée dans le système dominant ; les économies d'échelle recherchées en produisant et acheminant par grandes quantités sont annulées par la nécessité de vendre au détail par petites quantités au jour le jour.

Une part croissante de la dépense alimentaire des ménages est consacrée à ces coûts absurdes de conditionnement, emballage, conservation, etc... La signification des expériences coopératives est triple ; économique : elles sont adaptées à la nouvelle situation de crise, au coût croissant de l'énergie ; sociale : elles sont autogestionnaires et court-circuitent l'organisation du marché et l'agro-business ; écologique : elles développent les méthodes organiques non polluantes et économes.

### Agriculture organique

Le chapitre 13, « organic force » montre l'ampleur et les résultats encourageants de « l'agronomie parallèle » et retrace les origines historiques du courant organique. La force de ce courant est de donner une base économique sérieuse à une idéologie : sa critique du système dominant est fondée, en effet, sur la dénonciation de l'inefficacité économique réelle de la soi-disant « efficiency » de l'agriculture industrielle. En outre, la signification sociale de ce courant est porteuse de nombreux éléments motivants.

Du point de vue technique, l'accent est mis sur le vaste potentiel du recyclage et du compostage pour la fertilisation. De nombreux exemples de réalisations sont cités. Le problème de la recherche en cette matière est de surmonter les difficultés liées à la trop forte concentration en métaux lourds dans les sols fertilisés à partir de résidus urbains. Dans l'or de nos poubelles, il y a beaucoup de plomb... Le chapitre 14 préconise une horticulture urbaine organique très intensive permettant à chaque ville de satisfaire une part croissante de ses besoins en fruits et légumes frais et de recycler une part croissante de ses déchets en les restituant à la terre. Il cite quelques exemples à caractère pédagogique et donne des conseils pratiques pour le jardinage organique et le compostage domestique.

### Propositions et recherches de la Nouvelle Alchimie (New Alchemy Institute)

Elles forment l'ossature de la cinquième partie, la partie la plus concrète de l'ouvrage.

On y retrouve l'idée que des relations organiques de l'homme à la terre peuvent fonder une société autogestionnaire, à organisation décentralisée : petites unités de production, de vie, de gestion, de

recherche, d'aménagement, fédérées par un courant ascendant de communication sociale. Seule une telle organisation peut renverser les tendances suicidaires du gigantisme, la simplification menaçante des agro-écosystème, l'exploitation par l'homme de l'autre homme et de la nature, etc...

Le New Alchemy Institute a établi plusieurs petits centres indépendants de recherche dans divers climats et environnements, y compris les tropiques. Ces centres ont en commun une vision très globale (holistic) de la recherche : énergies locales, ressources et qualités alimentaires, déchets, vie des communautés sont reliées et étudiées simultanément.

Le premier de ces centres est à Cap Cod. On y trouve :

- production d'énergie par éolienne et appoint solaire,
  - élevage piscicole,
  - épuration locale des eaux par culture de plantes aquatiques et d'insectes qui alimentent la pisciculture,
  - jardin potager intensif, avec expérimentation de méthodes d'amélioration des rendements sans produits chimiques (variétés résistantes, etc.),
  - interrelations entre le jardin et l'installation piscicole, les sous-produits de déchet de chacun de ces ateliers étant utilisés par l'autre.
- « L'Arche » : complexe de serres solaires et aquacultures, avec expérimentation de poissons à croissance rapide et à haute valeur nutritive. Ce complexe est destiné à mettre au point un modèle productif et économe d'énergie adapté au climat nordique.

« Jusqu'à présent, en réalisant nos modèles, nous avons mesuré l'ignorance incroyable de notre époque en matière de petits systèmes écologiquement complets et respectueux des équilibres biologiques. L'obsession du colossal, l'illusion des économies d'échelle, combinés avec la fragmentation du savoir ont de fait bloqué le développement d'alternatives modestes mais viables et sages. » (p. 277).

C'est pourquoi l'auteur préconise le développement d'une agronomie alternative, populaire et expérimentale, ne négligeant pas les découvertes scientifiques mais recherchant constamment leur intégration au service des communautés rurales. Pour lui, les forces de cette science alternative sont déjà à l'œuvre dans le monde et permettent l'espoir.

Le chapitre 16 émane également d'un cadre de New Alchemy, et démontre la rationalité et le bien-fondé d'une agriculture autonome (Towards a self sustaining agriculture). Il reprend la critique écologique de l'agriculture dite moderne (pesticides, engrais chimiques, érosion génétique, excès de simplification et de fragilité, effets prévisibles du renchérissement du pétrole et des matières premières sur ce type d'agriculture...) et propose :

- la réorientation de la recherche agronomique vers des modèles d'exploitation écologiquement équilibrés,
- la recherche de technologies économes,
- la restitution au sol des déchets organiques,
- la décentralisation de l'élevage et la suppression de l'élevage industriel,
- la restauration d'un capital génétique diversifié,
- le contrôle biologique des parasites.

La conclusion du chapitre évoque le « retour à la terre » non plus comme une utopie, mais comme

une nécessité de l'âge post-industriel. Une grande revendication des générations futures sera le droit à cultiver pour les besoins familiaux et les échanges de voisinage. Quant aux jeunes chercheurs, ils développent des fermes intensives « à la chinoise », dont un schéma théorique est proposé à titre d'illustration (p. 317). On y trouve, sur une surface restreinte :

- production de grains, engrais verts et fourrages,
- installations solaires de séchage des grains et fourrages,
- installations de compostage,
- vergers avec cultures dérobées d'engrais verts,
- aquaculture, culture d'insectes et de vers,
- éolienne pour l'électricité,
- aquaculture à chauffage solaire pour productions en eau chaude,
- insectarium pour conserver des souches d'insectes favorables aux cultures,
- parcelles expérimentales,
- élevage de volailles avec installation de traitement du lisier et de production de gaz,
- serres,
- laboratoires, maisons d'habitation.

Ce chapitre met en balance les deux voies possibles d'évolution de l'agriculture : la ligne « dure », fondée sur l'énergie atomique, la poursuite de concentrations monopolistes, l'industrialisation croissante de l'agriculture, la monoculture et l'agrobusiness... et la ligne « douce », fondée sur une agriculture post industrielle sophistiquée, écologique, la polyculture intégrée, la petite unité de production et les coopératives locales. La seconde voie, la plus désirable pour la survie sociale, suppose la solution des problèmes fonciers. « Aussi longtemps qu'il y aura la spéculation et les monopoles fonciers, l'agriculture continuera sa course vers l'industrialisme et toutes nos conceptions en matière d'agriculture auto-suffisante disparaîtront dans les abîmes des espoirs et rêves déçus. » (p. 322).

#### *Aquaculture*

L'optique proposée (chapitre 17), est une technologie aquacole largement diffusée et décentralisée en petits ateliers de préférence associés à des fermes de polyculture, selon le modèle millénaire chinois. Cette technologie améliorerait considérablement l'approvisionnement en aliments protéinés, pour un coût minimum.

L'aquaculture en est aux balbutiements. C'est une faiblesse, car on manque de modèles éprouvés, mais c'est une chance car l'agrobusiness et la chimie n'ont pas encore eu le temps de mettre la main dessus : l'avenir est ouvert.

#### *Gestion des populations d'insectes dans les agro-écosystèmes.*

Ce chapitre 18 est d'un haut niveau technique. Il propose des méthodes plus globales que « la lutte biologique » actuellement pratiquée, basée sur la mesure et la surveillance des populations d'insectes sur des parcelles témoins à différentes époques de l'année culturale, avec interventions correctives limitées et contrôle des résultats. C'est la gestion par le « monitoring ». Il faut abandonner le vieux réflexe de l'homme qui tend à supprimer les espèces « nuisibles » : toute espèce a son utilité. Cette tendance à l'élimination a pris des proportions désastreuses avec les traitements chimiques, mais la lutte biologique « dure » pourrait avoir les mêmes effets,

## Energies locales

Les deux derniers chapitres traitent des diverses techniques de production locale d'énergie : le solaire local (par opposition au solaire colossal des grands projets), et les autres multiples énergies renouvelables. De nombreux exemples et schémas sont proposés, concernant les techniques actuellement opérationnelles et les recherches (éoliennes, roues à eau, à chaleur, gaz divers, air comprimé, stockage et transport de l'énergie, de la chaleur, etc.).

L'idée sous-jacente à ces descriptions techniques est que l'agriculture et le milieu rural ne peuvent vivre que s'ils disposent d'énergie à bon marché, produite et gérée de façon décentralisée.

## IV - Les silences

Malgré sa richesse, son foisonnement d'idées, ce livre comporte des silences qui, sans atténuer la force du cri d'alarme, affaiblissent la portée des propositions.

### L'aménagement global de la petite région

Ce livre appelle à une décentralisation de l'agriculture : ouvrir la production vivrière à tous ceux qui aspirent à la pratiquer, libérer l'agriculture des trusts agro-alimentaires. Mais il ne dit rien d'une décentralisation des autres emplois, libérés des autres trusts industriels. Il appelle à une intégration locale des diverses composantes de la production agricole, mais il ne dit rien d'une intégration de l'agriculture et des autres activités locales. Les modèles de fermes « à la chinoise » ne pourraient-ils déboucher sur des modèles d'établissements humains associant agriculture et artisanat ou petite industrie rurale ?

### Implications macro-économiques

Certes, une agriculture auto-suffisante ne serait pas une agriculture autarcique, en ce sens qu'elle produirait des surplus commercialisés. Elle serait moins coûteuse et aussi productive. Mais aux dépens du secteur industriel amont et surtout du secteur aval secondaire et tertiaire.

Comment concevoir une telle révolution ? L'agriculture n'est qu'un maillon de la chaîne agro-alimentaire industrialisée et dominée par la puissance des firmes. Comment réformer ce maillon sans restructurer complètement l'ensemble ? Et comment le gouvernement des USA pourrait-il accepter une telle restructuration à l'heure où il joue l'agriculture comme une arme stratégique sur l'échiquier mondial ? La « force écologique » n'est pas un « pouvoir vert » au plan international.

### « Récupération » de la critique écologique et énergétique

Bien que les auteurs n'en parlent pas, il existe dans les forces vives du capitalisme américain une étonnante aptitude à récupérer certaines critiques et innovations et à en tirer profit. Ainsi, de nombreux céréaliers de pointe, constatant qu'ils ont atteint le seuil des rendements décroissants, adoptent des techniques organiques de fertilisation simplement parce que ça leur rapporte. Des firmes productrices de pesticides se lancent dans la production d'insectes pour la lutte intégrée en prévision de l'interdiction de certains produits nocifs. La vogue des produits naturels est exploitée commercialement à grande échelle. La pétrochimie contrôle les recherches en agro-chimie, etc. La

réaction de la société américaine aux nouveaux problèmes d'énergie et de matière première ne prend pas forcément la voie décentralisatrice et auto-gestionnaire préconisée par les radicaux. Le capitalisme innove lui aussi, et cela lui permet de survivre.

Ainsi — et les auteurs radicaux le savent bien — l'innovation contestataire, aussi belle et passionnée qu'elle soit, reste marginale.

ITOVIC (Institut Technique Ovin-Caprin)

Action Concertée : Installation des jeunes éleveurs bergers-chevriers

5 volumes, 1978, non publiés

ITOVIC - 149, rue de Bercy - 75579 Paris Cedex 12

Cette étude confiée par l'ITOVIC à trois équipes était motivée au départ, semble-t-il, par un double souci :

— mieux savoir ce que deviennent les élèves des centres de formation en élevage ovin-caprin ;

— évaluer l'avenir de l'élevage ovin-caprin dans certaines régions, notamment en zones désertifiées, par une meilleure connaissance des jeunes qui le pratiquent.

Elle se compose d'enquêtes réalisées auprès de centres de formation, d'organismes de développement agricole, de responsables professionnels et d'hommes politiques, et d'enquêtes auprès de jeunes éleveurs dans six petites régions.

Le déroulement des enquêtes, l'analyse des propos recueillis ont fait surgir des interrogations redoutables qui constituent sans doute un « choc » pour les promoteurs de l'étude :

— la bureaucratie agricole constitue-t-elle un obstacle majeur à l'installation dans des régions ou dans des conditions difficiles ?

— les jeunes éleveurs sont-ils menacés d'élimination par le « désert vert » ? La forestation privée ou encouragée par l'ONF, les particularités de l'économie foncière, conduisent-elles fatalement à remplacer l'homme par le sanglier en moyenne montagne ?

— l'organisation professionnelle agricole et les sociétés locales bloquent-elles l'innovation sous toutes ses formes, technologiques et sociales ?

En outre, un résultat peu contestable apparaît à la lecture des rapports : il existe un hiatus à peu près total entre le discours de « l'organisation » ou « institution » et celui des jeunes éleveurs.

### Volume 1

L'installation de nouveaux éleveurs : facteurs démographiques et socio-économiques.

Données statistiques relevées auprès de quelques Centres de Formation Professionnelle Agricole. 72 p. D. JACOBI (INPSA - Dijon)

L'auteur essaie d'évaluer, au moyen de données statistiques, le risque de tarissement de la population agricole si elle ne se renouvelle que par elle-même. Ce risque est important, de par les effets cumulés de la diminution des actifs agricoles et de leur vieillissement. Ces tendances sont

plus marquées dans les régions de Franche-Comté, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur, Corse, toutes régions de production ovine (à l'exception de la Franche-Comté).

« Si donc ces tendances... se poursuivaient, il faudrait incontestablement envisager de faire appel à des jeunes issus d'autres catégories socio-professionnelles, voire à des reconversions professionnelles vers le secteur agricole ».

Les événements économiques survenus depuis 1973 sont en train de modifier les données qui influent sur la décision de s'installer en agriculture.

Les responsables régionaux s'alarment de la disparition des emplois agricoles sans que d'autres activités soient possibles. Le tourisme n'est pas considéré comme une activité économique à part entière et l'industrie ne crée plus d'emplois. La crise de l'énergie pose en termes nouveaux le problème du remplacement du travail par capital + consommations intermédiaires. La vie urbaine ne constitue plus un modèle social.

L'enquête ovine de 1974 du SCEES et l'enquête complémentaire de l'ITOVIC ont montré les particularités d'évolution de ce secteur :

- le cheptel augmente légèrement ;
- les 2/3 de l'effectif sont au Sud de la Loire, la moitié dans 12 départements. Cette tendance à la spécialisation dans l'espace s'accroît ;
- le nombre d'exploitations ovines diminue ; les troupeaux augmentent ; l'élevage à viande domine, l'élevage laitier étant spécifique de quelques départements, avec des troupeaux et des surfaces importantes ;
- l'âge moyen des éleveurs est de 50 ans. 20 % d'entre eux pensent que leur successeur ne continuera pas l'élevage ovin, 80 % envisagerait d'augmenter l'effectif du cheptel.

Les jeunes éleveurs se sont installés sur des surfaces assez grandes dans l'ensemble, souvent en société, le plus souvent en fermage. Ces éléments suggèrent l'existence d'installations fictives ou provisoires en attente de succession familiale.

Après ces indications générales, l'auteur analyse la formation dispensée par les principaux centres d'enseignement ovin et l'évolution de leur clientèle. Les candidatures sont nombreuses, surtout pour le centre le plus ancien, Rambouillet. La sélection est donc de plus en plus sévère. Une ou plusieurs années de stage professionnel dans une exploitation de plus de 100 brebis est exigée. Cette règle constitue en elle-même une pré-sélection. La plupart des centres cherchent à favoriser l'admission des fils d'agriculteurs, toutefois la pression des jeunes d'origine extra-agricole est telle que les pourcentages d'admission évoluent en leur faveur. La plupart disposent d'un niveau de formation supérieur au brevet professionnel délivré par les Centres. L'auteur estime que la procédure de sélection et le contenu de la formation correspondent mal aux besoins :

- l'obligation d'acquiescer une expérience professionnelle préalable entraîne des effets pervers, du fait que cette période de stage n'est pas intégrée au cycle de formation et a plutôt le caractère d'une épreuve initiatique ;
- l'organisation des études ne tient pas assez compte du fait que la plupart des élèves sont adultes, ont refusé ou abandonné d'autres formes de scolarité, et tendent à refuser un enseignement trop scolaire.

L'impression générale qui se dégage du document est que les centres de formation, créés pour les

fils d'agriculteurs, sont un peu dépassés par les événements et déroutés par une clientèle extra-agricole motivée et nombreuse. Il n'existe aucune filière de formation spécialement destinée à ces derniers, tenant compte de leur passé et de leurs particularités (chômeurs, étudiants déçus, intellectuels engagés...). Bien au contraire, les filières de formation existantes tendent à les décourager. On part du principe qu'il est plus « normal » de maintenir à la terre des enfants d'agriculteurs que d'en attirer d'autres, même motivés et compétents.

## Volume 2

Rôle des organismes de développement et des groupements de producteurs ; critères de réussite et d'échec.

F. QUERE (INPSA - Dijon), 36 p.

Les organismes de développement et les groupements de producteurs peuvent aider les jeunes à réussir leur installation. L'auteur de l'étude s'est entretenu avec des responsables ou représentants de ces organismes dans quelques départements choisis parmi ceux où des enquêtes de terrain étaient réalisées.

Il ressort de ces entretiens :

- que les responsables ont des idées précises sur les critères « a priori » de réussite ou d'échec ;
- que ces organismes ont pour finalité de concentrer leurs aides sur certains types d'exploitation, constituant la « cible » de la politique agricole générale ;
- que les jeunes éleveurs non conformes à la « cible » ont de forte chance d'être ignorés.

L'ensemble fait apparaître un modèle technico-économique dominant porté par un système organisationnel qui élimine toute déviance et bloque toute innovation non véhiculée par le modèle.

La notion de revenu diffusée par la politique officielle du développement élimine d'office tous ces jeunes agriculteurs mais aussi la majorité des éleveurs ovins actuels dont l'objectif est plutôt la réduction des charges qu'une politique d'investissement.

Le souci de « lutter contre la désertification » apparaît dans le discours des responsables. Mais le tourisme rural devient rapidement concurrent de l'élevage, qui prend un caractère folklorique.

« En tout état de cause, il s'agit d'installer des aides familiaux, issus du département, qui devront s'intégrer aux actions techniques et économiques habituellement organisés pour les éleveurs de la région. Les jeunes éleveurs reproduisent ainsi un système identique (nature et mode de conduite) au système prédominant dans le département. »

Les groupements de producteurs, quant à eux, rassemblent des éleveurs déjà installés qui ont fait l'effort du décollage et demeurent eux-mêmes trop précoces pour se préoccuper des autres.

Les critères de réussite pré-établis sont les suivants :

- capacité à persévérer plus de cinq ans ;
- bonne technicité ;
- modération des investissements (par opposition à leur excès ou à leur insuffisance).

« De nouvelles façons de faire... ne sont admises

qu'après une période probatoire durant laquelle le jeune éleveur devra faire preuve de sa réelle technicité. »

Le travail soutenu, la stabilité personnelle liée à l'existence d'une cellule familiale (femme, enfants) sont valorisés, par opposition au style hippie, décontracté, communautaire, etc. Tout exemple de mœurs « différente » est châtié : c'est aussi vrai pour un curé qui s'installe que pour une communauté. Il y a des règles paysannes.

Ces observations synthétiques sont suivies des résultats détaillés des enquêtes départementales :

#### — Aveyron

L'objectif affirmé est d'éviter les départs d'agriculteurs et de perpétuer l'exploitation familiale.

L'étude des jeunes installés ayant touché la DJA montre qu'ils reproduisent le système agricole de la génération précédente, mais avec des investissements plus lourds.

#### — Drôme

Les organismes de développement ne vont pas au-devant des jeunes éleveurs. Certains viennent les consulter.

« ...Ils veulent faire du mouton pour le mouton. On voit la pelouse et la laine qui se promènent : ce sont des bergers à la Giono... »

Une certaine tolérance est manifestée vis-à-vis de l'innovation dans les aspirations, le genre de vie : le jeune éleveur peut apporter des idées nouvelles, mais il faut qu'il soit fin psychologue pour être accepté.

L'élevage caprin est considéré comme plus sûr que l'élevage ovin.

Les causes d'échec : installation en hors-sol, manque de compétences techniques, célibat, trop d'argent au départ.

La spéculation foncière résultant du tourisme est considérée comme inéluctable. Les résidents secondaires sont acceptés comme éléments d'animation sociale.

Deux tendances se dégagent :

— l'élevage est pratiqué par l'un des conjoints, l'autre ayant une activité non agricole. On peut alors se permettre d'innover, de prendre des risques ;

— l'association d'un jeune éleveur avec un aîné, comme transition à l'installation autonome.

#### — Hautes-Alpes

« Des hippies, il y en a peut-être de valables, mais en général ça ne vaut rien. »

Une question est posée avec netteté : « dans les secteurs très difficiles où les fils d'agriculteurs ne s'installent plus, faut-il favoriser l'installation de non-agriculteurs, au risque de les voir adopter une manière de faire et de vivre non conforme au modèle généralement admis ? ».

Les responsables interrogés préféreraient des aides « à la gestion de l'espace » qui permettraient aux jeunes agriculteurs locaux de vivre sur ces terres ingrates selon les normes admises.

L'acuité du problème foncier est souligné. Le tourisme est à la fois un espoir et une menace. Avant même d'apporter un bénéfice, il a l'inconvénient de renchérir le foncier.

La lutte contre la désertification n'implique pas de faire appel à des nouveaux venus, jugés inaptes à supporter les rigueurs du climat et du travail en montagne ; elle implique une aide accrue aux enfants du pays.

#### — Haute-Vienne

La lutte contre la désertification implique une ouverture aux jeunes des milieux non agricoles, mais originaires du département. Il s'agit de réagir à la progression alarmante du boisement.

Constatant qu'il y a peu de migrations internes au département, on préconise des incitations aux aides familiaux des zones peuplées pour s'installer dans les zones désertées.

Beaucoup d'exploitations sont reprises par des propriétaires « notables » en vue de faire un placement tout en installant un de leurs enfants.

Le groupement de producteurs aura très vite connaissance des nouveaux éleveurs qui veulent :

- rentrer dans les normes en demandant la DJA
- s'intégrer et faire preuve d'absence d'originalité
- profiter du système commercial du groupement.

Le jeune éleveur qui remplit ces conditions peut adhérer au groupement et bénéficier d'une aide efficace.

### Volume 3

Monographie micro-régionale  
Luc LEGOUT (IFACE), 48 p.

L'étude porte sur la commune de Mouthoumet dans les Corbières (Aude). L'auteur a cherché à y rencontrer de jeunes éleveurs.

La première remarque qui s'impose est qu'il a eu grand mal à les trouver. Là où on lui avait parlé de 3 jeunes, il y en avait 10, inconnus des organisations professionnelles, ignorés par les « gens du pays », véritables maquisards de l'élevage.

La deuxième observation a trait à l'importance du thème boisement-enrênement-sangliers. L'ONF et les chasseurs font alliance contre les éleveurs.

Le troisième thème est l'obstacle foncier : difficulté d'acheter, impossibilité de louer, précarité des autorisations verbales... dans les coulisses, les héritiers urbains misent sur l'or touristique et ne sont pas pressés.

L'auteur insiste sur la charge de travail et la charge affective que représente la conduite d'un troupeau.

Enfin, le pastis aidant, les villageois de souche sont plutôt sympathiques vis-à-vis des nouveaux venus. On les attend à l'œuvre, mais si leurs bêtes sont belles et bien tenues, on leur sait gré de faire revivre le pays et ses traditions d'élevage. Au départ, leurs chances de réussites sont supputées en fonction de la longueur de leurs cheveux, mais on est tolérant. D'ailleurs les fils d'agriculteurs locaux ont adopté le même style, et tout le monde se retrouve dans les fêtes contestataires du « vuolem vivre al pais ».

L'enquête fait ressortir l'extrême diversité des cas. Jeunes éleveurs du pays, de la ville proche, d'une région lointaine ; jeunes ménages « engagés », far-

felus, paumés ; célibataires par résignation ou par choix, femmes seules, pionniers, escrocs...

Mais les beaux troupeaux, soignés avec amour, sont plus fréquents que les bêtes efflanquées ; on travaille de la truelle pour retaper les vieilles maisons ; on se mêle à la vie sociale locale. La solidarité des jeunes, l'esprit régional ne sont pas des vains mots.

Dans un très joli style, vivant, souvent poétique, l'auteur dépeint cette petite société bien vivante, cernée par la forêt gauloise, laquelle reprend ses droits avec la complicité du système décisionnel et des propriétaires fonciers. Sans agressivité, l'étude fait comprendre à quel point le discours universel anti-désertification est trompeur. Mensonge ? Leurre ?

Les élus locaux sont peut-être les interlocuteurs les plus ouverts. Ils ont un tel besoin de jeunes familles, d'enfants pour l'école, qu'ils accueillent tous les arrivants à bras ouverts. Bien sûr, parfois il faut tenir compte du « qu'en dira-t-on », mais avec un peu de psychologie...

Quant aux responsables professionnels, leur choix est clair : des exploitations « valables » ou rien. Mieux vaut le désert que les brebis galeuses, les bergers faméliques ou contestataires.

C'est pourquoi les « hors statut » non seulement ne sont pas aidés, mais ne sont ni reconnus, ni connus. Ils n'existent pas. Pourtant, ils vivent...

Quelques propositions, chemin faisant : améliorer l'aide technique et sanitaire aux jeunes éleveurs dans la conduite du troupeau ; développer la formule de l'éleveur sans terre, propriétaire de son troupeau, le menant sur des terres louées, prêtées, sur les communaux, sur les parcelles incultes, pratiquant la vaine pâture. Supprimant l'obstacle foncier, renouant avec des traditions anciennes, cette formule serait d'une grande utilité.

#### Volume 4

##### Monographies régionales M. SALMONA (CAFSAR)

Ce fascicule est sans doute la pierre angulaire de l'ensemble.

Il comprend quatre parties :

- une introduction-conclusion, où sont exprimées d'emblée les idées-force de l'étude ;
- une présentation des néo-ruraux : vingt exploitations enquêtées dans cinq petites régions ;
- une analyse des langages et pratiques des administratifs envers les néo-ruraux et réciproquement.

Cette partie démystifie le discours, en particulier le thème de « l'insertion » ;

— les centres de formation et la formation vus par les stagiaires. (Cette partie constitue la réplique au volume 1, où les responsables de la formation étaient interrogés).

Cette étude met en lumière l'antagonisme entre la bureaucratie agricole et les néo-ruraux, au point que l'auteur s'interroge sur la nature même de l'organisation bureaucratique agricole et en suggère l'étude sociologique. S'agirait-il d'une organisation œuvrant pour sa propre survie et justification, sous couvert de l'intérêt collectif agricole ou de l'orthodoxie budgétaire et administrative ? (de tels phénomènes ne sont pas inhabituels dans la sociologie des grandes organisations).

L'étude se présente sous la forme d'analyses d'attitudes illustrées par les propos des personnes interrogées.

Les conclusions (provisoires ?) sont les suivantes :

- a) l'insertion est un mythe : on ne s'insère pas dans un milieu destructuré, juxtaposant des éléments hétéroclites, parcouru de conflits ;
- b) importance des sources privées d'investissement et de travail, dans les premières années (prêts de la famille, des amis...) ;
- c) des difficultés importantes sont liées au manque de « suivi » technique ;
- d) le phénomène bureaucratique fait écran aux néo-ruraux, mais aussi aux ruraux d'origine dans leurs problèmes d'installation. La bureaucratie est dérangée, contestée, bousculée par les néo-ruraux, d'où une agressivité certaine à leur égard ;
- e) la commercialisation des produits des néo-ruraux est difficile dans les circuits officiels ;
- f) le besoin d'un « vrai conseil », dialogue égalitaire, est ressenti ;
- g) importance d'une réflexion sur le rôle de la femme dans l'exploitation ;
- h) importance des difficultés de relations avec les citadins résidant à la campagne ;
- i) les éleveurs sont très critiques par rapport à la formation dispensée dans les Centres, trop théorique, scolaire et statique.

La présentation des équipes enquêtées fait ressortir la diversité des cas, mais des constantes :

— la plupart des nouveaux éleveurs ont effectué une démarche personnelle qui les a conduit à ce choix. Certains sont des « technocrates repentis », des convertis, qui veulent vivre, par une pratique agricole, leur critique de la société de consommation. Ils sont porteurs d'une réflexion approfondie sur la société. Ils valorisent l'animal, l'enfant, le « naturel », la frugalité, la responsabilité, c'est-à-dire tout ce qui s'oppose à l'aliénation de l'homme ;

— le « ralbol » : ils fuient la ville, le travail bête, la foule, l'exploitation de l'homme par l'homme ;

— le report affectif : frustrés dans leur vie affective passée, ils transfèrent leur affectivité sur le troupeau et sont de bons éleveurs ;

— le mythe de la santé : ils recherchent une alimentation saine (bouffe bio) une vie saine physiquement et mentalement. Ils pensent que la ville rend malade, que « le système » est meurtrier. Ils cherchent hors du système une sorte de survie ;

— ils refusent d'entrer dans l'engrenage des prêts et de l'endettement. Certains accumulent une épargne dans une autre activité. La DJA n'est recherchée que pour payer ses dettes ;

— les problèmes fonciers sont aigus pour tous : au niveau de la recherche d'une exploitation, du prix à payer, de la concurrence à affronter, des problèmes posés par le fermage... Ils sont très critiques par rapport à la règle de la SMI, qu'il faut obtenir, au besoin par des artifices, pour bénéficier de la DJA ;

— le problème de l'habitat est tout aussi aigu. Le gel de l'habitat, en raison de la demande touristique, accentue la désertification.

La conduite de l'exploitation et du troupeau est très diverse de même que l'attitude par rapport aux machines, à la commercialisation. En général :

— on se méfie des investissements lourds ;

- on se développe peu, très progressivement ;
- on a du mal à surmonter une erreur de démarrage, un « pépin » dans le troupeau ;
- l'attitude envers les bêtes est très positive ;
- la vente directe des fromages donne satisfaction.

Les néo-ruraux vivent leurs convictions personnelles par des engagements politiques, culturels, un effort de participation avec les luttes régionales. Ils ont du mal à équilibrer les contraintes du travail et leurs aspirations à une vie plus « libre ». Beaucoup sont surmenés. Ils se sentent pris dans l'engrenage du travail. Le problème de la femme, du couple, de la sexualité, n'est pas toujours résolu.

Le suivi technique et économique des éleveurs néo-ruraux est quasi inexistant, en dépit du discours de certains administratifs qui déclarent aider efficacement « ceux qui sont intéressants ».

Les éleveurs sont très demandeurs de conseils, mais pas sous la forme qui leur est proposée, rigide et univoque, tendant à les orienter vers le modèle dominant. Ils aspirent à une relation conseiller-conseillé égalitaire et souple, une sorte de réflexion créative.

Les néo-ruraux expriment le besoin d'une aide pour dialoguer avec l'administration : dialogue de sourds si on n'est pas « initié ».

Une demande forte existe pour de nouveaux types de commercialisation qui valorisent le produit. Enfin les interviews débouchent sur des propositions pour la formation des éleveurs, au-delà de l'insatisfaction sur la formation actuelle.

La partie la plus « dérangeante » de l'étude est celle où sont analysés les rapports des nouveaux éleveurs et des institutions. Il est impossible d'en rendre compte en quelques lignes. En simplifiant, et en appauvrissant le message, on peut le résumer ainsi : lorsque les candidats éleveurs ou néo-ruraux rencontrent l'Institution, ils découvrent un univers incompréhensible, une machine compliquée, lente, lourde, dont le fonctionnement leur paraît absurde, comme aux éleveurs traditionnels d'ailleurs.

L'institution a peur des néo-ruraux : peur qu'ils parasitent le système des aides, peur qu'ils contestent les dogmes de la politique agricole, peur qu'ils réussissent, peu de l'autre, de ce qui est différent, non conforme, peur de l'innovation. Elle tend à les mettre au défi ; elle les condamne a priori à l'échec ; elle leur refuse le droit à la différence.

Le mythe de l'insertion est l'un des piliers du discours administratif : « ces gens-là ne peuvent pas être acceptés par le milieu local ». A travers ce mythe, ils sont utilisés comme révélateur de tous les conflits locaux : rivalités, jalousies, luttes pour la terre, pour la femme, disputes de voisinage... On pré-suppose que ces conflits n'existent que par rapport aux nouveaux, que sans eux tout n'est qu'harmonie et solidarité dans l'espace rural.

Cette partie de l'étude contient de nombreuses propositions pour améliorer les conditions d'installation des éleveurs.

Il est un point — peut-être le seul — où les propos des administratifs rejoignent ceux des éleveurs : c'est le problème de la friche, pour lequel les propositions convergent (réquisition, imposition, vaine pâture).

Au-delà du mythe, le problème de « l'insertion » fait l'objet d'une analyse tout en finesse. Les jeunes ont compris que le jeu local est fait de conflits, comme ailleurs, et qu'il faut s'y tailler une place :

« ils sont aussi durs avec nous qu'ils le sont entre eux... »

« je pensais qu'il n'y avait qu'en ville qu'on était désaxé... »

Ils sont en butte aux mêmes problèmes que les ruraux de souche vis-à-vis des propriétaires, des héritiers, des notables lointains et influents... Cette communauté de problèmes crée des liens. Inversement, lorsqu'un pays se décompose ou se laisse mourir, on ne peut pas « s'insérer ». Parfois, des liens se créent, des amitiés se nouent. Les « vieux » délaissés par leurs enfants sont complices. L'entraide marche. On fait face ensemble à l'administration. Il y a aussi des influences réciproques. On finit par se ressembler...

Par contre les difficultés avec les résidents secondaires sont aiguës pour les ruraux de souche autant que pour les nouveaux (encore un ennemi commun ?...).

On conçoit qu'un tel dossier ait un caractère traumatisant qui impose quelques précautions dans sa diffusion. La vérité blesse ; mais le mensonge tue...

## Volume 5

Interviews de décideurs politiques et/ou professionnels

Françoise LUQUET, Luc LEGOUT - 122 p.

Le ton change. Nous sommes dans l'univers intelligent et au-dessus de tout soupçon de la Parole politique. Tous les anciens ministres sont d'accord : il faut enrayer la désertification et résoudre le problème foncier.

Les 200 responsables interrogés ont compris les problèmes des nouveaux éleveurs et sont prêts à encourager leur démarrage. « Continuez, vous êtes dans la bonne voie... »

Par contre, le problème le plus gênant soulevé par l'étude, celui de la bureaucratie agricole, n'est effleuré que par les représentants de la DATAR, administratifs dont la vocation est, dit-on, d'être le « poil à gratter » des autres administratifs.

Quelques hommes politiques exposent de vastes projets de réforme, dépassant largement le champ de l'étude.

Quelques responsables professionnels, éleveurs eux-mêmes, font entendre la voix du bon sens : « laissez-les vivre... »

Les rédacteurs s'interrogent sur l'utilité d'une analyse plus fine du discours ? qui pourrait accélérer ou faciliter certains processus de décision.

## Appréciation

1) Ces cinq volumes forment-ils un tout ?

Il n'y a pas d'unité de style. L'éclat des enquêtes régionales fait un peu pâlir les autres fascicules. Pourtant tout est lié.

Le premier volume nous dit que l'innovation première, indispensable pour les régions ovines, con-

siste à y accueillir de nouveaux éleveurs et à les former convenablement.

Le second descend au niveau départemental pour y découvrir une méfiance hostile des organismes professionnelles envers les nouveaux venus.

Le troisième et le quatrième regardent et écoutent les nouveaux éleveurs, aux prises avec un environnement physique, social et administratif hostile.

Le cinquième montre que leur démarche va « dans le sens de l'histoire », telle que la voient les hommes d'Etat ou les responsables qui prennent du recul.

## 2) La machine à bloquer l'innovation.

Cette étude confirme d'autres observations tendant à montrer le caractère tyrannique du modèle technico-économique dominant en agriculture.

Tout ce qui s'écarte du modèle est rejeté dans la dissidence. Le conformisme de l'appareil d'encadrement technique et financier s'est substitué à la routine des paysans d'autrefois.

## 3) En quoi les nouveaux éleveurs sont-ils novateurs ?

Si, au départ l'innovation apparaissait surtout sociale et culturelle, avec le temps elle apparaît aussi technique. Cette nouvelle population, rentrant de plein-pied dans la période de non-expansion, a pratiqué avant la sortie du rapport Poly ou des thèses actuelles de la Recherche, un élevage plus autonome et plus économe. C'est chez eux et par eux qu'est apparue la nécessité de repenser le développement et de trouver de nouvelles normes de développement, par exemple :

— élevages moins spécialisés : exemple association élevage-viticulture,

— pratique de systèmes de financement parallèles :

\* non recours au plan de développement

\* non recours au crédit agricole et éventuel recours à d'autres banques, si les conditions sont plus intéressantes.

— politique d'investissements sommaires, en matériel surtout.

— retour à des races rustiques moins fragiles en zones difficiles.

— rapport différent à l'animal, non uniquement outil de production, mais élément vivant et de là à tout le vivant en général.

— réflexion sur le rapport travail intellectuel, travail manuel, etc.

Ils innoveront en prétendant que certaines montagnes inexploitable, invivables dans les conditions modernes peuvent faire vivre des communautés humaines et en le démontrant.

## 4) En quoi sont-ils dangereux ?

La réaction de rejet des organismes professionnels est comparable à celles des syndicats ouvriers envers les travailleurs immigrés : ces gens acceptent de vivre en-dessous des normes que le groupe revendique, d'être sous-rémunérés. Ils affaiblissent le mouvement syndical, relativisent les exigences des travailleurs. Ceci apparaît très nettement lorsque certains disent « donnez-nous des aides et nous utiliserons nous-mêmes cet espace non rentable ». L'arrivée de ces bricoleurs qui dans un premier temps ne peuvent prétendre à la même rentabilité

et utilisent sans aides l'espace abandonné casse la revendication professionnelle locale.

En fait ces maquisards menacent les fondements mêmes de la politique d'intégration de l'agriculture à la société industrielle menée depuis vingt ans. Ils critiquent la société industrielle et prétendent qu'on peut changer l'agriculture pour changer la société. Ils menacent ce pour quoi les agriculteurs les plus dynamiques ont lutté depuis 20 ans : le revenu, la parité, la rémunération du travail, comme dans les autres professions. Ils font prendre conscience que le mythe industriel est un leurre pour les 3/4 des paysans actuels. Ils refusent précisément de vendre leur force de travail et d'en évaluer le prix : ils veulent vendre un produit bel et bon, récompenser leurs efforts par des satisfactions non marchandes.

## 5) Sont-ils « récupérés » ?

Il y a une certaine ambiguïté dans l'intérêt porté par les responsables parisiens à cette expérience. On a tendance souvent, à Paris, à trouver que les agriculteurs sont trop exigeants. Regardez ces jeunes venus de la ville, intelligents, courageux, ils se contentent de peu et s'estiment heureux. Peut-être le rejet de type syndical pourrait-il être atténué si les nouveaux venus se solidarisaient (1) avec les agriculteurs en place dans l'action revendicative. Certes, il subsisterait un certain « racisme » à leur égard. Les ruraux ont en effet une conscience de race plus forte que leur conscience de classe. On est occitan avant d'être riche ou pauvre, on est exploité parce qu'occitan, occitan donc exploité... La conscience de race est une constante de la vie rurale ; celui qui vient de l'autre vallée, du Nord du département, est un étranger. On le tolère s'il est puissant ou si on a besoin de lui ; dans le cas contraire on rejette la greffe. Rien de nouveau à cela. D'où le mythe de l'insertion dénoncé à juste titre par l'étude...

Mais cette dénoiation est dangereuse : à trop opposer les nouveaux aux anciens on donne des armes à ceux qui condamnent les paysanneries traditionnelles et pensent que le temps des pionniers ne peut naître que sur leurs ruines. Le risque existe que ces pionniers soient utilisés, bien malgré eux, et malgré les résistances de l'institution agraire, pour « casser » ce qui reste des sociétés locales, après les coups de boutoir de la modernisation.

(1) Il semblerait qu'avec le temps la balance penche du côté de la solidarité.

## Marginalité

Le développement est inégalitaire : l'écart se creuse entre les gagnants et les perdants. 20 ans de modernisation ont façonné une structure de classes en agriculture :

\* 300 000 exploitations sont rentables, dont 50 000 très rentables. Cet ensemble constitue une élite, une classe de notables agricoles.

\* 400 000 exploitations vivent à la limite de la viabilité ; elles ont un caractère professionnel et commercial certain ; elles sont « intégrées » et constituent le gros des troupes de l'exploitation familiale à promouvoir, la « cible » de la politique agricole.

\* en-deçà, c'est l'agriculture marginale : 400 000 à 500 000 exploitations mal définies, de retraite, de complément, de loisir, de jardinage... Cette marge est-elle en voie de disparition ou constitue-t-elle une donnée permanente de l'ensemble agricole ? Par ailleurs, les entreprises juste viables évoluent-elles vers l'aisance ou vers la marginalisation, dans le contexte difficile de ce dernier quart de siècle ?

Les études sur la démographie agricole et sur le revenu agricole conduisent au pessimisme. La pluri-activité, une certaine marginalité volontaire vécue positivement, sont-ils des éléments de réponse ? Les retours à la terre sont-ils une alternative crédible à l'abandon de certaines régions marginalisées ?

Il n'a pas paru utile d'ajouter à ce dossier une documentation sur les zones marginalisées : elle existe en effet à l'ACEAR (19, avenue du Maine 75014 Paris) qui étudie depuis plusieurs années la dévitalisation de l'espace français.

### 1. DEMOGRAPHIE AGRICOLE

#### G. JEGOUZO

\* De nouvelles conditions de renouvellement de la population paysanne.

*Economie et Politique*, n° 61, novembre 1974.

\* Vers un tarissement de la population agricole française ?

*Economie Rurale*, 105, janvier-février 1975.

#### SCEES

Projection du nombre d'exploitations agricoles pour 1975, 1980, 1985.

Ministère de l'Agriculture, 1975.

#### J.-F. ROYER

\* L'exode agricole : des départs sans relâche.

*Economie et Statistique*, n° 79, juin 1976.

\* L'exode agricole va-t-il tarir ?

*Economie et Statistique*, n° 79, juin 1976.

L'auteur s'attache à replacer le phénomène de l'exode rural dans son évolution de longue période. L'exode rural, qui représentait moins de 1 % vers 1900 et près de 4 % vers 1968 de la population active agricole va-t-il bientôt tarir ? Cela semble exclu. Il est toutefois probable qu'il se ralentira sensiblement et que le rythme observé en 1970-1975 (70 000/an) sera ramené à 40 000, voire même 20 000 d'ici à 1985.

#### E. VALETTE

\* Dossier sur la démographie agricole.

*CNASEA*, 1976.

#### PETRY, GOMBERT, GIRARD

\* Les Agriculteurs. Clé pour une comparaison sociale.

*INSEE*, avril 1977

#### J. ROCHAS

\* Aménager le territoire... avec quels hommes ? Richesses et contraintes démographiques.

*Economie Rurale*, 118, mars-avril 1977, p. 14-22.

*BIMA* 835, 11 décembre 1978.

Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU depuis 1963. L'EPEXA (enquête permanente auprès des exploitations agricoles) 1975, 1976, 1977, permet de compléter et redresser les apports de recensements généraux.

Les résultats au plan national montrent que durant les années 1970-1975 la diminution du nombre des exploitations s'est accélérée, passant de 2,7 à 3,2 % par an. Elle s'est depuis nettement ralentie : 2,7 % en 1976 et 2,4 % en 1977. La diminution de la SAU est régulière et lente : 0,2 % par an.

#### INSEE

#### M. GOMBERT

\* De moins en moins d'agriculteurs.

*Economie et Statistique*, n° 100, 1978.

Les projections démographiques montrent la diminution continue du nombre d'agriculteurs, d'où une question cruciale : comment la nouvelle génération d'agriculteurs, moins nombreuse, va-t-elle supporter la charge financière d'un héritage de plus en plus lourd en capital ?

Par ailleurs, le chômage industriel et l'insatisfaction urbaine orientent de plus en plus de jeunes vers les métiers ruraux. Fils d'agriculteurs ou de citoyens veulent s'installer en agriculture. Est-ce une tendance nouvelle ? Comment y répondre ?

### 2 - LE REVENU AGRICOLE

#### J.-L. BRANGEON, G. JEGOUZO

\* Paupérisation en agriculture.

*Economie et Statistique*, 63, mars 1975.

Mêmes auteurs :

\* Célibat paysan et pauvreté.

Rennes, INRA, 1974.

Ph. MAINIE et alii

\* Le développement pour la masse ou pour une élite ?

*Economie Rurale*, 99-100, janvier 1974.

M. PETIT

\* Evolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles.

*Economie Rurale*, 106, mars-avril 1975.

Les agriculteurs cherchent à rendre maximum non leur profit, mais leur revenu agricole, c'est-à-dire la somme du profit et des facteurs de production fournis directement par la famille de l'exploitant. On comprend alors très bien que des exploitations agricoles familiales puissent être prospères, c'est-à-dire avoir un revenu agricole relativement élevé, et donc survivre ou même se développer, tout en ayant un profit (mesuré par le RNE) négatif. (p. 47).

M. BODIGUEL

\* Des paysans face au progrès.

*Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 1975, 178 p.

Enquête sociologique CNRS sur la diffusion des innovations « dictées » par la société industrielle. La diffusion va dépendre des caractéristiques de la société locale concernée plus que de la nature de l'innovation.

GIFER

\* Des agriculteurs éleveurs face à leurs comptes. *CORDES*, 1976.

R. CARLES

\* Comptabilité agricole et mesure des disparités des revenus.

*Economie Rurale*, 114, juillet-août 1976, p. 3-8.

J.-J. BROSSIER, M. PETIT

\* Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs.

*Economie Rurale*, 122, nov.-déc. 1977, p. 31-40.

CHAMBRES D'AGRICULTURE

n° 635-636, septembre 1978, 96 p.

\* La situation de l'agriculture en 1977.

\* L'année agricole 1977 : la montée des risques.

Un document de l'UNCAC met en évidence les principaux problèmes qui se posent ou vont se poser à l'agriculture et aux coopératives.

*Union Agriculture*, n° 401, mars 1978, p. 11-16.

\* Le revenu agricole en 1977.

Extrait du rapport sur les comptes de l'agriculture pour 1977.

*BIMA* 812, 2 mai 1978, p. 19-27.

CREDIT AGRICOLE

\* L'endettement de l'agriculture française.

n° spécial d'*Economie et Finances Agricoles*, mai 1978.

M. BOURDON

\* Vers la stagnation du revenu agricole.

Chaire d'*Economie Rurale*, ENSA, Rennes.

in : *Economie Rurale*, 129, 1979.

Depuis le début des années 60, la tendance à long terme est celle d'un revenu à pouvoir d'achat stationnaire.

Ayant, après calculs, vérifié cette constante à partir des statistiques globales, l'auteur tente d'expliquer pourquoi, même en l'absence de rapports de prix défavorables, le revenu agricole ne bénéficie désormais qu'avec une extrême parcimonie des hausses en volume de la production.

P. BOISSEAU

\* Jalons sur une sociologie de l'effacement rural. Synopsis.

*Série Notes et Documents n° 13, INRA, Station d'Economie et de Sociologie Rurales. ENSA, 34060 Montpellier.*

\* L'effacement rural : jalons d'une crise.

CEAS, coll. « Arrière-pays », Montpellier, 1977, 192 p.

L'ouvrage de Pierre Boisseau résume ses observations sur les différentes étapes du processus de modernisation de l'agriculture au cours de ces douze dernières années. L'analyse des conflits du monde paysan et de la carence des entrepreneurs agricoles à diffuser les innovations l'amène à réfléchir au rôle moteur joué par la communauté locale dans le développement.

B. CARLES et N. NANQUETTE

\* Bas revenus et économies d'échelle dans l'agriculture française.

*INRA, Laboratoire d'Economie Rurale de Grignon, 78850 Thiverval, Grignon.*

L'existence de bas revenus dans l'agriculture reste un phénomène chronique. Certaines explications, qui ont des qualités de généralité et de cohérence séduisantes, sont aujourd'hui largement connues. Mais ces explications reposent sur une analyse extérieure à l'exploitation agricole et à son fonctionnement. Une étude menée par deux économistes de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) tente de mesurer l'importance des bas revenus et d'apprécier les économies d'échelle (1) de l'agriculture française.

La définitions de l'agriculture pauvre rencontre deux séries d'obstacles. En premier lieu, l'activité agricole n'est pas la seule source de revenu des ménages d'agriculteurs. La médiocre connaissance que l'on a des revenus des ménages en général oblige, cependant, hormis quelques observations touchant l'ensemble de la catégorie socio-professionnelle des exploitants agricoles, à limiter l'investigation aux agriculteurs pour lesquels l'activité agricole est de loin la première source de revenu.

En second lieu, l'évaluation du revenu disponible n'est possible qu'en fonction des statistiques

(1) Economies d'échelle : Il y a économie d'échelle si pour un montant déterminé de produit d'exploitation, le coût de revient diminue quand l'échelle de la production augmente.

existantes ; il est également difficile de distinguer les flux monétaires liés au fonctionnement de l'exploitation de ceux dus aux opérations privées du ménage.

Parmi les exploitations professionnelles (2), une proportion vraisemblablement comprise entre le quart et le tiers est constituée par des exploitations à bas revenus. Inégalement dispersées dans les différents systèmes de production, ces exploitations appartiennent en majorité à des catégories où l'élevage bovin est la principale activité. Cependant, plus d'une exploitation viticole sur trois et une exploitation fruitière sur deux sont concernées. La dimension des exploitations est certes associée au niveau de revenu obtenu, mais l'analyse montre que cette liaison présente des aspects complexes. Il existe des économies d'échelle dans la production agricole, mais elles ont une ampleur très variable selon les systèmes de production : presque permanentes dans les cultures céréalières ou dans les cultures industrielles, elles disparaissent rapidement dans l'élevage bovin lorsque la dimension des exploitations s'accroît. Dans ce cas, l'intérêt des économies d'échelle peut être annulé par la variabilité dans le temps des conditions de rentabilité des productions.

Ainsi, la résistance à la disparition d'une part, et les obstacles au développement d'autre part, jouent un rôle complémentaire dans la persistance — ou tout au moins la lenteur de la régression — du nombre des petites exploitations agricoles à bas revenus.

(2) Exploitations professionnelles : exploitations occupant au moins un travailleur à temps complet.  
(Presse-Informations INRA n° 34, juillet 1978.)

L. GUYAU et J.-P. MARINE

\* Pour une agriculture solidaire.

Rapport présenté au XVI Congrès du CNJA, 6 et 7 septembre 1978, Souillac.

L'agriculture a connu une forte croissance dont les agriculteurs n'ont pas retiré tous les fruits. D'importantes inégalités subsistent au sein de l'agriculture : ce n'est pas un secteur homogène, du fait de situations fort diverses. De fortes disparités de revenus existent. Selon le Réseau d'Information Comptable Agricole, « on peut parler de pauvreté pour un quart des exploitations et d'une certaine richesse pour un huitième... 30 % des exploitations françaises auraient dégagé, pour 1976, un revenu inférieur au SMIG » (p. 14).

Une minorité d'agriculteurs s'enrichit alors que globalement le revenu agricole stagne : c'est donc qu'une majorité d'agriculteurs s'appauvrit en termes relatifs. La disparité des revenus est plus grande en agriculture que pour la moyenne nationale. Difficile à apprécier, le revenu agricole est difficile à fiscaliser. Le quart seulement des exploitants est imposé sur le revenu. De fait, les 2/3 des exploitations ont des revenus très faibles... Le revenu agricole est fragile : attaqué par les aléas du climat et de la conjoncture, il est grignoté par l'endettement. Il n'est souvent maintenu à un niveau sub-insurrectionnel qu'au prix de transferts sociaux.

### 3 - LA PLURI-ACTIVITE

A. BRUN et al.

\* Les agriculteurs à temps partiel en France.  
INRA, mai 1974.

Mêmes auteurs, même titre :

in : *Bulletin d'Information du département d'économie et sociologie rurales, Paris, INRA, n° 2, avril 1976, p. 19-36.*

COMITE REGIONAL POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPANSION ECONOMIQUE DE LA REGION RHONES-ALPES.

\* Recherche sur la double activité d'origine rurale.  
CORDES, décembre 1974.

SCEES, Ministère de l'Agriculture.

\* Le temps partiel en agriculture, mars 1975.

\* La double activité des agriculteurs de Savoie.  
*Chambre d'Agriculture de Savoie, 73000 Chambéry.*  
Mars et mai 1975.

Cette étude réalisée par François DURANTON, comprend trois parties : d'abord une approche statistique sur l'évolution et la nature de la double activité des agriculteurs de Savoie (suivant âge et activité extérieure principale ou secondaire). La deuxième partie analyse les aspects juridiques, sociaux, économiques et fiscaux de la double activité et propose une adaptation de la réglementation. La troisième partie présente enfin des exemples concrets de régimes sociaux et fiscaux, d'aides économiques et sociales, de bourses scolaires. Il ressort de ce dossier que la double activité des agriculteurs de Savoie est un phénomène ancien qui se développe en prenant de nouvelles formes plus ou moins composées par l'évolution économique générale du département. Des migrations lointaines, des ramoneurs et chauffeurs, on est passé aux migrations quotidiennes pour les usines des vallées profitant de l'énergie naturellement disponible. Aujourd'hui, le phénomène touristique offre encore d'autres débouchés dans les villages de montagne.

C. BENEVILLE

\* L'agriculture à temps partiel.

in : *Bulletin de l'ACEAR, fascicule 8-55, septembre 1975.*

(Il s'agit d'extraits d'un travail plus important de l'auteur). Cette étude fait le point de la question à partir de la documentation pré-existante. Les conclusions en sont les suivantes :

L'agriculture à temps partiel (ATP) n'est pas un phénomène négligeable dans l'économie française. Elle a tendance à se développer, en particulier au niveau des ménages. La taille des exploitations concernées augmente. Les activités extérieures à l'exploitation se diversifient.

« L'ATP n'est pas un phénomène de transition mais est alimentée par deux flux d'origine différente :

— l'un venant du secteur agricole, découlant du progrès technique et des problèmes de financement,

— l'autre ayant sa source dans les secteurs non agricoles. »

Pour l'auteur, la permanence de ces deux flux est prévisible, et engendre la pérennité du phénomène, au-delà des exploitations concernées.

DDA LOZERE

Coopérative des artisans et paysans de Lozère.  
\* La pluri-activité, étude à partir de cas lozériens.  
Juin 1975, 75 p.

Ce dossier fort intéressant résulte de l'expérience d'une coopérative de 160 agriculteurs, artisans ruraux, retraités, etc., créée en 1959. Elle permet aux coopérateurs d'avoir un revenu d'appoint.

Ses buts :

- atteindre les plus marginaux afin de stopper l'exode,
- commercialiser en groupe afin d'obtenir une production valable.

Il s'agit de travailler les matériaux du pays : bois, paille, laine, fer, terre, cire, à partir des savoirs ancestraux et de la demande moderne.

La commercialisation se fait à Mende et à Paris. « A l'heure actuelle, la coopérative a plus un problème de production que de vente. Et s'il existe des raisons techniques à ce problème, ce sont essentiellement des raisons réglementaires qui freinent l'augmentation de la production. »

Le dossier présente les blocages, essentiellement d'origine fiscale, les illustre par des cas précis, énonce des propositions. Un dossier technique juridique et fiscal en constitue la dernière partie.

Mme G. GORECKI-LEROY

\* La double activité des chefs d'exploitation.

*Cahiers de Statistiques Agricoles*, n° 31, nov.-déc. 1976, p. 27-44.

Cette étude concerne les chefs d'exploitations ayant une activité extérieure à l'exploitation. Les chiffres cités proviennent des enquêtes réalisées par le SCEES en 1963, en 1967, et plus particulièrement en 1970 par le Recensement Général de l'Agriculture.

Le phénomène de double-activité prend de l'importance depuis quelques années, alors que l'exode rural et la disparition des exploitations s'accroissent. De ces observations, on peut dégager quelques idées directrices :

- double-activité des agriculteurs « pauvres » obligés d'aller chercher un emploi hors de l'exploitation pour subsister ;
- double-activité « intégrée » des artisans-commerçants, très fréquente parmi les vigneronns du Sud ;
- double-activité des « nantis », dont les motivations semblent plus complexes : agriculture de « loisir », intégration verticale, choix du mode de vie rural, conservation du patrimoine foncier.

Dans ce développement de la double-activité, faut-il voir un simple phénomène de transition avec l'abandon de l'exploitation ou l'émergence d'un nouveau type d'agriculteurs ouverts sur l'extérieur et sachant trouver équilibre et richesse dans la pluri-activité ? La réponse varie probablement en fonction des régions et des types de doubles actifs.

De la connaissance du phénomène dépendra la qualité des politiques suivies.

*Conseil Economique et Social*

\* La double activité en milieu rural.

Etude présentée par la Section de l'Agriculture et de l'Alimentation sur le rapport de M. André de Bretteville, le 14 décembre 1976.

Cette publication tente de faire le point des connaissances actuelles sur la double activité en milieu rural, réalité fort complexe et en extension tant

en France qu'à l'étranger. Dans une première partie, elle la définit et la caractérise au niveau national et international. Des éléments statistiques, économiques, sociaux et techniques, permettent de déterminer les conditions favorables ou défavorables à son apparition et à son développement en fonction des structures familiales, de la pression démographique, du système de production et de l'environnement, de l'exploitation. Mais la difficulté d'une synthèse et l'impossibilité d'un jugement de portée générale invitent à prendre conscience de l'importance du fait local. Quelles sont les régions à agriculture spéciale ou difficile qui en constitue le support principal ? C'est ce qui est traité dans la seconde partie pour la France. Cette approche géographique est illustrée par la présentation de quelques monographies qui offrent la possibilité de saisir les divers aspects de la vie, les réussites et les problèmes de l'agriculteur à temps partiel. La troisième partie analyse en profondeur le phénomène pour dégager son rôle dans l'économie rurale au double point de vue du développement de l'agriculture, particulièrement en zones de montagne, et de l'aménagement du territoire.

*Chambres d'Agriculture*, n° 601-602, avril 1977.

\* La double activité en agriculture : un phénomène encore mal connu mais qui prend de l'ampleur.

Ce bref article fait état d'informations parues au BIMA du 26 février 77 et dans les Cahiers de Statistique Agricole de nov.-déc. 1976.

Les chefs d'exploitation double-actifs représentaient en 1963 17,9 % des chefs d'exploitation, et en 1970, 22,6 %. Ils occupent 13,9 % de la SAU.

*BIMA* 762, 26 février 1977.

\* La double activité en milieu rural français.

*BIMA* 760, 12 février 1977.

\* L'agriculture à temps partiel à travers le monde.

*INSEE*, Coll. E 46-47, avril 1977.

\* Les agriculteurs (tome 1). Données sur la double activité en 1970.

J.-J. FAUCHER

\* Des expériences touristiques dans le Cézallier. (L'auteur est secrétaire général de l'Association pour le développement du ski nordique dans le Cézallier).

« Entreprendre des actions touristiques dans une région écartée, sans être une autorité publique, relève de la gageure. Pourtant, des expériences touristiques ponctuelles, de petite envergure, sont nées, dans le Cézallier, d'initiatives d'associations. » Pour faire découvrir aux paysans l'intérêt du ski nordique, on l'a appris à leurs enfants.

*CTGREF Grenoble, INERM.*

\* Cas d'adaptation collective des montagnards à de nouvelles activités économiques.

## 1. Rapport, 2. Fichier, 1977.

Il s'agit bien d'innovations locales, puisqu'elles émanent de groupes paysans ou d'élus locaux, et que l'Administration a tardé à les reconnaître et à les aider. Elles concernent le plus souvent des activités touristiques ou artisanales associées à l'activité agricole.

Dans certains cas, la formation aux métiers du tourisme, conçus comme métiers d'appoint, a débouché sur des mutations professionnelles.

Les monts du Forez, le Queyras et l'Aveyron totalisent un grand nombre de cas recensés. Ces initiatives ont pu voir le jour, réussir et faire école, sans doute, grâce à la conjonction d'une animation et d'un milieu agricole prêt à innover : dans le Forez, un groupe de citoyens restaure le château de Goutelas et se trouve à l'origine de toutes les actions ; dans le Queyras, Philippe Lamour obtient des financements ; dans l'Aveyron, le Conseil Général et les organisations professionnelles soutiennent les initiatives.

### A. BRUN

\* L'agriculture à temps partiel en région défavorisée : deux exemples.

Rapport pour le colloque organisé à Wye par le Centre for European.

*Agricultural Studies*, 11-14 juillet 1977.  
INRA, Orléans.

A la suite des études générales sur la pluri-activité menées avec C. Laurent et Ph. Lacombe, l'auteur a cherché à situer différentes formes d'agriculture à temps partiel dans leur contexte local. Les exemples sont ceux du Causse Méjean et des Vosges du Sud.

L'histoire du Causse Méjean montre qu'il a toujours connu la pluri-activité, sous des formes diverses. Aujourd'hui, son équilibre se cherche dans une oscillation entre désertification et nouvelles formes de pluri-activité.

Dans les Vosges du Sud, l'agriculture à temps partiel est une tradition généralisée. Mais depuis 20 ans plus de la moitié des exploitations ont disparu ; on assiste à l'antagonisme entre une minorité d'exploitations modernisées, à plein temps, et une majorité d'exploitations à temps partiel traditionnelles ; cet antagonisme prend parfois des allures de lutte de classes. Les ATP (agriculteurs à temps partiel) représentent une force de résistance aux politiques officielles.

« L'explication qui consiste à voir la spéculation foncière comme raison essentielle de cette résistance des ATP vient certes à l'esprit mais est trop simple. Une analyse monographique... a révélé que leurs situations sont vécues en valorisant hautement des satisfactions d'ordre éthique... Mais cette valorisation de l'ATP par la qualité ne va-t-elle pas dans le sens des intérêts des industriels, qui ont toujours favorisé le maintien de la main-d'œuvre à la terre ?

En conclusion, l'auteur insiste sur l'importance de la réglementation foncière et des droits de propriété pour le sujet traité. L'ATP apparaît lorsqu'une rigidité des structures agricoles (absence de projets agricoles des propriétaires) va de pair avec l'absence d'une recherche technique de nature à valoriser ces espaces. « Rendre la terre mobile ou créer des activités nouvelles sont, dans une

certaine mesure, des politiques alternatives ». L'adaptation des exploitations agricoles, ATP ou non, exige des politiques décentralisées, faute de quoi le groupe des ATP campe sur ses positions et s'oppose aux innovations venues d'en haut.

Quel que soit l'avenir quantitatif des ATP, les réserves de créativité qu'ils représentent doivent être soulignées.

### GENECA

Colloque d'Annecy, 28 septembre 1977

\* La double-activité en montagne.

Actes du colloque.

### Chambre des Métiers de Haute-Saône

\* Pour développer la double-activité dans la région vosgienne.

Choix d'un programme et préparation de sa mise en œuvre pour des agriculteurs-artisans.

Mai 1977. Cabinet Initiatives.

### APCA

*Etudes et Informations techniques n° 1, janvier 1978.*

\* La double-activité dans les Alpes du Nord.

### D. LABEY

\* La double-activité dans les zones dites défavorisées.

In : *Bulletin de l'AAGREF*, mars 1978.

Le seul modèle proposé par les directives officielles, communautaires ou nationales, à l'agriculture des régions défavorisées, est celui de l'exploitation « moderne » de plaine à laquelle on veut les aider à s'identifier. Mais si la géographie et le marché « défavorisent » certaines régions, cette identification est impossible.

Il faudrait adapter des réglementations différentes aux deux grandes catégories d'espace : zone A produisant selon les modèles reconnus, zone B, plus difficiles, pour lesquelles il faut imaginer d'autres modèles.

Les zones B, réserve de sécurité du système agricole, pourraient être revitalisées par la double-activité.

L'auteur analyse la pratique des USA et de la RFA en cette matière. Il s'élève contre le discrédit dont souffre la double-activité en France, du fait d'une idéologie simpliste.

La double-activité, mis à part certaines situations « de façade » destinées à tourner les règlements, donne sa chance à une renaissance de la diversité des petites régions et à l'évolution sociologique actuelle.

### VALETTE

\* La double activité : agriculteurs et métiers d'appoint.

CNASEA, juin 1978, 140 p.

VALETTE

\* L'agriculture à temps partiel vue par les ADASEA. CNASEA, bulletin n° 5, octobre 1977.

H. de FARCY

de l'Académie d'Agriculture.

\* La double activité en agriculture, les possibilités et les exigences de formation au métier d'appoint. in : CNASEA, bulletin n° 6.

H. de FARCY

\* Nouvelles données du travail agricole à temps partiel.

Académie d'Agriculture, 2 juin 1976.

H. de FARCY

Un million d'agriculteurs à temps partiel.

Le Centurion, « Faire notre histoire », 1979.

CTGREF - INERM.

\* La pluri-activité des agriculteurs de montagne. Etude régionale, résultats et recherche des facteurs explicatifs.

Septembre 1978, 106 p.

\* La pluri-activité en montagne.

Synthèse d'études.

Novembre 1978, 85 p.

Des appréciations nuancées sont portées sur la pluri-activité, qui n'a pas le même sens selon les massifs, la situation de l'agriculture, la proximité des zones urbaines, l'importance du tourisme, etc. L'existence d'une pluriactivité forte est en relation avec la faiblesse des structures d'exploitation et l'existence d'une offre d'emplois extérieurs. Dans les zones très dévitalisées, la pluri-activité contribue à maintenir une population permanente. En conclusion les auteurs préconisent de ne pas chercher à enfermer la pluri-activité dans un statut mais de l'appréhender zone par zone avec souplesse.

La modernisation des techniques, l'exiguïté de l'exploitation, les temps morts hivernaux, permettent à de nombreux agriculteurs d'exercer une activité complémentaire. Inversement, la diminution du temps de travail urbain, le chômage partiel, la retraite précoce, laissent à des citadins la possibilité d'exercer à certaines périodes de leur vie une activité agricole de complément. Le RP de Farcy estime à un million le nombre de ces agriculteurs à temps partiels, bénéficiant d'un revenu extra-agricole. Par ailleurs, il est de plus en plus fréquent que le conjoint d'un exploitant exerce une autre profession, ce qui diversifie le revenu du ménage.

La pluri-activité rurale a toujours existé, surtout en montagne, et ce n'est que par une curieuse illusion d'optique qu'on a cru pouvoir la gommer de l'avenir agricole. Mais il serait dangereux d'en prendre prétexte pour minimiser le problème du revenu de l'agriculture : c'est ce que craignent les syndicats agricoles, et c'est ce qui explique leur attitude critique vis-à-vis de la pluri-activité. Ils tendent à « professionnaliser » l'agriculture, avec tous les

risques que cela implique, au nom d'une éthique tout à fait respectable et nécessaire. Une nouvelle éthique de la fonction agricole peut-elle dépasser, dans la renier, la conception « professionnelle » ? Signe avant-coureur : les activités d'ordre touristiques ou artisanales à la ferme bénéficient d'un préjugé favorable très général.

#### 4 - LES « MARGINAUX »

D. CANIOU

\* Marginalisme et retour à la terre.

Utopie, avril 1975.

« J'appelle marginal un être qui, refusant la logique du système tente de bâtir un contexte de vie radicalement différent à la fois de ce que propose (ou impose) l'idéologie de ce système et les autres idéologies spécifiquement politiques, dans le sens où il se veut global : autres types de relations humaines, de production, de circuits économiques, de prise de position, d'action politique... »

« La très grande majorité de ceux qui veulent mettre en actes leur remise en cause radicale du système va ou pense s'installer en zone rurale. »

R.-P. DROIT, A. GALLIEN

\* La chasse au bonheur : les nouvelles communautés en France.

Calmann-Lévy, 1972.

Portraits de communautés en France. Les aspects psycho-sociaux sont plus développés que les aspects économiques. C'est le « ras-le-bol » transformé en mode de vie ; à la campagne on fait de l'agriculture biologique et on en vit, sans pour autant fuir ses problèmes et ses fantasmes.

Le chapitre final retrace les origines et le développement du phénomène communautaire aux USA et en Europe, et montre ses liens avec l'angoisse de la pollution et le refus de l'oppression sociale.

#### LES NOUVEAUX PAYSANS

Revue POUR, n° 57, nov.-déc. 1977.

100 p., bibl.

Ce cahier s'interroge sur le « retour à la terre » : quelle est sa signification dans notre société ? Il examine ensuite le cas des nouveaux arrivants, de leurs problèmes d'intégration, de leurs besoins. Il propose une organisation « légère » de leur accueil et de leur formation.

Dans certaines régions, ce phénomène n'est plus un « signe des temps » marginal mais un fait social qui dérange. Parmi ces jeunes, certains vivent une utopie, d'autres une innovation, d'autres une révolte. La signification de leur présence pour le milieu d'accueil est très différente.

Dans une interview d'Edgar Morin est posé le problème du rapport entre déviance et innovation : « ...je ne dis pas que toute déviance est un moteur de transformation, je dis que les transformations ne peuvent être que déviance... Il ne suffit pas d'être déviant pour être transformateur... les sauts décisifs, c'est-à-dire les transformations des systèmes, des structures, se font à partir de déviances... Copernic et Galilée étaient des déviants dans le monde des savants de l'époque ».

Gérard Mauger, chargé de recherches au CNRS, montre comment le gauchisme et l'après Mai 68 conduisent au retour à la terre. La contre-société n'est ni bourgeoise ni prolétaire et ne peut se légitimer que par la transcendance de la Nature ou de la Vie. Cette rupture avec le système se traduit en pratiques économiques et sociales : petite production agricole ou artisanale, auto-consommation, professions libérales marginales, salariat occasionnel, pratiques illégales, pratiques communautaires. La société, bourgeoise ou prolétaire, étant à normes urbaines, la contre-société se localise hors des villes.

Bertrand Hervieux, après avoir montré dans l'histoire la permanence d'un lien entre idéologie conservatrice et ruralisme, s'interroge lui aussi sur cette récupération par le gauchisme du retour à la terre. Il montre la double face du ruralisme d'après Mai 68, car il y a aussi un discours officiel du « redéploiement » à côté des pratiques contestataires.

Emmanuel Leroy-Ladurie parle des réactions des communautés villageoises face à l'arrivée d'étrangers. Il montre que de telles arrivées on eu lieu tout au long de l'histoire, et que l'accueil a toujours différé selon les périodes (dépopulation ou surpopulation locale) et selon l'origine des nouveaux arrivants (existence ou non d'un lien culturel, linguistique, homogénéité du mode de vie...). Ceux qui adoptent le mode de vie local et se marient sur place s'intègrent vite. Les installations de jeunes citadins à la campagne ont été fréquentes à diverses époques, mais elles émanaient des milieux conservateurs. Ils pratiquaient une agriculture de pointe, et étaient soit acceptés soit rejetés en tant que notables. Les arrivants d'aujourd'hui font peur. Les paysans ont tendance à accepter les arrivants qui leur ressemblent ou qui peuvent constituer pour eux des modèles. Ce n'est pas le cas des nouveaux arrivants, sauf lorsqu'ils sont du type « petit-bourgeois ». Ces derniers ont une aptitude à se fixer, « s'installer », qui peut avoir une influence sur le peuplement et la vie locale.

Guenael Jegouzo apporte des chiffres sur les retours à l'agriculture, à partir de quelques sources statistiques disponibles. Il en ressort que le phénomène est encore marginal. L'augmentation récente ne doit pas masquer le fait que le bilan des retours s'est constamment aggravé dans le temps jusqu'à nos jours (1900-1970). Les retours féminins restent rares.

Alain Flageul rend compte d'une étude de 1969 sur un total de 40 agriculteurs d'origine urbaine dans le Chatillonnais. Il s'agissait de retours « classiques », motivés ou facilités par des circonstances familiales. Ce type de retour a toujours existé.

Des chercheurs ou correspondants de l'ITOVIC (Institut Technique Ovin-Caprin) parlent de leurs travaux en cours : un dossier sur les jeunes éleveurs ovins et caprins, constitué à la demande du Ministère de l'Agriculture. Ces jeunes peuvent faire renaître une économie abandonnée qui avait pourtant son utilité dans la gestion de l'espace. Il faut leur faciliter l'installation et l'accès aux terres incultes. Ils sont peu exigeants et ouverts à l'innovation. Parmi eux, il y a encore la norme et la marge : ceux qui se lancent dans l'aventure mais acceptent une formation technique et des moyens financiers, ceux qui refusent toute compromission avec le système. Les institutions en place s'intéressent modérément aux premiers, pas du tout aux seconds.

En conclusion, Paul Harvois rapproche le procès fait aux résidents secondaires de celui fait aux nouveaux paysans, et reproche aux agriculteurs de

vouloir s'enfermer dans un « statut professionnel » qui n'est qu'un ghetto. Il pense que la ruralité doit pouvoir s'ouvrir davantage aux nouvelles demandes sociales.

#### Autrement

n° 14, juin 1978.

\* Avec nos sabots...

Approche critique du néo-ruralisme. Les idéologies de la nature resurgissent à certaines époques de crise tout au long de l'histoire moderne. En fait, l'espace rural et la paysannerie sont des enjeux économiques et politiques. Derrière la forêt, l'État, et derrière l'État, l'argent.

En conclusion, une table ronde essaie de situer le rôle de la paysannerie et du mouvement écologique dans la lutte contre le capitalisme. La campagne est-elle porteuse d'un souffle révolutionnaire que le prolétariat urbain a perdu ? La discussion est empêtrée dans un jargon très « intellectuel de gauche », les participants n'osant pas se démarquer du socialisme et restant très réservés sur rapport au mouvement écologique ; si la philosophie économique et sociale de l'écologie est ambiguë, le moins qu'on puisse dire de la pensée du « socialisme avancé » sur ces problèmes est qu'elle n'est pas claire. On en reste à une critique lucide, on démasque le diable capitaliste caché dans le bois, mais on ne prend pas le risque de proposer.

#### N. EIZNER

\* Le rétro : un certain goût de la lenteur.

in : *Autrement*, n° 14, juin 1978.

n° spécial : « Avec nos sabots... ».

Le resurgissement du thème de la nature marque, tout au long de l'histoire, l'apparition de ruptures dans l'équilibre économique et social.

Dans le thème économique contemporain, on peut distinguer deux courants : l'écologie de la simple survie, proposant des utopies sociales conservatrices en vue de sauver l'humanité de l'auto-destruction, et l'écologie libertaire, expérimentant des pratiques sociales en rupture totale avec l'ordre établi. L'auteur oppose ces deux conceptions : passivisme et créativité, régression et protestation, etc. Elle leur trouve un point commun dans une certaine réhabilitation des valeurs féminines, « comme si on prenait enfin conscience que liberté, autonomie et valeurs viriles n'étaient pas compatibles ».

Mais elle passe sous silence un point commun fondamental : la contestation du mythe du progrès par la croissance industrielle indéfinie, et la destruction du système de valeurs lié à ce mythe.

#### D. LEGER, B. HERVIEU

\* Les immigrés de l'utopie.

*Autrement*, n° 14, juin 1978, n° spécial : « Avec nos sabots... ».

Cet article développe quelques unes des idées d'un ouvrage à paraître, à partir d'enquêtes auprès de communautés et autres « retours à la terre » de l'après 68 : que sont-ils devenus ?

Le double visage du retour : appel du désert et utopie villageoise. Retour aux sources et contestation du modèle dominant.

L'auteur suit pas-à-pas le cheminement de ces pionniers. Les uns prennent racine, les autres pas. Les premiers se « normalisent » doucement, font appel aux subventions, s'adaptent au pays ; mais ils restent profondément différents des ruraux de souche, et leur culture urbaine leur permet de reprendre en *Innovant* des pratiques abandonnées. Les nouvelles vagues d'arrivants ne sont pas imprégnés d'idéologie contestataire type 68, mais d'un écologisme simple qui leur fait désirer une vie « naturelle », avec peu de besoins, pour leur santé et celle de leurs enfants.

Dupes ou prophètes ? Sont-ils les innovateurs du capitalisme ou ses fossoyeurs ? A défaut de « changer la vie », ils ont changé de vie, et la question qu'ils posent est encore sans réponse.

Dans un autre article du même cahier (le village mort-vivant), B. Hervieu s'interroge sur l'utopie villageoise, largement récupérée commercialement et politiquement. Après avoir démontré que la société villageoise n'existe plus, il observe que l'utopie du village est bien une protestation anticapitaliste. « Mais dans la mesure où cette utopie intègre de manière non critique le fantasme du village enchanté, sa portée proprement politique s'en trouve désamorcée et elle demeure, partiellement au moins, fonctionnelle par rapport aux besoins actuels du système social. »

B. HERVIEU D. LEGER

#### **Le retour à la nature**

Le Seuil, 1979.

R. VUARIN

\* Rapport de recherche exploratoire sur : Formes socio-économiques et déterminants idéologiques du phénomène « retour à la terre ».

Equipe de sociologie rurale, Université d'Aix-en-Provence.

CORDES, Paris, septembre 1978, 107 p., bibl.

Il s'agit de la première phase d'une recherche pluri-annuelle en cours. Ce rapport se compose de trois parties distinctes :

1. Une approche qualitative et quantitative du phénomène de retour à la terre, à travers l'analyse de quelques études récentes et par une analyse statistique des entrées d'actifs dans le secteur agricole. Cette approche statistique est particulièrement intéressante et permet de classer l'hétérogénéité des origines sociales en trois formes principales : fils d'agriculteurs revenant à la terre après un détour professionnel (forme statistiquement majoritaire) ; nouveaux agriculteurs provenant des couches moyennes supérieures, installés par l'acquisition d'un patrimoine ou d'une reprise, avec reconversion professionnelle ; nouveaux agriculteurs provenant des couches moyennes « subalternes » ou parfois supérieures, s'installant avec peu de moyens ; cette troisième forme, apparue vers 1970, correspond au mouvement contestataire cherchant l'expérimentation économique et sociale.

2. Un recensement d'installations dans la région Provence suivie de la transcription de trois entretiens enregistrés. L'analyse des entretiens fait apparaître une problématique.

3. Une problématique générale de la recherche, avec énoncé d'hypothèses de travail. L'une des hypothèses concerne la convergence idéologique

des différentes formes de retour à la terre, malgré la diversité des milieux de départ. Cette convergence s'énonce en termes de « volonté hégémonique de certaines fractions des couches moyennes, au travers d'une expression particulière de leur conception d'ensemble des rapports de la société à la nature ». En clair, jeunes bourgeois urbains petits ou grands, ou fils d'agriculteurs urbanisés, frustrés dans leur désir de valorisation par le système de vie et de travail que leur milieu leur propose, cherchent à démontrer qu'un autre système est possible et à donner à leur démarche une valeur philosophique généralisable. En effectuant leur révolution personnelle, ils veulent s'identifier à l'ensemble des classes frustrées et annoncer une transformation radicale de la société.

On relève dans les propos de l'un des interviewés, fils d'agriculteur installé en maraîchage biologique après 5 ans de travail dans une banque parisienne, des formulations très intéressantes par rapport à l'innovation marginale :

— « et puis le type là P., c'est un ingénieur électronique, un truc comme ça, grosse tête, qui a tout largué, tout abandonné, la ville, tout ça, et qui est retourné aux sources, quoi... et j'ai discuté avec lui, alors c'est quelqu'un de motivé, alors là il m'a converti, j'ai compris que, pas de problème, s'il y a une voie c'est celle-là et puis en fin de compte c'est ça, c'est que la biologie ça répondait à toutes nos questions, toutes nos aspirations, enfin j'avais le chemin tracé, j'avais plus qu'à le faire. » (p. 71).

— « hé oui, hé oui, mais comment tu expliques alors que tous ces ingénieurs que l'on paye très cher te disent l'inverse, comment tu expliques ? C'est pas possible, tout le monde serait fou ! Voyez c'est ça le problème, on est un petit noyau, là, on remet tout en question, en fin de compte adhérer à nos opinions c'est reconnaître que tout le reste est parfaitement dingue ! Alors ça c'est beaucoup demander. » (p. 82).

J. TAILLEMAGNE

#### **La vie aux champs**

Stock, 1974.

Cl. HUTZINGER

#### **Bambois, la vie verte**

Stock 2 (Vivre), 1976.

Récit autobiographique d'une installation en montagne vosgienne. Le jeune ménage est alsacien, ce qui facilite l'obtention de prêts et l'aide de la SAFER. Avec une formation d'élevage ovin (Rambouillet) ils commencent par une production d'agneaux de boucherie. Problèmes financiers, tâtonnement, déception, mais apprentissage et découverte de *la laine*.

Deuxième temps : remplacement du troupeau par des brebis à laine. Filage et tissage, vente artisanale.

L'activité artisanale, hautement rentable du fait de sa qualité et de la mode, valorise le troupeau. C'est le succès.

Troisième temps : la ferme devient le pôle d'attraction de nombreux jeunes, un modèle, le noyau d'une petite communauté née d'affinités et d'idées de productions complémentaires.

M. BESSON, B. VIDAL

**Journal d'une communauté.**  
Stock (Vivre), 1976.

G. MAUGER, C. FOSSE

**La vie buissonnière. Marginalité petite bourgeoise et marginalité populaire.**  
Maspero, 1977.

H. COLIN, M. PARADELLE

**Les Jeunes et le mouvement communautaire.**  
P.U.F., 1974.

SEYMOUR

**Revivre à la campagne** (traduit de l'anglais).  
Alternatives, 36, rue Bourdonnais, Paris.

Y. NEGRE

**Et si j'allais vivre à la campagne ?**  
André Leson, Paris, 1977.

A. GUYARD

**Les marginaux.**  
La Pensée Nouvelle, 1973.

SEMPE

**Vivre en marge.**  
Epi, 1973.

H. DESROCHE

**La société festive : du fourlérisme écrit aux fourlérismes pratiques.**  
Seuil (Esprit), 1975.

C. MICHELET

**J'ai choisi la terre.**  
R. Laffont (un homme et son métier), 1975.

L. DEL VASTO

**Le pèlerinage aux sources.**  
Denoël, 1972.

P. FOURNIER

**Y'en a plus pour longtemps.**  
Ed. du Square, octobre 1975, 203 p.

Prise de conscience de l'écologie en France de 1969 à 1973.

Ouvrage composé par Millet (R. de), juxtaposant des textes de Fournier parus dans Hara-Kiri, Charlie-Hebdo et la Gueule Ouverte.

Agriculture biologique, paysannerie, espace rural, consommation...

BIMA 718, 6 mars 1976, p. 27.

\* « Le retour à la terre ».

Enquête du Ministère de l'Agriculture auprès des centres de formation continue :

\* l'apparition de stagiaires non-ruraux elle-même un phénomène de portée générale ?  
Oui, les 3/4 des centres se trouvent concernés.

\* Quels problèmes ?

— l'obligation d'une pratique professionnelle antérieure, stage en tant que salarié ou au pair, pose problème financier aux stagiaires,

— pendant leur stage, leur rémunération, tenant compte de leur salaire antérieur, est souvent plus élevée que celle des stagiaires ruraux.

\* Velléité ou engagement mûri ?

« L'enquête semble montrer que la grande majorité d'entre eux ne sont pas venus là sans réfléchir aux conséquences de leur désir de conversion. La preuve en est d'ailleurs fournie par le % très faible d'abandon en cours de formation.

Les premiers indices relatifs à la suite concrète que les stagiaires donnent à leur projet confirment que beaucoup parmi eux ont su s'adapter et surmonter les difficultés inévitables des premiers mois. »

## REVUE DE PRESSE

J.-C. GUILLEBAUD

\* Le grand refus.

*Le Monde* des 24, 25, 26 septembre 1974.

« ...La France marginale, qui suscite les curiosités de la mode, est bien trop multiple pour être décrite... Pourtant... la colère paysanne vient rappeler que la terre n'est pas un paradis pour tout le monde. »

\* « Un soldat de l'An 01 » décrit la vie d'un jeune ménage ayant abandonné des activités intellectuelles (sciences éco., psychologie...) pour devenir ouvriers agricoles ; une pratique sans discours.

\* « La main verte » décrit des lieux saints du grand refus : le triangle ardéchois que bornent Annonay, Privas et La Voulte. Dans ces beaux villages à l'abandon on marche littéralement sur les marginaux. »

Hétérogènes, dispersés, il existe pourtant entre eux un lien tenu de solidarité. Dans ce contexte, une jeune femme divorcée, deux enfants, ayant fui son poste au Commissariat au Plan, installée

dans une ferme en ruine, recherche ses racines. Elevage ovin après stage de formation, châtaignes. Après 4 ans, elle est acceptée au village : « elle a du cran, et puis la main verte... ».

\* « Vivre ensemble » aborde le cas des communautés soixante-huitardes, et du semi-échec de beaucoup. Était-ce une étape ? Annonce d'autre chose ? Ce qui est difficile dans une communauté, c'est la vie communautaire... Après décapage, on trouve « une vraie joie » dans la vie autarcique, mais on souffre de l'isolement.

#### *La Maison de Marie-Claire*

\* n° 101, juillet 1975

Vit-on plus heureux loin des villes ?

\* n° 83, janvier 1974

Changer de vie : être ou ne pas être berger ?

\* n° d'août 1977

Les retirés du Lubéron.

#### *Le Monde*

\* 4 octobre 1975

Les nouveaux pauvres : marginaux glorieux et Etat-providence.

\* 23-24 mai 1976

Exister en communauté : mode ou mutation ?

\* 1<sup>er</sup> septembre 1977

Communauté agricole ou base terroriste ? Les pionniers de Longo-Mai et la rumeur de Forcalquier.

#### *Le Sauvage*

\* n° 1, avril-mai 1973

Le chemin de la liberté.

\* n° 11, mars 1974

La complainte des riches artisans.

\* n° 18, octobre 1974

L'avenir au grand air.

\* n° 21, juillet 1975

Spécial retour à la terre.

— Retour à la terre : pionniers italiens et maquisards bretons.

*Le Sauvage*, n° 50, 17 février 1978.

Des coopératives de jeunes, étudiants et chômeurs auxquels se joignent de petits agriculteurs, mettent en valeur des terres incultes avec la bénédiction des autorités. Ils ne peuvent pas toucher d'aides à l'installation tant que la situation vis-à-vis du propriétaire ou exploitant en titre n'est pas régularisée, mais ils touchent une allocation « de formation professionnelle » dans le cadre de la loi sur l'occupation des jeunes.

*Le Point*, n° 140, 26 mai 1975.

L'heure des bergers.

*Le Nouvel Observateur*, n° 675, 17-23 octobre 1977.

La chasse aux « youpies » : les marginaux de l'Ardèche en ont assez d'être considérés comme des tueurs en puissance.

*Preuves*, n° 20, 1974-1975.

Réinventer la vie rurale.

*Autrement*, n° 1, 1975.

\* Jeunesse en rupture : dupes ou prophètes ?

\* Ceux du grand refus (J.-C. Guillebaud).

La littérature sur les « retours à la terre » développe abondamment l'aspect socio-politique du phénomène : protestation contre la société de consommation, dépassement de l'opposition gauche-droite, etc. L'aspect psychanalytique est peu abordé : le retour à la terre, c'est un retour à la mère, avec les régressions et transferts œdipiens que cela implique.

Fascinés par l'innovation sociale des « retours » et ses implications politiques, les observateurs ne se sont guère interrogés sur leurs éventuelles innovations technico-économiques. On a vu dans leurs pratiques un néo-archaïsme, un refus du modernisme. On n'a pas cherché à voir s'ils étaient capables d'inventer de nouveaux modèles d'exploitation aptes à valoriser l'espace « défavorisé », à en tirer le maximum de produits et de satisfactions à la fois économiques, écologiques et sociales. Sont-ils une pépinière de novateurs ? Engendreront-ils une agriculture « post-moderne » ou « post-industrielle » ? C'est de ce point de vue qu'il faudrait désormais analyser leurs pratiques et leurs résultats. Le problème philosophique qu'ils posent a masqué l'intérêt technologique de leur expérience.

## Innovation

Les deux principaux thèmes de l'innovation marginale en agriculture sont le retour à la terre (cf. supra) et l'agriculture biologique. Il existe une documentation relativement abondante sur ces deux thèmes, présentée ici de façon non exhaustive. On pourra se reporter à des revues spécialisées : « Nature et Progrès », « Le Sauvage », et même « Agriculture et Vie », organe du complexe Lemaire-Boucher.

Les revues étrangères les plus importantes abordant ces thèmes sont :

- *The Ecologist Quarterly, New Ecologist* (G.B.).
- *Organic Gardening and Farming, Mother Earth New, New Alchemist* (USA).

Ces thèmes recoupent la littérature écologique. En dehors de cette production, la matière documentaire est pauvre : l'innovation marginale se cache, il faut enquêtes et reportages pour la découvrir. Elle constitue donc un domaine de recherche riche en potentialités.

Un suivi attentif de la presse agricole (BIMA, Jeunes Agriculteurs, Agri-Sept, Entreprises Agricoles...) apporte d'utiles éléments. De ce point de vue, le présent dossier demande à être complété.

### 1. NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE

L'innovation qui vient d'en haut est souvent mise au point dans les laboratoires de l'INRA. Cette prestigieuse institution tend à améliorer la réponse de l'agriculture aux demandes de l'économie générale : variétés végétales à haut rendement, vaches hyper-fécondes, porcs « culards » et autres monstres... Si demain la demande change, on peut fabriquer d'autres produits...

Une nouvelle demande sociale porte depuis quelques années sur les économies d'énergie, la résorption des pollutions, en même temps que l'exportation accrue de produits d'origine agricole. L'INRA amorce une réponse. Deux grandes idées s'en dégagent :

— développer sur notre territoire, dans de bonnes conditions économiques des produits du substitut à certains produits importés. La valorisation des déchets fait partie de cet ensemble ;

— réaliser un grand bond en avant dans la recherche génétique et l'agrobiologie, sciences de l'avenir. La France doit pouvoir exporter des technologies de pointe en réponse au problème agro-alimentaire mondial ainsi qu'au problème du contrôle.

Ces bonnes intentions constituent aussi la réaction officielle à un courant critique, émanant d'une partie de la communauté scientifique, dénonçant les illusions de la croissance, les méfaits écologiques de l'agriculture industrialisée ainsi que son coût énergétique.

De façon plus précise, des recherches sur la fertilisation, les technologies nouvelles, la diversification possible des productions, remettent en cause les modèles « de papa » et annoncent peut-être une nouvelle révolution verte. Stimulé par l'aiguillon de l'opinion publique, le milieu des agronomes et des économistes ruraux est en effervescence, comme en témoigne une abondante littérature.

#### 1.1. L'INRA, nouvelles orientations

*Agriculture*, n° 397, mai 1976.

Interview de Raymond Février, directeur général de l'INRA.

Préoccupations :

- réduire les pertes
- mieux valoriser les sous-produits
- réduire la charge des facteurs de production achetés
- améliorer la qualité des produits
- réduire les nuisances

Coûts de production :

La crise a montré notre dépendance à l'égard de certaines fournitures. Concevoir une agriculture moins vulnérable.

Le gaspillage par les pertes : 12 % de la production animale, 20 % de la production végétale. Végétaux : méthodes biologiques de lutte, moins polluantes, moins coûteuses. Pour certaines, l'INRA en est à la phase d'exploitation.

Sous-produits : utilisation de la paille, des céréales pauvres, des déjections animales pour la fertilisation (réhabilitation du fumier) et, pour l'alimentation animale, des nombreux déchets agricoles et industriels.

Facteurs de production achetés : réduire les achats de soja par amélioration des fourrages verts, développement des protéagineux.

Engrais : bon usage n'implique pas forcément consommation accrue.

Dans l'Aisne on pourrait sans inconvénient réduire de moitié les phosphates, dont les prix ont triplé. Mise en valeur des zones « mal aimées » qui doit permettre l'économie de certaines importations. Vocation pastorale et forestière avec techniques modernes.

Environnement :

La nouvelle situation de notre économie rend moins rentable un développement sauvage et privilégie une technologie douce plus parcimonieuse, moins polluante.

Recours accru aux méthodes biologiques.

Récupération des sous-produits : les déchets d'abattoirs, bien récupérés, ne pollueront plus les rivières ; le traitement du lactosérum par ultrafiltration remplaçant la deshydratation coûteuse, met fin au conflit entre laitiers et pêcheurs à la ligne. Effluents d'élevage ; jusqu'à ces dernières années on cherchait à s'en débarrasser sans provoquer trop de réactions des défenseurs de la nature.

N'est-il pas plus logique de les considérer comme des matières premières à utiliser, ce qui est parfaitement conciliable avec la dépollution : protéines pour les ruminants, fertilisants pour les terres, gaz de fumier.

Reconversion des recherches.

J. POLY

\* Recherche agronomique - Réalités et perspectives.

INRA, Paris, juin 1977, 72 p.

L'auteur Jacques Poly, directeur scientifique de l'INRA, livre dans cet exposé le fruit de ses réflexions sur les réalités, les potentialités et les objectifs de la recherche agronomique. Après avoir rappelé l'effort considérable que réalisent les grandes nations industrialisées du monde pour l'élaboration de technologies de point dans le domaine agro-alimentaire, il montre comment cette recherche doit puiser ses sources de renouvellement dans des investigations biologiques de base et ce qu'elle peut apporter à court, à moyen comme à long terme (amélioration de notre balance commerciale, aménagement du milieu rural, protection de la nature, qualité de la vie, réduction des inégalités de revenus et de situations). Il lui apparaît en définitive que l'agronomie, et donc l'agriculture, doit devenir un élément essentiel d'évolution de progrès et de bien-être pour l'humanité entière. C'est pourquoi la tâche des chercheurs concernés sera particulièrement ardue d'ici l'an 2000, car il leur faudra à la fois intensifier leurs travaux, creuser les pistes dans lesquelles ils sont engagés et explorer avec audace des domaines de recherche presque vierges.

\* Une agriculture plus économe.

in : *Jeunes Agriculteurs*, 311, septembre 1978.

Jacques Poly vient d'être nommé directeur général de l'INRA. Dans une interview à l'Express, il s'élève contre le « modèle américain » qui nous a obnubilés, propose une agriculture plus économe, et évoque la production de produits agricoles appelés à remplacer les hydrocarbures.

J. MESCHAIN

\* Demain une agriculture différente ?

*Agri-Sept.*, 1978.

J. POLY, Directeur général de l'INRA.

\* Pour une agriculture plus économe et plus autonome.

in : *Chambres d'Agriculture*, suppl. au n° 644, février 1979, 31 p.

Ce rapport a été rédigé par M. Jacques Poly à l'occasion de la préparation de la loi-cadre pour l'agriculture qui sera discutée au Parlement au Printemps 1979.

Il rappelle en introduction la situation de l'agriculture française dans le contexte national et international, au moment où, essoufflée par une longue course à la productivité, elle effectue un bilan et réfléchit à l'avenir. Sa réflexion est critique : il constate les effets inquiétants de l'endettement pour les uns, de la marginalisation pour les au-

tres ; il stigmatise les inégalités de classes, structures, revenus, les disparités régionales. Il constate des données nouvelles : coût croissant des facteurs de production, nouvelles demandes sociales qualitatives.

Dans une première partie, il dénonce l'insuffisante connaissance du milieu physique, d'où dérive une insuffisante mise en valeur de ses potentialités. Il propose la création de nouvelles structures d'observation et l'emploi de nouveaux outils.

Dans une deuxième partie, il décrit les principaux systèmes de production français, leurs caractères et leurs faiblesses : système de production végétale industrialisé, rémunérateur mais dangereusement simplificateur et ne valorisant pas ses sous-produits ; système de cultures spécialisées, à haute productivité, devant se sophisticationner encore plus pour affronter la concurrence et faire des économies d'énergie (chauffage des serres) ; systèmes de polyculture-élevage ou de productions animales, agriculture typiquement économe et autonome, sauf en ce qui concerne le hors-sol intégré, pouvant progresser encore en conservant son génie propre, par le développement de produits actuellement méconnus.

Enfin une troisième partie, techniquement fort innovante, traite de la valorisation des sous-produits et déchets agricoles qui constituent un « gisement » de ressources inexploitées. Au prix de quelques efforts technologiques, et à condition de vaincre des résistances de nature socio-économique, ces sous-produits pourraient se substituer à des produits importés ou coûteux, en matière notamment de fertilisation et d'alimentation animale. Les résidus urbains sont pris en compte. Les déplacements d'activités qu'implique une telle démarche ne sont qu'évoqués.

\* La recherche, moteur du progrès en agriculture. Interview de M. Jacques Poly, directeur général de l'INRA.

*La Croix*, jeudi 11 janvier 1979, p. 3.

M. Poly commente son rapport « pour une agriculture plus autonome, plus économe ».

Le directeur de l'INRA est convaincu que la biologie permettra certainement de maintenir une agriculture intensive, productive, dont il reste partisan. « Je ne parle pas d'agriculture biologique, mais d'agriculture à valeur ajoutée biologique maximale, ce qui est tout à fait différent », précise-t-il. »

J.-C. TIREL

\* Les comportements socio-économiques des agriculteurs.

in : Développement agricole et coopératif par la recherche.

*Coopération agricole* n° spécial 274, nov. 1976, p. 108-114.

Les comportements socio-économiques des agriculteurs constituent-ils des freins à l'efficacité du système de diffusion des innovations et les recherches développées sur ce thème sont-elles susceptibles de déceler les moyens de lever ces obstacles ?

La question a souvent été posée en ces termes dans le passé ; les travaux de recherche menés tant au niveau de la prise des décisions dans les

exploitations qu'au niveau de l'analyse globale de la dynamique du secteur ont progressivement ruiné cette théorie. Une partie du malentendu vient du fait que toute technologie nouvelle est implicitement assimilée à un progrès d'intérêt universel. Or, ce qui frappe dans notre agriculture est sans doute l'hétérogénéité des situations : même en raisonnant dans le cadre étroit de la rationalité marginaliste, nombre d'agriculteurs ont raison de repousser certaines innovations. Le corollaire est le suivant : si le produit de la recherche répond différemment aux besoins des diverses catégories d'exploitation, toute innovation tend à créer des rentes différentielles et ne peut être considérée comme neutre dans les conflits économiques et sociaux qui sont à l'origine de l'évolution du secteur agricole. Ceci conduit à la question qui devrait être au centre des débats sur l'orientation des programmes de recherche : une recherche pour qui et pour quoi faire ?

Les recherches sur la dynamique de l'ensemble du complexe agro-alimentaire national et international, sur l'évolution de la place de l'agriculture dans ce complexe et sur la transformation du statut réel des agriculteurs permettent d'éclairer les comportements socio-économiques des agents de ce secteur. Le non-développement du secteur de production capitaliste en agriculture, la perte relative d'autonomie des exploitants de plus en plus liés à un secteur de transformation puissant et de plus en plus tributaires d'une industrie concentrée et intégrée au système économique international pour la fourniture des facteurs de production (semences, souches génétiques animales, engrais, aliments du bétail, machines et équipement...) ne sont-ils pas de nature à faire régresser largement l'intérêt d'une analyse en terme de comportements des agriculteurs à l'égard de l'innovation ?

(Résumé dans : Bulletin d'Information du Département de Sociologie et d'Economie Rurales, *INRA*, n° 4, juillet 1978).

## 1.2. Questions sur la croissance

APCA

R. MOREAU

\* La situation de l'agriculture en 1977.

Revue *Chambres d'Agriculture*, sup. au n° 635-636, sept. 1978.

Fascicule d'un intérêt capital, donnant des renseignements chiffrés sur l'évolution de tous les coûts de production et de toutes les productions. L'introduction de R. Moreau s'élève contre la démarche prospective faussement scientifique du rapport Vedel et explique pourquoi les experts se sont trompés.

L'agriculture est entrée dans une phase de croissance modérée, suivant nécessairement une phase de croissance rapide dont les tendances ne devaient pas être extrapolées. La « montée en puissance » repose essentiellement sur la reconquête des marchés intérieurs (porc, bois, légumes, protéagineux) et sur l'exportation au sein de la communauté.

F. MANSOUR

\* World trade or stable agriculture ?

in : *The Ecologist Quarterly* n° 3, automne 1978.

L'agriculture industrielle est devenue excessivement lourde en capital et coûteuse en moyens de production, avec pour résultat une érosion accélérée des sols.

L'agriculture du tiers-monde doit être abordée sans les a priori critiques concernant les sociétés traditionnelles, qui savaient tirer le meilleur parti de conditions naturelles ingrates. Reproduire dans ces pays les techniques d'agriculture industrielle, c'est d'abord les maintenir en étroite dépendance par le biais des marchés mondiaux, et ensuite accélérer l'érosion et l'équipement des ressources en eau, de manière irréversible.

*Entreprises Agricoles*, mai 1978, p. 31-43.

\* La production agricole dans l'impasse ?

3 nouvelles pièces sont apportées à ce dossier :

— une synthèse des différentes positions en présence (J.-C. Tirel, L. Perrin, F. de Closets, M. Remy, M. Gervy, P. Restif, P. Girod),

— la réflexion d'une équipe d'enseignants, de techniciens, d'agriculteurs,

— les réflexions d'un conseiller de terrain qui, suite à ses observations, nous dit que des solutions existent pour sortir de l'impasse où semble nous attirer un « productivisme » irraisonné.

J.-F. de CAFARELLI

\* Le conseil agricole et la modernisation de l'agriculture française.

*Chambres d'Agriculture*, sup. au n° 637-638, octobre 1978.

Le tournant de l'économie européenne remet en question les orientations passées du développement, mais rend la fonction de conseiller de plus en plus nécessaire.

Ph. LACOMBE

\* La modernisation agricole en France.

*FNGEDA*. Séminaire franco-polonais, octobre 1978.

L'auteur souligne l'importance de la modernisation pendant 30 ans, et note le *désarroi* qui apparaît aujourd'hui, notamment au sein des organisations professionnelles. Il s'interroge sur la contestation de la modernisation et en cherche le sens.

Cette contestation a sa source dans :

— l'exclusion de nombreux agriculteurs, leur paupérisation, les échecs de la modernisation,  
— la dépendance de l'agriculture modernisée vis-à-vis de l'industrie.

L'augmentation du prix de l'énergie remet en question les modèles actuels et ouvre de nouvelles interrogations. Il s'interroge sur la nature d'un modèle alternatif, limitant les coûts et les dépendances, réduisant les inégalités. Ceci le conduit à envisager la modification des modèles technologiques et la réforme des institutions d'encadrement de l'agriculture.

Il mentionne l'existence de courants contestataires minoritaires et non reconnus, qui posent les mêmes problèmes.

Un « autre développement » est-il possible face à l'hostilité des firmes agro-industrielles et des mi-

norités agricoles qui bénéficient de la situation actuelle ?

Exposé clair, documenté et pessimiste.

*BIMA* 826, 25 septembre 1978.

Le rapport de la Commission de l'Agriculture et de l'Alimentation du VII<sup>e</sup> Plan.

L'évolution de l'ensemble agro-alimentaire français au cours de ces dernières années est marquée par un tassement de la production, la détérioration du solde des échanges et une dégradation des prix réels à la production.

La commission estime que l'agriculture française risque de se trouver engagée dans un nouveau type d'évolution marqué par une moindre croissance de la production, en raison de la hausse des coûts des consommations intermédiaires et de l'aggravation de la concurrence.

La croissance des coûts des consommations intermédiaires reflète les tensions croissantes qui affectent les ressources mondiales en matières premières et en énergie. Des efforts accrus de recherche sont nécessaires pour mettre au point des techniques de production qui, tout en assurant la poursuite des progrès de productivité, soient plus économes en ressources naturelles non renouvelables, et plus particulièrement en ressources importées.

R. DUMONT, F. de RAVIGNAN

#### **Nouveaux voyages dans les campagnes françaises.**

Le Seuil (L'histoire immédiate), 317p., 1977.

René Dumont est retourné dans les fermes qu'il avait visitées il y a 30 ans (Voyages en France d'un agronome).

F. de Ravignan apporte le résultat de ses propres enquêtes.

Ce livre dépeint une centaine d'exploitations très diverses dans plusieurs régions. Derrière la diversité géographique des constantes apparaissent : les exploitations enquêtées sont pour la plupart moyennes, les transformations survenues depuis 30 ans sont considérables, les exploitants doutent de l'avenir. Ceux qui se sont modernisés dans les années 60 ont bien réussi ; ceux qui tentent l'aventure aujourd'hui connaissent les plus grandes difficultés (foncier cher, crédit rare, sophistication des techniques, pressions de l'amont et de l'aval industriels, difficultés des coopératives, etc.). Les exploitations « biologiques » rencontrées conduisent R. Dumont à constater l'intérêt de leurs méthodes, malgré ses réserves de principe sur l'agriculture biologique.

Les réflexions plus larges des auteurs situent l'agriculture française dans son contexte économique et mondial.

Un livre vivant, concret, instructif.

« L'économie de profit nous accule dans la voie d'une agriculture américanisée, gaspilleuse de richesses rares et d'abord de métaux et d'énergie. Pour nourrir la planète avec le système des Etats-Unis, près de 80 % de la dépense totale d'énergie mondiale serait requise par le seul système alimentaire. »

« Ceux qui ont pris le train très tôt, qui ont écouté les techniciens dès les années 50, ont pu accumuler assez vite et s'en sortaient largement jusqu'à ces dernières années. Ceux qui le prennent maintenant ont beaucoup plus de difficultés ; ce sont à ce jour les plus inquiets, et parfois même des révoltés, qui recherchent une alliance politique avec le monde du travail urbain. »

Sur les exploitations biologiques : (résumé).

Au niveau micro-économique, leur expérience est concluante. Ils ont sans doute eu raison de faire ce choix, dont ils tirent des satisfactions marchandes (nouvelles relations avec les consommateurs) et non marchandes (valorisation personnelle, approfondissement des connaissances). Lorsqu'on risque de rater le train de la modernisation et d'en souffrir, l'agriculture biologique offre une alternative valable, et elle a le mérite certain d'être « écologique ». L'auteur reste réservé sur l'intérêt macro-économique et sur les fondements scientifiques de l'agro-biologie.

La croissance n'est plus ce qu'elle était... Une page est bien tournée dans le discours de l'Institution agricole. Le Ministre est-il seul à parler de « montée en puissance », ou alors, cette montée est-elle toute relative, par rapport à quelle chute ? Ou encore, s'agirait-il d'une montée en signification sociale et culturelle ? S'agirait-il de la puissance non pas de l'agro-business, colosse fragile en temps de crise, mais de tout ce qui est petit, mal intégré, enraciné dans l'humain, d'« inspiration écologique » ? S'agirait-il, non pas d'une puissance commerciale, mais d'un pouvoir de résistance et d'adaptation au choc que constitue le ralentissement de la croissance ?

#### **1.3 Critique écologique de l'agriculture**

*Economie Rurale*, 127, 1978.

Ecologie et société, 2<sup>e</sup> partie.

G. RULLIERE

\* Rapports entre agriculture et écosystème.

BERTOLINI

\* Ecologie et choix socio-politiques.

M. VILAIN

\* Analyse de système, écologie et activités rurales.

J.-P. DELEAGE, etc.

\* Economie-écologie : l'analyse éco-énergétique des écosystèmes ruraux.

A. FLEURY, A. MOLLARD

\* Systèmes de production agricole et environnement.

F. RAMADE

\* Perturbations écologiques produites par l'agriculture industrielle.

A. BRUN

\* Concurrence agriculture/forêt en moyenne montagne.

G. RULLIERE - CNRS Lyon III.

\* L'homme intervient pour domestiquer, transformer les écosystèmes et même en créer de nouveaux désignés sous le vocable d'agro-systèmes.

La domestication des écosystèmes consiste à les simplifier de manière à concentrer la productivité de l'écosystème sur une seule plante et à la maintenir à un niveau élevé. En contrepartie, la stabilité des éco-agro-systèmes est moins grande. Leur fragilité conduit à des interventions permanentes en vue d'atteindre la stabilité.

M. VILAIN - Université de Lyon.

L'espace rural se situe au centre des questions concernant la préservation des équilibres naturels. L'analyse de système est une méthode globale qui permet de prendre en compte l'impact écologique des techniques agricoles ou les modes d'occupation spatiale.

Elle devrait satisfaire des exigences d'ordre méthodologique et théorique.

J.-P. DELEAGE, N. SAUGET-NAUDIN, C. SOUCHON

L'analyse éco-énergétique des écosystèmes ruraux et son apport au niveau des relations économie-écologie.

CEGERNA et Laboratoire d'Ecologie, Paris VII.

\* Perspectives pour l'étude des différents systèmes de production agricole en France.

On cherche à établir un schéma de fonctionnement d'un système et à quantifier ce fonctionnement par l'expression des flux énergétiques. La mise en œuvre de cette méthode pose de multiples problèmes.

Voir travaux de Pimentel aux USA - loi des rendements décroissants appliquée à l'apport énergétique.

Pour la France, travaux de R. Carillon.

L'agriculture riche et moderne a un bilan comptable positif, un bilan énergétique négatif. L'agriculture pauvre et archaïque a l'inverse. Quant à la masse intermédiaire, elle est négative des deux côtés.

Une théorie bipolaire du système productif mettrait en balance la valeur travail et la valeur énergétique.

F. RAMADE

\* Perturbations écologiques produites par l'agriculture industrielle.

La technologie agricole a perturbé le flux de l'énergie et rompu le cycle de la matière dans les agro-écosystèmes.

Eutrophisation des lacs, perturbation globale de cycles comme ceux de l'azote ou du phosphore...

la pollution de l'environnement par les pesticides pourrait compromettre le potentiel productif des sols.

La déforestation et l'érosion des sols conduisent à la désertification.

A. FLEURY, A. MOLLARD - IREP Grenoble

\* Systèmes de production agricole en environnement, contradictions et perspectives.

Conclusions d'une recherche détaillée menée pour le CORDES en 1975-1976 :

— Fleury et Mollard : Agriculture, système social et environnement, IREP-CNEEJA, Grenoble, juillet 1976, 258 p. + annexes.

● Les régions les plus défavorisées se spécialisent dans les productions les plus rentables, les interdisant aux autres. Aux disparités de revenus se superposent ainsi les disparités régionales.

\* La sur-exploitation et la sous-utilisation de certaines parties du territoire ont des effets cumulatifs néfastes sur la reproduction sociale.

● Une « rentabilité » agricole basée sur le gaspillage de ressources naturelles débouche sur une crise inévitable.

● Alternatives :

— extensification pour une utilisation optimale des espaces de faible potentialité,

— agriculture biologique : succès économiques et pas seulement valorisation par le prix,

— polyculture-élevage « moderne » pour une moindre dépendance de l'amont-interdépendance des productions entre elles et intensité des productions.

« Tous ces choix techniques différents ne contestent pas de la même manière ni au même degré le modèle de production dominant. »

\* Recherches sur les incidences écologiques de l'exode rural en montagne. — Etude réalisée pour le compte de l'Atelier Régional d'Etudes Economiques et d'Aménagement Rural, Grenoble, Université Scientifique et Médicale de Grenoble, Laboratoire de Biologie Végétale ; Centre Technique du Génie Rural des Eaux et des Forêts ; Institut National d'Etudes Rurales montagnardes ; Association Dauphinoise pour l'Aménagement des Montagnes, 1975. — (Etude n° 78).

\* Conséquences écologiques de l'application des techniques modernes de production en agriculture. *Informations internes sur l'agriculture*, Bruxelles. Commission des Communautés Européennes, n° 137, novembre 1974.

F. RAMADE

\* Crise de l'énergie, ressources naturelles et production alimentaire.

*Economie Rurale*, 124, 1978.

Les augmentations de productivité ont été obtenues en injectant une quantité croissante d'énergie fossile dans les agrosystèmes. Mais ce procédé atteint aujourd'hui ses limites (crise de l'énergie).

Les possibilités de développement agricole sont limitées :

— espace : on ne peut plus guère augmenter la SAU mondiale.

Le désert progresse. Le déboisement entraîne l'érosion.

— énergie : le « progrès » a consisté à systématiquement remplacer des procédés peu coûteux en énergie par d'autres plus énergivores. Le système « développé » ne peut fonctionner qu'avec *abondance d'énergie à bon marché*.

— eau : on épuise les nappes fossiles. D'autres se salinisent. D'autres sont polluées.

— engrais : on atteint le seuil des rendements décroissants. Le prix des phosphates augmente.

Les nitrates sont touchés par la crise du pétrole et les problèmes de pollution.

L'auteur conclut à l'impuissance des techniques agricoles « modernes » à accroître la production alimentaire mondiale et donc à répondre au problème de la malnutrition.

Le Ministère de l'Environnement se fait l'écho des cris d'alarme à propos des effets néfastes des techniques agricoles modernes. Diverses tentatives d'évaluation ou de « diagnostic » de l'environnement cherchent à mesurer les dégâts actuels et à prévoir les risques pour demain. Sont particulièrement critiqués le remembrement, la pollution des eaux souterraines par engrais et pesticides, l'érosion des sols due à certaines pratiques culturales. Toutefois, les diverses critiques adressées à l'agriculture ne tiennent pas compte du fait qu'on ne peut dissocier les techniques agricoles des autres procédés industriels. Une société qui a besoin de centrales nucléaires, a besoin aussi d'une agriculture à hauts rendements... et à hauts risques. Le Ministère de l'Agriculture considère que les pollutions ou dégradations d'origine agricole ne sont qu'une goutte d'eau par rapport à celles qui viennent de la ville et de l'industrie, et qu'il ne faudrait pas, comme dans la fable des Animaux malades de la peste, crier « haro sur le baudet ».

#### 1.4. Coût énergétique de l'agriculture

S.B. HILL, J.A. RAMSAY

\* Limitation of the energy approach in defining priorities in agriculture.

in : *Energy and Agriculture*, conférence au Centre for the Biology of National Systems, Washington University, St-Louis, juin 1976.

A. MOLLARD

\* Analyse énergétique de la production agricole.

*CORDES*, 1978, 163 p.

M. BOURDON

\* Aperçu sur le coût énergétique de la production agricole française.

*Agriculture*, n° 427, février 1979.

C.R.W. SPEDDING, R.J. COCKS, G. THIEDE

\* Les types d'agriculture économisant l'énergie : une critique de l'orientation mécanique et chimique de l'agriculture.

*Economie Rurale*, 128, 1978 (Ecologie et Société, 3<sup>e</sup> partie).

J.-Cl. TIREL

Directeur de recherches.

\* Comment valoriser les résultats de l'analyse énergétique en agriculture ? Quelques réflexions méthodologiques.

*INRA*, Départ. d'économie et de sociologie rurales, Paris, Sept. 78.

D. PIMENTEL

\* Energy in food production, energy and food production.

*Contemporary Technology and Alternatives, Symposium, American Association for Advancement for Science (AAAS) Meeting, 18-24 Feb. 1976.*

G. LEACH

\* Energy and food production.

*London, International Institute for Environment and Development, 1975.*

*Centre National d'Etudes et Expérimentation du Machinisme Agricole (CNEEMA).*

*L'activité agricole et l'énergie*, n° 48 (2<sup>e</sup> essai de réflexion), Antony, CNEEMA, 1975.

*Essai sur l'énergie dans l'agriculture et dans le système agro-alimentaire en France*, n° 404, Antony, CNEEMA, 1975.

A. FROMENT

\* Comparaison de la consommation d'énergie en culture légumière conventionnelle et biologique.

*Mémoire de fin d'études. Ecole nat. des Ing. des techn. horticoles d'Angers. Avril-sept. 1978.*

« Une exploitation en biologie consomme 3 fois moins d'énergie (valeur ramenée à l'hectare de légumes) qu'une exploitation conventionnelle. Ceci est dû :

\* d'une part, aux techniques mêmes de l'agriculture biologique utilisant au maximum le flux d'énergie naturelle, et les agents végétaux qui en dépendent et les résidus de toutes sortes pour l'apport fertilisant.

\* d'autre part, aux optiques de production (diversification, non spécialisation, petites surfaces) nécessitant des investissements moins importants en structure et produits qu'un système conventionnel.

J.-R. MERCIER

\* Vers une agriculture écologique.

in : *Futuribles*, n° 16, 1978, p. 479-484.

L'agriculture écologique n'a rien d'une utopie. L'agriculture occidentale est un gouffre énergétique. Il faut réorienter les recherches et les modèles en matière d'agriculture.

J.-R. MERCIER

Energie et agriculture : le choix écologique.  
Ed. Debard, 1978, 192 p., préface de J. Keilling.

L'agriculture sera écologique, pour de simples raisons économiques : les coûts de production et les dépenses énergétiques de l'agriculture chimique et industrielle sont en passe de devenir prohibitifs. L'agriculture biologique n'est pas un retour au passé ni une négation de la technique : c'est la recherche de techniques d'avenir.

#### *Jeunes Agriculteurs*

N° 320, juin 1979.

- « Economisez le pétrole, utilisez le fumier »
- L'éolienne à la ferme
- Utiliser les engrais verts
- Quand on sème de la luzerne, on économise de l'énergie et des devises.

L'agriculture consomme directement et indirectement 8 % de la consommation nationale de pétrole. Ce qui est alarmant, c'est la croissance de la dépendance énergétique, alors que les coûts pétroliers risquent d'aggraver les coûts de production. La mécanisation est un acquis irréversible, mais des gaspillages peuvent être évités à ce niveau. Pour l'énergie consommée à la ferme dans les bâtiments, installations de séchage, stockage, tri, etc., d'importantes économies pourraient être réalisées. Beaucoup de fermes pourraient produire leur propre électricité grâce à des technologies nouvelles.

#### 1.5. La fertilisation

S. PONTAILLER

\* Les engrais accusés de pollution. Quelles précautions faut-il prendre ?

in : *Jeunes Agriculteurs*, 311, sept., 1978, p. 45.

L'auteur évalue les risques de pollutions des eaux par les engrais phosphatés et nitrés. Le point le plus grave concerne la pollution des eaux souterraines par l'azote. Pour éviter le lessivage de l'azote en région céréalière, il conseille la pratique de l'engrais vert, qui utilise les réserves d'azote. Aucune suggestion pour le lisier.

BIMA, 834.

Une « percée scientifique majeure » a été réalisée dans l'analyse du processus naturel de la fertilisation des sols et elle pourrait ouvrir la voie à la réduction de la dépendance des exploitants agricoles pauvres vis-à-vis des onéreux engrais artificiels à base de nitrogène. Cette annonce a été faite dans un communiqué publié à l'ONU par le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce communiqué révèle qu'une équipe de chercheurs de l'Institut National de Recher-

ches sur le Riz, aux Philippines, ont pu déterminer la quantité de nitrogène produit dans le sol par une bactérie jusque là inconnue : ces chercheurs ont pu démontrer que cette bactérie, en se multipliant autour des racines de plants de riz enrichissent le sol ambiant dans une proportion qui se situe entre 10 et 21 kilogrammes par hectare durant une seule saison de culture. Le but de ces recherches ainsi entreprises est de déterminer maintenant quelles espèces de riz sont les plus favorisées par les bactéries productrices de nitrogène. Si cela pouvait être réalisé, ces espèces seraient conseillées aux producteurs agricoles qui n'ont pas les moyens financiers et autres de se procurer des engrais artificiels.

BIMA 830.

Les agriculteurs pourront bientôt fumer leurs champs avec les déchets industriels des brasseries et des cimenteries. En effet les chercheurs de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) viennent de mettre au point de nouveaux engrais issus de résidus. Les recherches menées sur les poussières de cimenteries ont permis d'établir que les substances recueillies durant les opérations de dépoussiérage des fours calcinant le calcaire sont particulièrement riches en éléments fertilisants essentiels. D'après les analyses, elles contiennent des quantités variables, mais toujours appréciables, de potassium (jusqu'à 30 %), de sulfate (jusqu'à 7 %), de calcium et de magnésium, ce qui en fait d'excellents engrais d'un prix de revient minime. Cent mille tonnes pourraient être disponibles chaque année. Les scientifiques pensent déposer leurs conclusions dans un avenir proche. Après, la question ne sera plus de leur compétence. Il s'agira de conditionner et de commercialiser le produit. L'INRA s'est également préoccupée des boues résiduelles des brasseries, pour arriver à la conclusion qu'elles sont utilisables par l'agriculture. Composées de matières organiques provenant de la fermentation des diverses substances utilisées dans la fabrication de la bière, elles ont une très haute valeur nutritive. Leur richesse en azote facilement assimilable par les végétaux, en fait des engrais de premier choix aux dires des chercheurs. Des cultivateurs du Bas-Rhin vont essayer le nouvel engrais dont l'usage pourra s'intensifier à partir de l'automne 1979. Selon les chercheurs ces découvertes permettront de réaliser une économie annuelle d'au moins dix millions de francs de matières premières composant les engrais agricoles.

BIMA 856.

\* Récupération et élimination des déchets.

Le Comité Technique Permanent pour la Valorisation des Déchets Organiques créé auprès de l'Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets (ANRED) par l'arrêté du 13 avril 1979 des Ministres de l'Environnement et du Cadre de Vie et de l'Agriculture a tenu sa première réunion le 23 mai 1979. En installant ce Comité, les représentants des deux Ministres ont souligné l'importance qu'ils attachent au développement des actions de récupération et de valorisation des déchets organiques pour améliorer la compétitivité de l'agriculture et des industries agro-alimentaires françaises, réduire leur dépendance (énergie, protéines, engrais...), et protéger l'environnement. Les déchets de l'agriculture et de l'élevage représentent en effet environ 300 millions de tonnes de matières chaque année, dont une partie seulement est aujourd'hui valorisée. Il

faut y ajouter des déchets organiques tirés des ordures ménagères (composts), les boues d'épuration des eaux usées, les matières de vidange et eaux grasses, et une grande variété de résidus d'industries principalement agro-alimentaires. Pour lever les obstacles qui freinent la valorisation des déchets organiques, le Comité considère trois axes d'action comme prioritaires : l'alimentation animale et le cas échéant l'alimentation humaine. La France importe 80 % de ses besoins en protéines pour l'alimentation animale pour une valeur de l'ordre de 3 milliards de francs. Le Gouvernement a fixé comme objectif de ramener la dépendance de la France de 80 % à 65 % d'ici 1982. La valorisation des déchets riches en protéines (déchets d'abattoirs, sérum, etc.) peut contribuer de manière significative à cet objectif : — l'apport de matières organiques et d'éléments fertilisants sur les terres agricoles (boues de stations d'épuration, déchets des ménages, etc.) ; — la valorisation énergétique des déchets (sous-produits des récoltes, déchets de forêts, etc.).

Colloque ONU à Genève, 15-19 janvier 1979.

\* Fertilisation et environnement.

Documents préparatoires.

N. AMARGER et B. LAGACHERIE

\* La fixation biologique de l'azote : une ressource naturelle à exploiter.

Extrait du procès-verbal de la séance du 23 octobre 1974 ; Académie d'Agriculture de France, p. 1072-1083.

W.D.P. STEWART

\* Nitrogen fixation by free, living microorganisms. Cambridge ; London ; New York. Cambridge University Press, 1975.

(International biological program, 6).

P.S. NUTMAN

\* Symbiotic nitrogen fixation in plants.

Cambridge ; London ; New York. Cambridge University Press, 1976.

(International biological program, 7) .

La question de la fertilisation est l'une des plus controversées dans le débat contemporain ; elle oppose, notamment, agriculture classique (engrais chimiques) et biologique (engrais organiques) et se pose en termes économiques (coût de l'engrais) et écologiques (pollution). Les milieux de la recherche s'orientent dans deux directions : utilisation des déchets de toutes natures, minéraux ou organiques, et fixation biologique de l'azote ; cette dernière voie n'en est qu'au stade expérimental et pourrait constituer une véritable révolution technique, rendant inutile pour les céréales l'emploi d'engrais azotés.

## 1.6. Les techniques nouvelles

J. BOYELDIEU

\* Les technologies agricoles fondées sur l'utilisation et la gestion des ressources naturelles.

INA Paris-Grignon, Centre de Grignon.

in : *Economie Rurale*, 128, 1978.

La plante récoltée vise à satisfaire un besoin de l'homme. Elle est aussi un instrument de mise en valeur du milieu. L'amélioration des végétaux doit être recherchée en fonction des facteurs physiques et biologiques agissant au sein du sol et du climat. La lutte contre toute dégradation est un aspect essentiel de la valorisation du potentiel de production. Le choix et la mise au point de techniques douces devront permettre de concilier l'efficacité et la protection du milieu.

INRA-SEI

La simplification des techniques de travail du sol. INA Paris-Grignon.

*Etude SEI*, n° 57, juin 1975, 232 p.

OCDE

\* La technologie appropriée : problème et promesses.

Sous la direction de Nicolas Jequier. 1976.

G. BERTOLINI

\* Rebutis ou ressources ? La socio-économie du déchet.

Paris, Entente, 1978, 160 p. (coll. : les cahiers de l'écologie).

L'industrie de la récupération est devenue une affaire d'Etat en 1979. Les idées nouvelles ne manquent pas. Pour récupérer l'or des poubelles, il faut de nouvelles mentalités, de nouvelles habitudes de consommation.

*La revue des Sciences et Techniques*, n° 18, 15 nov. 1974.

\* Les problèmes de l'énergie solaire et du gaz de fumier.

A. FRANCHET, M. FORT, F. GOISBLIN

\* Le gaz de fumier.

*Cahier Technique de l'ITAVI*, Nov. 1977. Institut Technique de l'Aviculture, 28, rue du Rocher, 75008 Paris.

Etude historique, technique et économique du gaz de fumier.

Exemples d'installations anciennes et nouvelles. Propositions.

B. LAGRANGE

Biométhane : une alternative possible.

Edisud, 1978.

BIMA, 828.

Une essence additionnée d'alcool de maïs est depuis peu commercialisée dans l'Etat d'Iowa aux Etats-Unis. Le mélange, baptisé le « gasohol »,

contient 90 % d'essence et 10 % d'alcool de maïs. Il connaît, dit-on, un vif succès auprès des automobilistes qui auraient ainsi doublé les ventes des stations-service qui en assurent la distribution. Moins cher que le supercarburant, dépourvu de plomb, peu polluant et riche en octane, le gasohol a encore un autre avantage, celui d'offrir un nouveau débouché à la culture du maïs.

#### G. CHAMBOST

\* Du plastique à partir... d'alcool de canne.  
*Jeunes Agriculteurs*.

Le Brésil va exploiter cette possibilité pour réduire ses importations de pétrole. Un premier centre produira 120 000 tonnes d'éthylène par an. Les unités peuvent être de petite taille et décentralisées. Le procédé a été mis au point par Rhône-Poulenc.

#### M. DENANS, maire de Montmeyan (Var)

\* Utilisation du broyage des végétaux pour le chauffage de bâtiments communaux.

Communication au colloque « Le pouvoir municipal dans l'aménagement des petites communes ». Draguignan, 23, 24, 25 octobre 1978.

Le procédé de Jean Pain de compostage de broussailles est appliqué à une réalisation expérimentale prise en charge par la municipalité :

- débroussaillage des pare-feu dans la forêt communale,
- broyage et compostage, avec récupération de la chaleur produite,
- vente des compost.

Le maître d'œuvre de l'opération est le SIVOM du Haut-Var. L'expérience est financée par les Conseils Régional et Général. Cette méthode permet de lutter contre le feu, de récupérer de l'énergie, de fabriquer de l'humus, de créer des emplois. Conseil Régional Provence.

BIMA 812, 2 mai 1978.

#### Serres :

La première serre solaire française vient d'être inaugurée chez un horticulteur de la région d'Hyères.

70 capteurs à double vitrage de 2 m<sup>2</sup> disposés en oblique chauffent un terrain couvert de 300 m<sup>2</sup>. L'eau chauffée est stockée à 50° dans une cuve isolante, à l'intérieur. L'eau circule en circuit fermé dans des canalisations sous les plantes.

L'objectif est de démontrer en 3 ans que le soleil peut fournir 80 % du chauffage nécessaire.

#### J. DOMAGNEZ

\* Need and design for a solar greenhouse.

INRA, Avignon, 84140 Montfavet, France. Communication à la Joint Conference, University of Reading and UK. ISES, *Solar Energy in Agriculture*.

\* Composting and waste recycling conference. Portland, Oregon, May 11-14 1976, *Proceedings, Com-*

*post Science*, Emmaus, Pa., Vol. 17, n° 4, sept.-oct. 1976.

\* Méthodes de lutte intégrée et de lutte biologique en agriculture.

*Informations internes sur l'agriculture*, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, n° 149, avril 1975.

#### I.N. OKA, D. PIMENTEL

\* Herbicide (2,4 D) increases insect and pathogen pest on corn.

*Science*, Washington, D.C., vol. 193, 16 July 1976.

*Pest control : an assessment of present and alternative technologies*. Vol. I : contemporary pest control practices and prospects ; Vol. II : corn/soybeans pest control ; Vol. III : cotton pest control ; Vol. IV : forest pest control ; Vol. V : pest control and public health. Washington, D.C. : National Academy of Sciences, 1976.

#### G. SREBLER

\* Bases écologiques de la protection des cultures.

*Agriculture*, 427, février 1979.

BIMA, 828.

\* Le point sur la lutte intégrée (p. 10).

Bulletin Technique d'Information, n° 332-333, 1978.

La lutte biologique en protection des cultures, 125 p. La réflexion sur les « technologies appropriées » (plutôt que « douces » ou « adaptées ») est assez synthétique. Elle consiste à partir de la situation géographique et socio-économique d'un milieu pour en déduire les technologies qui lui conviennent, qui valorisent au mieux ses possibilités avec le moins d'impacts négatifs. Il faudra, au besoin, inventer. Appliquée essentiellement au Tiers-Monde, cette réflexion a cours aussi dans la France rurale et pourrait favoriser l'innovation locale. Il s'agit de synthétiser, au niveau d'une petite région, l'état des connaissances et recherches utilisables en matière de travail du sol, valorisation des déchets, utilisation de la biomasse, méthane, compost, etc. A une autre échelle, des innovations sont en germe : chimie du sucre et de l'alcool, serres solaires, enfin, *lutte intégrée* contre les ennemis des cultures. Ce dernier domaine constitue l'un des points forts de la recherche ; il consiste à remplacer l'emploi des pesticides par un contrôle biologique des populations d'insectes. L'INRA est parvenue au stade de l'exploitation commerciale de ses découvertes ; de grosses firmes s'y intéressent. Les agriculteurs biologiques, d'ores et déjà, se passent de pesticides grâce à des plantes plus résistantes et au maintien d'une petite faune multiple qui détruit les ennemis des cultures.

#### 1.7. Nouveaux produits, renouveau de productions anciennes

#### PRODUCTIONS ANIMALES

*La France Agricole*, 23 février 1979, n° 1756.

Dossier : Productions d'appoint, productions spéciales.

Une présentation du dossier (p. 43) met l'accent sur l'importance de bien étudier les débouchés et la filière commerciale avant de se lancer dans une production d'appoint, qui peut être rentable si elle valorise un temps de travail ou des installations sous-utilisées et ne demande que peu d'investissement. La France est importatrice aujourd'hui de nombreux produits qu'elle peut produire elle-même. Des créneaux existent, mais la réussite exige prudence et savoir-faire. Ce dossier présente ensuite des articles et reportages, suivis de bibliographie, sur :

— le lapin de chair - l'angora - le lièvre - le pigeon - la caille - le sanglier - le faisan - l'apiculture - l'escargot - le ver à soie - aquaculture - pisciculture - le foie gras - les chiens - le poney - la chèvre.

Les reportages concernent :

— un élevage moderne de lapins en Bretagne, élevage spécialisé hors-sol, aménagé dans des bâtiments agricoles anciens. 170 mètres.

— un élevage angora du Maine-et-Loire, en complément d'une exploitation de 30 ha en polyculture. Une personne plein temps pour 450 mères.

— un élevage spécialisé de cailles dans les Pyrénées-Atlantiques y emploie 4 personnes dont 3 pour l'abattage et le conditionnement (3 500 cailliteaux par semaine). Menacé par l'importation.

— un élevage de faisans et perdreaux près de Périgueux sur 15 ha (reconversion après expropriations).

— pisciculture dans la « Double » périgourdine (avec polyculture et pêche touristique — le congélateur et le tourisme à la ferme ont redonné vie à cette production traditionnelle —).

— le poney-club rural de Bois-Guilbert (Seine-Maritime).

— des nurseries pour agneaux dans la Marne.

La relance du ver à soie en France et l'aquaculture sont présentés comme des activités en recherche, pas encore à la portée des agriculteurs familiaux.

#### A. SCHENK

\* Production et maîtrise économique de la soie. Fondation Olivier de Serres.

Publié dans le *Bulletin de l'ACEAR* n° 17, juin 1977. Techniques modernes de sériciculture - CTGREF, Clermont-Ferrand.

Note technique 6.

J.-C. HUGUES, juin 1978.

\* Etude des conditions de rentabilité et de l'intérêt d'une production séricicole modernisée en France.

*Association pour le devenir de la sériciculture en Cévennes, Monoblet, 30170 St-Hippolyte-du-Fort.*

M. MARTIN, maire de Monoblet (Gard).

La sériciculture et le soutien des activités locales.

Communication au colloque « Le pouvoir municipal dans l'aménagement des petites communes », Dra-

guignan, 23-25 octobre 1978. Conseil Régional Provence.

Pour réagir contre la « mono-industrie » du tourisme, la commune encourage la reprise de la sériciculture à l'initiative d'un groupe d'habitants.

J. CASTAING

**Aviculture et petits élevages.**

3<sup>e</sup> éd. revue et corrigée. 316 p.

éd. J.-B. Baillière, 1978.

GABEN et alii

\* Etude économique de la production de veau de lait en Limousin.

Clermont-Ferrand, INRA CT-GREF.

Etude n° 27, janvier 1976, 2 vol., 92 p. + 16 p.

L. MAZENC

\* Le veau sous la mère dans le Midi-Pyrénéen (1974-75).

*Toulouse, Chambre d'Agriculture, 1975, 122 p.*

Il ressort de l'analyse que la production traditionnelle de veau sous la mère n'est ni marginale ni en survie. Elle est pratiquée par un groupe « traditionnel » et un groupe nouveau, jeune et décidé à se développer.

*Elevage Bovin Ovin-Caprin*, n° 74, juin 1978. p. 45-50.

\* Nos ruminants consomment trop de tourteaux de soja.

Des solutions sont-elles possibles pour réduire nos importations ?

Des substituts satisfaisants existent.

*Ministère de l'Agriculture — AREEAR Région Parisienne —*

\* Les déchets de restauration collective de la Région Parisienne.

*AREEAR, nov. 1974, 38 p. : annex., bibl.*

Ce rapport évalue la valeur nutritive et économique des déchets de restauration (eaux grasses) et le coût de leur élimination ; puis il décrit le système traditionnel d'engraissement de porcs à partir des eaux grasses, qui existe toujours en région parisienne. Enfin il s'interroge sur la possibilité technique et l'opportunité économique d'un développement de ce système d'où résulte une double économie : au niveau du traitement des déchets (recyclage) et au niveau de l'économie porcine (aliment peu coûteux (non importé). Cette étude prend un intérêt particulier dans le contexte des problèmes de l'élevage porcin breton.

*Elevage porcin*, n° 74, juin 1978, p. 15-19.

\* La Fédération Nationale Porcine accuse et propose.

Face aux difficultés des éleveurs de porcs, a-t-on le droit de reproduire le modèle quasi unique de développement actuel : modèle intensif céréale-soja, bâtiments élaborés, ateliers de plus en plus grands ?

*Le Jaouen, 1977 - ITOVIC - Maison Rustique.*

\* La fabrication de fromage de chèvre fermier.

\* l'élevage caprin en France, ITOVIC.

R.P. AUDRAS

**Ecrevisses et anguilles : capture et élevage.**

La Maison Rustique, Paris, 1979, 96 p.

ROBY

**Escargots et grenouille. Production et dégustation.**

La Maison Rustique, Paris, 1979, 96 p.

Q. GARNIER

**L'escargot et son élevage.**

Lechevalier, Paris, 1979.

J. POUSSET

**Les principaux élevages en agriculture écologique de substance.**

Courrier du Livre, 1977, 216 p.

#### PRODUCTIONS VEGETALES

S. PASSARIS

\* L'évaluation d'un domaine de ressources : exemple des légumineuses.

in : *Environnement et planification de la science : 4 études de cas.* Paris, CIREN, EPHE, 1974.

G. FAUCONNEAU, S. MOSSE

\* Quelques aspects du problème « protéine ».

Paris, INRA, 25<sup>e</sup> anniversaire, 1972, p. 271-88.

*BIMA*, décembre 1977.

N° spécial protéines.

*BIMA* 781, 5 septembre 1977.

Les petits fruits rouges.

F. LAVAL

\* Noix et châtaignes : un nouvel espoir (reportage). *Jeunes Agriculteurs*, 303, décembre 1977.

Ces vieilles productions sont en pleine rénovation. Bien organisées, elles peuvent procurer des revenus non négligeables, en particulier dans les montagnes méridionales. La France peut développer la transformation des châtaignes (conserves, confitures, farines). Pour la noix, la concurrence des USA est vive.

*Le Pont*, numéro spécial, Les plantes tinctoriales, édition de la Lanterne, BP 95, 70200 Lure.

G. BEYLARD

\* Possibilités d'extension du noisetier en France. Comité National Interprofessionnel de l'amande et de la noisette.

*Agriculture*, n° 426, janvier 1979.

*La France Agricole*, n° 1757, 2 mars 1979.

Productions d'appoint, productions spéciales.

« Ce n'est pas par hasard que le Fonds d'Orientation et de Régularisation des Marchés Agricoles (FORMA) s'est tout récemment préoccupé des petites productions végétales. Il considère... que leur développement, voire leur maintien permet d'aider un nombre important de petites et moyennes entreprises agricoles. » En outre :

«...pour bon nombre de ces productions, le déficit (de la balance commerciale) est flagrant et des efforts importants restent à faire pour répondre à la demande... »

« Mais comme pour les petites productions animales, la première difficulté à surmonter réside dans la parfaite maîtrise du circuit de commercialisation. Pour les productions végétales « spéciales » ou d'appoint, le problème est peut-être plus crucial encore, car la concurrence des pays méditerranéens est sévère du fait notamment de coûts de production et de charges salariales moindres. » (Introduction, p. 29).

Suivent des dossiers et reportages, avec bibliographie sur : la châtaigne, la noix, la noisette, l'amande, les petits fruits rouges, le pruneau, les myrtilles, les productions de semences et plants, le maïs doux, le chanvre, le lin, la pomme de terre industrielle, l'ail, le fenouil, l'asperge, l'endive, l'oignon, les légumes à conserve, haricots et lentilles, champignons, l'œillet, les plantes médicinales, les bulbes et oignons à fleurs.

INFLUVEC

\* Le châtaigner, production et culture.

Brochure Station de Novert, BP 7, Malemort, 19100 Brive.

L'*INFLUVEC* publie également des notices sur les noyers et les noisetiers. Il s'agit de conseils techniques pour rénover les châtaignerales ou vergers de noyers traditionnels.

*Comité National Interprofessionnel de l'Amande et de la Noisette.*

Maison de l'agriculture, avenue Henri Pontier, 13626 Aix-en-Provence.

La noisette est déficitaire : production : 400 tonnes, importations 19 000 tonnes.

Amandes : l'importation d'amandons représente une sortie de devises de 180 millions de francs.

Ch. RAZONGLES

\* Amandiers, noisetiers et noyers, des conseils de culture.

in : *Nature et Progrès*, n° 57, 1978.

Article composé d'après les indications de 4 producteurs en Aude, Dordogne et Charente.

*La France Agricole* (n° cité).

\* Myrtilles en Béarn : une expérience à suivre.

A Ogeu-les-Bains, un agriculteur cultive des myrtilles sur 2 ha depuis 1968. Une part importante de la production est écoulee en vente directe. Depuis peu un autre agriculteur s'est joint à lui pour développer cette production, sur des terres qui lui conviennent, à partir de plants allemands. L'excédent sera destiné à l'industrie pharmaceutique (produits de beauté et ophtalmologie).

*La France Agricole* (n° cité).

Certaines cultures se développent sous l'impulsion des industriels qui en ont besoin, soit pour répondre à une demande croissante (maïs doux en Aquitaine), soit pour suppléer un approvisionnement extérieur devenu trop cher (anis étoilé de Chine et Vietnam suppléé par le fenouil français pour la fabrication du pastis). Ces cultures se développent sous contrat, de même que celles du chanvre et du lin, seule fibre textile européenne localisée dans cinq départements du Nord et de Normandie.

Pour l'ail, en plein essor, l'amélioration sanitaire a permis un bond en avant des rendements.

L'asperge, qui ne suffit pas à la demande, a un avenir assuré et s'adapte bien aux petites exploitations de polyculture (la cueillette se fait en mars-avril, avant les autres récoltes).

La culture de l'oignon diminue en France et le déficit augmente. La concurrence est faussée par l'usage dans plusieurs pays d'un conservateur interdit en France.

La France importe trop de légumes secs, alors qu'une amélioration des rendements et des produits est à sa portée.

Champignons : la France est à l'avant-garde des techniques.

Truffes : la production ne suit pas la demande. Il faudrait replanter 10 000 hectares de truffières.

L'œillet (plante de la famille des pavots) et l'ergot de seigle (maladie du seigle provoquant la danse de St-Guy) sont produits sous contrats pour l'industrie pharmaceutique (Sté France-Pavot et Sandoz).

Les plantes médicinales sont à l'ordre du jour. Il n'y a que 1 500 à 2 000 producteurs en France. Les cultures sont très localisées : Milly-la-Forêt (Essonne), Chemillé (Maine-et-Loire) et le Sud-Est.

A Champsac, en Limousin, un agriculteur après avoir fait connaître l'intérêt de certaines plantes sauvages présentes dans la région, s'est lancé dans leur culture. Cette expérience est suivie avec attention par les cultivateurs locaux.

*Entreprises Agricoles*, n° 90, mai 1977, n° spécial.

\* Que produire d'autre ?

Dossier comparable à celui de *La France Agricole*.

J. DELMAS

\* La truffe et sa culture.

INRA, étude SEI, n° 60, mars 1976, 56 p.

J. DELMAS

\* La culture et la production du champignon de souche en caves.

*Etude SEI*, n° 61, juin 1976, 78 p.

S. PASSARIS

CIREC.

\* Nouvelles technologies.

Etude non publiée, septembre 1977.

Fiches techniques, décembre 1977.

Cette étude apporte des renseignements succincts, sous forme de fiches, accompagnés de références documentaires, sur un certain nombre de productions « marginales » dans l'agriculture française, présentant un intérêt pour le développement ou la diversification de l'économie agricole dans les zones dévitalisées. Il s'agit souvent d'anciennes productions tombées en désuétude, mais susceptibles d'un renouveau dans certaines conditions.

Certaines productions présentent un intérêt écologique. On peut citer notamment les fiches techniques suivantes :

- \* nouvelles légumineuses fourragères
- \* la consoude
- \* l'élevage semi-extensif
- \* l'élevage du ver à soie
- \* plantes médicinales et aromatiques
- \* élevage du petit gibier
- \* élevage d'animaux à fourrure
- \* élevage d'escargots.

On notera également dans ce dossier des fiches techniques sur les composts organiques, d'origine végétale ou à partir des résidus urbains, et sur le recyclage des lisiers et purins. (cf. chapitre « fertilisation »).

CIREC, *Maison des Sciences de l'Homme*, 56 Bd Raspail, Paris 6°.

Ch. BOILEAU

**Les petits fruits, culture et récolte**

Flammarion, « La Terre », Paris, 1978, 273 p.

Longtemps sous-estimés, la production de petits fruits connaît un nouvel essor. Cet ouvrage apporte à l'amateur comme au professionnel une information simple sur les méthodes de culture d'une gamme étendue d'arbrisseaux : actinidia, myrtille, aïrelles, avocatier, cognassier, figuier, framboisier, grenadier, groseiller, cassis, jujubier, kaki, mûrier, roncier, néflier, noisetier, fraisier.

H. DUPERREX

**La culture des petits fruits.**

Payot, Lausanne - La Maison Rustique, Paris.

Principaux producteurs, ramasseurs et collecteurs de plantes médicinales et aromatiques. *Annuaire 1977*.

(Syndicat National des producteurs, etc. Milly-la-Forêt).

Des nouvelles perspectives se dessinent pour ces plantes en raison du regain d'intérêt actuel pour les produits naturels.

Un mouvement s'amorce en faveur d'une plus grande diversité des productions. Trois objectifs y concourent :

— réduire nos importations de denrées que nous pouvons produire dans de bonnes conditions (noix, noisette, truffe...)

— diversifier les revenus de l'exploitation et résorber le sous-emploi familial chronique (productions d'appoint)

— remettre en valeur certains espaces délaissés (châtaigne, mûrier et ver à soie, chèvres...).

La littérature sur ce thème mêle ce qui est diffusé par des organismes techniques (INFLUVEC) et ce qui est mis en place spontanément par des originaux. Une troisième source documentaire est constituée par la littérature d'inspiration écologique, diffusée par des librairies spécialisées (Alternatives, Nature et Progrès...).

Il y a convergence entre l'objectif « réduire nos importations » et la diffusion d'une information technique visant à moderniser des productions autrefois artisanales : vergers de noyers mécanisés, etc... Le courant « productions d'appoint » est artisanal et familial ; il est très présent dans la masse de la paysannerie qui pratique l'innovation-rénovation et s'accompagne souvent d'une transformation à la ferme ou d'un prolongement touristique. Le courant « remise en valeur » est privilégié par les « retours à la terre » en particulier dans les Cévennes et les Alpes du Sud. Il intéresse les responsables de l'aménagement du territoire ; la recherche de productions nouvelles est l'une des pistes de revitalisation préconisée par les Schémas de Massifs.

## 1.8. Structures et systèmes d'exploitation

S. BORGAN

\* « Small is beautiful » : nouvelles idées sur les dimensions des exploitations.

*Economie rurale*, 128, 1978.

(Ecologie et Société, 3<sup>e</sup> partie).

P. COQUIN

\* Crise économique et choix des systèmes de production.

*Economie Rurale*, 113, mai-juin 1976, p. 27-32.

En exploitation familiale d'élevage bovin, comment économiser sur les aliments du bétail et le matériel ? Dans le but de produire un maximum d'aliments sur l'exploitation, comment rentabiliser l'herbe ? La comparaison avec les tourteaux est à l'avantage de l'herbe. Comment utiliser au mieux les fumiers, les assolements ? Idées simples et intéressantes.

S. KOULYTCHIZKY

\* Eléments de réflexion sur autogestion ou direction centralisée en agriculture.

*Économie Rurale*, 112, mars-avril 1976, p. 55-56.

F. MICHEL

\* Nouvelle conjoncture, nouveaux systèmes d'exploitation.

Contribution à la préparation des programmes de développement en Basse-Normandie.

*Cahiers de l'ANERA*, n° 33, 48 p., déc. 1976.

Dans 3 zones tests, cette étude observe les différents systèmes d'exploitation choisis par les agriculteurs en conjoncture favorable (1972) et défavorable (1974). Il en tire des conclusions.

F. LIEBERHERR

\* Du monologue technocratique aux initiatives locales : transformations des régions de montagne en Suisse.

*Economie Rurale*, 117, janvier-février 1977, 61-72.

J.-C. FLAMANT

Recherches pluridisciplinaires sur les problèmes de l'élevage en milieu pyrénéen.

Rapport scientifique annuel, année 1977-78. Contrat DGRST.

Action concertée : gestion des ressources renouvelables.

Cette recherche porte sur l'amélioration de l'élevage dans une région déstabilisée par l'exode rural, la conquête touristique, et la conquête territoriale des exploitations de plaine. Les travaux sont en cours. Pas encore de résultats exploitables.

A. BRUN, J.-P. CHASSANY, F.-E. PETIT, P.-L. OSTY

\* Le Causse Méjean.

1. Eléments d'histoire agro-écologique (J.-P. Chassany)  
Octobre 1978, 150 p. + annexes.

2. Exode rural et utilisation du territoire (F.-E. Petit)  
Février 1978, 131 p.

3. De la crise des années 50 aux perspectives actuelles (A. Brun)  
Février 1978, 113 p.

4. Elevage et éleveurs en 1975 (P.-L. Osty)  
Décembre 1978, 196 p. (recherche INRA-DGRST).

Succédant à des périodes d'autarcie alimentaire du plateau avec dépendance des vallées pour les activités textiles, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une période de dégradation : déclin progressif de l'industrie textile, émigration freinée par les crises languedociennes, surcharge du plateau, pression à la défriche, surpâturage, vente du fumier aux viticulteurs d'où résulte une dégradation de l'écologie locale.

Vers les années 50, le pays est presque vide. L'Etat décide vers 1965 de réaliser des équipements de mise en valeur.

Une analyse historique plus fine, axée sur l'étude de l'exode rural depuis 1911, montre l'opposition entre l'Ouest boisé, avec gros villages surpeuplés au XIX<sup>e</sup> siècle et petite propriété paysanne, et l'Est dénudé, zone de grands domaines souvent en fermage avec salariat. Au XX<sup>e</sup> siècle l'Ouest se vide et s'embrouaille, l'Est se structure par diminution en nombre et agrandissements. Le sala-

riat disparaît. Un boisement volontaire aidé par le Fond Forestier National réalise un zonage de fait de l'espace. Les meilleures terres, jadis vivrières, sont utilisées pour l'alimentation hivernale des troupeaux.

La chronologie des installations sur le Causse et l'étude des familles mettent en évidence, dans l'histoire récente, le lien entre famille et patrimoine, ainsi que le lien entre l'avenir des familles et l'avenir écologique du plateau.

La rupture de 1950 a créé un désert. Les réactions ont été diverses : investissements forestiers de papetiers, tentatives limitées d'élevage intensif ; mais la décision des Pouvoirs Publics d'équiper le plateau en eau a été décisive dans la création d'une économie agraire.

Plus récemment, la création du Parc des Cévennes affirme une vocation nouvelle d'accueil, un nouvel intérêt pour ces espaces peu peuplés. Les éleveurs s'organisent pour contrôler eux-mêmes ce tourisme à caractère culturel.

Les conditions économiques externes sont à nouveau bouleversées (marché de la viande ovine...) et la question du contrôle social de l'espace se pose à nouveau : quel est le rôle respectif de la société locale (aujourd'hui bien structurée) et des intervenants extérieurs, qui tendent à imposer leur régulation ?

F. PERNET

\* L'utilisation des ressources biologiques du territoire.

INRA-IREP, Grenoble.

in : *Economie Rurale*, 128, 1978.

Cet article renvoie à un ouvrage sur le pastoralisme corse :

G. LENCLUD et F. PERNET

**Berger en Corse, essai sur la question pastorale.**  
Presses Universitaires de Grenoble, 1977, 192 p.

« ...Une telle sous-utilisation des ressources biologiques de l'espace national n'est ni fortuite ni conjoncturelle. Elle est en fait le produit du fonctionnement du système économique et de l'agriculture dans ce système. »

Le sous-développement est la conséquence du développement, la marginalisation dérive de la concentration. Mais les régions marginalisées économiquement ont un potentiel biologique parfois très productif. D'où l'intérêt d'analyser des systèmes techno-économiques différents. Mais les problèmes posés sont plus larges que les problèmes techniques.

— le modèle dominant en agriculture est *minoritaire* et *élitiste*. Mais les exclus du développement, au lieu de rechercher des modèles différents, se contentent d'adopter des formes dégradées du système dominant.

— l'agriculture traditionnelle était obligée de tenir compte de contraintes biologiques, pour ne prélever, en fonction des techniques, que ce qui permettait la pérennité du système.

Modèles différents :

- survivance de modèles traditionnels déformés
- clochardisation des modèles dominants

● élevage extensif qualitatif

● agriculture d'origine urbaine : modèles autarciques

● agriculture biologique : modèle intensif qui repose sur la quantité et la qualité du travail. Efficacité technique du travail conduit sans détruire les écosystèmes, qualité des produits.

Critique de la notion « d'extensif » : très relatif ; se comprend comme le négatif de l'intensif industriel plus que comme modèle original. En fait, aucun modèle fondé et cohérent ne correspond à l'espace marginalisé. Les tentatives de réponse à ce problème restent elles aussi marginales. Leur point commun est la recherche d'une moindre dépendance vis-à-vis de l'économie de marché.

« Peut-on faire l'hypothèse qu'une productivité accrue du travail qui résulterait d'une meilleure connaissance des cycles biologiques plutôt qu'une plus grande utilisation de produits industriels, permettrait une meilleure valorisation de l'espace national ? »

● En écologie : conduire les cycles biologiques à leur stade de productivité maximale et les y maintenir. Stratégie de compromis entre productivité et stabilité des écosystèmes.

● En agronomie : renversement des orientations de la recherche. Choisir et sélectionner les espèces en fonction de leur adaptation au milieu. Modèles de gestion « biologique intégrée » des ressources renouvelables.

F. BEL

\* Quel avenir pour l'agriculture en montagne ?  
IREP Grenoble.

in : *Economie Rurale*, 128, 1978.

L'auteur rappelle que l'agriculture française a évolué vers l'industrialisation accompagnée d'une régression du travail et des espaces utilisés, particulièrement en montagne. Pour pallier la « désertification » de la montagne, l'Etat développe une politique de compensation des handicaps de plus en plus lourde et coûteuse.

L'auteur évoque d'autres approches possibles :

— systèmes de production extensifs à faible coût

— système de commercialisation valorisant la qualité et réduisant la concurrence

— systèmes où le coût du travail est diminué du fait des objectifs poursuivis par ceux qui le pratiquent : retour à la terre, double activité, idéal écologique, etc.

Dans ces systèmes, le coût des consommations intermédiaires est réduit.

L'auteur signale en outre des recherches techniques en cours sur la productivité des alpages, de la guarrigue et des races rustiques.

P. BOISSEAU

\* La coupure entre innovateurs et paysans.

*Coll. « arrière pays », CEAS, Montpellier, 1977, 16 p.*

\* Les agriculteurs devant les programmes de développement

*Revue Purpan n° 95, avril-juin 1975.*

\* Une méthode de développement mise à la por-

tée de tous les paysans : le ferment relationnel du développement.

*Revue Purpan n° 98, janv.-mars 1976.*

Une réflexion innovante en matière de structures et systèmes d'exploitation émane de la fraction critique de l'INRA et tout particulièrement de sa section Economie et Sociologie Rurale. C'est là que sont mises en question la vulgarisation, ou diffusion de l'innovation officielle (P. Boisseau), le bien-fondé de la politique des structures, les effets de la modernisation sur les zones défavorisées. La revue « Economie Rurale » ouvre largement ses colonnes à ce courant de recherche. Les organisations professionnelles agricoles, responsables du développement et du conseil technique, se remettent moins facilement en question, tout au moins au niveau des écrits.

## 2. UNE AGRONOMIE PARALLELE

L'agriculture biologique est-elle une technologie ou une religion ? Les études générales montrent une parenté certaine entre ses idées de base et celles des courants écologiques : l'homme n'est qu'un vivant parmi les autres, sa vie dépend des autres vies, ses ambitions prométhéennes le conduisent à l'apocalypse. Il s'agit d'un courant de réaction à la religion du progrès indéfini par l'industrialisation ; il montre les risques encourus par l'homme dans des écosystèmes simplifiés et fragilisés dans un but de productivité. Depuis les origines de l'industrie ce courant de pensée revient périodiquement, comme un balancier pour tempérer les excès de l'autre.

Si l'agriculture industrialisée est une religion officielle et dominante, l'agriculture biologique est la religion réformiste, hérétique, qui vient en contester les dogmes.

Les études de cas montrent l'intérêt micro-économique de l'agriculture biologique : elle apporte aux exploitants des satisfactions marchandes et non marchandes non négligeables. Sur le plan macro-économique, préfigure-t-elle l'agriculture « économe et autonome » préconisée par le Directeur de l'INRA ?

Mais le débat sur l'agriculture biologique n'est pas un débat technico-économique : c'est une guerre de religion.

### 2.1. Etudes générales

#### A. BIRRE

##### **Une politique de la terre.**

éd. Vie et Action.

Depuis Liebig, l'homme a tendance à ne considérer que les cycles minéraux dans la nature. En fait les micro-organismes y jouent un grand rôle puisqu'ils minéralisent la matière organique, dont les 3/4 sont détruits ainsi ; le quart restant constitue l'humus qui joue un rôle important dans le sol : puisqu'il est support de la vie microbienne, puisqu'il retient l'eau et qu'il stabilise la structure du

sol. L'humus se minéralise lui aussi, très lentement (1,5 à 2 % par an), il doit donc être renouvelé par apport de matière organique.

Or, la recherche actuelle tente d'accroître le patrimoine sans en assurer la sauvegarde.

Un champ a un potentiel de production limité qu'on ne peut dépasser en utilisant des engrais : la terre est vivante et ne peut pas se plier à tous les traitements chimiques.

Cependant, dans un sol en bon état, tous les éléments sont rendus assimilables par les micro-organismes. Les ancêtres conseillaient d'entretenir le sol avec l'engrais organique fourni par le bétail qu'est le fumier : la méthode biologique ne peut toucher que des exploitations ayant du bétail, selon le schéma « pré, bétail, fumier ».

#### *Maintien de l'humus :*

L'humus provient des végétaux ligneux et non pas de toute matière organique : il doit être remplacé par des racines, des débris de récolte et des déjections animales.

La plupart des façons culturales actuelles détruisent trop rapidement cet humus, qu'il faut entretenir par :

- compost de tous les déchets organiques de l'exploitation ou des industries para-agricoles ;
- engrais verts.

Le compost est le levain du sol : il apporte les micro-organismes qui assurent le maintien de la vie.

Sa fabrication exige une mise en tas permettant la fermentation aérobie qui détruit les germes pathogènes. On l'épand dans les couches superficielles du sol, par apports répétés. Ces opérations peuvent être mécanisées.

Si l'on maintient dans le sol le taux optimal d'humus (2 %), les produits obtenus sont de meilleure qualité, et la santé des consommateurs en profite.

#### GIGUERE et alli

\* Rapport de mission sur l'agriculture biologique en France.

*Canada, Ministère de l'Agriculture du Québec, 6-5 1974, 45 p.*

Compte rendu de visite aux agro-biologistes français d'une délégation canadienne.

#### J. DESSAU, Y. LE PAPE

\* L'agriculture biologique : critique technologique et système social.

IREP Grenoble, 1975.

#### CADIOU, LEFEBVRE, LE PAPE, MATHIEU-GAUDROT, ORIOU

\* L'agriculture biologique en France - Ecologie ou mythologie ?

Presses Universitaires de Grenoble, 1975.

Préface de Jean Dessau.

Il faut distinguer l'agriculture biologique de l'agriculture traditionnelle réservée aux exploitants qui n'avaient pas adopté les méthodes modernes d'exploitation.

« L'agriculture biologique est une filière technologique nouvelle maîtrisant des écosystèmes plus diversifiés, comprenant des chaînes alimentaires plus complexes. »

Elle ne touche que moins de 1/100 des exploitations et de la surface cultivée.

*L'agriculture biologique est un refus de l'endettement permanent, une critique de la qualité des produits agricoles actuels et de la filière technologique imposée aux agriculteurs.*

En effet, ce sont les industries, et non les agriculteurs qui ont mis ces techniques au point en :

- considérant le sol comme un support physique neutre et passif qu'on aménage en unités homogènes de surface maximale et dans lequel on injecte les produits industriels pour obtenir un rendement maximal par unité de surface et de temps,

- éliminant les populations animales et végétales non commerciabiles, donc maîtrisant une chaîne alimentaire la plus réduite possible (donc plus fragile et nécessitant l'intervention permanente de l'exploitant).

La qualité des produits est définie hors de l'agriculture par les industries agro-alimentaires et le commerce concentré (critères de dimension, volume, régularité, attrait extérieur, durabilité, résistance aux manipulations). Par exemple, la valeur nutritive n'est pas considérée : *il y a dissociation entre valeur d'usage (capacité nutritive) et valeur d'échange sur le marché.*

On remplace la productivité biologique par la productivité industrielle pour accroître au maximum la consommation de produits industriels par l'agriculture (extension du marché et de la sphère du capitalisme) ; c'est un nouveau mode de transfert de la rente foncière au profit du capital concentré et du grand commerce.

Les agriculteurs ne peuvent survivre qu'en augmentant les rendements en poids par un endettement croissant, l'intensification de leur travail et l'augmentation de la durée du travail.

C'est l'exploitation de l'homme et de la nature, s'accompagnant de la dégradation de l'environnement et de la qualité des produits.

Cependant, l'agriculture industrielle rencontre des difficultés : rendements de certaines spéculations dans certaines régions, fragilité des productions animales industrialisées, dégradation ou pollutions dues à une chimisation excessive, difficulté d'exportation de produits trop traités.

Mais les agriculteurs sont mal informés sur ces cas encore isolés.

Actuellement le choix se pose donc entre :

- une agriculture artificialisée par rapport aux écosystèmes,
- une agriculture gérant le potentiel biologique.

L'agriculture biologique va contre l'industrialisation, la concentration et l'extension de la sphère du capital. Elle diminue les consommations intermédiaires, et maintient dans l'agriculture une plus grande partie de la rente.

Il y a donc complémentarité entre les deux procédés et on peut imaginer :

- dans les régions riches : une agriculture industrialisée,
- dans les régions pauvres : une agriculture biologique.

## F. CHABOUSSOU

\* Physiologie et résistance de la plante.

Document *Nature et Progrès*, Ste-Geneviève-des-Bois, n° 16, 1975, p. 25.

## F. CHABOUSSOU

\* Le doryphore, la pomme de terre et les deux agriculteurs.

*Nature et Progrès*, Ste-Geneviève-des-Bois, n° 49, janvier-février-mars 1976. p. 5-10.

## L. BIZET, D. LABEY

\* Agriculture. (Extrait de *L'Homme et son Environnement*, CEPL, Paris, 1976).

Cet article définit l'agriculture dans l'histoire de l'homme, critique certains développements modernes dont l'impact sur l'écosystème est dangereux pour l'homme, et s'interroge sur l'avenir : « peut-on aller vers une *autre agriculture* ? »

L'article évoque l'évolution de l'attitude de certains agronomes (Klatzmann, Noirfallse), les enseignements de l'agriculture biologique, les débats sur l'élevage, la gestion des forêts, les perspectives de la recherche. Il conclut en soulignant que l'entretien de la base écobiologique collective qu'est le sol n'est pas seulement un problème agronomique, mais d'abord un problème de reproduction des sociétés.

## P. COQUIN

\* Une certaine idée de notre agriculture.

*Agriculture*, n° 397, mai 1976.

Analyse de l'ouvrage (p. 178) :

Idée directrice : « Malgré les conditions actuelles difficiles, notre agriculture peut très bien marier à notre époque les exigences de l'écologie, de l'économie et des hommes. »

1<sup>re</sup> partie :

— l'agronomie : le sol est le garde-manger des hommes. La monoculture est une monstruosité écologique et la prairie doit jouer un rôle prépondérant dans l'assolement.

— la sociologie : le métier d'agriculteur doit tenir une place importante.

— l'économie : agriculture et énergie.

2<sup>e</sup> partie : orientation de la politique agricole.

3<sup>e</sup> partie : rôle éminent de la coopération.

La séparation entre agriculture et élevage a des conséquences très graves pour le sol. Il est possible de privilégier une *autre agriculture* : celle dans laquelle le système polyculture-élevage prédomine. Il ne s'agit pas de celle pratiquée dans de mau-

vaises conditions aujourd'hui par un certain nombre d'éleveurs. Il est question d'exploitations ayant simplifié au maximum les cultures céréalières mais ayant conservé un cheptel bovin ou ovin et le conduisant avec une bonne organisation. L'élevage étant conduit 6 mois par an en stabulation avec litière paillée, la terre reçoit régulièrement le fumier ; la structure du sol est améliorée et on peut réduire la quantité d'engrais minéraux. La réduction de l'emploi des pesticides et engrais minéraux est parfaitement compatible avec le maintien de rendements élevés.

L'agriculture dite « industrielle » considérant les sols, les plantes et les animaux comme des machines à produire selon les impératifs du profit, au mépris des lois essentielles de la biologie, est contestée avec raison par un certain nombre de nos contemporains.

Par réaction, d'autres se sont précipités vers la négation du progrès accumulé au long des ans en éliminant toute fertilisation et toute forme moderne de culture.

Mais en considérant végétaux et animaux comme des êtres vivants perfectibles dont on doit favoriser l'évolution et l'activité naturelle, on respecte la biologie.

Dans un sol dont la pérennité de production est respectée par un assolement et un travail judicieux, la fertilisation consiste bien à nourrir les plantes par l'intermédiaire de l'humus et des micro-organismes qui leur fournissent tous les éléments dont elles ont besoin.

L'exploitation de demain sera moyenne (20 à 50 hectares) avec 1 ou 2 UTH. Réduire la capitalisation : pas d'agrandissement foncier, pas trop de matériel. Faire appel au CUMA pour les travaux importants. Intensifier avec raison : pas pour la machine mais pour l'homme et à long terme.

Exemple : intensifier l'herbe pour nourrir à 100 % les bovins sur l'exploitation.

En toute région il est possible d'obtenir 8 à 10 000 unités fourragères, c'est-à-dire l'équivalent énergétique de 80 à 100 quintaux d'orge à l'hectare.

On sait récolter et ensiler l'herbe. Cette herbe récoltée renferme à l'hectare l'équivalent de 4 tonnes de tourteaux de soja en valeur protéines.

C'est une profonde hérésie biologique et économique de vouloir nourrir les bovins avec des céréales en achetant à l'extérieur les tourteaux : le prix de revient de l'unité fourragère herbe est nettement inférieur au prix d'achat de l'unité fourragère céréale et sa teneur en protéines est le double.

Ne pas gaspiller les céréales en les transformant en viande.

« Les besoins (herbe) nécessaires aux animaux à viande (comme à lait) sont produits sur l'exploitation : l'herbe est récoltée au maximum de sa valeur nutritive et stockée de façon à être utilisée constamment et régulièrement par les animaux qui seront ainsi nourris 365 jours par an à plein la gueule et avec de l'herbe de qualité. »

A. MOLLARD, A. FLEURY

\* Choix des techniques et planification de l'environnement : le cas de l'agriculture française. Résultats de la recherche, 1<sup>re</sup> phase.

IREP Grenoble.

Juin 1976, 15 p.

D. SOLTNER

\* Phytotechnie générale. Les bases de la production végétale. Tome 1 : le sol.

5<sup>e</sup> éd. 49470 Ste-Gemmes-sur-Loire : *Sciences et Techniques Agricoles* (Le Clos Lorelle), 1976.

D. SOLTNER

\* Les grandes productions végétales.

7<sup>e</sup> éd. 1976, 49470 Ste-Gemmes-sur-Loire, *Sciences et Techniques Agricoles* (Le Clos Lorelle), 1976.

IFOAM

\* Vers une agriculture viable.

Conférence internationale Sissach 1977.  
1978 Verlay Wirz AG, Aarau.

\* Organic farming : yesterdays and tomorrows agriculture.

by the editors of *Organic Gardening and Farming*,  
Rodale Press 77, 343 p.

*Agri-Midi*, 28 déc.-4 janv. 1977, n° 257.

\* La culture biologique : une forte poussée favorable se dessine.

R. DORDON

\* Agriculture biologique et petits exploitants.

*REVUE PURPAN*, numéro 99.

Numéro spécial : Ecologie et agriculture, 114 p., 1977.

C. AUBERT

**L'agriculture biologique, pourquoi et comment la pratiquer.**

Paris, le Courrier du Livre, 1977, 367 p.

L'agriculture biologique en France et dans le monde. Effet des techniques agricoles sur l'alimentation, la santé, l'environnement. Conséquences de la fertilisation. Possibilités offertes par l'agriculture biologique pour des pays en voie de développement.

J.-C. RODET

**L'agriculture biologique.**

Editions Camugli, Lyon, 1978, 168 p.

Historique de l'agriculture biologique. Les méthodes et les techniques appliquées aujourd'hui. Les perspectives au point de vue technique. Bibl.

R.D. HODGES

\* The case for biological agriculture.

in : *The Ecologist Quarterly*, n° 2, été 1978.

Reproduction d'une communication à la conférence internationale sur les fertilisants granulés, Londres 1977.

L'auteur plaide la cause de l'agriculture biologique comme alternative réaliste et viable à l'agriculture conventionnelle. Il insiste sur les éléments de comparaison disponibles, montrant que le système biologique peut être aussi productif et rentable que le système conventionnel.

#### Y. LE PAPE

\* L'agriculture biologique, une alternative ?  
Congrès de la SFER, Ecologie et Société, Nancy, 28,29,30 sept. 1977.  
in : *Economie Rurale*, 128, 1978. (Ecologie et société, 3<sup>e</sup> partie).

#### M.L. CLAUZIER

\* Vos pommes de terre sont-elles du Capricorne ?  
in : *Agri-Sept*, 9 mars 1979.

Même si elle l'explique encore mal, la science confirme qu'il ne faut pas mépriser les influences cosmiques en agriculture.  
(Repris d'un article de l'hebdomadaire agricole britannique *Farmers Weekly*).

Cet article fait état des observations scientifiques récentes qui confirment certains enseignements de la biodynamie, ou certaines pratiques traditionnelles. L'Institut de Recherche pour la chimie agricole de la Suisse Fédérale, au vu de ces « troublantes constatations », vient d'entamer un programme de 10 ans sur les types d'agriculture affectés par la lune.

Plutarque affirmait déjà qu'il faut couper les arbres à la nouvelle lune. Or il est démontré qu'à cette phase le bois contient moins d'humidité, et se conserve mieux.

La phase de la lune affecte la croissance des plantes et leur métabolisme, qui s'avère cyclique. La position de la lune par rapport aux étoiles a une importance au moment du semis, cette dernière influence dépendant de la qualité de l'humus.

#### D. CANIOU

\* Le répertoire écologique de l'agriculture et de l'alimentation biologique. 1977, 44 p.

Liste de producteurs agricoles biologiques en France en 1977 par département. Adresses, méthodes suivies, année de démarrage, spécialisation, produits.

Les écrits sur l'agriculture biologique émanent soit de ceux qui la pratiquent (Claude Aubert, Dominique Soltner, Daniel Caniou...) soit de ceux qui l'étudient en observateurs curieux, souvent passionnés par l'objet de leur étude (Le Pape, Rodet...). Certains agronomes, sans se référer explicitement à cette agronomie parallèle, en confortent les thèses, (Bizet, Coquin...) d'autres en sont les théoriciens (Birre, Chabousson...). La presse y voit l'agriculture d'hier et de demain : ce qui était hier empirisme ou superstition sera peut-être demain validé par des découvertes scientifiques (*Agri-Sept*).

#### 2.2. Etude de cas

#### P. CADIOU

\* L'agriculture biologique en Bretagne, secteur agricole marginal.  
in : *AR FALZ* nouvelle série.  
Groupe de recherches bretonnes, Treguier éd., n° 13-14-15, avril-juin 1976, p. 42-53.

Cette agriculture demeure marginale puisque ces techniques nouvelles sont dépendantes du réseau agro-alimentaire, dont elles subissent les lois de domination en amont et en aval.

#### R. BOULIN

\* Exploitant à Puysserampion (47).

Quelques éléments de comptabilité en culture biologique et leur interprétation.  
Document interne *Nature et Progrès*.

L'auteur exploite une ferme de 25,5 ha de SAU avec les 2/5 en céréales et 3/5 en culture d'herbe, valorisée par un troupeau bovin-lait de 20 laitières et 11 génisses.

Passé « en biologie » en 1971, il augmente régulièrement, depuis cette date, ses rendements laitiers.

Il tient une comptabilité minutieuse et en livre les enseignements sur 4 ans.

Sa comptabilité porte non seulement sur les coûts (moindres en biologie) mais sur les heures de travail.

Ses observations portent sur l'analyse des sols, la tenue des récoltes, leur valeur nutritionnelle (les vaches consomment moins pour un rendement supérieur), etc.

« En conclusion après 4 ans de culture biologique, je pense pouvoir noter à l'actif de ce mode de culture — et ceci à condition d'opérer une reconversion progressive et constante, autant sur l'exploitation que dans mon potentiel technique et intellectuel — :

- autant de rendement quantitatif,
- un rendement qualitatif certain,
- un meilleur fonctionnement de ma chaîne de récolte de fourrages,
- et surtout une autre dimension à mon métier d'agriculteur. »

#### Y. BERTHOU, A. CAPILLON, J.-M. CORDONNIER, Y. ROUMAIN DE LA TOUCHE

\* L'agriculture biologique : éléments de diagnostic à partir d'une enquête sur 40 exploitations.  
*Chaire d'agriculture INA-PG 1972*.

#### J.-L. CABIROL, B. MARUEJOLS

\* Observations et résultats en agriculture biologique.

*PURPAN*, nov. 1972, nov. 1973, nov. 1974. Syndicat départemental de l'agriculture biologique du GERS, et Groupement Gersois de producteurs en agriculture biologique (GGPAB).

## Revue Nature et Progrès.

Revue trimestrielle publiée depuis 15 ans. Son idéologie repose sur trois pôles : l'agriculture, l'alimentation, la santé.

On y trouve :

- des questions d'actualité agro-alimentaire traitées de façon large (éditoriaux, certains articles)
- des monographies d'exploitations biologiques
- des informations ou discussions techniques (pesticides, engrais, etc.)
- une rubrique commercialisation (voir le sous-chapitre « Nouvelles pratiques commerciales »)
- des fiches de lecture, le courrier des lecteurs, etc.

Exemples :

Numéro 52, oct.-nov.-déc. 1976.

\* Les apprentis sorciers, à propos du 2, 4, 5, T. par Suzanne Roig.

Numéro 56, oct.-nov.-déc. 1977.

\* En Champagne aujourd'hui, avec un artisan vigneron ; par R. Zimmermann. Interview de R. Poirrier, viticulteur à Venteuil (51).

Numéro 58, avr.-mai-juin 1978.

\* La ferme de l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire ; par le Père Germain.

(C'est l'histoire d'une reconversion en biologie).

Reconversion après de grosses difficultés rencontrées en 1965, à la suite d'un essai de modernisation. Sur les conseils du Docteur Quinquandon, vétérinaire, la ferme revient à la race laitière « Brune des Alpes » et à la fertilisation organique.

« Nos terres sont pauvres, acides. Evidemment, les engrais chimiques avaient dû déséquilibrer les fourrages plus qu'ailleurs. » L'exploitation aujourd'hui est conduite avec d'excellents résultats.

Numéro 60, oct.-nov.-déc. 1978.

\* Reconversion en polyculture-élevage : ferme de M. Delagneau ; par P. Pascotto.

\* Une première formation des professeurs de l'enseignement agricole à l'agriculture biologique ; par J.-L. Messe.

Du 16 au 19 mai 1978 s'est déroulée à Dijon la première session de formation des enseignants des établissements agricoles publics, concernant l'agriculture biologique. Visites sur le terrain, puis appoint théorique par C. Aubert et par A. Lefèvre, premier conseiller agrobiologique d'un SUAD.

## Le Monde, 22-23 avril 1979.

J. RAMBAUD

\* « Un bricoleur du Var transforme la broussaille de forêt en gaz et en électricité » (p. 18).

Visite à J. Pain, domaine des Templiers, 83930 Villecroze.

J. PAIN, I. PAIN

Un autre jardin à l'heure de la dernière chance.

Villecroze, éd. Ida et Jean Pain, 1977.

## Time, 9 juillet 1979.

\* The Pope of Compost (p. 35).

Les journalistes de TIME, hebdomadaire américain, sont allés visiter les installations de J. Pain.

G. LIENHARD

\* La pratique de l'agriculture biologique à Ebenrain. *Nature et Progrès*, Ste-Geneviève-des-Bols, n° 2, avril-mai-juin 1974, p. 4-11.

## EUROPACTIZYME.

\* La bio-énergie mise à la portée de l'agriculture. *Edition EAZ (Epuration Acti Zyme), Lausanne.*

Toute exploitation agricole comptant au moins 25 unités de gros bétail peut produire sa propre énergie (chaleur et électricité) à partir du gaz de fumier. Technologie expérimentée en Suisse, canton de Vaud.

## 2.3. Nouvelles pratiques commerciales

\* La vente des produits agricoles en dehors des circuits commerciaux classiques.

*Agriculture et Tourisme*, 7 avenue George V, 29 p.

Les agriculteurs pratiquent de plus en plus la vente directe en saison touristique, ou par des organisations spéciales. Ce fascicule leur apporte la documentation juridique qu'ils doivent connaître à ce sujet.

*Nature et Progrès.*

\* Guide de la vente directe en agriculture biologique.

Numéro hors série, 6<sup>e</sup> édition, juin 1978, 82 p.

Liste, par département, des producteurs qui cultivent conformément au cahier des charges *Nature et Progrès* ou à celui de Lemaire-Boucher. Indications de leurs lieux et heures de vente directe.

Ce guide est un précieux document de connaissance des pratiques de vente des agro-biologistes, dont il constitue en outre un répertoire non exhaustif, mais détaillé.

*Nature et Progrès.*

\* Articles sur la commercialisation parus dans les dix derniers numéros de la revue.

Numéro 52, oct.-nov.-déc. 1976.

\* Les droits et les devoirs des consommateurs.

B. Ragot, D. Bourgeois, p. 30-32.

Problèmes de l'étiquetage des produits biologiques.

Numéro 53, janv.-fév.-mars 1977.

\* *Editorial* : de nouveaux agro-biologistes, une nécessité impérieuse. R. Chevriot.

« Partis d'une situation où le produit de l'agriculture biologique ne trouvait pas assez de débou-

chés, nous avons basculé dans une situation bien différente. Les magasins, les rayons, les marchés, les coopératives, la vente directe se sont multipliés de telle sorte que certaines denrées commencent à faire défaut.»

Pour éviter les abus ou détournements, il est nécessaire que les agro-biologistes resserrent leur organisation commerciale, en attendant de se multiplier pour accroître l'offre. Le salon Marjolaine est en ce sens une manifestation importante. *Commercialisation* : à Valenciennes, prix et qualité sont associés. M. Guziau, p. 21-22.

Interview d'un commerçant biologique. Données intéressantes sur le calcul des prix (plus cher que les autres pour le lait à cause du transport isothermique, moins cher pour les légumes pris chez les exploitants), l'approvisionnement (agro-biologistes de la région, GABNOR et Vita-Nature — grossistes —, importation de Sicile et d'Allemagne), les garanties (cahier des charges NP, Lemaire-Boucher, Demeter). Il y a aussi un rayon artisanat et un coin librairie.

Numéro 58, avr.-mai-juin 1978.

\* *Commercialisation* : le « jardin de l'avenir ».

S. Moreau et alii

Interview d'un couple d'agriculteurs biologiques du Maine-et-Loire qui pratique le « livre-service au jardin ».

En 1973, devant les prix dérisoires payés par la coopérative et la surproduction, ils passent une annonce invitant les consommateurs à venir récolter eux-mêmes leurs légumes à des prix très compétitifs. Ils quittent la coopérative et développent leur nouveau système de commercialisation. *A la demande du consommateur*, ils optent pour la production biologique.

Le livre-service est organisé avec l'aide de panneaux-étiquettes. Les prix sont ceux des cours de marché de gros.

Ce système réduit la durée du travail (peu de travail de récolte et de conditionnement).

Les clients ne détériorent pas le jardin. Il y a échange direct d'informations entre producteur et consommateur, d'où une meilleure adéquation offre/demande. L'importance de cette pédagogie mutuelle est soulignée.

La diversité des productions est stimulée. La valorisation d'une petite surface maraîchère est améliorée.

M. et Mme Petiteau, Le Haut-Pressoir, 49470 Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Numéro 59, juill.-août-sept. 1978.

\* *Editorial* : une, deux, trois étoiles, un étiquetage plus réaliste. B. Ragot.

\* *Commercialisation* : une garantie pour les agriculteurs et les consommateurs : la mention Nature et Progrès.

M. Crouau, p. 4-7.

O. DOMINIQUE, et al.

\* Etude sur la consommation des produits biologiques.

PURPAN, 1977.

Deux enquêtes, l'une générale, l'autre auprès de consommateurs de produits biologiques, ont permis de cerner les caractéristiques du marché des produits biologiques dans l'agglomération toulousaine en 1977. Les auteurs ont noté une distorsion entre une offre abondante (beaucoup de producteurs vendent dans les circuits classiques et sans label) et une demande potentielle non satisfaite (beaucoup de personnes interviewées ont déclaré qu'elles consommeraient des produits biologiques si elles en trouvaient facilement). Ce marché pourrait donc se développer s'il était mieux organisé. Les spécialistes des produits « diététiques » entretiennent-ils à leur profit une rareté artificielle ?

L'agriculture biologique se différencie de l'autre par la relation du producteur au sol (respect des êtres vivants du sol) et au consommateur (souci de produire bon et sain). L'aspect commercial est donc fondamental. L'agriculteur biologique cherche, dans toute la mesure du possible, un contact direct avec le consommateur. De ce contact naît une information mutuelle : adaptation du producteur à la demande, éducation du consommateur. Les circuits commerciaux spécialisés qui contrôlent l'offre et captent la demande sont-ils une déviance, une « récupération » par l'économie de marché ? De cette question dépend celle du coût des produits biologiques : des circuits courts permettent d'abaisser le prix de vente avec des coûts de production plus importants. Des circuits spécialisés débouchent sur des prix élevés du produit naturel, flattant le snobisme d'une élite.

#### 2.4. Agronomie organique aux USA

W. LOCKERETZ, R. KEPPLER, B. COMMONER, etc.

\* Organic and conventional crop production in the corn belt : a comparison of economic performances and energy use for selected farms.

Rapport CBNS, 42 p. 1976.

Center for the Biology of Natural Systems.  
Washington University, St-Louis, Missouri.

W. LOCKERETZ, R. KEPPLER, B. COMMONER, etc.

\* A comparison of the production, economic returns and energy intensiveness of corn belt farms that do and do not use inorganic fertilizers and pesticides.

Rapport CBNS, 62 p., 1975.

Center for the Biology of Natural Systems.  
Washington University, St-Louis, Missouri.

N. BALL

\* Water : the real constraint on American Food Production.

in : *The Ecologist Quarterly*, n° 1, printemps 1978.

Les eaux souterraines sont une ressource le plus souvent limitée et non renouvelable. Leur exploitation provoque un bond en avant spectaculaire de l'agriculture, mais pour quelques décennies seulement.

## B. COMMONER

\* Cost-risk-benefit analysis of nitrogen fertilization. Presented at the Nobel Symposium : « Nitrogen : on essential life factor and a growing environmental hazard ». Aug. 30-Sept. 3, 1976.

TABLEAU 1 :

Comparaison des rendements et des résultats économiques d'échantillons jumelés de fermes organiques ou conventionnelles :

Culture	Rendement (boisseau/acre)		Valeur (dollars/acre)	
	ORG.	CONV.	ORG.	CONV.
Maïs	74	85	199	227
Soja	34	34	185	185
Blé	28	34	103	122
Avoine	57	60	85	89
Valeur brute totale			164	183
Coûts de production			31	50
Résultat net d'exploitation			133	133

Ce tableau est tiré de : G. Hawksorth, M.J. Hill, G. Gordillo, C. Cuello, in « N-Nitrosis Compounds in the environment » (International Agency for Research on Cancer, Lyon, France, 1974), Vol. 9, p. 229.

L'auteur conclut que les seuils alarmants de concentration nitrée dans les eaux sont atteints là où le système de production agricole aboutit à spécialiser la production : exploitations uniquement céréalières, sans bétail, et élevage industrialisé, qui consomme les céréales sous forme d'aliments du bétail. Ainsi la recherche d'une amélioration de l'environnement tend à remettre en question les systèmes de culture actuels, ce qui peut être bénéfique à l'agriculture elle-même.

## K.J. ROBERTS

\* The economics of organic crops production in the western corn belt.

Thèse présentée à l'Université de Missouri-Columbia sous la direction de Ph. F. Warnken. Déc. 1977, 110 p., multigraph., bibl.

Confrontés au coût croissant de l'énergie d'origine fossile, les agriculteurs voient diminuer leurs bénéfices et s'intéressent de plus en plus aux méthodes dites « organiques ». Le problème est de savoir si l'agriculture organique est une alternative économiquement viable à l'agriculture conventionnelle.

L'auteur a étudié un échantillon de 15 fermes organiques dans quatre Etats de la « Corn Belt ». Cet échantillon a été sélectionné après enquête par questionnaire auprès de plus de 400 agriculteurs répertoriés comme « organiques » dans cette même région. Son étude ne porte que sur les productions végétales, ce qui, selon lui, en diminue la portée car la plupart des fermes organiques ont des ateliers animaux, mais ce choix permet la comparaison avec les productions conventionnelles. Ayant bien circonscrit l'objet de l'étude et les limites de la méthode, il pose 9 hypothèses de départ, que l'analyse va confirmer ou infirmer :

1. La production organique du maïs, du soja, de l'avoine et du blé est une alternative économiquement viable à la production conventionnelle de ces mêmes cultures dans le « Corn Belt ».

2. Après une transition de 3 ans aucune différence notable n'existe entre les rendements des cultures conventionnelles et organiques.

3. Les coûts variables par acre sont plus bas dans les fermes organiques.

4. Les coûts variables représentent une plus petite fraction des coûts de production pour les cultures organiques.

5. Il n'existe aucune différence notable entre le revenu par acre après déduction des coûts variables entre cultures organiques et conventionnelles.

6. Il n'existe aucune différence notable dans la rémunération des facteurs fixes de production.

7. Les coûts totaux par acre sont plus bas dans les fermes organiques.

8. Il n'existe aucune différence notable dans le revenu net (après déduction des coûts totaux).

9. L'agriculture organique implique plus de coûts de travail.

Après analyse méthodique point par point, l'auteur aboutit aux conclusions suivantes :

● L'hypothèse 2 est rejetée. Des différences notables sont observées à l'avantage des cultures organiques, dont les rendements sont plus élevés, surtout pour le soja. Il en va de même pour la valeur des productions.

● L'hypothèse 3 est rejetée à cause des coûts variables de l'avoine, supérieurs en culture organique. Cette hypothèse est vérifiée si on exclut l'avoine.

● L'hypothèse 4 est vérifiée.

● L'hypothèse 5 est rejetée : il existe des différences notables de revenu brut (après déduction des coûts variables) à l'avantage des cultures organiques : en moyenne 24 % pour le maïs, 35 % pour le soja, 26 % pour l'avoine et 41 % pour le blé. Ce point important est précisé par les observations suivantes :

La majorité (71 %) des producteurs organiques obtient un revenu brut par acre supérieur à la référence agriculture conventionnelle de :

- jusqu'à 50 % pour le maïs
- de 25 à 50 % pour le soja
- de 1 à 50 % pour l'avoine
- de 1 à 25 % pour le blé.

● L'hypothèse 6 est rejetée : les agriculteurs organiques obtiennent une rémunération des facteurs fixes de production nettement supérieure :

- maïs et soja : de 25 à 100 %
- avoine : de 50 à 100 %
- blé : de 1 à 50 %

● L'hypothèse 7 est rejetée. Les coûts totaux par acre sont plus élevés dans la culture organique, sauf pour le maïs. Ceci est dû à l'emploi d'amendements ou fertilisants organiques ou minéraux provenant du commerce.

● L'hypothèse 8 est rejetée : le revenu net par acre (après déduction des coûts totaux) est supérieur pour les cultures organiques.

● L'hypothèse 9 est rejetée : le coût du travail dans la production organique de maïs, avoine et blé est inférieur. Seul le soja implique un coût de travail supérieur en production organique, en raison du désherbage. Pour la moyenne de l'échan-

tillon, le coût du travail est inférieur au coût « conventionnel » de :

- maïs : 27 %
- soja : 5 %
- avoine : 25 %
- blé : 30 %

Les conclusions précédentes permettent de confirmer l'hypothèse n° 1 : la production organique du maïs, du soja, du blé et de l'avoine (principales cultures de la Corn Belt) est une alternative économiquement viable à la production conventionnelle.

Les coûts élevés des amendements et fertilisants organiques pourraient s'abaisser, relativement au coût des fertilisants chimiques et pesticides, dont le prix tend à augmenter ; ils pourraient également s'abaisser à la suite de recherches appropriées, qui n'ont pas été effectuées jusqu'à présent.

L'auteur conclut à la nécessité de poursuivre des recherches approfondies et de suivre en gestion les exploitations organiques.

C.T. ALEXANDER

\* The nature and extent of the organic agriculture industry.

Thèse présentée à l'Université de Missouri-Columbia sous la direction de Ph. F. Warnken. Dec. 1977, 170 p., multigraph.

Cette thèse est particulièrement intéressante et originale par son aspect macro-économique. Son objet est d'appréhender le système agricole organique dans son ensemble, c'est-à-dire la production elle-même, son aval (distribution), son amont (fournisseur) et sa superstructure organisationnelle (associations, communication, recherche).

L'étude repose sur l'exploitation de questionnaires adressés aux agrobiologistes, aux firmes d'amont, aux associations ; sur l'analyse de la littérature scientifique relative aux méthodes organiques : sur l'analyse de la presse « organique » et sur des interviews.

Les questionnaires aux agro-biologistes mettaient l'accent sur leurs pratiques commerciales. Un coefficient élevé de réponses exploitables permet à l'auteur d'analyser avec finesse l'état de la question. Par contre les questionnaires aux fournisseurs ont eu un moindre succès, et les plus grosses firmes se sont abstenues d'y répondre. L'analyse des ouvrages scientifiques et de la presse ne présentait guère de problème, la matière étant relativement nouvelle et bien circonscrite.

Voici quelques unes des remarques et conclusions de l'auteur :

#### Introduction :

(L'agriculture organique) « critiquée au départ et écartée comme une fantaisie passagère, composée de gens considérés comme des maniaques de la santé, des charlatans, des marchands de gri-gri et des escrocs, elle est maintenant l'objet de recherches universitaires de haut niveau, de l'intérêt du Ministère de l'Agriculture, et de la sympathie du grand public. »

L'introduction résume les pratiques et les croyances des agro-biologistes. L'auteur fait état d'une confirmation officielle, par un rapport de l'Académie des Sciences sur l'étude des pesticides, de

l'intérêt des pratiques biologiques. En matière de viabilité économique, il cite les conclusions positives des études existantes et les remarques de E.F. Schumacher (Small is Beautiful) sur l'abus du critère « économique » ou « non-économique » comme étalon universel des valeurs : pourquoi ne pas prendre en compte aussi les valeurs non-économiques de l'agriculture organique ? Il cite d'ailleurs le New York Times du 8 Déc. 1976 :

« Si le monde entier devait brusquement adopter les méthodes agro-alimentaires américaines, l'énergie consommée épuiserait les réserves mondiales connues de pétrole en 13 ans. »

#### Commercialisation :

« 153 (agriculteurs enquêtés) soit 85 % utilisent les circuits ordinaires de commercialisation, mais seulement 82 (45,6 %) les utilisent exclusivement. 92 (51,1 %) pratiquent la vente directe d'une partie de leur production, et 16 (8,9 %) pratiquent exclusivement la vente directe. »

Le chapitre IV analyse plus précisément la commercialisation. L'auteur constate que le marché de consommation avec prime à la qualité « organique » est plus étroit que la production ; donc une large part de la production « organique » est commercialisée sans cette prime ; il serait donc erroné d'analyser la prime commerciale « différentielle » comme principal mobile de la production organique.

La commercialisation organique rencontre de multiples problèmes liés à la dispersion géographique des producteurs et des consommateurs, au coût du transport, aux absences d'économies d'échelle, au handicap du produit naturel peu conditionné pour l'acheteur moyen, à la faiblesse des organisations de producteurs sur le plan du marketing. Les pratiques de ventes « parallèles » sont diverses : cueillette libre-service, vente à la ferme, en bord de route, à des grossistes spécialisés, des coopératives organiques, des détaillants, des groupements d'acheteurs... Dans tous les cas un contact direct producteurs-consommateurs est recherché. L'auteur voit d'ailleurs l'un des fondements de l'agriculture organique dans le rapport au consommateur, l'autre fondement étant le rapport au sol.

Il développe l'analyse de l'organisation « Living Farms », qui garantit la qualité des produits qu'elle écoule à partir d'un cahier des charges très strict exigé des producteurs.

#### Les fournisseurs :

Hétérogénéité, nouveauté, modeste dimension des entreprises sont les caractères de ce secteur. La valeur des produits fournis (engrais organiques et amendements minéraux, machines, compléments pour alimentation animale, pharmacie, etc.) est controversée. Le caractère monopolistique de certaines firmes inquiète. Toutefois les firmes apportent certains services : analyses de sols, expertises utiles aux exploitants, avec lesquels elles entretiennent de bonnes relations. Les termes de l'échange (formation des prix) n'ont pas été analysés.

#### Recherche :

L'auteur déplore le manque d'intérêt de la recherche agronomique officielle pour l'agriculture organique, et résume les quelques études économiques existantes. Une réorientation de la recherche apparaît d'autant plus nécessaire qu'elle pourrait abaisser les coûts, donc améliorer la compétitivité, de ce type d'agriculture qui par ailleurs a des

avantages indéniables par rapport aux problèmes d'érosion et de pollution.

#### *Presse, communication :*

Ce chapitre est optimiste. Abondance et qualité des canaux d'information au sein de l'ensemble « organique » et entre celui-ci et les milieux de l'écologie et de l'intelligentia universitaire, sont présentés comme porteurs d'avenir.

En matière d'organisations, l'auteur constate la solidité des organisations locales ou au niveau des Etats, mais l'insuffisance de l'organisation nationale.

Dans sa conclusion générale, l'auteur revient sur certains aspects historiques de l'agriculture organique et sur sa place dans la crise actuelle de l'agriculture. Il rappelle l'intérêt des études économiques qui montrent que « l'agriculture conventionnelle n'est pas économiquement viable pour de très nombreux producteurs : il est donc paradoxal qu'il soit encore nécessaire de justifier économiquement l'agriculture organique ».

Pour l'auteur, l'intérêt économique de ces pratiques qui ne sont plus marginales est une évidence, et pourrait s'imposer si la politique agricole et la recherche agissaient en leur faveur.

Ce sont les économistes, plus que les sociologues, qui s'intéressent aux USA à l'agriculture organique : le débat est moins philosophique, plus concret. Il s'agit de démontrer que, dans la conjoncture actuelle (aucune référence au passé, à l'archaïsme...), certaines exploitations de polyculture, élevage pratiquant la fertilisation organique avec des surfaces petites ou moyennes, obtiennent de bons résultats économiques tout en gérant l'environnement, et répondent ainsi à deux nécessités sociales. A condition d'être bien conduite, l'exploitation organique peut donc constituer un modèle à promouvoir (1).

### 3. INNOVATIONS FONCIERES

Si l'urbanisme est simple en milieu rural, les problèmes fonciers ne le sont certes pas. Le foncier est à la base d'un vécu social intense qui met en cause les rapports de la société locale à son territoire, de la famille au patrimoine, de l'homme à la terre.

Sur cette trame riche et complexe s'abattent les demandes de la société globale : modernisation de l'agriculture, libération de terrains pour des usages urbains, résidentiels, touristiques... le tout orchestré par des politiques foncières dotées de moyens puissants.

Là aussi il y a la norme et la marge. La norme consiste à appliquer les procédures de zonage et à pratiquer l'acquisition foncière publique, sans se préoccuper des effets de ces traumatismes sur les familles et la société locale : ce ne sont que des intérêts particuliers. On condamnera d'ailleurs vertueusement les propriétaires qui en profiteront pour s'enrichir. La marge consiste à corriger le droit, interpréter la loi, déformer les outils de l'action foncière pour mieux satisfaire les besoins

(1) N.B. : Un ouvrage en préparation de J.-P. Mercier apportera des informations complètes sur la recherche aux USA en matière d'agriculture organique, énergies nouvelles « self-reliance », etc.

locaux. Là aussi il y a les dogmes et les hérésies, inévitables et nécessaires. Plus les problèmes sont complexes, moins les thérapeutiques sont efficaces. Ainsi en est-il de l'inculture, sur laquelle discours et actions viennent mourir. Terres marginales, peu productives ; propriétaires marginaux, insaisissables ; pratiques marginales, usages non écrits, enjeux non dits : les terres incultes pourraient-elles devenir un terrain d'aventure pour l'innovation hérétique ?

#### 3.1. Zonage et distribution du droit de bâtir

##### *LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE.*

Document préparatoire au Colloque « Urbanisme et Libertés », 17, 18, 19 octobre 1978, Paris.

\* Table ronde n° 2 : Droit de propriété et restriction du droit de construire.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.

Description schématique d'expériences locales en matière de distribution « égalitaire » des droits de construire et de transfert des droits de construire. Remembrement-aménagement, exemple de Roumoules, justice distributive, exemple de St-Jean-de-Sixt, associations foncières urbaines, exemple de Ploemeur, transfert des COS, exemple de Taninges.

##### *LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE.*

V. RENARD

\* Mécanismes de solidarité foncière : trois expériences en Haute-Savoie. Mai 1976.

Expériences de Thônes, St-Jean-de-Sixt et Taninges.

##### *LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE.*

A. AUMONIER

\* Les difficultés d'élaboration des POS, essais de solutions locales. Avril 1976.

Cas en Haute-Garonne, Loiret, Essonne. L'AFU de Ploemeur.

##### *LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE.*

V. RENARD, A. AUMONIER

\* Expérimentation de nouveaux concepts et méthodes, juridiques et économiques, tendant à assurer la maîtrise foncière dans des communes en voie de développement urbain.

Rapport de recherche pour la DGRST, décembre 1977.

##### *LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE.*

Cl. HENRY

\* Mécanismes de solidarité foncière et aménagement de l'espace. 1977.

Cas de remembrement-aménagement, transfert de COS et AFU.

LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE.

V. RENARD

- Les AFU
- Villard-Reculas

Notes de travail, octobre 1977.

ACEAR

- \* Aspects fonciers de l'aménagement rural.
- Ouvrage collectif, mars 1977.

Cas de remembrement-aménagement, AFU de Villard-Reculas ; exemples divers, propositions.

DDA des Hautes-Alpes.

- \* Le remembrement-aménagement dans les Hautes-Alpes.
- Plaquette, 1971.

DDA des Alpes de Haute-Provence.

- \* Roumoules, le remembrement-aménagement.
- Plaquette, 1976.

ACEAR.

- \* Remembrer, c'est aménager.
  - \* Le remembrement-aménagement dans les Alpes du Sud.
- Montage audio-visuel.

M. CORNU

- \* Le remembrement, instrument d'aménagement de l'espace rural.
- Thèse, Université de Paris XII, 25 sept. 1978.

Ouvrage d'ensemble sur le remembrement, son intérêt et les risques qu'il présente pour l'aménagement communal.

Analyse critique des expériences de remembrement-aménagement.

Description de l'expérience menée à Montoire. Propositions pour une nouvelle méthode.

M. CORNU

- \* Le remembrement rural et urbain.
- in : *ESGT*, n° 72, 1978, p. 8.

M. FALQUE

- \* Environnement et contrôle social de l'espace.
- Ministère de la Culture et de l'Environnement. Décembre 1977.

Propositions en vue de l'institution de servitudes indemnisées pour la gestion de l'environnement.

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- \* Colloque : le pouvoir municipal dans l'aménagement des petites et moyennes communes.
- Draguignan, 23, 24, 25 octobre 1978.

Document préparatoire.

Thème 2 : politique foncière, vocation des sols. Cas de Rougiers, Saint-Michel-de-Chaillool, Cuebris, Allemagne-en-Provence, Vars, St-Chaffrey, La Cadière d'Azur, Lourmarin, Vitrolles.

Remembrement-aménagement, transfert de COS, AFU, acquisitions communales de terres agricoles avec l'aide financière de l'EPR.

ANERA-ARER Rhône-Alpes.

Journées d'étude sur la correction des inégalités foncières : la compensation foncière dans les communes en voie de développement. Septembre 1975.

F. GROSGIRARD

- \* Une contestation qui peut faire date : Lourmarin et son interprétation de la politique foncière.
- Le Monde*, 19 juillet 1978, p. 21.

M.E. CHASSAGNE

- \* Etude expérimentale sur les transferts de COS. La Cadière d'Azur.
- in : *OCDE, L'Agriculture péri-urbaine*, réunion d'experts.
- Paris, 14-18 nov. 1977. Document de travail.

J.-P. GEOFFROY

- \* Une étude-action : l'acquisition de servitudes non aedificandi.
- in : *Etudes Foncières*, n° 3, CRU, hiver 1978-79.

La commission foncière du Conseil Régional Provence décida en 1977 de lancer une étude sur les servitudes privées d'intérêt général. La première phase en fut un inventaire juridique, puis un inventaire des servitudes privées existant dans la zone du Verdon, choisie comme secteur d'application. Une troisième phase de contacts et discussions avec les élus locaux et les associations est terminée. La phase opératoire commence, pour l'institution de servitudes de types suivants :

— passage le long d'un cours d'eau - protection d'une *enclave agricole en zone urbaine* - passage entre biens communaux - chasse - *renforcement à 30 ans des servitudes du POS sur une zone agricole* - ouverture au public de sites privés - protection d'une perspective - servitudes de non clôture liées au passage des troupeaux.

Des dossiers juridiques seront constitués pour chacun de ces types de servitudes et pourront servir de modèles. Il s'agit d'une forme contractuelle de protection moins onéreuse que l'acquisition des terrains. Ce nouvel outil complète l'arsenal existant.

En localisant les terrains constructibles, on distribue inégalement les valeurs foncières. La recherche marginale tend à localiser les droits de construire sans déséquilibrer les patrimoines fonciers (aspect sociologique) et à faire bénéficier la société locale, de façon solidaire, des plus-values liées au développement (aspect économique).

### 3.2. Actions foncières coordonnées

DATAR.

\* Schéma d'orientation des Pyrénées.

Projet, juin 1977.

Partie 3, ch. I : assurer l'occupation rationnelle de l'espace et l'utilisation des sols.

En l'absence de règlement d'ensemble, des possibilités existent. Il ne s'agit pas d'exemples locaux, mais de propositions fondées sur l'observation des problèmes fonciers locaux.

DATAR.

\* Schéma d'Orientation des Alpes du Sud.

Résumé, mars 1977.

Tome II : un schéma pour l'action.

Tome III : des actions et des mesures.

Propositions très innovantes en matière foncière, en vue de stabiliser le secteur agricole, installer des jeunes, et coordonner les actions foncières.

Application de la DUP à des projets agricoles.

Obligation d'exploiter. Extension des actions de la SAFER. Acquisitions foncières des collectivités pour des usages agricoles.

Zonage obligatoire dans certains cas. Banque d'alpage.

Associations foncières pastorales. Associations foncières forestières.

DATAR.

\* L'action foncière en montagne.

Plaquette réalisée par les Ministères de l'Agriculture et de l'Équipement.

Nombreux exemples de réalisations coordonnées, associant à une procédure de zonage des acquisitions foncières, des remembrements, des groupements pastoraux, ou parfois des combinaisons plus élaborées.

AREEAR Languedoc.

Actions foncières. Répertoire.

2 volumes, 1977-78.

Nombreux exemples d'opérations foncières coordonnées.

AREEAR Languedoc-Roussillon.

Actions foncières.

Document de travail, octobre 1977 (suite au premier dossier).

Actions foncières en zone de montagne :

#### 1. Les zonages agro-sylvo-pastoraux

Lozère : 6 communes « zonées » projets pour 6 communes par an.

Hérault : secteurs de l'Escandorgue et de Sormail-Espinouse.

### 2. Associations foncières pastorales

Elles permettent d'améliorer le régime des sectionnaires et des communes, et de résoudre le problème de l'inculture.

La création d'AFP est bien avancée dans l'Aude. Dans le Gard et l'Hérault des associations syndicales s'efforcent de relancer l'élevage dans les zones de garrigue.

Les améliorations pastorales : réalisations en Lozère par l'Association Syndicale de Travaux d'Amélioration Foncière (ASTAF) : récupération de terres incultes, remise en culture de mauvaises pâtures, débroussaillages, clôtures, points d'eau, améliorations fourragères, reboisement de surfaces inutilisées.

Une CUMA d'améliorations pastorales a été créée en 1975.

Des améliorations pastorales ont été réalisées dans la zone périphérique du Parc des Cévennes, en liaison avec des OGAF ou des PAR.

### 3. OGAF

Les deux OGAF lozériennes du Valdenez et de la terre d'Apche sont des réussites, grâce à la présence de jeunes exploitants. On a pu créer des exploitations.

L'OGAF des Hautes Terres est destinée à restructurer les sectionnaires de 17 communes, 4 000 hectares. En Hérault, Pyrénées Orientales, Aude, des OGAF sont en cours en liaison avec des PAR.

4. Le remembrement simplifié est demandé par de nombreuses communes de la bordure pyrénéenne (Aude) pour réaliser *de fait* un zonage agriculture-forêt-tourisme, créer des groupements forestiers, des AFP, des aménagements communaux.

Exemple du Pays de Sault.

Actions foncières hors montagne :

Elles concernent le vignoble languedocien (schéma directeur, OGAF viticoles), la construction (exemple de remembrement-aménagement à Bezouze, Gard), les zones péri-urbaines (les ZEP du Gard).

En annexe au document, on trouve des fiches détaillées sur :

- séries d'actions coordonnées dans la montagne héraultaise : l'Escandorgue, Le Sormail-Espinouse.
- mise en valeur des sectionnaires en Lozère : OGAF des Hautes-Terres.
- Remembrement-aménagement de Bezouze.
- OGAF viticole de Murviels-lès-Béziers.
- Aménagement du sillon Lauragais (PAR).
- PAR des Fenouillèdes, avec OGAF.

ACEAR.

Expériences de maîtrise foncière d'intérêt agricole en milieu péri-urbain. Fichier d'opérations suivies. Non publié.

SMAV.

Syndicat mixte d'aménagement du Voironnais.

Bulletin : Le Tambour de Ville - Rubrique foncière.

Études diverses en vue d'un programme d'actions foncières.

Réaménagement agricole de carrières.

ACEAR et Ministère de l'Environnement.

Stages fonciers « montage » Agriculture/Équipement.

Documents de travail non publiés.

Alpes du Sud, Vosges, Pyrénées.

La préparation de ces stages (qui s'adressent aux ingénieurs des DDA et des DDE et reposent sur des présentations de cas de figure reconstitués à partir de cas réels) a fait apparaître une multitude d'innovations locales « occultes » en matière foncière. Notables astucieux, fonctionnaires audacieux, se débrouillent pour faire converger des crédits et coordonner des interventions de façon à obtenir un consensus. Dans bien des cas on parvient à donner satisfaction à la revendication résidentielle des propriétaires, tout en regroupant les constructions. Mais ces expériences ne peuvent servir d'exemple en raison de leur caractère opportuniste ou irrégulier. « On le fait, mais on n'en parle pas. »

Ces stages font apparaître l'importance des blocages institutionnels à l'innovation.

### 3.3. L'inculture, l'installation des jeunes

CNASEA.

*Bulletin de documentation et de liaison, n° 9, nov. 1978.*

P. BARNOUD et B. RIBET

\* Contribution à une meilleure utilisation des biens communaux et sectionnaux non boisés.

\* Etude de ces régimes juridiques particuliers. Comment les utiliser en vue de concourir aux objectifs actuels de l'aménagement montagnard.

P. LHAUMONDAIS

\* Terres incultes et aménagement du territoire.

*Nouvelles Campagnes, fév.-mars 1977.*

Cet article commente la nouvelle loi sur la récupération des terres incultes (2,7 millions d'hectares) et son décret d'application.

Il cite le cas d'une commune du Capcir où la pression des propriétaires empêche toute action, malgré la volonté des exploitants.

L'installation de jeunes en montagne et dans les zones abandonnées est encouragée par la DATAR, qui mise sur une agriculture non capitaliste pour maintenir la vie et l'entretien de l'espace.

Le rapport Poly marque-t-il le départ d'une nouvelle politique, contraire à celle du rapport Vedel, ou un simple effort de correction de certains effets nocifs du libéralisme, impuissant à agir sur les causes de la désertification ?

Cet article est complété par une lettre d'un jeune éleveur en montagne, nouvel installé, qui fait état de possibilités d'installations *sous contrat avec les collectivités locales* : en échange de menus services d'entretien des biens communaux, autorisation d'occuper des bâtiments ou des sols, aides diverses. Ces installations à base d'échange de services sont facilement acceptées par le milieu local.

PARC NATIONAL DES CEVENNES. SAFER LOZERE.

Esquisse d'une politique des zones de faible densité dans le Massif Central.

Janvier 1976.

Note de travail constituant le point de départ d'une étude pluriennale pour la mise en valeur de la zone du Parc (rénovation pastorale, mise en valeur des communaux et sectionnaux, lutte contre l'inculture, développement des hameaux...). Le Parc et sa zone périphérique seraient des « laboratoires » pour l'innovation en matière de sous-densité dans le Massif Central.

in : *Bulletin de l'ACEAR*, fascicule 10-75.

M.E. CHASSAGNE

\* Note de travail : constitution d'un GFA de regroupement de parcelles à l'occasion d'un remembrement, en vue d'une installation agricole.

Pour la DDA des Pyrénées Orientales.

Dans le Capcir, une petite plaine cultivable est aux 2/3 inculte. Les propriétaires refusent de laisser leurs parcelles (très morcelées) à l'unique exploitant. La municipalité souhaiterait installer un jeune et résoudre simultanément la question du zonage et celle de l'inculture à l'occasion d'un remembrement. Un GFA avec regroupement de parcelles est suggéré, l'installation d'un nouvel agriculteur étant mieux acceptée des propriétaires que l'agrandissement de l'exploitation existante. Seule une telle formule permet de constituer une exploitation.

J.-B. MARSAT

\* Rapport de stage en montagne ariégeoise.

Janvier-juin 1977. ENGREF, DDA de l'Ariège.

La population agricole montagnarde n'est plus en état de se renouveler (problèmes démographiques et sociologiques). Le choix est donc clair : le désert boisé ou l'installation de nouveaux agriculteurs. Les options prises par les élus et l'administration refusent le désert. En conséquences, le problème de l'installation est minutieusement étudié. Une expérience est tentée par la voie d'une OGAF spécialisée (voir 5<sup>e</sup> partie). Il s'agit d'installations en élevage, souvent caprin et semi-autarcique (cf. l'analyse du rapport de l'ITOVIC). Des cas sont décrits sous forme de fiches commentées. Ce rapport fait le point sur les divers aspects du problème foncier dans la montagne ariégeoise, dans le contexte plus large des procédures d'aménagement (PAR, projet de Parc National).

BUREAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES ALPES DU SUD.

\* L'installation des jeunes actifs dans les Alpes du Sud.

Plaquette, dépliant, avril 1978.

En annexe, huit témoignages de jeunes installés, en agriculture et activités complémentaires.

G. DUBREUILLE

\* L'installation des jeunes agriculteurs en zone de montagne.

FNSEA, 1978, 89 p. plus annexes.

### 3.4. Nouvelles formes de propriété et d'usage

#### *ADASEA de la Marne.*

\* Les GFA mutuel.

Mai 1977.

Description d'une formule originale de propriété coopérative du sol, mise au point par les agriculteurs de la Marne. Historique, principes, statuts-types, bilan.

#### J.-R. BONNEAU

\* Associations foncières pastorales et groupements pastoraux.

CNASEA, bulletin n° 7, avril 1978.

sulvi de :

#### M. BESOMBES

\* Un exemple de groupement pastoral : la COP. TASA (Cantal).

*Coopérative de Transhumance et d'Amélioration des Structures Agricoles.*

La COP. TASA exploite près de 2 000 hectares qu'elle améliore et équipe en vue d'y accueillir 3 000 animaux en estive, pour ses 480 sociétaires. Elle souhaite s'agrandir pour location, si possible à des groupements pastoraux.

#### P. DOUVILLE DE FRANSSU

\* Actions pastorales dans les Alpes du Nord : essai de mise en place d'associations foncières pastorales et de groupements pastoraux.

Document réalisé par l'Association Dauphinoise pour l'Aménagement des Montagnes (ADAM), Grenoble.

Edité par le CTGREF de Grenoble, 1975, 38 p.

*REVUE L'AGRICULTURE D'ENTREPRISE, N° MAI-JUIN 1977.*

Dossier GFA. Voir notamment :

- les GFA mutuels de la Marne
- le mutualisme et les promesses de rachats de parts
- les GFA et l'installation des jeunes agriculteurs. CENAG, 8 rue d'Athènes.

#### *DDA DU HAUT-RHIN*

\* Pour un espace montagnard ouvert : une réglementation des boisements pour les Vosges Haut-rhinoises. Plaquette illustrée.

Juillet 1978.

« D'abord c'est le mitage boisé... et peu à peu le désert vert. »

Comment pratiquer la réglementation des boisements.

#### C. REBOUL

\* Les GAEC 10 ans après.

*Economie Rurale*, 120, juillet-août 1977, p. 49-61.

#### A. BRUN

\* Espaces forestiers et espaces pastoraux : le pâturage en forêt.

*Economie Rurale*, 118, mars-avril 1977.

La superposition d'usages forestiers et pastoraux, connue par une pratique très ancienne, ne fait pas l'objet de recherches scientifiques modernes : l'arbre et l'animal sont toujours étudiés séparément.

Cette voie peut-elle accroître la capacité des systèmes agraires montagnards à résister aux agressions extérieures, ou risque-t-elle de susciter à l'intérieur des systèmes agraires des antagonismes irréductibles ?

# Conclusion

Celui qui parcourt les campagnes françaises et regarde autour de lui est frappé par la diffusion du progrès technique : routes goudronnées, lignes électriques, machines agricoles, châteaux d'eau, bâtiments neufs, lotissements, usines... Il les perçoit, selon son humeur, comme signe de vitalité de la France profonde, ou comme destruction d'un patrimoine culturel : la fin des paysans, des paysages, la fin du monde rural et de ses valeurs.

Mais celui qui sait *écouter* perçoit bien autre chose, et c'est tout l'intérêt de l'approche sociologique du fait rural :

— seule l'initiative locale peut améliorer la gestion de l'espace, qui s'accommode mal de normes et de règles à valeur supposée universelle. Il est temps que les juristes et administrateurs se mettent à l'écoute des faits, qui sont plus têtus qu'eux et précèdent souvent utilement le droit.

— L'agriculteur, à part quelques exceptions, n'est pas dupe du « progrès » : il prend ce qui lui convient et laisse le reste. Cette « résistance à l'innovation » devient capacité à innover autrement, lorsque le besoin s'en fait sentir.

— Les choix « modernistes » des agriculteurs sont parfois dictés par des facteurs plus sociaux qu'économiques : le tracteur ou le bâtiment neuf sont des symboles de promotion sociale, même s'ils ne correspondent pas à une rationalité économique réelle. Mais ces conventions sociales changent vite et n'affectent pas le groupe rural en profondeur.

— L'orientation vers une agriculture « plus autonome et plus économe » correspond aux aspirations profondes de la masse des paysans et rencontre, dès ses premières formulations officielles, un écho très important.

— Un très grand nombre d'agriculteurs, jeunes et moins jeunes, sont prêts à innover dans ce sens, mais pas dans n'importe quelle condition. Ils demandent des conseillers qui sachent se mettre à l'écoute de leurs problèmes et dialoguer d'égal à égal. Ils cherchent à valoriser leur savoir-faire, même au prix d'un travail familial accru. Ils cherchent à répartir les risques de l'entreprise en diversifiant les productions et en diminuant l'endettement.

— Les exploitations biologiques correspondent à ces aspirations mais font difficilement école pour les raisons suivantes : l'aspect irrationnel ou philosophique de ce type d'agriculture inspire la méfiance : on n'est pas sûr qu'elles soient bien gérées, et on manque de conseillers pour les suivre avec impartialité et bon sens ; l'intérêt excessif de certains milieux intellectuels parisiens pour ce genre d'agriculture est suspect. En fait, bon nombre d'agriculteurs pratiquent une agriculture biologique sans le dire, peut-être sans le savoir.

— L'intégration à des filières industrielles bloque l'innovation. L'agriculteur intégré ne peut qu'appliquer les consignes, utiliser les produits, se soumettre aux contrôles qui lui sont imposés. Sa marge de manœuvre est réduite ou inexistante. L'innovation dans la filière sera de caractère industriel ou commercial ; par contre, des améliorations du matériel directement utile à l'exploitant seront négligées ; ceci est particulièrement net, par exemple, en élevage porcin, où des progrès considérables dans le traitement du lisier sont techniquement possibles mais ne sont pas pris en charge par les centres de décision de la filière. Cet aspect

paralysant de l'intégration existe aussi dans le système biologique (blé Lemaire et autres produits intégrés).

— Le principal obstacle à l'émergence des innovations locales n'est peut-être pas l'Institution, avec ses normes, sa tyrannie du savoir, mais l'intégration industrielle, avec les contraintes des firmes. L'Institution peut changer d'idées, l'industrie ne change pas de logique.

— Lorsque l'Etat demande à l'agriculture de développer ses exportations, il prend appui sur le secteur agro-industriel d'aval et l'incite à produire des innovations « vendables » ; c'est au niveau de la sophistication du produit, parfois du gadget, que se situe ce type d'innovation, qui ne concerne pas le producteur.

Lorsque l'Etat demande à l'agriculture de réduire ses importations, il prend appui sur la masse des producteurs contre les firmes d'amont, responsables des grandes importations de produits intermédiaires (machines, engrais, aliments du bétail...). Les innovations en ce domaine concernent directement les producteurs, qu'il s'agisse de choix des productions, de valorisation des herbages, de la biomasse, etc. La masse des producteurs est prête à aller dans ce sens, si elle y est aidée ; même les « marginaux » y vont, répondant à la même demande sociale dans leur propre style.

— Il existe actuellement en France un terrain propice à l'innovation locale en matière de production agricole. Les fermes fourmillent d'idées et de changement. Chez les agriculteurs « d'élite », les fils contestent le modèle de Papa et se préparent à inventer autre chose ; dans la masse, on suivra beaucoup plus facilement les conseils techniques lorsqu'ils tendront à rendre l'exploitation moins dépendante de l'extérieur et la production moins coûteuse ; enfin, dans la marge, on est prêt à toutes sortes d'expérimentations à la fois sociales et techniques.

— Il est donc urgent que l'encadrement institutionnel *se mette à l'écoute* des idées et des expériences de la base et cherche à *valoriser les innovations spontanées*. La réalisation et la publication d'un fichier d'innovations locales dans le domaine agricole et rural irait dans ce sens. Tout laisse supposer, en effet, qu'il y a là un « gisement » d'un intérêt capital pour l'avenir de l'agriculture dans les crises actuelles de l'économie et de la société.

L'INRA ne peut avoir le monopole de l'innovation, ses chercheurs le savent et le disent. Ce n'est pas contre eux mais avec leur aide que peut être fondée l'innovation périphérique.

## TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

- 30 Une image de la France en l'an 2000 : documents, méthode de travail
- 31 Les grandes liaisons routières, histoire d'un schéma
- 32 Schéma directeur de la Corse
- 33 Technologie et aménagement du territoire
- 34 Les firmes multinationales
- 35 Schéma directeur de l'aéronautique
- 36 L'avenir de la Basse-Normandie
- 37 Survois de l'Europe
- 38 Approches de la réalité urbaine
- 39 Paris, ville internationale, rôle et vocations
- 40 Bordeaux, ville océane, métropole régionale
- 41 Regard prospectif sur le bassin méditerranéen
- 42 Services nouveaux de télécommunications
- 43 Le peuplement urbain français
- 44 Régions de villes, régions urbaines
- 45 Questions à la société tertiaire
- 46 Industrie en Europe
- 47 Scénarios européens d'aménagement du territoire
- 48 Scénarios pour les villes moyennes
- 49 Emploi et espace
- 50 Sésame, année 5
- 51 La façade Atlantique
- 52 Transformations du travail industriel
- 53 L'Europe médiane
- 54 Travail féminin : un point de vue
- 55 Firmes multinationales et division internationale du travail
- 56 Dynamique et projet urbain régional. Un exemple : la région Alsace
- 57 Qualification du travail
- 58 Syndicats et sociétés multinationales
- 59 La méthode des scénarios
- 60 Littoral Bas-Normand, schéma d'aménagement
- 61 Décentralisation industrielle et relations de travail
- 62 Prospective des investissements étrangers en France
- 63 Sésame, année 8, programme de travail
- 64 Les petites villes en France
- 65/66 Restructuration de l'appareil productif français. Prospectives
- 67 Prospective, planification, programmation. Une analyse
- 68 Le scénario de l'inacceptable ; sept après
- 69 Bureaux en province. Perspectives
- 70 Aménagement de la Loire moyenne. Schéma de la métropole-jardin
- 71 Bilan d'une expérience prospective
- 72 Villes internationales, villes mondiales
- 73 Sur l'emploi. Premiers dossiers
- 74 Technologie et avenir régional
- 75 Activités et régions. Dynamique d'une transformation
- 76 Le Grand Sud-Ouest. Diagnostics pour l'avenir
- 77 Tertiaire et inflation
- 78 Dynamismes locaux et aménagement du territoire
- 79 Energie et régions

---

### Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

1, avenue Charles-Floquet — 75007

Fondateur de la collection : Gérard WEILL +

*Directeur de la publication :* Jean BOUCHET

*Administrateur :* Hélène ROGER-VASSELIN - *Couverture :* Cl. CAUJOLLE et D. COHEN

---

Imprimerie MAUGEIN-LACHAISE — R.N. 89 - 19360 Malemort

Dépôt légal : n° 119 - 3<sup>e</sup> trimestre 1980